DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12342 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | – DIMANCHE 30 SEPTEMBRE-LUNDI 1er OCTOBRE 1984

51018

L'« explication » Reagan-Gromyko

Le chef de la diplomatie soviétique n'a annoncé aucun résultat mais a accepté de revoir le secrétaire d'État américain

De notre correspondant

Washington. – *« Utiles »* et *« intenses »*, selon M. Shultz, les entretiens qu'ont eus vendredi 28 septembre à la Maison Blanche MM. Reagan et Gromyko n'ont, selon le ministre soviétique, *« malheureusement pas permis de conclure à des changements positifs dans la pratique »* de la politique extérieure américaine. M. Gromyko ne devait pas moins revoir ce samedi après-midi (heure de Paris) le secrétaire d'Etat, avec lequel il avait déjà eu des conversations mercredi dernier à New-York.

Alors que s'achève cette semaine de reprise de contacts américano-soviétiques, on en est toujours – publiquement en tout cas – au point de départ : l'affirmation par les deux parties d'une volonté de dialogue, mais sans une définition commune de ses modalités.

Cela ne veut pas dire pour autant que rien n'ait bougé. Il eût été surprenant que, après quatre années d'aussi grande tension, on en soit arrivé rapidement à des résultats plus spectaculaires que ce premier face-à-face direct entre M. Reagan et un dirigeant soviétique.

Le président sortant tire évidemment de cette innovation un avantage électoral face aux démocrates, qui l'accusaient d'avoir rendu impossible tout pourparler entre Washington et Moscou. Réduire, comme ont tendance à le faire les grands journaux américains, ces six journées diplomatiques au seul objectif de politique intérieure poursuivi par le candidat républicain paraît quelque peu hâtif.

Même réélu à une très large majorité, M. Reagan pourrait, en effet, difficilement se permettre, tant vis-à-vis de l'opinion et du Congrès américain que des capitales européennes alliées, de ne parvenir à aucune décrispation des relations avec l'URSS. Le dernier attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth a également rappelé que Washington, malgré le « retour de l'Amérique », ne peut pas compter sur ses seules forces pour trouver un règlement aux crises régionales les plus graves.

Quant au Kremlin, pour ne pas parler des luttes d'influence qui l'agitent, son intérêt ne serait pas non plus de persévérer dans le repli qu'il avait choisi après le début du déploiement des euromissiles de l'OTAN en novembre dernier. Ce serait là fournir à M. Reagan les meilleurs arguments en faveur de ses projets de développement des armements antisatellites et antimissiles.

En admettant qu'elle en trouve les capacités technologiques, l'URSS devrait alors, pour répondre à ce défi, imposer d'énormes sacrifices financiers non seulement à sa population mais aussi à celles des autres pays du pacte de Varsovie. Cela n'irait pas sans risques à un moment où les démocraties populaires connaissent des situations sociopolitiques incertaines et où leurs dirigeants manifestent une évidente réticence devant les dangers d'un gel progressif des relations Est-Ouest. Ni la *défense des intérêts économiques* de leurs Etats ni celle de leurs intérêts politiques propres n'y trouveraient leur compte. On ne peut oublier qu'il fallut l'intervention pressante de Moscou pour que deux alliés aussi fidèles que MM. Honecker et Jivkov renoncent, au milieu de ce mois, à se rendre en RFA.

On ne pourrait expliquer, sans l'ensemble de ces arrière-plans, ni que M. Gromyko ait accepté l'invitation de M. Reagan ni qu'il *n'ait pas, après l'avoir vu, claqué* la porte, malgré la dureté du communiqué qu'il a fait diffuser par l'agence Tass. Tout comme le discours prononcé jeudi devant l'ONU par le ministre soviétique, ce texte est embarrassant pour *M. Reagan, car il réduit l'impact* électoral du rendez-vous de la Maison Blanche.

Durant ces deux heures de conversations élargies, le tête-à-tête de huit minutes et le déjeuner « de travail » – trois heures et demie en tout consacrées tant au contrôle des armements qu'aux droits de l'homme et aux points chauds de la planète (le Proche-Orient et la guerre Irak-Iran notamment), – l'harmonie n'a certainement pas dominé, bien que M. Gromyko soit, dit-on, toujours demeuré diplomate et poli.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Renault sous la pression de la CGT

Après huit jours de grèves parfois dures dans plusieurs usines Renault et un premier succès dès le départ dans celle du Mans, la CGT vient d'accentuer son offensive en haussant le ton à l'égard de la Régie. Vendredi 28 septembre en fin de journée, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT (FTM), s'appuyant sur le constat d'*« un mouvement revendicatif profond et extrêmement fort »*, a lancé, au cours d'une conférence de presse, un ultimatum aux dirigeants de Renault : *« La direction aurait tort de sous-estimer cette réalité. Le refus d'ouvrir des négociations conforte le risque d'une extension et d'une élévation des actions... »* Laissant planer la menace d'actions plus dures *« dès lundi »*, il a ajouté : *« Il n'y a pas de temps à perdre pour rendre le climat social plus serein. Le week-end pourrait être mis à profit pour y parvenir. »*

A la veille du week-end, la CGT entend maintenir sa pression sur la Régie. *« S'il faut occuper, nous occuperons »*, a dit de son côté M. Jean-Louis Fournier, délégué central syndical. Elle poursuit clairement la manœuvre déjà entamée (*le Monde* du 28 septembre). L'interview de M. Roger Sylvain, ancien responsable CGT de Renault, aujourd'hui administrateur salarié de la Régie, publiée ce samedi dans l'*Humanité* le confirme. Il s'agit à la fois d'obtenir des satisfactions en matière de pouvoir d'achat et d'emploi, et de mettre en cause *« la stratégie globale de la direction du groupe »* et le gouvernement. *« Ce qui est en train de s'amorcer chez Renault, c'est un rejet de la solution de l'austérité, politique décidée et appliquée par le gouvernement et mise en œuvre sur ses directives par la direction de la Régie. »*

La CGT joue sur un double registre, en ne séparant pas les *revendications sur le pouvoir* d'achat de celles sur l'emploi. Il s'agit en effet d'obtenir pour l'ensemble des usines les *« acquis de celle du Mans »* (une prime exceptionnelle de 300 francs en particulier, et des aménagements sur les journées de chômage technique), comme l'a indiqué M. Jean-Louis Fournier, mais le mouvement joue aussi sur les inquiétudes concernant l'emploi : en juillet, la direction a annoncé l'éventualité de 15300 suppressions d'emplois d'ici à la fin de 1986, une évaluation qui n'est pas démentie aujourd'hui, même si on se refuse à donner d'autres précisions, en indiquant que le plan social ne peut être établi qu'à l'issue d'un examen et de discussions site par site.

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 16.)

La politique, toujours la politique

Que ce soit par l'humour, la dérision des sujets puisés dans la vie publique, chanteurs et chansonniers ne sont pas étrangers à la politique ou à sa contestation. Nous avons donc interrogé Coluche, Thierry Le Luron, Michel Sardou et Alain Souchon (lire dans le Monde *Aujourd'hui le dossier établi par Michel Kajman).*

Nous revenons ainsi au rejet de la politique, thème de notre enquête de l'été et de l'émission « Droit de réponse » de Michel Polac, sur TF1, samedi soir 29 septembre. Certes, l'image de la classe politique n'est pas bonne, pourtant la politique à la télévision et dans les hebdomadaires se vend bien (lire, page 10, l'article de Michel Castaing).

L'ETA veut s'attaquer aux intérêts français dans toute l'Espagne

L'organisation séparatiste basque espagnole ETA a annoncé, vendredi 28 septembre, son intention d'élargir son action contre les intérêts français en Espagne. Rompant, pour la première fois, le silence qu'elle observait depuis l'annonce par Paris, dimanche 23 septembre, de l'extradition vers Madrid de trois séparatistes, l'ETA a proclamé sa détermination de *« ne pas rester inactive tant que le gouvernement français, le gouvernement espagnol et le GAL* (Groupe anti-terroriste de libération) *se répartissent les vies des réfugiés basques »*.

La « déclaration de guerre » des séparatistes basques aux autorités de Madrid et de Paris est intervenue le jour même où la population de la ville de Vitoria, dans la province d'Alava, au Pays basque espagnol, faisait d'émouvantes obsèques aux trois gardes civils tués au cours d'un attentat dans la nuit du 27 au 28 septembre. Jusqu'à présent, l'ETA militaire ne s'était attaquée, sauf exceptions, aux intérêts français que dans les trois provinces basques (Guipuzcoa, Alava, Biscaye) et dans la province voisine de Navarre.

Dès jeudi soir, un des dirigeants de la coalition indépendantiste Herri Batasuna (proche de l'ETA militaire) avait laissé entrevoir cette réaction dure. *« Le peuple basque va continuer à se battre, à défendre ses libertés »*, avait déclaré M. Jon Idigoras. La perte, pour les terroristes, de leur sanctuaire français traditionnel place, en effet, dans une situation difficile l'ETA, estime-t-on dans *les milieux politiques au Pays basque* espagnol. Elle pourrait l'obliger à choisir entre la négociation avec le gouvernement espagnol ou un déclin sanglant. Mercredi, M. Garaikoetxea, chef du gouvernement basque et membre du Parti nationaliste basque (modéré), avait indiqué que Madrid avait eu des contacts, la semaine dernière, avec l'ETA, mais que les extraditions décidées par Paris risquaient de ruiner les chances d'une solution négociée.

Le défi ouvert lancé aux autorités espagnoles et françaises par l'ETA intervient, d'autre part, au lendemain de l'approbation massive, par le Parlement de Madrid, d'une loi qui renforce les peines encourues par les *« terroristes »* et les *« bandes armées »*. Selon ce texte, un journal pourra dorénavant être fermé par voie judiciaire en cas d'apologie du terrorisme. Les outrages aux symboles de l'État (surtout le drapeau) seront plus sévèrement punis. Seuls cinq députés basques et catalans ont rejeté cette proposition de loi.

Obsèques à Vitoria

De notre envoyé spécial

Vitoria (Pays basque espagnol). – Aux trois extraditions de séparatistes basques obtenues par Madrid a *répondu, dans les vingt-quatre* heures, le vendredi 28 septembre, un attentat sanglant (*le Monde* du 29 septembre). Ainsi le veut la guerre larvée qui sévit au Pays basque du sud.

Un appel anonyme à la police municipale de Vitoria, capitale administrative du Pays basque du sud, annonçait, dans la nuit du 27 au 28 septembre, qu'une charge explosive avait été placée sur une voie de chemin de fer à El Burgo. Trois jeunes gardes civils, âgés respectivement de vingt, vingt et un et vingt-deux ans, étaient tués sur le coup en se rendant sur les lieux par une *explosion provoquée par 5 kilos de* dynamite au moins. *« Ce fut imparable »*, estime le capitaine de la garde civile d'Alegria à laquelle ils étaient rattachés tous les trois.

On n'a pas laissé apparaître leurs visages, comme c'est l'usage en Espagne, dans des cercueils en partie *transparents : ils étaient défigurés.* Le plus ancien dans le métier s'était engagé en septembre 1983. Aucun ne portait un nom basque. *« Il n'y a pas de victime innocente »*, veulent pourtant croire les nationalistes les plus radicaux.

L'Espagne a rendu, le vendredi *28 septembre, un hommage particulier* à Agustin Pascual Jove, caporal, José-Luis Verga Perez, sergent, et Victoriano Collado Arriba, simple garde. Il faut, comme chaque fois en pareil cas, redonner, et vite, confiance aux forces de l'ordre. La machine gouvernementale est sur ce point bien huilée en Espagne. Quelques heures seulement après l'attentat, un appel était lancé à la population pour une cérémonie religieuse le soir même. Au siège du gouvernement civil (préfecture), le hall, avec sa sombre peinture de capucin en prière accrochée au mur, est transformé en chapelle ardente. Des drapeaux espagnols recouvrent les cercueils. Autour, d'innombrables gerbes de fleurs. Familles en pleurs et gardes civils figés au garde-à-vous, leur bicorne noir à la main, veillent en silence. Photographes et équipes de télévision officient.

L'arrivée des ministres de l'intérieur, M. Barrionuevo, et de la défense, M. Narcisse Serra, dépêchés d'urgence de Madrid, permet de fixer à jamais l'instantané. Cette *Espagne revendique ses morts. « Oh ! les bandits, les bandits. Je ne leur pardonnerai jamais... »*, sanglote une mère. Et le ministre de tenter de l'apaiser. Il y a, dans cette ville basque de cent soixante-dix mille habitants, couverte de graffitis pro-ETA, une foule pour pleurer trois gardes civils. Près de quatre mille personnes ont accueilli, pendant la marche jusqu'à l'église, les uniformes verts, bruns et marron des forces de l'ordre confondues, par des vivats et des applaudisements.

NICOLAS BEAU.

(Lire la suite page 9.)

M. CHRISTIAN PIERRET invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 30 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Pierret, qui appartient à l'ancien « courant Mauroy » au sein du parti socialiste, répondra aux questions d'Alain Rollat et d'Alain Vernholes, du *Monde*, et de Bruno Cortès et Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 30 septembre. – *Comores :* élection présidentielle.

Lundi 1er octobre. – *Strasbourg :* entrée en fonctions du nouveau président du Conseil de l'Europe ;
Pékin : célébration du trente-cinquième anniversaire de la République populaire ;
Entrée en vigueur de l'accord de pêche entre l'Europe et les États-Unis ;
Rio-de-Janeiro : réunion de l'Internationale socialiste ;
Japon : visite du ministre vietnamien des affaires étrangères.

Mardi 2 octobre. – *Argentine :* visite du chef de la diplomatie suisse ;
Montréal : marché international des techniques nouvelles.

Mercredi 3 octobre. – *Tokyo :* deuxième rencontre des responsables de l'électronique japonais et européens.

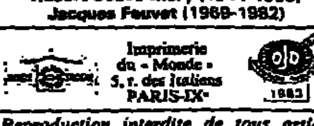
Dimanche 7 octobre. – *Berlin-Est :* 35e anniversaire de la création de la RDA.
Pékin : visite du chancelier Kohl.

SPORTS

Mercredi 3 octobre. – *Football :* Athletico de Bilbao-Girondins de Bordeaux à Bilbao, en match retour des seizièmes de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions ; FC Barcelone-Metz à Barcelone, en match retour des seizièmes de finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe ; Heart of Midlothian (Ecosse) - Paris-Saint-Germain à Edimbourg, Auxerre-Sporting de Lisbonne à Auxerre et CSKA Sofia (Bulgarie) - Monaco à Sofia, en matches retour des trente-deuxièmes de finale de la Coupe de l'UEFA.

Dimanche 7 octobre. – *Automobilisme :* Grand Prix d'Europe de formule 1 sur le circuit du Nurburgring (RFA).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A TRENTE ANS

Les premières armes de la Bundeswehr

Quand, il y a trente ans, s'engagea sur le plan international, avec les accords de Londres du 3 octobre 1954, le processus de réarmement de l'Allemagne, parmi les institutions au service du IIIe Reich, la Wehrmacht avait subi, en 1945, un traitement radical. Les vainqueurs en avaient fait table rase. Nombre de ses membres, qui avaient tout perdu dans la défaite, en étaient réduits à garder sur le dos leur vieil uniforme délavé, dépouillé de tout insigne (et bien entendu de toute décoration) et certains occupants s'offusquèrent de ces frusques d'infortune et décrétèrent des mesures vexatoires – et inapplicables – pour effacer ces vestiges d'un passé qu'on voulait voir rayé à jamais de l'histoire allemande.

La population civile, toujours sous le choc d'un anéantissement sans précédent et de l'opprobre mondial qui l'accompagnait, ne songeait guère qu'à sa pitance quotidienne. Elle aussi ne voulait plus entendre parler du métier des armes : le jugement de Dieu avait été implacable. A l'opposé de ce qui s'était produit en 1918, elle s'y soumit sans murmurer, presque étonnée d'avoir survécu, même dans des conditions misérables, à l'effondrement général.

Le relèvement progressif du pays ne changea pas cette attitude. Les Alliés avaient poussé à l'extrême leur œuvre de « rééducation ». Le gouvernement fédéral était à peine en place qu'il se voyait enjoindre de signer, le 22 novembre 1949, avec le haut commissaire des trois puissances occidentales les accords dits de Petersburg, qui, tout en assouplissant le statut d'occupation, engageaient le chancelier Adenauer à *« maintenir la démilitarisation du territoire fédéral et à employer tous les moyens à sa disposition pour empêcher la reconstitution des forces de combat quelle qu'en soit la nature »*. Les Alliés pensèrent-ils qu'ils étaient allés trop loin ? Ce sont eux, semble-t-il, qui, quelque temps après, suggérèrent au chancelier de s'adjoindre une sorte d'officier de liaison à toutes fins utiles.

Un mémorandum secret

Adenauer ne se fit pas prier. En mai 1950, il installa discrètement à la chancellerie un « bureau pour les affaires de sécurité » et le confia à un ancien général qui s'était distingué sur les champs de bataille mais qui avait, en outre, appartenu au cercle des officiers qui avaient conspiré contre Hitler, le comte Gerhard von Schwerin.

Là-dessus éclata la guerre de Corée. Schwerin crut-il son heure venue ? Il commença à recruter quelques anciens camarades. Peut-être même avait-il pris des contacts avec l'industrie. La presse, en tout cas, découvrit son existence. Le secret était éventé. Adenauer avait agi en autocrate, méprisant l'opinion publique toujours dressée contre ce qui pouvait rappeler la Wehrmacht. Le chancelier n'entra pas dans cette querelle. Il congédia purement et simplement le comte Schwerin, dont la présence à ses côtés jetait une ombre sur ses intentions.

C'était un délestage, non un désaveu. Dans les derniers jours d'août 1950, Adenauer communiqua aux trois hauts commissaires un mémorandum secret – même le cabinet n'avait pas été mis au courant – proposant une contribution allemande à la défense occidentale, contribution acceptée avec des réactions diverses par le conseil de l'OTAN moins d'un mois plus tard.

Comme il n'avait jamais été soldat et que, au fond, les affaires militaires ne l'intéressaient pas, il convoqua, secrètement une fois de plus, une commission d'experts qui se réunirent au fin fond du massif de l'Eifel, à Himmerod, pour définir les conditions optimales de la « contribution » offerte aux Occidentaux. Un rapport lui fut remis, mais, avant même de l'avoir lu, Adenauer savait ce qui l'attendait au terme de sa démarche auprès des hauts commissaires : par le biais du réarmement allemand, récupérer la « souveraineté » pleine et entière de la République fédérale, toujours sous le joug, de moins en moins pesant, du statut d'occupation, et faire entrer celle-ci sur un pied d'égalité dans l'alliance atlantique, ce qui mettrait fin, une fois pour toutes, à la tentation du jeu de bascule de « l'Allemagne éternelle » entre l'Ouest et l'Est. Ces objectifs n'étaient pas accessibles du jour au lendemain, et le second n'était même pas encore avouable, mais ils formaient un programme cohérent d'avenir.

La démission de Heinemann

C'était désormais officiel et public : la République fédérale allait réarmer. Au sein du gouvernement, le ministre de l'intérieur, Gustav Heinemann, qui était en même temps président du Synode protestant, démissionnait avec éclat et, dans une dernière lettre au chancelier, datée du 9 octobre 1950, dénonçait cette *« infraction à la volonté divine »*, expression *« d'une peur incroyable et de l'apathie fataliste qui s'est emparée d'une partie de notre peuple »*. Cette sécession n'entraîna pas cependant celle de l'Eglise protestante tout entière.

Des instances supérieures, encore quadripartites à l'époque, siégeant à Spandau en novembre 1950, déclarèrent que la communion des croyants n'impliquait pas nécessairement l'unité de vues politique. Mais si le geste de Heinemann, lequel n'avait rien d'un tribun ou d'un chef de faction, ne reçut pas l'aval des autorités protestantes, il eut un retentissement considérable parmi ceux de ses compatriotes qui rejetaient avec horreur le recours aux armes de l'Allemagne de l'Ouest, que ce soit, comme c'était le cas avec Heinemann, pour des raison morales, par un reste de patriotisme (une « contribution » militaire allemande ne pouvait qu'aggraver la coupure de l'Allemagne), soit par pacifisme ou simplement par aversion pour le règne solitaire d'Adenauer.

Le pasteur Martin Niemoeller, autrement prestigieux qu'Heinemann et bien meilleur orateur, avec derrière lui d'autres pasteurs de cette « Eglise confessante » qui avait mené la lutte contre le paganisme nazi, s'adressèrent à des auditoires qui se sentaient brusqués et bravés par la politique du chancelier. Il y eut un véritable mouvement de rejet, qui faillit ébranler les assises de la jeune démocratie allemande bien qu'à aucun moment, comme on doit le reconnaître avec le recul du temps, il ne se soit traduit par une désaffection électorale massive à l'égard du parti du chancelier, la CDU.

La social-démocratie, jusqu'au-delà de la mort de son chef, Kurt Schumacher, le 20 août 1952, se raidit sur des positions d'antagonisme agressif. Elle rejeta aussi bien les traités signés en mai 1951 que le traité sur la CED assorti du « plan Pleven » qui aurait interdit la formation d'une armée allemande classique. Jusqu'au tournant de 1959-1960, elle inventa toutes sortes d'arguments et de « solutions de rechange » pour faire pièce à la politique d'intégration militaire d'Adenauer.

Mais, en même temps, comme le montre très bien l'excellente *Histoire de la social-démocratie allemande*, de Joseph Rovan (1), elle n'entendait pas se laver les mains de ses responsabilités parlementaires et encore moins laisser l'initiative à la rue. Si l'on devait en passer par un réarmement allemand (curieusement, le SPD préférera jusqu'au bout, malgré le précédent peu engageant de la Reichswehr, l'armée de métier au service obligatoire), il fallait que celui-ci fût exemplaire à tous les points de vue. Sans son concours, d'ailleurs, on n'aurait pas pu introduire dans la Constitution les articles permettant d'organiser la future Bundeswehr.



Un système démocratique

Quand cette dernière vit-elle vraiment le jour ? Elle a célébré en novembre 1980, non sans que des manifestants jetassent le trouble dans les cérémonies, son vingt-cinquième anniversaire. C'est en effet le 12 novembre 1955 que le premier ministre fédéral de la défense (qui avait auparavant endossé la succession du comte Schwerin), le député CDU et ancien syndicaliste Theodore Blank, remit aux cent un premiers cadres volontaires de la Bundeswehr, dont les généraux Speidel et Heusinger, lesquels avaient depuis plusieurs mois servi en civil de conseillers au chancelier, les brevets de leur grade *(Ernennungsurkunden)*.

La conscription ne fut adoptée qu'en juillet 1956. Les anciens officiers de la Wehrmacht – dont le dossier avait été étudié pour approbation par une commission spéciale du Bundestag, procédure qui écarta sans doute de la nouvelle armée les éléments les plus endurcis – qui ne furent pas versés dans les bureaux du ministère se retouvèrent d'abord dans les trente-six baraques du camp d'Andernach, sur le Rhin, qui avait servi d'hôpital militaire à la Luftwaffe, de camp de prisonniers aux Américains et, à nouveau, d'hôpital militaire aux forces françaises.

Les débuts furent difficiles, comme en témoignent les souvenirs pleins d'enseignements du général en retraite Gerd Schmückle qui viennent de paraître (2). Il faillit faire demi-tour quand il découvrit sur place le chaos qui y régnait. C'est que la République fédérale était sous pression. Elle avait promis douze divisions à l'OTAN dans les plus brefs délais, mais ne put fournir la douzième qu'en 1965.

Le premier ambassadeur allemand auprès de l'OTAN, Herbert Blankenhorn, se lamentait, dans le journal qu'il tenait alors, sur les retards pris par le contingent allemand et l'attribuait au manque de casernes. On peut se demander plutôt si le rythme accéléré de l'incorporation, tant d'engagés que de recrues, n'a pas quelque peu nui à l'idéal hyperdémocratique du « citoyen en uniforme » professé à l'origine par quelques officiers tentés par l'idée d'une armée ayant rompu avec toutes ses conventions antérieures. Ce serait sans doute l'avis du général Schmückle, qui semble penser que l'esprit de l'actuelle Bundeswehr n'est pas tout à fait ce qu'il devrait être... Quoi qu'il en soit, les lois et directives qui la régissent sont d'un libéralisme qu'on trouverait difficilement ailleurs.

Les classes creuses

Il va de soi que l'objection de conscience est admise et que la jeunesse en fait largement usage (mais l'actuelle coalition au pouvoir a porté à vingt et un mois la durée du service civil remplaçant celui des armes, qui n'est que de quinze mois), que la troupe choisit ses « hommes de confiance », que soldats et officiers sont électeurs et éligibles, qu'ils ont le droit de se syndiquer (il y a même deux syndicats en concurrence dans leurs rangs, dont l'un est rattaché au DGB, la centrale ouvrière unique), qu'en cas d'injustices ou de brimades ils peuvent adresser leurs doléances à un « médiateur » nommé par le Bundestag et comptable devant lui.

La commission de la défense du même Bundestag peut, de sa propre initiative, sans qu'une majorité du Parlement soit requise, s'ériger en commission d'enquête avec tout ce que cela comporte de pouvoirs d'investigations et de citations à comparaître. Le « patron » de la Bundeswehr est le ministre de la défense en temps de paix, le chancelier en temps de guerre. Dans les deux cas, les divisions allemandes sont intégralement sous le commandement de l'OTAN.

Toutes ces latitudes – ou ces précautions, comme on voudra – n'ont pas empêché la Bundeswehr de connaître des crises, voire des scandales, dont le plus fameux reste l'affaire du *Spiegel*, en 1962, qui coûta le portefeuille de la défense et peut-être davantage à Franz-Joseph Strauss, et la dernière en date, celle du limogeage abrupt du général à quatre étoiles Günter Kiessling, sur la foi d'indices plus que douteux de *« mauvaises fréquentations »*. En chaque occasion, la presse et le Parlement ont joué à plein leur rôle. Et, dans la mesure où des militaires étaient impliqués, la Bundeswehr ne s'est pas dérobée à leur contrôle.

Elle n'est pas pour autant au bout de ses peines. La montée des classes creuses qui va se faire sentir dès 1987 et l'envolée du coût des systèmes d'armement – dont on a vu l'effet sur l'avion Tornado – vont la mettre à rude épreuve.

Pendant ce temps, le mouvement pacifiste tend à l'isoler du reste de la nation quand il ne se met pas carrément en travers de ses manœuvres, comme il l'a fait récemment. Et l'officier de réserve, jadis grande figure de la société allemande, n'est plus qu'un « pékin » comme les autres ou, dans le meilleur des cas, puisque la Bundeswehr donne à chacun une formation technique, un candidat à l'emploi. Les temps ont bien changé et la Bundeswehr, qui est peut-être en mal de tradition, doit se contenter, pour l'instant, d'être entourée, comme l'a dit quelqu'un, d'une *« bienveillante indifférence »*.

ALAIN CLÉMENT.

(1) Le Seuil, 1978.

(2) *Ohne Pauken und Trompeten* (Sans tambour ni trompette). Ed. Heyne-Verlag.

CORRESPONDANCE

ANTONESCU, « Pétain roumain » ? *(suite)*

Le docteur Stern, de Mauguio (Hérault), nous écrit à propos de la correspondance publiée sous le titre « Antonescu, Pétain roumain » dans le Monde *daté 9-10 septembre, une lettre dont voici l'essentiel :*

Juif d'origine roumaine, ayant fort heureusement quitté la Roumanie pour la France en 1936 à l'âge de dix-huit ans, j'ai suivi de très près la situation des citoyens juifs roumains, dont mes parents faisaient partie.

Affirmer que le « conducator » a su protéger efficacement les juifs contre la déportation est un peu en deçà de la vérité.

Antonescu, général de l'armée roumaine, toute ou presque toute noyautée par la sinistre « Garde de fer », même si plus tard il dut se heurter à elle, fut un grand antisémite.

L'absence de déportation (*surtout* dans l'ancien royaume) et du port de l'étoile jaune ont été effectivement des réalités, mais il semble bien que le rôle joué par le roi Michel, roi de paille mais aimé par son peuple, et surtout celui joué par sa mère, la princesse Hélène, d'origine anglo-grecque, furent prépondérants.

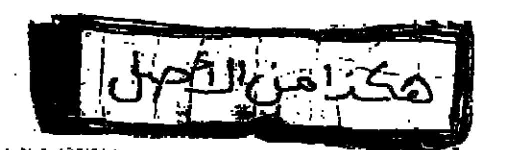
L'auteur de l'article écrit :

« Ces derniers (les juifs roumains) ont pu pendant la guerre mener une vie normale en gardant leurs activités et leurs propriétés. »

C'est sans doute dans le cadre de cette « vie normale » qu'Antonescu décida en 1941 ou 1942 de dénationaliser presque tous les juifs roumains (faisaient exceptions les anciens combattants de la guerre de 1914 et quelques très rares privilégiés qui reçurent la nationalité roumaine, avant cette guerre : les *dnéptar*, citoyens de droit).

A ces exceptions près, tous les autres perdirent et la citoyenneté roumaine et le droit à la propriété foncière, obligés souvent de quitter leurs propres maisons pour devenir locataires ailleurs, de préférence loin des centres urbains. Quant à leurs activités, étant devenus apatrides, leur champ était devenu fort restreint.

Enfin, était-il besoin d'appliquer des lois spéciales dans un pays éminemment antisémite où *de facto* toutes les carrières administratives, à quelques rares exceptions près, étaient interdites aux juifs, depuis toujours ?



L'« Explication » Reagan-Gromyko

(Suite de la première page.)

A en croire M. Shultz lui-même, le vétéran de la diplomatie soviétique aurait, *« comme il le fait toujours, exprimé ses vues avec beaucoup de force et d'agressivité »*. Dans une atmosphère *« calme »*, M. Reagan, lui, aurait écouté *« très attentivement »*, exposé les positions américaines et fait part de sa volonté *« qui sera toujours sienne s'il est réélu »*, de parvenir à des négociations constructives.

Il aurait à cet effet, selon un haut fonctionnaire cité ce samedi matin par le *Washington Post*, fait comprendre que les Etats-Unis seraient disposés à observer un moratoire de fait sur les essais d'armes antisatellites dès lors que serait réenclenché le processus de négociations sur le contrôle des armements. M. Gromyko n'aurait pas répondu au président américain sur cette proposition, qui est destinée à prendre en compte le désir soviétique d'obtenir un moratoire *avant* l'ouverture des discussions.

La vraie réponse est-elle alors dans le communiqué de Tass ou dans l'acceptation du nouvel entretien avec M. Shultz ? Dans les deux sans doute, car l'URSS n'est disposée ni à offrir un triomphe à M. Reagan avant le jour de l'élection présidentielle américaine ni à trop vite s'engager avant que le terrain n'ait été complètement balisé.

BERNARD GUETTA.

« Nous non plus nous ne mangeons pas nos enfants »

Toute rencontre, même tendue, comporte des moments de « décrispation ». Ainsi en est-il allé vendredi à la Maison Blanche, lorsque M. Gromyko a lancé à M. Reagan : *« Je veux que vous sachiez que nous non plus nous ne mangeons pas nos enfants! »*

« Je ne mange pas mes enfants » est une expression que M. Reagan aimait employer lorsqu'on l'accusait d'être indifférent à la pauvreté et aux dangers de guerre.

« Je voudrais, a aussi dit M. Gromyko à Mme Reagan, *que vous glissiez chaque soir à l'oreille de votre mari le mot « paix ». » « Je le ferai,* a répondu Mme Reagan, *mais je veux aussi glisser ce mot dans votre oreille à vous. »*

L'agence Tass continue de dénoncer l'« astuce de propagande » des dirigeants américains

De notre correspondant

Moscou. — Les téléspectateurs soviétiques ont pu voir, pour la première fois depuis bien longtemps, le président Reagan détendu et souriant. Les images de la rencontre, à Washington, entre M. Reagan et M. Gromyko ont été retransmises, le vendredi 28 septembre. Le président américain était assis au coin du feu, à la Maison Blanche, et conversait paisiblement avec le vétéran de la diplomatie soviétique.

L'agence Tass a rendu compte en termes très sobres de l'événement, affirmant que l'entrevue avait eu lieu *« à la demande »* du président américain. L'agence soviétique s'est contentée de résumer la position de Moscou, qui tient en deux affirmations : d'un côté, les Etats-Unis veulent obtenir une *« supériorité militaire »* sur l'URSS, ce qui provoque l'*« aggravation dangereuse de la tension internationale »* ; de l'autre, l'URSS se dit prête *« à la normalisation et au développement multiforme des rapports avec les Etats-Unis, sur la base de l'égalité, du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures »*. Un tel développement permettrait dans un avenir qui n'est pas autrement précisé d'*« engager des négociations sérieuses sur la limitation et la réduction des armements »*.

Moscou s'en tient donc pour le moment à des formules très générales et invite le président Reagan à mieux faire s'il veut voir l'URSS revenir à la table des négociations de Genève. Tass laisse entendre qu'il faudra de toute façon du temps pour rétablir la confiance. Le « message » est le suivant : que Washington fasse preuve tout d'abord de façon un peu durable de sa bonne volonté, et cette amélioration du climat rendra possible une reprise du grand marchandage nucléaire.

En outre, un éditorialiste de Tass, empruntant son titre : « Un nouveau Reagan ? » au *New York Times*, a exprimé, en termes beaucoup plus vifs, la méfiance de la direction soviétique face à l'opération de charme lancée depuis quelque temps par le président américain. *« Quelle est la raison de ce brusque changement dans la rhétorique de Washington ? »* s'interroge-t-il. La réponse ne fait, selon lui, aucun doute : il ne s'agit que d'une *« astuce de propagande »*, et *« les faits sont là pour prouver que les dirigeants américains poursuivent la même politique en essayant — pour des raisons électorales dans une large mesure — de se faire passer pour des pacifistes »*.

D. Dh.

● *Tass : les bonnes idées de M. Mondale.* — Dans une dépêche concernant la rencontre, jeudi 27 septembre, à New-York, entre M. Gromyko et M. Mondale, l'agence Tass a écrit, vendredi, que le candidat démocrate à la Maison Blanche a avancé *« certaines idées* (sur le contrôle des armements) *qui, si elles étaient prises en compte dans la politique de Washington, ouvriraient certaines possibilités pour rapprocher les points de vues des deux puissances »*.

Washington exhorte les participants à la conférence euro-centraméricaine à ne pas soutenir les sandinistes

De notre envoyé spécial

San-José. — La première journée de la conférence euro-centraméricaine, qui s'est ouverte, pour deux jours, le vendredi 28 septembre, dans la capitale du Costa-Rica, a été l'occasion de vérifier ce que l'on pressentait, plutôt pour s'en réjouir d'ailleurs, chez les Dix : cette rencontre entre les pays de la CEE, de l'Amérique centrale et du groupe de Contadora (1), auxquels se sont joints l'Espagne, le Portugal, un membre de la Commission européenne, M. Pisani, et un observateur du Marché commun centraméricain (MCCA), a pris d'emblée une dimension sensiblement plus politique qu'économique.

Il est vrai que Washington a fait ce qu'il fallait pour cela. Dans les semaines qui ont précédé la conférence, toutes sortes de démarches diplomatiques plus ou moins discrètes, et bien entendu « amicales », ont été entreprises par le département d'Etat pour tenter de convaincre les Européens d'un côté, les pays d'Amérique centrale de l'autre, qu'une telle rencontre ne s'imposait pas, et qu'à tout le moins elle ne devait pas prendre l'allure d'une remise en cause de l'influence des Etats-Unis dans la région.

Surtout, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a adressé aux Dix une lettre en principe secrète, mais dont le contenu a fait l'objet de certaines indiscrétions dans les couloirs de la conférence, après qu'elle eut été communiquée aux Dix vendredi après-midi. Cette missive aurait achevé de convaincre tous les participants, s'il en était encore besoin, de l'importance politique de leurs travaux.

Dans ce message, où abondent les protestation d'amitié et d'intérêt à l'égard de l'Amérique centrale comme de la Communauté européenne, M. Shultz met en garde les Dix contre le risque de donner, par leur démarche vis-à-vis de l'ensemble des pays d'Amérique centrale, une caution au régime de Managua. Il les exhorte à faire pression sur le Nicaragua pour que celui-ci *« ouvre son système politique »* et organise des élections vraiment libres, une revendication également présentée par des représentants de l'opposition nicaraguayenne présents à San-José. M. Shultz ajoute qu'il *« n'est pas optimite »* à cet égard. Le secrétaire d'Etat demande encore avec insistance aux participants que la coopération entre l'Europe et l'Amérique centrale *« ne débouche pas sur une plus grande aide économique ou un quelconque appui politique aux sandinistes »*.

Manifestement, on n'apprécie guère à Washington l'initiative européenne en direction de ce qui fut longtemps considéré comme l'« arrière-cour » des Etats-Unis, et l'on ne s'y fait aucune illusion sur les ambitions politiques de cette démarche des Dix, d'autant que celle-ci se double d'un appui désormais explicite à l'action des pays du groupe de Contadora. Il est vrai qu'indépendamment du Nicaragua se pose à leurs yeux le problème du Salvador. M. Shultz y fait référence dans son message en invitant les Dix à ne pas ménager leurs efforts pour permettre le succès de l'entreprise *« démocratique »* de M. Napoleon Duarte.

En demandant le retrait de toutes les forces étrangères de la région (ou plutôt, prudence diplomatique oblige, de *« tous les facteurs militaires et de sécurité étrangers »*), le président costaricien, M. Luis Alberto Monge, a, dès l'ouverture de la conférence, enfoncé un clou qui ne peut que blesser Washington, même s'il n'a pas nommé précisément le Salvador. Même s'il a pris soin de préciser, à propos de *« la plus grande présence solidaire des démocraties de l'Europe occidentale »*, que son pays *« ne prétend pas que cette plus grande présence remplace la solidarité qu'il reçoit déjà d'autres nations démocratiques amies »*.

Et c'est peut-être là, en effet, que le bat risque de blesser. Tout à leur volonté de dialogue politique avec l'Amérique centrale (une volonté au demeurant assez récente, que MM. Cheysson et Genscher se sont donné un certain mal pour insuffler à leurs collègues européens) et à leur souhait de proposer à cette partie du continent américain un interlocuteur diplomatique autre que Washington — ou, plus raremernt et *a contrario*, Moscou, — les Dix peuvent avoir sous-estimé ce que leurs nouveaux partenaires attendaient d'eux.

Le volet économique de la conférence, qui fait l'objet des échanges de vues de ce samedi, est présenté, même du côté centraméricain, comme secondaire par rapport au volet politique. Mais, secondaire ne veut pas dire subalterne ou négligeable. Il n'est pas sûr que, par rapport à la manne que peuvent dispenser les Etats-Unis et à leur rôle dans l'éventuel rééchelonnement de la dette de ces pays, qui comptent parmi les plus endettés du monde, l'accord-cadre que leur proposent les Européens fasse tout à fait le poids.

Cet accord, auquel devait faire référence la déclaration finale adoptée samedi soir, s'inspire de celui que la CEE a conclu en décembre 1983 avec les pays du Pacte andin. Très large par définition, il devrait comporter un certain nombre de dispositions avantageuses concernant le développement de la coopération commerciale et les *« grands projets économiques régionaux »*, ainsi que les investissements européens en Amérique centrale. Mais on ne parle guère de chiffres précis. Au mieux, on évoque, à titre d'exemple encourageant, le liens tissés entre la Communauté européenne et l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ANSEA), non sans souligner que la relation ainsi instituée n'est pas seulement économique, mais aussi politique.

Dans le cas présent, c'est plutôt l'inverse. La conférence de San-José, *« initiative unique et remarquable »*, selon les termes de M. Cheysson, est en train de nouer entre l'Europe des Dix (en l'occurrence des Douze, avec l'Espagne et le Portugal) et cette région du monde des liens politiques qui seront — aussi — économiques. Sur ce second volet, l'Amérique centrale attend quelques précisions avant de s'enthousiasmer. La presse conservatrice locale ne manque d'ailleurs pas de souligner qu'il serait illusoire de croire la CEE en mesure, dès à présent, de se substituer aux Etats-Unis sur ce terrain... ni sans doute sur d'autres.

Il n'en reste pas moins que la rencontre aura sans doute permis d'institutionnaliser et de *« structurer »* — la déclaration finale insistera sur ce mot — les relations politiques entre l'Europe occidentale et l'Amérique centrale. La cohésion de cette dernière et la recherche d'un apaisement des conflits locaux que le pacte de Contadora s'est assigné pour objectif — ce qui lui a valu à San-José, où le ministre nicaraguayen a fait une intervention modérée, de nouveaux encouragements européens et centraméricains — ne peuvent certainement qu'y gagner, estime-t-on de part et d'autre. De ce dialogue *« de région du monde à région du monde »*, l'Europe aussi pourrait bien tirer parti.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Mexique, Venezuela, Colombie, Panama.

● *M. Edwin Meese*, conseiller du président Reagan, proposé en janvier dernier pour occuper le poste de ministre de la justice, a été exonéré de toute suspicion de fraude ou de malversation par le procureur spécial désigné en avril dernier pour instruire son cas. M. Meese s'était vu reprocher d'avoir fait obtenir des postes officiels à plusieurs de ses créanciers. Sa confirmation éventuelle au poste de ministre de la justice a cependant été reportée par le Sénat, sans doute à l'année prochaine, afin qu'elle n'ait aucun retentissement sur l'élection présidentielle du 6 novembre. — *(AFP, Reuter.)*

LA PROCHAINE VISITE DE M. CEAUSESCU EN RFA

Les exigences roumaines embarrassent Bonn

Après le « cousin » est-allemand Erich Honecker et le Bulgare Todor Jivkov, qui ont successivement annulé, apparemment sur injonction de Moscou, leurs visites prévues à Bonn, le Roumain Nicolas Ceausescu est-il à son tour en train de donner des sueurs froides aux dirigeants de la République fédérale ?

Dès l'annonce du report de la visite de M. Jivkov, la Roumanie avait pourtant pris soin de faire savoir que la visite de M. Ceausescu n'était nullement remise en cause. Mais voici que les Roumains, si l'on en croit la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, formulent des exigences hautement embarrassantes pour la diplomatie de Bonn. D'abord, M. Ceausescu tient à être accueilli dès sa descente d'avion par le chancelier Kohl en personne, ce qui — il ne peut l'ignorer — est contraire au protocole de Bonn. Surtout, la partie roumaine voudrait, selon le quotidien, que la visite soit couronnée par la publication d'une déclaration commune concernant les euromissiles, ce qui, étant données les positions connues de Bucarest, ne pourrait que placer la RFA en porte à faux par rapport à ses alliés de l'OTAN.

Tout en prenant soin d'adopter une attitude légèrement différente de celle de Moscou, Bucarest place en effet sur le même plan l'implantation des fusées américaines en Europe de l'Ouest et les « contre-mesures » soviétiques, et demande que ces deux démarches soient abandonnées, ce qui revient en fait à perpétuer la suprématie acquise en Europe par l'URSS grâce à ses SS 20.

Réagissant aux informations de la *Fankfurter Allgemeine*, les porte-parole officiels de Bonn affirment que les préparatifs de la visite se poursuivent activement. On reconnaît que les exigences protocolaires de M. Ceausescu posent problème, et qu'il n'est pas question pour Bonn d'accepter une déclaration commune sur les euromissiles, mais, affirme-t-on, la position roumaine sur ce sujet n'est pas tranchée au point de rendre tout arrangement impossible.

Reste, une fois de plus, à s'interroger sur le jeu que mène dans cette affaire M. Ceausescu, même si on laisse de côté ses prétentions à recevoir un accueil exceptionel, qui confirment seulement la mégalomanie bien connue du personnage (qui a déjà exigé dans le passé d'être transporté en carrosse à Londres et a annulé un déplacement en Yougoslavie parce que le maréchal Tito n'avait pas prévu de l'attendre au pied de la passerelle...)

M. Ceausescu, a-t-il une épée [soviétique] dans les reins ? Dans cette hypothèse, son déplacement à Bonn, après que MM. Honecker et Jivkov eurent dû renoncer au même voyage, pourrait avoir son utilité pour Moscou si M. Ceausescu, tout en confortant à peu de frais sa stature « indépendante », en profitait pour enfoncer un coin, si petit soit-il, entre Bonn et ses alliés.

Plus simplement, M. Ceausescu est peut-être lui-même en train de faire monter la mise, sachant à quel point les responsables ouest-allemands, déçus par le report des visites de MM. Honecker et Jivkov, tiennent à ce que lui, au moins, vienne, pour calmer les critiques que suscitent les aléas de l'« Ospolitik », version chrétienne-démocrate.

En tout cas, la *Frankfurter Allgemeine* invite très fermement le gouvernement de Bonn à ne pas se laisser impressionner, d'autant que, selon le quotidien de Francfort, M. Ceausescu est si sûr de lui qu'il ne semble absolument pas disposé à entendre parler au cours de sa visite, du sort de l'importante minorité allemande de Roumanie.

J. K.

M. CHRISTIAN NUCCI ANNONCE LA SUPPRESSION DE 1810 POSTES D'ENSEIGNANTS ET DE TECHNICIENS A L'ÉTRANGER.

S'exprimant, jeudi 27 septembre, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Christian Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, a annoncé que le budget 1985 de la coopération comporterait d'*« importantes économies qui induisent une diminution globale des crédits de l'ordre de 3,4% »*. Mais les exigences de la rigueur, qui expliquent cet effort, a-t-il dit, ne font pas de ce projet de budget, soumis à l'automne au Parlement, *« un budget de régression »*.

La *« déflation »* de l'assistance technique devrait entraîner la suppression de mille cinq cents postes d'enseignants et de trois cent dix postes de techniciens. Le mouvement est déjà en cours et s'étale sur les rentrées de 1984 et de 1985. *« L'assistance technique militaire,* dit le ministre, *restera stable, sous la réserve du gel de 1% des emplois »*, et le budget affecté à l'aide militaire demeurera à son niveau de 1984 (884 millions de francs), *« compte tenu de la persistance d'une situation d'instabilité et d'insécurité en Afrique »*.

M. Nucci a précisé que les économies les plus fortes *« porteront sur les crédits de formation, de bourses et de stages, puisque des compressions de crédits de l'ordre de 10% ont dû être pratiquées »*.

AU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNESCO

La déléguée des Etats-Unis estime insuffisantes les réformes envisagées

La déléguée des Etats-Unis au conseil exécutif de l'UNESCO, Mme Jean Gerard, s'est déclarée, vendredi 28 septembre, *« frappée »* par le peu de changement survenu au sein de l'Organisation depuis l'annonce d'un possible retrait américain. Intervenant devant la cent vingtième session du conseil à Paris, Mme Gerard a ajouté : *« Il m'est impossible de négliger le fait que la présente session du conseil soit peut-être la dernière à laquelle participent les Etats-Unis. »*

Ceux-ci, qui assurent 25% du budget de l'UNESCO, ont menacé de s'en retirer à la fin de 1984 si la gestion et certaines orientations politiques de l'Organisation n'étaient pas modifiées d'ici là de façon substantielle. *« Je ne suis pas optimiste, mais nous n'avons pas renoncé »*, a ajouté Mme Gerard, affirmant toutefois que la possibilité de reconsidérer le retrait américain n'avait *« pas bougé d'un iota »*.

Reconnaissant que des efforts avaient été entrepris pour améliorer le fonctionnement de l'organisation, la déléguée américaine a cependant estimé qu'il fallait *« faire plus »*. A ce sujet, Mme Gerard a présenté un train de mesures concrètes. Elle a réclamé notamment que soient fournis à tous les Etats membres par le directeur général des renseignements financiers précis. Mme Gerard s'est aussi interrogée sur la provenance des fonds utilisés pour payer la société de relations publiques américaines chargée par le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, de relever l'image de marque de l'Organisation aux Etats-Unis.

De son côté, le délégué de l'URSS a estimé que la divulgation du rapport confidentiel de la Cour des comptes du Congrès américain (GAO) sur la gestion de l'UNESCO équivalait à *« une guerre psychologique »*. Ce rapport du GAO stigmatisait en particulier la gestion du personnel et la centralisation du pouvoir de décision de l'UNESCO.

L'Institut du monde arabe en bonne voie

M. Philippe Ardant, directeur de l'Institut du monde arabe, a fait le point de l'avancement des travaux du bâtiment jeudi 27 septembre, mettant ainsi un terme aux rumeurs alarmistes concernant l'aboutissement de ce projet. Il en a rappelé les étapes : 1981, présentation des maquettes aux ambassadeurs des pays arabes qui cofinancent cette réalisation avec la France ; fin 1982, premiers coups de pioche ; 15 juin 1983, obtention du permis de construire et travaux d'aménagement ; les fondations commençant en août 1983. Dès la fin de juillet 1985, on verra se mettre en place l'ossature de l'ensemble.

Le bâtiment de verre situé dans un des plus beaux sites de Paris, face au chevet de Notre-Dame, devrait être achevé en juillet 1986 (au lieu de mars), compte tenu des travaux d'étanchéité qu'il a fallu effectuer en raison de la proximité de la Seine et de la Bièvre. Les architectes, MM. Jean Nouvel et Martin Robain, ont démenti catégoriquement que les infiltrations d'eau n'aient pu être maîtrisées, point essentiel puisque l'auditorium et les salles d'expositions temporaires seront à 15 mètres en dessous du sol.

Pour ce qui est du financement, M. Ardant a rappelé que le coût avait été chiffré à 150 millions de francs en décembre 1982, mais sans la TVA, les honoraires des architectes et les variations de l'indice du bâtiment. L'enveloppe arrêtée en avril 1984 s'élève à 271 millions. La contribution des Etats arabes a atteint 142 millions et celle de la France, qui avait offert le terrain, à 129 millions. Il restera à financer les équipements et la décoration, estimés à environ 100 millions. L'Etat français est prêt à en verser la moitié, mais souhaite que les Etats arabes prennent en charge l'autre moitié pour mener à son terme ce projet unique au monde qui sera à la fois un musée, une bibliothèque, un centre de documentation, une cinémathèque, une centre de recherches et un lieu de rencontre et de réflexion sur le monde arabe.

P. B.

Tchad

Informations contradictoires sur le retrait libyen

M. Hissène Habré à l'Elysée le 5 octobre

M. Hissène Habré sera reçu, vendredi 5 octobre, à l'Elysée, par M. François Mitterrand, avec lequel il aura un entretien suivi d'un déjeuner, a annoncé, vendredi 28 septembre, la présidence de la République. Entre-temps, le retrait militaire franco-libyen semble avoir marqué une pause et les observateurs béninois et sénégalais sont demeurés à Kano (Nigeria) et à Niamey (Niger).

« Il n'y a pas lieu de s'inquiéter », a déclaré à ce sujet, vendredi après-midi à Tarbes, M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement. De son côté, le ministère des relations extérieures a tenu à indiquer, vendredi, que le retrait se poursuivait normalement du côté français et que l'entretien aux Nations unies entre MM. Claude Cheysson et Ali Triki, responsable de la diplomatie de Tripoli, donnait à penser qu'il en allait de même du côté libyen.

Ce n'était toutefois pas l'avis, vendredi, du ministre tchadien de l'information, M. Soumaila Mahamat. Il a déclaré qu'à la connaissance de son gouvernement, les Libyens n'avaient pas encore commencé d'évacuer les *« douze garnisons »* qu'ils ont installées au nord du seizième parallèle. Il a précisé que deux grandes bases libyennes se trouvaient à Faya-Largeau et à Aouzou, et que dix autres garnisons étaient installées à Fada, Birartoun, Bardaï, Zouar, Omchi, Ouinga, Birnasara, Chichan, Gouro et Kirdini. A N'Djamena, des « sources sûres », citées, par l'AFP, confirmaient que l'armée libyenne n'avait, vendredi, encore effectué aucun mouvement de repli sur le Nord, contrairement à ce qu'avait affirmé M. Triki à New-York la veille.

Le Tchad maintient son refus de laisser opérer des observateurs béninois, a déclaré vendredi, de son côté, M. Ahmed Korom, secrétaire d'Etat tchadien aux affaires étrangères, de passage à Lagos. Tout en ne s'opposant pas à la venue d'observateurs sénégalais à N'Djamena, les autorités tchadiennes ne leur auraient pas encore, jeudi soir, délivré une autorisation formelle d'entrée.

Citant toujours des sources sûres, l'AFP indique, vendredi, que les FANT (Forces armées nationales tchadiennes) sont prêtes à reprendre les oasis du Nord, une fois qu'elles auront été évacuées par les Libyens. Leur base actuelle la plus avancée – celle de Kalaït – est située à 300 kilomètres de Faya-Largeau et à 200 kilomètres de Fada, mais elle n'avait pas encore reçu de renforts vendredi.

Enfin, la famine due à la sécheresse a fait un millier de victimes, pour la plupart des enfants, dans le Sud du Tchad, a annoncé N'Djamena vendredi.

APRÈS DIX-SEPT JOURS DE GRÈVE

Cinq Etats africains réquisitionneraient le personnel navigant d'Air Afrique

C'est la manière forte que semble avoir choisie la direction de la compagnie aérienne multinationale Air Afrique pour mettre fin à la grève qu'une majorité de son personnel navigant a déclenchée le 11 septembre dernier. Selon la compagnie, cinq de ses dix Etats membres (1) – le Bénin, le Congo, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal et le Togo – auraient réquisitionné les pilotes et les mécaniciens grévistes de leur nationalité. Soixante-trois des deux cent quatorze navigants d'Air Afrique ont été assignés en dommages et intérêts pour fait de grève devant le tribunal d'Abidjan (Côte-d'Ivoire). Vraisemblablement épaulée par la présidence de la République de Côte-d'Ivoire, la direction refuse toute médiation internationale et toute négociation avec un syndicat *« étranger »*, le Syndicat national français des pilotes de ligne (SNPL).

Elle a affrété des charters américains, yougoslaves ou français et recruté des pilotes yougoslaves pour faire voler ses propres machines. Selon elle, tous ses vols sont assurés, et il ne reste aux grévistes qu'à prendre le chemin soit du travail, soit du tribunal.

Les navigants de onze nationalités, dont une moitié de Français, ont été surpris par une offensive aussi déterminée de la part d'une direction que l'on disait au mois de juillet dernier empêtrée dans une dette de 320 millions de francs (de francs CFA) (*le Monde* du 31 juillet). Ils ont réuni, le 27 septembre, à Paris, une conférence de presse pour plaider leur dossier par la voix de M. Alain Meyrieux, président du bureau d'Air Afrique du SNPL et de M. Karim Nana, représentant des navigants de la base d'Abidjan.

« La grève était l'ultime moyen pour nous faire entendre, ont-ils déclaré. *La direction de la compagnie avait décidé unilatéralement au mois d'août de supprimer le règlement de 1976, qui organise notamment l'avancement des pilotes en fonction de leur ancienneté, de leur qualification et des types d'appareils. Elle l'a remplacé par un texte non négocié qui lui octroie un pouvoir d'avancement discrétionnaire. Elle nous oppose que les relations de travail avec la totalité de son personnel sont désormais régies par le droit ivoirien, parce que ses avions sont immatriculés en Côte-d'Ivoire. C'est faux. Certains appareils sont immatriculés en Yougoslavie et d'autres aux Etats-Unis. Mieux encore, la loi du pavillon n'existe pas en droit aérien; c'est le lieu d'emploi du personnel qui conditionne le droit du travail qui lui est appliqué. La preuve? Lorsque Air Afrique a licencié, pour cause économique, ses hôtesses basées à Paris, elle a usé à cette occasion des règlements français et ce sont les ASSEDIC françaises qui les ont prises en charge. En fait, la direction invoque tantôt le droit français, tantôt le droit ivoirien selon ce qui l'avantage. Nous sommes prêts pourtant à reprendre le travail, dès que les négociations s'ouvriront et que les citations à comparaître seront annulées. »*

La direction d'Air Afrique se fonde, elle, sur une décision récente de la cour d'appel de Paris estimant que le contrat de travail d'un navigant français relevait du droit ivoirien. La nationalité de l'avion commande, selon la cour, le droit applicable au personnel. Donc, pas question de discuter avec le syndicat français des pilotes, le SNPL, même s'il est *le plus représentatif* : il n'est pas ivoirien.

Dialogue de sourds

Pas question de supporter une grève déclenchée sans préavis : celle-ci est illégale au regard de la loi ivoirienne.

Un tel dialogue de sourds ne pouvait que déboucher sur la diffamation réciproque. Les deux parties n'ont pas évité cet écueil. Du côté des navigants, on murmure que les pilotes yougoslaves ignorant le français auront du mal à assurer une parfaite sécurité des DC-10 et des Boeings-727 de la compagnie. La direction contre-attaque en certifiant que ses pilotes occasionnels connaissent parfaitement leur métier et la langue anglaise. Elle assure à *« son aimable clientèle que tous ses vols continuent à être effectués avec le maximum de sécurité habituelle »*. Mais, insinue-t-elle, les pilotes et les navigants sont des privilégiés. Ne cherchent-ils pas à profiter des difficultés financières de la compagnie pour préserver les privilèges exorbitants des pilotes européens ?

« Africains-Européens : même combat contre l'arbitraire », rétorquent les grévistes, toutes races et nationalités confondues. Ils ajoutent : *« En réalité, la Côte-d'Ivoire veut s'annexer la seule compagnie multinationale du continent au risque de lui faire connaître les malheurs de telle compagnie africaine où les finances, les droits du personnel et les compétences techniques ont disparu en même temps. »*

Les points de vue semblent inconciliables. Il faudra pourtant qu'ils se rapprochent. Les pilotes et les mécaniciens n'éviteront pas une renégociation de leur statut au cours de laquelle certains de leurs avantages pourraient bien être écornés. Quant à Air Afrique elle sait que l'appui financier de Paris lui sera peut-être nécessaire à son redressement. Elle n'a donc pas intérêt à afficher un mépris trop voyant pour le droit français...

AL. F.

(1) Bénin, Burkina-Fasso, Congo, Côte-d'Ivoire, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo.

La question allemande : ouverte ou fermée ?

La nation qui n'oublie pas ses

Faut-il que la question allemande soit ouverte ou fermée ? Les propos de M. Andreotti – *« Il y a deux Etats allemands et il est bien qu'il en soit ainsi »* – ont suscité chez les amis démocrates-chrétiens allemands du ministre italien des affaires étrangères un courroux que les déclarations du gouvernement français ont à peine adouci – *« La France apporte son soutien à la politique de la République fédérale d'Allemagne en vue d'aider à l'instauration d'un état de paix qui permettrait au peuple allemand de réaliser pacifiquement son unité par une libre détermination. »*

Mais M. Andreotti n'est pas seul responsable de la polémique qui se poursuit en RFA et qui menace de trouver un regain de vigueur à l'approche des fêtes marquant à l'Est le trente-cinquième anniversaire de la création de la République démocratique allemande. Depuis le retour au pouvoir des chrétiens-démocrates à Bonn, en 1982, la réunification, *« les frontières de 1937 »*, *« l'autodétermination des Allemands de l'Est »*, bref *« la question allemande »* est devenue un des principaux thèmes pour discours dominicaux. La coalition libérale-socialiste la passait discrètement sous silence ; le chancelier Kohl, lui, n'a pas hésité à demander, en 1983, à Iouri Andropov, quelle serait sa réaction si un mur coupait en deux la capitale de l'URSS.

Pour affirmer que la question allemande est « fermée », il faut être gaffeur comme M. Hans Apel (surtout quand on prétend devenir bourgmestre de Berlin-Ouest), ou avoir un penchant pour la provocation intellectuelle comme le magazine *Stern*, qui écrit dans son dernier numéro : *« La question allemande a été posée pour la dernière fois, sur un mode monstrueux, quand les Allemands ont commencé la guerre en septembre 1939. La réponse, elle a été donnée par 55 millions de morts, des pays dévastés, des peuples opprimés. Depuis le 8 mai 1945, le jour de la capitulation sans condition, elle n'est plus ouverte. »*

« Nous n'acceptons pas... »

Ce n'est pas l'avis officiel et autorisé en République fédérale. Les chrétiens-démocrates, pour le plus grand embarras d'ailleurs de leurs alliés libéraux, ne cessent de le répéter. M. Kohl l'a redit au début du mois de septembre devant la réunion annuelle des réfugiés de l'Est – et par « Est » il faut entendre non seulement la RDA, mais aussi les territoires qui après la guerre ont été donnés à la Pologne ou annexés par l'URSS. Quelques jours avant que le numéro un est-allemand, M. Eric Honecker, ne fasse connaître sa décision sur sa visite en RFA, c'était pour le moins maladroit.

« Nous n'acceptons pas comme définitive la division de l'Allemagne, de l'Europe, de Berlin. (...) La question allemande est ouverte ; la cicatrice allemande est ouverte, et il faut que le monde le sache », nous disait encore récemment M. Aloïs Mertes, vice-ministre des affaires étrangères. Ancien porte-parole diplomatique de la CDU, il n'a jamais dit autre chose, mais c'est justement le reproche qu'adressent aux chrétiens-démocrates leurs adversaires : ils tiennent le même langage au gouvernement que dans l'opposition.

Du point de vue ouest-allemand, le dossier juridique est solide. Le préambule de la Loi fondamentale (constitution) de la RFA stipule : *« Au peuple allemand dans sa totalité l'exigence reste adressée d'achever dans l'exercice de sa libre autodétermination l'unité et la liberté de l'Allemagne. »* La Cour constitutionnelle de Karlsruhe a réaffirmé l'interprétation de ce préambule lors de la signature des traités entre Bonn et les capitales est-européennes, au début des années 70 : *« Tout gouvernement fédéral doit partir du principe de l'existence de l'Allemagne dans son ensemble avec un peuple allemand et un Etat allemand. »*

Les alliés occidentaux de la RFA ont affirmé leur solidarité avec le gouvernement de Bonn dès le début des années 50, à la signature des accords qui devaient conduire au réarmement de l'Allemagne et à son intégration dans le pacte atlantique : *« L'objectif commun est une Allemagne réunifiée qui possède une constitution libre et démocratique et qui soit intégrée dans la Communauté européenne. »* Lors de la signature du traité de Moscou sur la normalisation des relations entre la RFA et l'URSS, le chancelier Brandt a adressé une lettre à son homologue soviétique, Alexis Kossyguine, réaffirmant l'objectif de la réalisation pacifique de l'unité allemande.

Sans clamer sur les toits et sur tous les tons son attachement aux obligations de la Loi fondamentale, la coalition libérale-socialiste les a toujours strictement respectées. C'est ainsi qu'elle n'a jamais accepté de signer des textes faisant apparaître la République démocratique allemande comme un État étranger et Berlin-Est comme la capitale de cet Etat *(voir encadré ci-contre)*.

Dans les faits et les textes, la question allemande restait « ouverte », mais les chanceliers sociaux-démocrates et leurs alliés libéraux n'en faisaient pas un argument électoral. « Y penser toujours mais n'en parler jamais » semblait leur ligne de conduite avec leurs partenaires occidentaux qui, selon la formule d'Alfred Grosser, sont partisans de la réunification aussi longtemps qu'ils la savent irréalisable, et surtout avec leurs interlocuteurs est-européens ou soviétiques toujours prêts à dénoncer le « revanchisme allemand ».

Les chrétiens-démocrates ont beau dire qu'ils ne songent pas à remettre en cause les frontières existant en Europe, certaines déclarations de responsables de leur parti sont pour le moins ambiguës. Ainsi le ministre de l'intérieur de Bonn, M. Friedrich Zimmermann (chrétien social bavarois), assurait-il l'an dernier les réfugiés que *« la question allemande ne se limite pas à la RFA et à la RDA, mais qu'elle inclut aussi les territoires allemands à l'est de la ligne Oder-Neisse »*. Ethiquement, la cause de l'autodétermination des Allemands (*« un principe universel qui ne doit pas être revendiqué seulement pour l'Amérique latine ou l'Afrique du sud*, dit M. Mertes) est inattaquable. Politiquement, la proclamation constante de ces bonnes intentions est plus contestable, non parce qu'elle implique une remise en cause de l'ordre règnant en Europe depuis la fin de la guerre, mais parce qu'elle est à double tranchant et qu'elle emporte parfois des conséquences contraires au but recherché.

Quelle que soit la responsabilité de Moscou dans le report de la visite que M. Honecker devait faire en RFA en septembre – et elle est décisive, – la répétition publique de principes par ailleurs indiscutables n'a pas été étrangère à l'échec de cette tentative de rapprochement entre les deux Etats allemands. La presse d'opposition au gouvernement fédéral ne se fait pas faute de le souligner. Sous la signature de Theo Sommer, qui a été un conseiller de M. Helmut Schmidt, l'hebdomadaire *Die Zeit* a récemment dressé un réquisitoire très argumenté contre l'absence de stratégie des chrétiens-démocrates dans la politique allemande. La CDU-CSU, écrit en substance Theo Sommer, mélange les idéaux lointains et la politique au jour le jour : elle confond les positions juridiques fondamentales avec ce qui est réaliste compte tenu des rapports de forces internationaux.

La question allemande embrasse plusieurs aspects. Il ne s'agit pas seulement du droit des Allemands de l'Est à choisir librement leur régime politique, droit qui leur est en effet dénié depuis trente-cinq ans par la présence de vingt divisions soviétiques sur leur territoire, mais également du respect des droits de l'homme dans leur acception individuelle. La revendication de l'unité et de l'autodétermination des Allemands en tant que peuple constitue-t-elle le meilleur moyen de les satisfaire ?

Une coupure avalisée

En choisissant d'intéger la RFA à l'alliance atlantique et à la Communauté européenne, les chrétiens-démocrates, sous la direction de Konrad Adenauer, ont dans les années 50 préféré garantir les droits individuels des Allemands de l'Ouest au détriment du droit du peuple allemand dans son ensemble à l'autodétermination. Mais ont-ils eu vraiment le choix ?

L'Ostpolitik de la coalition libérale-socialiste a eu pour but, nullement contradictoire avec la politique menée dans la première phase, d'obtenir des allégements humanitaires en faveur des dix-sept millions d'Allemands vivant à l'Est, quitte à avaliser et même consolider la coupure entre les deux Etats allemands. *« Le changement par le rapprochement »* : cette politique était résumée par la formule de M. Egon Bahr, qui disait encore : *« Nous voulons organiser la vie côte à côte pour en arriver à une vie ensemble. »*

Mais l'Ostpolitik était aussi en un sens un substitut à la réunification. En traitant avec les autorités est-allemandes après avoir feint de les ignorer, Bonn admettait leur existence, donc l'existence d'un deuxième Etat allemand, même si cette reconnaissance ne devait pas prendre la forme d'une reconnaissance internationale en bonne et due forme. Pour obtenir des améliorations des conditions de vie des Allemands vivant en RDA, des possibilités de voyage pour les familles séparées, donc pour rapprocher les Allemands des deux côtés de la « ligne de démarcation », il fallait entériner l'existence de deux Etats, c'est-à-dire, d'une certains façon, approfondir la coupure.

Il y a deux manières théoriques de mettre un terme à cette contradiction : en réclamant à cor et à cri la réunification ou en abandonnant totalement toute revendication unitaire. *« Ça me serait parfaitement égal qu'il y ait un ou deux Etats allemands*, vient de déclarer M. Otto Schily, député « vert » au Bundestag et ancien porte-parole de son groupe, *si, la RDA continuant à exister, le mur* (de Berlin) *disparaissait, et si une démocratisation de la RDA permettait la libre circulation entre les deux Etats allemands »*. Position tout aussi irréaliste dans les conditions actuelles que la réunification, mais qui a l'avantage de mettre l'accent sur les libertés individuelles plus que sur les structures étatiques.

Aussi longtemps que les quatre-vingts millions d'Alle-

Vu de l'Est : Allemagnes

Entre la « séparation » des deux Etats allemands et l'exaltation de la nation allemande conçue soit comme un ensemble dont la RFA ferait partie, soit comme une entité nouvelle dont la RDA serait la seule dépositaire, les déclarations ont souvent varié à l'Est. Nous donnons ci-dessous un échantillon de ces prises de positions.

« Le peuple travailleur de la République démocratique allemande a mis fin à la préhistoire de la nation allemande. » – WALTER ULBRICHT, 1959.

« Naturellement la présence en Allemagne de deux systèmes sociaux différents constitue un problème dont la solution n'est pas aisée. Mais si nous ne voulons pas renoncer à la réunification ni mener de guerre entre nous, il ne reste qu'une seule possibilité : c'est, en dépit de la différence de nos systèmes sociaux, de garantir, dans une confédération allemande, un rapprochement maximum des deux Etats allemands et leur coopération pacifique pour venir à bout de la division. » – W. ULBRICHT, 1960.

« Nous ne pourrons nous engager sur le chemin de la réunification qu'une fois que nos frères et nos sœurs d'Allemagne occidentale auront maté le militarisme allemand. La voie vers la réunification ne sera ouverte que lorsque la politique de revanche et le militarisme auront disparu et que l'armement atomique sera éliminé. » – W. ULBRICHT, 18 août 1961.

« Si l'Allemagne de l'Ouest veut la réunification, elle devra rechercher les contacts avec la RDA et reconnaître ses intérêts. » – KHROUCHTCHEV, 1964.

« La RDA et ses concitoyens s'efforcent de surmonter la division imposée à la nation allemande par l'impérialisme, de faciliter le rapprochement des deux Etats allemands jusqu'à la réunification sur la base démocratique du socialisme. » – CONSTITUTION DE LA RDA DE 1968.

« Il faut se séparer (de l'Ouest) dans un double sens : objectivement, en développant la société socialiste (...) ; subjectivement, en comprenant mieux ce qui se passe chez nous et en République fédérale, en reconnaissant ce qui se fait chez nous de grand et de beau, en appréhendant tout ce qui se fait de mal en RFA et tout ce qui se prépare d'encore pire en perçant à jour les sales coups de l'ennemi. Oui, nous traçons consciemment une frontière entre nous et l'abîme, entre nous et la peste, entre la vie et la mort. » – NEUES DEUTSCHLAND, 1971.

« La question nationale a été tranchée par l'histoire. Il y a, d'une part, la RDA, Etat ouvrier et paysan où se développe une nation socialiste. Et il y a, d'autre part, la RFA, Etat impérialiste qui appartient à l'OTAN et où a été conservé, tout ce qui, autrefois, a pesé sur les rapports entre le peuple allemand et le peuple français. » – ERICH HONECKER, 1972.

« Si les travailleurs entreprenent la transformation socialiste de la RFA, la question de l'unification des deux Etats allemands se posè de manière entièrement nouvelle. Et, au sujet de ce qui sera alors notre décision, il ne saurait y avoir le moindre doute. » – ERICH HONECKER, 1981.

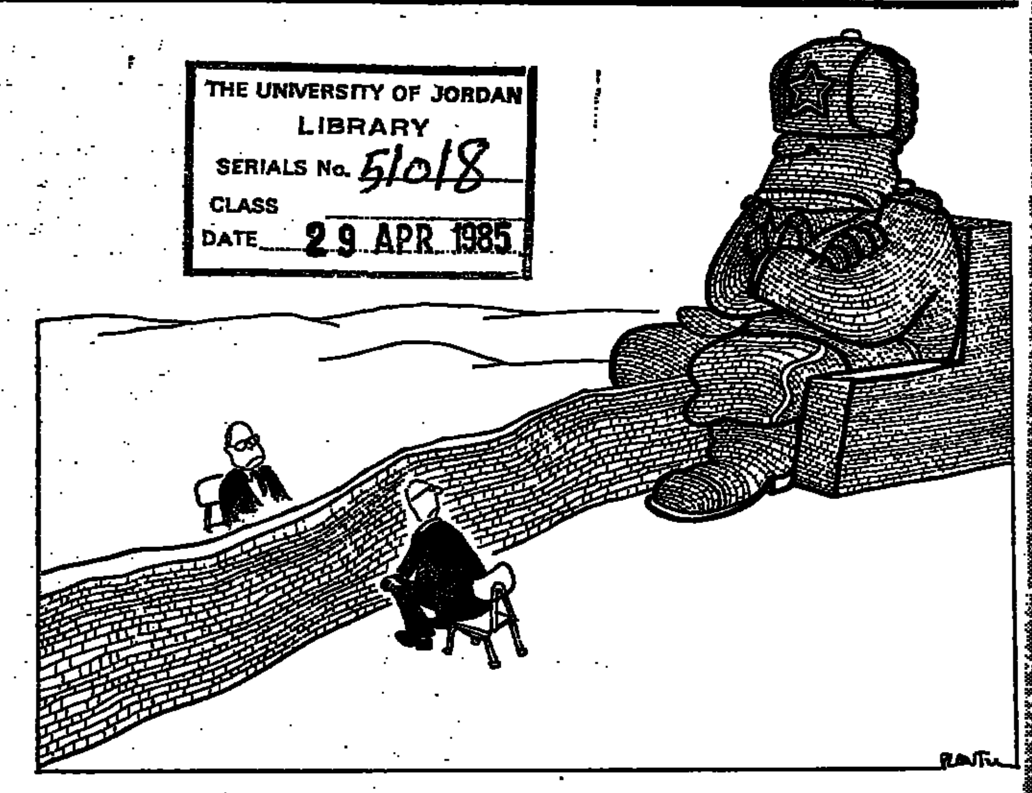
Au début d'octobre, la République démocratique allemande fêtera son trente-cinquième anniversaire. Beaucoup d'eau a passé sous les ponts de la Sprée depuis qu'à Bonn on ne parlait que de la SBZ (« zone d'occupation soviétique »). Les deux Etats allemands ont même ébauché un rapprochement auquel Moscou a mis récemment le holà. Pourtant, le problème majeur de l'Europe demeure. L'Allemagne amputée par un juste châtiment n'oublie pas ses cicatrices. Mais comment être réunifiée — et retrouver les territoires perdus sans un bouleversement dont personne ne veut ? A force d'y penser, il arrive qu'on en parle. C'est justement le cas ces jours-ci.

cicatrices

mands vivant à l'Est et à l'Ouest n'auront pas eu la possibilité de s'exprimer en même temps et librement sur le système politique de leur choix, il est légitime que la « question allemande » reste ouverte, mais ce n'est pas en ressassant les mêmes griefs dans les propos de fin de banquet que l'on rapprochera sa solution. Elle ne dépend pas seulement des Allemands. Elle est un élément d'un ensemble plus vaste qui met en cause la totalité des pays européens et les alliances nouées de part et d'autre de ce qu'on appelait autrefois le rideau de fer. Cette frontière passe au cœur de l'Allemagne, et il est compréhensible que cette « cicatrice » y fasse plus mal qu'ailleurs. Il est bon de le rappeler aux peuples libres d'Europe ; il n'est pas nécessairement habile de raviver constamment la plaie.



DANIEL VERNET.



Berlin-Est : « la balle est dans le camp de Bonn »

« La balle est désormais dans le camp de Bonn. » C'est ce que déclarent les Allemands de l'Est habilités peu ou prou à retransmettre les positions officielles, lorsqu'on les interroge sur l'avenir des relations interallemandes après le rendez-vous manqué de MM. Kohl et Honecker. La RDA réclame depuis onze ans (depuis son admission à l'ONU) la reconnaissance pleine et entière de sa souveraineté par l'autre Etat allemand. Elle attend des *« signes de bonne volonté »* dans ce sens et, ajoute M. Wünsche, professeur de droit international à Berlin-Est, si ce problème était résolu, *« nous pourrions repenser notre position sur certains points, par exemple sur les autorisations de départ »*.

Cette revendication est-allemande a été résumée par le chef de l'Etat et du parti lors de son discours de Gera en 1980 dans les quatre points suivants, qui reviennent comme une litanie dans les conversations à Berlin-Est :

1. — *Respect total de la citoyenneté est-allemande.* La Loi fondamentale (Constitution) de la République fédérale affirmant l'existence d'une seule nation allemande, Bonn ne reconnaît qu'une seule nationalité. Concrètement, cela signifie que tout Allemand de l'Est arrivant en République fédérale y dispose des mêmes droits et devoirs que tout autre citoyen et peut y obtenir immédiatement un passeport ou une carte d'identité.

2. — *Transformation des représentations de la République fédérale à Berlin-Est et de la RDA à Bonn en ambassades.* Cette mesure a régulièrement été rejetée par Bonn qui, toujours en vertu de sa Loi fondamentale, considère la RDA comme un Etat indépendant mais pas comme un Etat étranger.

3. — *Entente sur le tracé de la frontière dans sa partie septentrionale, le long de l'Elbe.* La RDA demande que cette frontière, conformément aux usages internationaux, passe au milieu du fleuve et non sur sa rive orientale.

4. — *Suppression du bureau de Salzgitter.* C'est un organisme qui rassemble des représentants de tous les Länder ouest-allemands et qui s'est donné pour mission de recenser les incidents de frontière et les violations des droits de l'homme en RDA.

Des tabous levés

Aucun gouvernement fédéral n'a jamais négocié sur ces revendications, dont les deux premières au moins touchent à des principes fondamentaux énoncés par la Constitution. Mais on peut se demander aujourd'hui si les positions ouest-allemandes sont toujours aussi intangibles. Paradoxalement, l'annulation de la visite de M. Honecker, en ouvrant un débat en République fédérale, a eu pour effet de démontrer que non. L'opposition social-démocrate, reprochant au gouvernement d'avoir mal préparé la visite de M. Honecker, lève les tabous et demande que l'on fasse droit à certaines de ces revendications est-allemandes. Elle profite ce faisant d'un désaccord apparent au sein du gouvernement fédéral dont les prises de position récentes semblent une fois de plus contradictoires.

Ni la suppression du bureau de Salzgitter ni la révision du tracé de la frontière le long de l'Elbe ne porteraient atteinte à la Constitution. Le ministre des affaires inter-allemandes, M. Windelen, dans un entretien donné récemment à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, adoptait sur ces deux points un profil plutôt bas, en s'abritant derrière l'incompétence du gouvernement fédéral. Le bureau de Salzgitter, disait-il, relève de la compétence des Länder et sa suppression supposerait des contre-parties est-allemandes, notamment le démantèlement des dispositifs de tir automatique installés le long de la frontière. Quant au tracé de cette « frontière » le long de l'Elbe, il s'agit de la délimitation des zones d'occupation qui relève de la compétence des alliés.

Le problème de la citoyenneté

La question des ambassades, en revanche, touche aux principes de la loi fondamentale, et aucun changement de position sur ce point n'est envisageable de la part de Bonn. C'est sur le problème de la citoyenneté que la RDA semble vouloir relancer les négociations. Le 19 septembre, *Neues Deutschland*, le quotidien du parti, publiait un long article sur ce thème, dans lequel le professeur Weichert rappelait que la RDA ne demande pas la *« reconnaissance »*, mais seulement le *« respect »* de la citoyennté est-allemande. *« La citoyenneté d'un autre Etat*, écrivait-il, *doit être respectée totalement et en toutes circonstances, que cet autre Etat soit ou non reconnu au regard du droit international, que l'on entretienne ou non avec lui des relations diplomatiques officielles. »*

Quelques jours plus tard, M. Windelen déclarait qu'il voyait dans ce glissement terminologique de la « reconnaissance » vers le « respect » la possibilité de parvenir à un accord. Les sociaux-démocrates estimaient dans le même sens que la question de la citoyenneté est-allemande était *« négociable »*. Là-dessus, M. Jenninger, le porte-parole du gouvernement fédéral, affirmait que rien n'avait changé dans les positions de Bonn.

Il ne faut évidemment pas s'attendre à une révision de la Loi fondamentale sur ce point. Mais l'article de *Neues Deutschland* laissait entendre que la RDA se satisferait de moins, par exemple d'un engagement des autorités fédérales à ce que certaines « bavures » ne se reproduisent pas. On cite à satiété à Berlin-Est l'exemple de cet employé de la représentation est-allemande à Bonn qui avait reçu sa feuille d'appel de la Bundeswehr. Ou bien le cas d'un criminel notoire est-allemand passé à l'Ouest et dont la République fédérale refuse l'extradition puisqu'on ne peut extrader quiconque vers un pays qui n'est pas considéré comme étranger. Ce ne sont là que détails. Mais ils ont en RDA, comme les questions de protocole, une portée symbolique et même politique dont on a peu idée à l'étranger.

Ce débat témoigne, en tout cas, tout comme la poursuite des relations économiques et commerciales, de la volonté de M. Honecker de maintenir à distance un dialogue qu'il n'a pu mener de vive voix en République fédérale. Autant dire qu'il n'a pas renoncé de gaîté de cœur à sa visite en RFA.

CLAIRE TRÉAN.

Chine

Défilé militaire et nouveau métro pour le 35e anniversaire du régime

De notre correspondant

Pékin. — Comme le reste du pays, la capitale s'est activement préparée pour la célébration, lundi 1er octobre, du trente-cinquième anniversaire de la République populaire. Ce grand jour verra la première parade militaire à Pékin depuis près de quinze ans, et l'armée déploiera, à cette occasion, ses nouveaux uniformes et son matériel — de fabrication nationale — le plus perfectionné. M. Deng Xiaoping, en sa qualité de président de la commission militaire du PC, devrait prononcer un discours.

Ayant perdu l'habitude de ce genre de démonstration, l'Armée populaire de libération (APL) s'est livrée depuis plusieurs semaines à des répétitions de nuit dans les rues de Pékin, avec camions, chars et même fusées, à la grande joie des badauds.

Pour cette fête, qui doit marquer l'apothéose de la direction actuelle, un demi-million de Pékinois seront de la partie et défileront également place Tien-An-Men. La journée s'achèvera par un feu d'artifice — avec lasers — et un grand bal populaire.

Une intense campagne de propagande a préparé la population — et la colonie étrangère — à cette commémoration. En un feuilleton sans fin, la presse et l'agence Chine nouvelle publient de longs articles sur toutes les réalisations du régime en trente-cinq années, depuis l'industrie jusqu'aux parcs nationaux et à la condition féminine dans les campagnes. En insistant bien entendu sur les méfaits de l'intermède — *« entièrement négatif »* — de la révolution culturelle.

En même temps, la police a *« fait le ménage »*, en renvoyant chez eux des provinciaux installés à Pékin sans permis. Les commerces ont reçu d'importantes quantités de marchandises produites pour l'occasion. Des projets de voirie — échangeurs, portions de route, ponts — ont été achevés dare-dare pour être prêts avant la date fatidique. La seconde ligne de métro de la capitale (douze stations, 16 kilomètres de long), qui était en chantier depuis quatorze ans, a même pu être inaugurée le 20 septembre.

PATRICE DE BEER.

Philippines

Plusieurs cadavres découverts après de violentes manifestations antigouvernementales

Manille *(Reuter, AP, UPI)*. — Les dirigeants de l'opposition philippine ont déclaré, le vendredi 28 septembre, qu'ils soupçonnaient les forces de sécurité du meurtre de onze personnes dont les corps ont été retrouvés à Manille après les violentes manifestations antigouvernementales qui ont eu lieu les samedi 22 et jeudi 27 septembre. La police affirme, pour sa part, que certains des morts — six, selon elle, et dont aucun n'a été identifié. — sont des criminels tués au cours de règlements de comptes.

M. Agapito Aquino, frère du dirigeant de l'opposition Benigno Aquino assassiné au mois d'août 1983 à son retour d'exil, a affirmé que la police avait tiré sur la foule, et a annoncé qu'une plainte pourrait être déposée contre deux officiers de police. Quatre-vingt-douze personnes, indiquent en outre les organisateurs de la manifestation, sont portées disparues.

L'Assemblée nationale, où le parti du président Marcos est majoritaire, s'est émue des violences de jeudi. Elle a adopté, à l'unanimité, une résolution critiquant la police et affirmant que la population devait avoir le droit de se rassembler *« sans intervention de la force »*.

Inde

ACCORD ENTRE NEW-DELHI ET LES DIRIGEANTS SIKHS SUR L'AVENIR DU TEMPLE D'OR D'AMRITSAR

Amritsar *(Reuter)*. — Les dirigeants sikhs sont arrivés, le samedi 28 septembre, à un accord avec le gouvernement central sur l'avenir du Temple d'or d'Amritsar, sanctuaire de leur religion, selon les porte-parole des deux parties.

L'accord, intervenu alors que les négociations avaient été interrompues la veille, faute de consensus, met fin au conflit prolongé entre les autorités de New-Delhi et les grands prêtres sikhs sur le retrait de l'armée stationnée dans l'enceinte du temple (*le Monde* du 27 septembre).

De leur côté, les dirigeants sikhs ont accepté de renoncer à leur projet d'organiser une *« marche de libération »* du temple, qui avait été prévue pour lundi. Selon la police, Santa Singh, chef d'une secte sikh indépendante, dont les membres ont réparé le temple après l'assaut donné par l'armée en juin pour en chasser les extrémistes, a accepté de retirer ses hommes du sanctuaire.

Pakistan

ISLAMABAD ACCUSE L'AFGHANISTAN D'AVOIR BOMBARDÉ SON TERRITOIRE

Le Pakistan a accusé, vendredi 28 septembre, l'Afghanistan d'avoir effectué un raid aérien sur le bazar de la localité de Tori-Mangal, proche de la frontière entre les deux pays, à 300 kilomètres à l'ouest d'Islamabad (*le Monde* du 29 septembre).

Dans un bref communiqué, le gouvernement pakistanais a indiqué que le bombardement avait fait 80 victimes, dont 32 morts. Un précédent bilan officiel provisoire avait fait état de 80 morts. L'AFP, citant de *« très bonnes sources pakistanaises et afghanes »* à Parachinar, ville proche de Tori-Mangal, fait encore état de 82 morts, dont 79 Afghans, et de 45 blessés, dont 35 Afghans. Selon ces sources, les bombes ont touché les dépôts d'armes et de munitions de la résistance.

A travers le monde

Brésil

● M. JOSPIN FAVORABLE À M. MONDALE. — M. Lionel Jospin a déclaré, vendredi 28 septembre, à Rio-de-Janeiro, qu'une victoire du candidat démocrate, M. Mondale, à l'élection présidentielle américaine, apporterait une *« amélioration significative »* aux relations entre l'Amérique latine et les Etats-Unis. Si M. Mondale était élu, a affirmé M. Jospin, Washington *« prêterait plus d'attention aux droits de l'homme dans l'hémisphère sud-américain et contribuerait au renforcement des démocraties dans la région »*. Le premier secrétaire du PS se trouve au Brésil pour participer, les 1er et 2 octobre, à une réunion du bureau de l'Internationale socialiste, organisée pour la première fois dans ce pays. — *(AP, AFP.)*

Colombie

● LIBÉRATION D'UN JOURNALISTE AMÉRICAIN. — M. Thomas Quinn, correspondant du magazine américain *Time*, a été libéré, vendredi 28 septembre, par un juge d'instruction militaire, qui n'a finalement retenu aucune charge contre lui, après soixante-dix-huit jours d'internement sous l'inculpation de trafic de drogue. Le journaliste avait été arrêté le 13 juillet dernier avec un confrère britannique, M. Nigel Parsons, correspondant de la BBC et de UPI-TV, alors qu'ils préparaient un reportage sur la lutte contre la drogue en Colombie. M. Parsons avait été relâché le 4 août dernier. — *(AFP.)*

Mozambique

● NÉGOCIATIONS INDIRECTES AVEC LES REBELLES. — M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a rencontré, séparément, vendredi 28 septembre, à Pretoria, une délégation gouvernementale mozambicaine conduite par le général Veloso, ministre de l'économie, et des représentants de la RNM (Résistance nationale du Mozambique, opposition armée). M. Botha a déclaré qu'il *« tentait de négocier un cessez-le-feu au Mozambique »* et que les pourparlers étaient dans une phase *« très délicate »*. — *(UPI.)*

Nicaragua

● ÉLECTIONS MAINTENUES AU 4 NOVEMBRE. — M. Daniel Ortega, coordinateur de la junte de Managua, a réaffirmé le mercredi 27 septembre que les élections étaient maintenues au 4 novembre. Un autre membre de la direction du Front sandiniste, M. Wheelock, avait envisagé mardi un éventuel report de ces élections (*le Monde* du 28 septembre).

Tunisie

● DEUX OPPOSANTS BLOQUÉS À TUNIS. — Le bureau politique du Mouvement de l'unité populaire (MUP) a protesté, jeudi 27 septembre, contre les mesures prises à Tunis à l'encontre de deux de ses militants résidant et travaillant en France. Tous deux, venus en Tunisie pour des raisons familiales, se sont vu retirer sans explications leur passeport au moment où ils s'apprêtaient à regagner Paris, où ils enseignent. Dans son communiqué, le MUP *« dénonce les agissements répressifs du pouvoir, qui continue à bafouer les droits des citoyens »*. — *(Corresp.)*

URSS

● M. YAKOV RIABOV NOMMÉ VICE-PREMIER MINISTRE. — M. Yakov Riabov, jusqu'à présent président du comité d'Etat pour les relations économiques avec l'étranger, a été nommé vice-premier ministre, a annoncé, jeudi 27 septembre, l'agence Tass. Il prend la place de Leonid Kostandov, mort subitement en RDA le 5 septembre dernier. Agé de cinquante-six ans, ancien tourneur, puis ingénieur à Sverdlovsk, dans l'Oural, M. Riabov est un permanent du PC depuis 1958. Membre du comité central depuis 1971, il a été premier vice-président du Gosplan (direction de la planification) de 1979 à 1983. Le gouvernement soviétique compte trois premiers vice-premiers ministres et onze vice-premiers ministres et un très grand nombre de simples ministres. — *(AFP.)*

Étranger

LIBAN

Visite aux chrétiens dans le Chouf

La « guerre de la montagne » est finie depuis un an. Pourtant, les chrétiens du Chouf qui ont pu fuir les massacres ne sont pas encore rentrés chez eux. Les déclarations apaisantes et les bonnes intentions n'ont pas suffi à les décider. Quant à ceux qui sont restés sur place en dépit de tout, il leur a fallu de fortes convictions et beaucoup de courage.

De notre envoyée spéciale

Aley. – Bhamdoun, Aley, Ghaboun, Madjel..., le long martyrologe des villages chrétiens abandonnés se déroule au flanc des collines du Chouf. Les herbes folles poussent entre les blocs de pierre écrasés. Des grappes de raisin pendent sous les tonnelles de maisons éventrées. Le long des routes, les vergers à l'abandon retournent à l'état sauvage et les terrasses en culture s'affaissent petit à petit. Les chrétiens du Chouf, victimes de la guerre meurtrière que se sont livrée en septembre 1983, après la brutale retraite israélienne, les Forces libanaises (milice chrétienne unifiée) et les milices druzes du PSP (Parti socialiste progressiste), ont fui par milliers vers d'autres cieux et sont venus grossir la masse des réfugiés libanais de toutes confessions qui se déplacent au gré des guerres.

Si l'on excepte le cas particulier de Deir-el-Kamar, où demeurent environ trois mille d'entre eux, les chrétiens de la montagne du Chouf et d'Aley sont devenus une espèce si rare – quelques centaines – qu'un responsable du PSP n'a aucun mal à indiquer avec précision leur nombre et les villages dans lesquels certains sont restés.

Dans le vaste hall à colonnades de ce qui fut un hôtel chic pour les Beyrouthins en villégiature, les fauteuils de velours grenat n'accueillent plus que des femmes en larges robes sombres et voilées jusqu'aux yeux, selon la coutume druze, venues en consultation. Transformé depuis un an en hôpital, le Shepherd's de Bhamdoun, avec ses fenêtres sans vitres et ses murs grêlés de balles, conserve, malgré tout, de beaux restes.

Trente-six ans, ancien étudiant en médecine à Leningrad, le docteur Haddad, fils du pope grec orthodoxe d'Aley, est l'un de ces chrétiens qui ont refusé de partir. Ophtalmologiste, ce militant du Parti communiste, qui a passé toute la guerre à soigner les blessés, laisse percer à demi-mot son malaise. Lui qui s'affirme « *libanais, communiste et progressiste* », sait bien que, pour la majorité des Druzes qui l'entourent, il reste avant tout un chrétien et, potentiellement, un ennemi. « *Les trois premiers mois après la guerre ont été terribles*, raconte-t-il. *Chaque jour, cinq ou six de mes malades me soupçonnaient et j'ai alors songé à partir. Mais, par ma présence ici, je veux prouver que tous les chrétiens ne sont pas phalangistes. Ces derniers sont responsables de la confessionnalisation du Liban et cela je le refuse. Donc, je reste.* »

« Fanatisme »

Ces chrétiens militants ont bien du mal à expliquer pourquoi leurs amis socialistes du PSP ont réagi plus en Druzes qu'en socialistes. Leur appartenance au Parti communiste, qui combattait aux côtés du PSP, n'a pas empêché, en effet, un certain nombre de chrétiens d'être massacrés au cours de la « guerre de la montagne ». « *Quarante-trois ont été tués à Bhamdoun* », dit le docteur Haddad qui, pour résoudre la contradiction, évoque le « *fanatisme des combattants qui n'ont pas de formation politique. Ils luttent pour leurs maisons, leurs terres* ». Fanatisme ? Le mot revient chez tous ces militants pour expliquer une réalité qui n'entre pas dans le cadre de leur analyse politique.

A Adadayé, si l'église du village demeure fermée, une vingtaine de familles chrétiennes vivent toujours en bonne intelligence avec les Druzes. Les premiers occupent le haut du village, les autres le bas. Sur une terrasse ombragée dominant une large vallée, une grande table est dressée pour fêter le retour d'un des fils de la famille, Habib. Une douzaine de jeunes gens, servis par les femmes, trinquent à l'arak. Certains d'entre eux ont combattu contre les miliciens des Forces libanaises, « *ces responsables de tous nos malheurs. Avant, chrétiens et Druzes vivaient bien ensemble. Pourquoi ont-ils tout détruit ?* » « *Est-ce ma faute, si je suis née grecque orthodoxe ?* » lance la mère, « *que Dieu rende la lumière aux phalangistes pour qu'ils puissent revenir mourir sur la terre où ils sont nés !* » s'exclame-t-elle.

« *Il y a évidemment des fanatiques*, reconnaît Nidal, *surtout quand ils ont perdu un membre de leur famille. Il n'y a rien de plus dangereux qu'un non-engagé qui prend parti sous le coup de circonstances particulières.* » « *Après dix ans de guerre, il faut*, assure Michel, *choisir entre être un nationaliste progressiste qui œuvre pour l'unité du Liban ou un chrétien qui rejoint les Phalanges. Il n'y a plus de place pour les opportunistes qui attendent de voir de quel côté va pencher la balance.* »



Vue de Deir el-Kamar au XIX[e] siècle.

Le communisme et la messe

Ces chrétiens convaincus regrettent, malgré tout, l'exode de leurs coreligionnaires, qui a entraîné le départ des prêtres. Car, comme le dit l'un deux, « *le communisme n'a rien à voir avec la messe. Pour les enterrements ou les mariages, on fait venir le curé de Deir-el-Kamar ou d'Hammana, à quelques dizaines de kilomètres, mais ce n'est pas la même chose* ». Dans ces montagnes austères, où les mariages intercommunautaires sont rares, le départ de milliers de familles pose aussi ce problème-là. Annis Saleh l'avoue, mais, dit-il, « *si mon fils veut se marier, j'irai lui chercher une fille à Deir-el-Kamar* ».

Si ces militants sont demeurés au Chouf, pour prouver ou se prouver que la coexistence était encore possible, d'autres ne cherchent pas d'explication rationnelle. A Moukhtara, où se dresse sur son éperon rocheux l'élégante citadelle de Joumblatt, seigneur des lieux, il ne reste plus que onze familles chrétiennes sur les quarante à cinquante qu'il y avait avant l'invasion israélienne. A.T., qui vit ici seul avec sa mère, se dit l'ami de tous les Druzes du village. N'est-il pas permanent du PSP depuis 1952 ? « *Nous sommes restés ici pendant toutes les années de guerre, sans avoir de problèmes. C'est quand les Forces libanaises sont venues avec les Israéliens qu'ont commencé nos malheurs. Ils voulaient enrôler tous les jeunes et nous forcer à partir.* » S'il est intarissable sur les massacres de Druzes à Kfarmatta, il ne sait rien de ceux de chrétiens dans les villages alentour. Il n'en a même « *jamais entendu parler* ». Le siège de Deir-el-Kamar, à quelques kilomètres de là ? « *C'est eux qui nous bombardaient et alors on se réfugiait avec les Druzes dans les mêmes abris. Les chrétiens de Deir-el-Kamar vont et viennent librement maintenant.* » Il ajoute : « *Ils courent quelques risques dans certaines régions, mais ils sont protégés.* »

A.T. n'en dira pas plus, sinon : « *Ceux qui ont perdu un fils ou un frère perdent toute raison.* »

A Masser-el-Chouf, où soixante-trois chrétiens sur les quatre-vingt-dix que comptait le village, ont été massacrés le 6 septembre 1983, M. Haddad demeure seul de sa confession. Employé d'un supermarché des environs, il vit à l'ombre de l'église, dont le clocher est encore intact. Que peut-il ressentir, lui qui a perdu un frère, tué par les Forces libanaises dans la Békaa occidentale parce qu'il portait un permis du PSP, et un deuxième, « *tué par erreur* » lors des massacres de septembre ? « *Les autres morts étaient plutôt prophalangistes* », dit-il, avant d'avancer une explication : « *Ce ne sont pas les Druzes d'ici qui ont fait cela. Les tueurs venaient de Kfarmatta, où les Forces libanaises avaient massacré des Druzes, et ils étaient très excités, comme fous.* » Pourquoi n'est-il pas parti avec les vingt-deux survivants de Masser-el-Chouf ? « *Où veux-tu que j'aille ? C'est ma terre. De toute façon, celui qui doit mourir meurt.* » Walid Joumblatt, dont il ne parle qu'en énumérant tous ses titres, lui a bien offert de venir s'installer à Moukhtara. « *Mais à quoi bon ?* dit-il. *Ma famille est ici, maintenant.* »

« Je les hais tous »

Dans la maison voisine, pourtant, un jeune couple de Druzes rescapés d'autres massacres ne cache pas ses sentiments. La femme, qui a passé « *son voyage de noces dans un abri à Abeye* », s'est enfuie à pied à travers les forêts pour échapper aux Forces libanaises et gagner Masser-el-Chouf pendant que son mari avait pris les armes : Elle dit tout net : « *Je hais tous les chrétiens. De quoi sont donc composées les Phalanges pour que l'on puisse faire une distinction entre elles et le peuple chrétien ? Ils nous en veulent. Même ceux qui combattent avec nous, je ne leur fais pas confiance.* »

Et son voisin, « *le* » chrétien de Masser-el-Chouf ? Un long silence se passe avant qu'elle ne réponde. « *Evidemment, c'est embêtant. On m'a dit que c'était un homme bien, alors je le reçois, car les Druzes ont bon cœur. Pourtant, depuis que sa mère est descendue à Beyrouth, j'ai peur. Je suis sûre qu'elle a été tout raconter aux phalangistes.* » Un peu gêné de tant de franchise, son mari, en treillis irréprochable, s'interpose : « *Ma femme n'a pas de conscience politique.* » Il ajoute : « *Quand les Forces libanaises ont pris ma sœur, à Abeye, moi aussi, je suis devenu fou.* »

Que pensent les chrétiens, encore sur place, d'un éventuel retour de leur coreligionnaires dans le Chouf ? « *Ce n'est pas pour demain*, dit franchement le docteur Haddad. *La majorité de ceux qui n'ont pas pris part aux combats pourront peut-être venir un jour, mais pas maintenant, car la bataille n'est pas terminée.* » « *J'aimerais bien qu'ils reviennent*, dit une jeune femme professeur, *mais pas tous. Seuls les gens bien, qui ne sont pas mouillés avec les Forces libanaises.* » *Ma fille*, poursuit-elle, *est née dans le quartier chrétien d'Aley. Aujourd'hui, quand elle va à l'école à Sofar, ses petits camarades ne veulent pas croire qu'elle est chrétienne.* » « *Mais il n'y en a plus dans la région* », lui disent-ils. Elle ne discute plus. « *C'est dur pour nous, qui avons toujours vécu dans la coexistence. Cette guerre nous a tous fait reculer de cinquante ans en arrière, et rien ne sera jamais plus comme avant* », conclut-elle avec tristesse.

A Mechref, au-dessus de Damour, où les Forces libanaises avaient installé une caserne, quelques familles chrétiennes sont revenues, sur l'invitation de M. Walid Joumblatt et avec son autorisation spéciale. « *Nous nous sommes réinstallés les premiers*, dit Farida. *Avec une certaine appréhension, mais tout s'est bien passé et nous sommes mieux dans notre maison qu'entassés à Saïda, où nous avons passé neuf mois à attendre.* »

S'ils en avaient la possibilité, sans doute beaucoup de chrétiens du Chouf regagneraient leurs demeures, quitte à tout reconstruire. Mais les plaies sont encore trop fraîches de part et d'autre pour envisager un tel retour. Seul le temps et la conclusion d'un accord politique redonneront peut-être un jour à tous les habitants du Chouf meurtri l'occasion de vivre chez eux dans la concorde.

FRANÇOISE CHIPAUX.

ALGERIE

Les lecteurs restent sur leur faim

La Foire du livre d'Alger vient encore de le prouver : les Algériens sont affamés de lecture, tant en arabe qu'en français. Divers obstacles, pas toujours financiers, les empêchent d'assouvir cette fringale. Et leurs grands écrivains, du même coup, vont se faire éditer à l'étranger...

De notre correspondant

Alger. – Ouverte huit jours plus tôt, la troisième Foire internationale du livre d'Alger s'est achevée vendredi 28 septembre. Comme les deux précédentes, elle a connu un succès qui révèle la soif de lecture d'un peuple à l'esprit agile, dans un pays où les résultats de la politique de scolarisation ne sont pas accompagnés d'un effort analogue en matière d'édition et de diffusion du livre.

Sur la « route infernale » de l'aéroport, dans les éternels embouteillages et la poussière de gigantesques chantiers, ils étaient des milliers chaque jour à essayer de gagner le site de la foire, en voiture, en car ou en auto-stop.

Trente pays, 407 maisons d'éditions, proposaient quelque 30 000 titres selon les organisateurs. Ces chiffres cachent des réalités très contrastées. Après l'épreuve du transport, quel repos que de s'aérer enfin au centre de propagande, désert, baptisé « Pavillon de la Corée », qui aligne les œuvres complètes de « l'immortel grand leader Kim Il Sung » ! La préposée a tout le temps de vous y parler de l'amitié entre les peuples, aimable et obstinée, à mille lieues des soucis des responsables, débordées, du stand des éditions Harlequin. Ici, les couvertures rivalisant dans le genre aguichant avec celles des concurrents libanais ne passent pas inaperçues des jeunes garçons en jeans, qui n'ont pas tellement d'occasions de se rincer l'œil. Un « tabac » en perspective, comme celui que fit l'an dernier *Caroline chérie*, bien présentée par « Folio ».

Mais, nécessité oblige, c'est surtout devant les stands réservés à la production scientifique, technique ou scolaire qu'on se presse le plus. Record d'affluence devant les éditions Ibert du baccalauréat. Boom aussi sur les manuels d'informatique.

Une subvention de l'État

En fait, les choses sérieuses ne se passent pas dans les stands d'exposition, où l'on peut feuilleter, emplir des bons de commande, mais pas acheter. Le but réel de la visite, ce sont les deux bâtiments où les livres sont en vente. Queue de deux heures pour accéder aux précieuses encyclopédies Larousse. Bousculade devant le guichet des « Pléïades » et des « Folio ». Proust, Malraux et Camus sont au hit-parade des « Écrivains de toujours » au Seuil. L'enfant du pays devenu prix Nobel n'est guère prisé des intellectuels ; cela n'empêche pas *la Peste* de s'enlever comme des petits pains.

Seulement la moitié des livres exposés peuvent être achetés. Le piment de l'affaire est qu'on ne sait vraiment lesquels qu'une fois arrivé péniblement devant la marchandise entassée. Chacun se plaît néanmoins à reconnaître que la troisième Foire était moins mal organisée que les précédentes. Pour éviter les bousculades entre chalands venus de toute l'Algérie, des ventes ont été organisées à l'échelon régional, simultanément, par exemple dans l'ancienne cathédrale d'Oran, transformée maintenant en bibliothèque.

Parmi les 15 000 titres en vente, environ 5 000 en langue étrangère, essentiellement le français, et 10 000 en arabe. Malgré ses malheurs, le Liban a acheminé vers la Foire trois bateaux de livres, constituant 80 % des réserves dans la langue du Prophète. C'est devant ce point de vente que le spectacle est le plus coloré, des hommes en tenue traditionnelle entassant des piles d'ouvrages religieux abondamment enluminés dans les coffres des voitures. Intégristes ayant trouvé l'aubaine de leur vie ou malins qui revendent au village ?

Grâce à une subvention de l'État, les volumes sont cédés ici à des prix défiant toute concurrence. Les fonds alloués à l'achat de la presse étrangère ayant fortement diminué cette année, certains se demandent si les sommes consacrées à l'importation de livres français ne subiront pas le même sort. Raison de plus pour « *faire le plein* » tant que c'est possible.

Le succès de la Foire est ambigu en ce qu'il résulte aussi de la grande misère des librairies algériennes. Les établissements dignes de ce nom se comptent au mieux par dizaines. Les autres n'offrent qu'un alignement poussiéreux de titres, toujours les mêmes, d'un stock apparemment inépuisable où dominent le vieux Marx et ses exégètes. Une exception notable à Alger, la librairie du Parti, assez éclectique malgré son patronage. Il est vrai qu'elle constitue la seule brèche dans le monopole d'importation dévolu à l'Entreprise nationale du livre (ENAL).

Sans avoir le même monopole en matière d'édition, celle-ci assure en fait la production dite de littérature générale selon des critères et des méthodes que la presse nationale ne se prive pas de critiquer. Las d'attendre des réponses des fonctionnaires du comité de lecture, les amateurs se font parfois éditer plus ou moins à compte d'auteur, quelques imprimeurs se prêtant à ces entreprises qui vont du livre de cuisine aux récits militants.



Le Monde illustré, 1870.

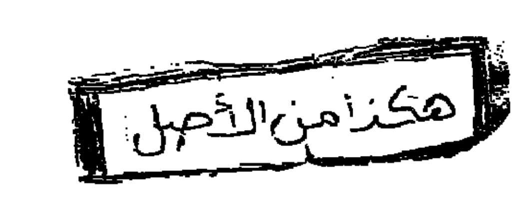
Le drame de l'édition algérienne est que, pour des raisons diverses – manque d'esprit d'ouverture ou de liberté de manœuvre chez les fonctionnaires responsables, peu d'empressement chez les auteurs ,– les noms qui comptent figurent sur la jaquette de grandes maisons d'édition françaises. On peut comprendre que les Mohammed Dib, les Kateb Yacine, liés par des contrats ou des amitiés anciennes, restent au Seuil. Mais alors que la tendance devrait s'inverser vingt ans après l'indépendance, les jeunes talents préfèrent toujours envoyer leurs manuscrits à Paris. Il est vrai qu'ils portent souvent sur leur pays, dans lequel ils demeurent, un regard plutôt consterné. Un dernier exemple en date étant Rachid Mimoumi et son roman *Tombeza* (Robert Laffont). C'est pourquoi les projets de co-édition dont on parle sans résultat depuis quelques années resteront vraisemblablement une tarte à la crème pour visite ministérielle.

Si les questions d'hypothétiques cessions de droits demeurent du domaine de la fiction amicale destinée à meubler les cocktails, la Foire d'Alger permet à certains éditeurs français d'avoir des contacts fructueux, ne serait-ce que pour lever les obstacles aux transferts de fonds. Après une période de tension au cours de laquelle on a parlé de boycottage à cause des retards de paiement, le contentieux s'est considérablement réduit.

En 1982, l'Algérie a acheté pour 70 millions de francs de livres français, et, en 1983, pour 120 millions, ce saut s'expliquant en partie par le recouvrement d'anciennes créances. L'Algérie est le quatrième client de l'édition française après la Belgique, la Suisse et le Canada, mais depuis peu avant la Côte-d'Ivoire.

Bien sûr, les ouvrages scolaires, médicaux, scientifiques et techniques représentent le plus gros morceau. Ce n'est certes pas exaltant pour la littérature, mais pas mauvais pour la francophonie. Apparemment, pendant longtemps encore, la pesante production moscovite des Editions du Progrès devra continuer d'envoyer à la Foire des ouvrages traduits dans la langue de Descartes.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.



DIPLOMATIE

Le « Quai » existe, je l'ai rencontré...

« Négocier, négocier sans cesse... » Telle est la règle d'or de la diplomatie dont on a tant raillé les ridicules et les tics sans toujours en voir les mérites. Voici, sur le fameux « Quai », un ouvrage qui, enfin, en dissipe entièrement les brumes...

« Le Quai » (d'Orsay, bien entendu) existe ; les lecteurs des deux gros volumes que consacre aux affaires étrangères et au corps diplomatique français le Centre national de la recherche scientifique le rencontreront au long de quatre siècles, depuis que, le 8 septembre 1588, en pleines guerres de religion, pour contrecarrer la collusion entre la Ligue et les Espagnols, Henri III réunit dans les seules mains de Louis de Révol toutes les « affaires du dehors », jusqu'alors confondues avec celles du dedans et partagées plus ou moins empiriquement entre les secrétaires d'État.

Bien qu'il soit facile et de bon ton de se gausser des erreurs qu'on lui impute — *« C'est la faute au Quai »*, — son existence n'est pas évidente, les gouvernements se déchargeant volontiers de la responsabilité des échecs sur une administration tenue plus que toute autre au devoir de réserve.

Le rôle du Quai d'Orsay n'est pas de déterminer la politique de la France à l'extérieur, mais d'en assurer l'unité (condition de son existence), la continuité (indispensable à toute action sur un monde qui n'épouse pas forcément les fluctuations intérieures françaises) et la mise en œuvre par une technique qui lui est propre, la diplomatie, art de faire quelque chose avec presque rien et qui, à l'inverse de l'action militaire ou économique, exige plus d'esprit que d'argent.

Les biographies de grands commis de la diplomatie française dont l'étude du CNRS est illustrée sont, à cet égard, captivantes. Le Wurtembergeois Reinhard servit la France dans toute l'Europe, de la Révolution à la monarchie de Juillet incluse. A travers mille dangers (il perdit un enfant tandis qu'il fuyait l'Italie en bateau et fut en Moldavie, avec sa famille, gardé trois ans en otage des Cosaques), il s'employa avec une fidélité à toute épreuve à écarter ou neutraliser les inimitiés farouches que suscitait la France de son temps. *« Il voyait bien, entendait bien, rendait admirablement compte »*, disait de lui Talleyrand en lui reprochant seulement sa lenteur et ses difficultés d'expression. A quoi son collègue Bignon répondait que, dans leur métier, *« la prestesse de langue est parfois un inconvénient »*.

Tout aussi exemplaires furent le même Bignon, qui s'exprimait d'ailleurs fort bien et qui avait posé sa candidature à « la Carrière... » en vers ; d'Hauterive, organisateur des archives, mémoire de toute diplomatie ; Thomas Desage, inamovible directeur politique sous Louis-Philippe, qui, entré au ministère à seize ans, y avait précédé son père (deux *« esprits droits et fermes »*, selon Stendhal) ; Paul Cambon, artisan de l'Entente cordiale, et son frère Jules, qui annonçaient au début du siècle la toute-puissance américaine, comme Jusserand, ambassadeur à Washington de 1902 à 1924, record inégalé, Jacques Seydoux, architecte pendant les années 20 de la politique économique internationale de la France ; Eirik Labonne, visionnaire du pétrole et prophète du rôle de l'URSS (Vichy le rappela de Moscou deux mois avant l'invasion allemande en 1941 parce qu'il répétait que le conflit germano-soviétique était inévitable et que l'armée rouge serait redoutable), à qui l'on fit encore payer sa clairvoyance au Maroc en fin de carrière.

Au souci de cohérence des professionnels répond celui des politiques quand leur sens de l'Etat prévaut sur l'esprit de parti.

Pendant dix ans, à l'aube de la IIIe République, pour ne pas effaroucher une Europe presque entièrement monarchiste, les titulaires du Quai d'Orsay ne touchèrent ni à l'organisation ni aux hommes, et le premier, Jules Fabre, conserva même le cabinet du dernier ministre de l'Empire. Ce fut Freycinet qui, en 1880, entreprit de « républicaniser » et de démocratiser la Carrière en créant un concours d'entrée et une direction du personnel. Dès lors, les ambassadeurs de France (titre désormais réservé aux dignitaires) devinrent ceux de *« la République française »*.

L'incompétent Stendhal

Pas plus que l'affaire Dreyfus ne pesa sur le soutien à l'Alliance israélite universelle, la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'affecta la protection française traditionnelle aux minorités chrétiennes, les gouvernements les plus militants camouflant au besoin dans les fonds secrets les subventions aux écoles catholiques du Caire. Ils jugeaient sagement que ni l'anticléricalisme ni l'antisémitisme n'étaient des « articles d'exportation ». La Convention n'instruisait-elle pas déjà son représentant à Constantinople, *« le citoyen Semonville »* (ci-devant marquis) à *« ne pas oublier que, en Orient, le Catholicisme, c'est la Nation »*.

De ce troisième titre d'une collection consacrée aux grands corps de l'administration (après le Conseil d'Etat et les ponts et chaussées), les auteurs, soixante-quinze historiens et diplomates dirigés par M. Jean Baillou, ont divisé chaque chapitres correspondant aux grandes périodes de l'histoire de France en trois parties : administration centrale, services extérieurs, action diplomatique.

On regrettera parfois l'absence de références historiques plus explicites qui faciliteraient la lecture des non-spécialistes, et quelques déséquilibres : alors que la personnalité de chaque ministre de la IIIe République est précisée chronologiquement jusqu'en 1914, elle est traitée beaucoup plus synthétiquement entre les deux guerres, époque où la responsabilité de chacun était pourtant engagée sur le front extérieur dans un drame shakespearien dont la France ne se relèvera jamais. Et pourquoi ne pas analyser aussi précisément que ceux des autres ministres de la IVe République le cabinet de Mendès France au Quai d'Orsay, alors que, pendant sept mois, son action fut essentiellement diplomatique ?

Que le lecteur ne se laisse pas rebuter par la rigueur de cet ouvrage unique en son genre. Il fourmille de détails sur les aspects pittoresques ou ignorés de l'activité des diplomates, depuis les temps les plus anciens, avant même qu'elle fût organisée, quand les ambassadeurs devaient payer la réfection des routes qui menaient à leur poste (celle du Saint-Bernard en 1304), et où leur arrivée donnait lieu à des cérémonies mémorables. En 1855, il fallait encore quatre mois à Gobineau pour se rendre à Téhéran ; aujourd'hui, depuis que Louis de Guiringaud a fait informatiser le chiffre, il suffit de quatre minutes pour qu'un message urgent et sa réponse franchissent 12000 kilomètres.


FRANCHINI

La vie à l'étranger (Beyrouth en 1890), les servitudes du métier de consul (en 1896, Bons d'Anty se rend de Hanoï à la frontière chinoise *« sans incident et dans les meilleures conditions de prestige »*, n'ayant perdu que... quatre hommes en route !), la « valise » (et les services que celle de Vichy rendit à la Résistance), le chiffre que Stendhal maniait avec une ignorance crasse, les astuces des transmissions (pour se faire comprendre de la cour de Vienne, il suffisait d'une correspondance en clair, qu'interceptait son « cabinet noir », les réceptions, l'« hôtellerie » (avec les origines culinaires et pâtissières du chateaubriand et du diplomate), les usages, le cérémonial, le protocole, les bâtiments (qui ne sont pas tous des palais : Albert Sarraut, ambassadeur en Turquie kémaliste, logea un temps dans un wagon en gare d'Ankara), la sécurité et l'insécurité (sept agents, dont l'ambassadeur Louis Delamare, morts en service depuis 1962), le recrutement et la chasse toujours à recommencer au *« tour extérieur »*, le népotisme et ses limites, la féminisation à doses homéopathiques, les attachés spécialisés, les traitements, les frais de représentation, le fameux *« malaise »* du Quai d'Orsay, etc., l'inventaire du CNRS est complet.

Mais le lecteur trouvera aussi, outre des précisions inédites sur la période 1940-1944, une documentation politique substantielle, notamment sur les rôles respectifs en politique étrangère des présidents et des gouvernements des IIIe, IVe et Ve Républiques. L'ouvrage se termine au moment de l'élection de M. François Mitterrand.

« Négocier sans cesse »

Certes, la distinction nécessaire entre la fin et les moyens, entre la stratégie et la tactique, en l'occurrence entre la politique étrangère et la diplomatie, est plus difficile à respecter dans ce ministère que dans tout autre. Le Quai d'Orsay est en effet le seul dont le ministre, nécessairement homme politique, fait strictement le même travail que ses services : *« Négocier, négocier sans cesse, ouvertement et secrètement et en tous lieux »*, selon Richelieu. M. Chevènement, lui, ne fait pas la classe, ni M. Hernu des exercices militaires. Il n'en demeure pas moins que, pour un pays comme la France, dont les ambitions mondiales et les atouts internationaux, importants mais fragiles et irrécupérables (monde francophone, place dans les organisations internationales entre autres), sont sans commune mesure avec la puissance matérielle, la pure et simple technique diplomatique devrait être le moyen d'action international par excellence.

MAURICE DELARUE.

★ *Les Affaires étrangères et le Corps diplomatique français.* Editions du CNRS. Deux volumes reliés et illustrés. Tome I : *De l'Ancien Régime au Second Empire*, 841 pages, 350 francs ; Tome II : *1870-1980*, 1 018 pages, 430 francs.

PAYS-BAS

Ces maudits squatters d'Amsterdam !

La société néerlandaise passe pour la plus permissive d'Europe. Elle n'ignore pas pourtant le « ras-le-bol » quand les marginaux y vont trop fort. Les squatters d'Amsterdam, soutenus par les partis de gauche et choyés par la municipalité, ont fini par se mettre tout le monde à dos.

De notre correspondant

Amsterdam. — Les habitants d'Amsterdam commencent à être excédés par les « actions », de plus en plus violentes, des squatters de la métropole néerlandaise. Il y a seulement quelques années, ils étaient encore considérés par une grande partie de la population comme des Robin des Bois altruistes guerroyant avec arcs et flèches contre la pénurie du logement.

Cette sympathie n'est plus de mise. Des éditoriaux fulminent contre la *« racaille »* ou la *« mafia »* des squatters, depuis qu'un nombre important d'entre eux ont déclaré ouverte *« la saison de la chasse aux touristes »* et pillé des magasins dans un quartier populaire de la capitale économique.

La situation s'est envenimée à tel point que, fin septembre, des citadins ont pris d'assaut un immeuble « squatté » dont les occupants s'étaient livrés à des actes de violence contre des commerçants, accusés de faire cause commune avec des spéculateurs de l'immobilier.

Quels contraste avec l'harmonie relative du début de la décennie ! Alors, des représentants de certains quartiers prièrent les autorités municipales de ne pas évacuer des immeubles indûment occupés, en invoquant leurs *« excellents rapports »* avec ces nouveaux « locataires ».

Aujourd'hui, les squatters sont maudits par l'opinion. La presse leur consacre des éditoriaux solidement argumentés et concluant tous qu'au fil des ans les éléments modérés au sein de cette communauté ont été débordés par des « révolutionnaires » pour qui la recherche d'un logement n'est pas une fin en soi, mais une méthode pour défier un Etat *« dont le droit n'est pas*, disent-ils, *le nôtre »*.

Cette nouvelle génération tient pour de sympathiques et naïfs boy-scouts les pionniers du mouvement qui, vers la fin des années 70, faisaient passer le sort des indigents de la capitale avant leurs problèmes de logement. Dans les vieux quartiers, leurs « consultations » étaient fréquentées par des familles aux abois qui avaient vainement supplié les autorités municipales de leur donner un logement décent. On organisait à leur intention des « squats sur mesure », adaptés aux exigences des « clients » qui payaient symboliquement de quelques florins le service rendu. La ville ne s'en souciait pas trop : les appartements occupés étaient, en effet, destinés à la démolition et avaient été abandonnés par les locataires fuyant les quartiers populaires construits au siècle dernier pour se réfugier dans des « villages verts » aux environs de la capitale, agrandis pour les accueillir. Les squatters luttaient contre le grand scandale qu'était et demeure la pénurie des logements aux Pays-Bas. Des expéditions punitives menées par des groupes de « casseurs », à la solde des propriétaires, soulevèrent une réprobation quasi générale.

Le soutien des socialistes

Cette sympathie commença à montrer quelques fêlures après les émeutes de mars 1980, à Amsterdam, lors de l'intronisation de la reine Beatrix. C'est alors qu'éclata la première de ce qui devait être par la suite une série de batailles rangées entre les jeunes marginaux et les forces de l'ordre. Après que les nuages de gaz lacrymogènes se furent dissipés, les squatters rejetèrent la responsabilité des heurts sur des *« éléments incontrôlés »*. C'était une demi-vérité, car si des « punks » et d'autres jeunes gens avides d'en découdre avaient eu leur part dans les désordres, les squatters leur avaient fourni un argument « idéologique » avec leur slogan (qui rime en néerlandais) : *Pas de logement, pas d'intronisation !* »

Tolérés sinon acceptés à Amsterdam, les squatters furent peu à peu pris au sérieux, surtout par les partis socialiste (PvdA) et communiste (CPN), tous deux très influents dans la ville. C'est peut-être à partir de ce moment-là, que leurs relations avec la population commencèrent à se dégrader. Dans un geste qui fit hurler d'indignation la presse conservatrice, la municipalité à dominante socialiste consentit à acheter une vingtaine d'immeubles « squattés » pour les rénover à l'intention des jeunes qui les avaient occupés. Ne prouvait-on pas, par cette largesse sur fonds publics, que la violence était payante dans la capitale ? La municipalité fut accusée de *« lâcheté »*. Le maire de l'époque ne réussit pas à faire admettre qu'il n'avait nullement cédé aux menaces *« de répéter la journée de l'intronisation »* en cas d'expulsion des indésirables.

Si elle a cru pouvoir, en leur donnant satisfaction, désarmer les milliers de squatters qui convergèrent sur la capitale de tous les coins du pays, la ville d'Amsterdam s'est, en tout cas, lourdement trompée. En 1982, elle avait offert un traitement de faveur à un groupe qui fut prié de quitter temporairement « sa » villa près du Musée de l'Etat, pour que des ouvriers du bâtiment puissent y installer des logements mieux conçus à son intention. Les squatters, craignant un piège, refusèrent d'évacuer les lieux. Des policiers de la brigade anti-émeutes durent prendre d'assaut la villa, et, dans de véritables combats de rues, un tramway fut incendié.

C'en était fait des derniers lambeaux de bonne réputation de gens qui semblaient désormais surtout défendre leurs propres privilèges. En vain, la municipalité avait investi 20 millions de florins dans l'achat d'immeubles squattés alors que des petits-bourgeois étaient assez naïfs pour se plier aux interminables listes d'attente pour des logements à loyer modéré. Longtemps, on avait répondu à ceux que ce contraste scandalisait en leur reprochant de *« criminaliser »* le mouvement et de *« semer la division entre les groupes sociaux les plus défavorisés »*.

Il est indéniable que les premières actions des squatters eurent des conséquences positives. Elles contraignirent le monde politique de La Haye à faire face au problème de la pénurie des logements. La Chambre des députés se penchera bientôt sur un projet de loi obligeant les villes à établir des listes de logements inoccupés afin de mieux pouvoir les attribuer entre ceux qui en ont le plus besoin. Toutefois, cette initiative contre la spéculation foncière restera probablement lettre morte... à Amsterdam, où, dans certains quartiers, ce n'est plus la municipalité qui se charge de la distribution, mais le mouvement des squatters, servant naturellement ses membres en priorité.

La chasse aux touristes

Un attentat à la bombe perpétré en juin dernier contre le service de distribution des logements, dont les auteurs ne furent jamais identifiés, illustre la rupture entre les alliés d'hier. Le crime ne profita pas à ceux qui avaient choisi la voie légale mais lente, pour trouver un toit, car les archives du service furent gravement endommagées.

Ne se limitant plus aux seuls spéculateurs, la « colère populaire », que prétend exprimer le noyau dur des squatters, a pris pour cibles les vitres d'innombrables banques, d'études d'avocats et de bordels de luxe. Dernièrement, une quarantaine de touristes étrangers prirent rudement contact avec le folklore local lorsque le bateau qui les promenait sur les canaux reçut un engin fumigène et des sachets de peinture rouge. Des squatters se disant « autonomes » annoncèrent l'ouverture de la « chasse aux touristes », ces « privilégiés » pour qui la municipalité veut construire davantage d'hôtels de luxe dans le centre, notamment là où se trouvent actuellement des immeubles « squattés ». *« La ville semble vouloir évacuer la « racaille » du centre pour complaire aux touristes. La chasse continue »*, proclama un communiqué du commando.


SERGUEI

Un peu plus tard, deux autres bateaux de tourisme furent arrosés de peinture et six autocars de touristes étrangers eurent leurs pneus crevés. Trois hôtels de luxe reçurent des engins fumigènes dans leurs halls.

Ce genre d'actions embarrasse fort la municipalité, qui tient à l'image de marque hospitalière d'Amsterdam et aux devises étrangères. Le maire, M. Ed Van Thijn, présenta ses excuses aux touristes fâcheusement peinturlurés avec force livres illustrés sur les beautés de la capitale, et le remboursement de leurs notes de teinturier.

La police vient de mettre sur pied une unité chargée spécialement de s'opposer à la « chasse aux touristes ». D'autres policiers ont dû, le 17 septembre dernier, empêcher les habitants d'Amsterdam d'ouvrir, à leur tour, la « chasse aux squatters ». Ceux-ci avaient brisé les vitres de toutes les boutiques d'une rue après avoir entendu la rumeur — d'ailleurs infondée — d'une expulsion imminente. Il fallut arrêter de justesse les manifestations de la vindicte populaire. Après une brève période de gloire, les squatters d'Amsterdam sont au ban de la cité.

RENÉ TER STEEGE.

Étranger

Les mesures de redressement économique arrêtées par le gouvernement de M. Pérès paraissent timides et disparates

De notre correspondant

Jérusalem. – Les Israéliens attendaient de leurs nouveaux dirigeants un plan économique complet et cohérent. Hélas ! ils ont dû bien vite se rendre à l'évidence. Au lieu d'une stratégie d'ensemble anti-inflationniste impliquant des sacrifices équitablement répartis, on leur a servi quelques mesures disparates, *souvent trop timides et parfois superflues*. Côté finances, le gouvernement d'union nationale n'a pas pris un très bon départ.

Premier faux pas : le Trésor a décidé d'emblée une dévaluation de 9% du shekel, la monnaie *nationale*, qui ne s'imposait pas *(le Monde du 18 septembre)*. Cet ajustement du taux de change visait à *« rattraper »* l'inflation et à freiner la spéculation sur le dollar. Les Israéliens avaient acheté, il est vrai, 1,5 milliard de dollars en devises étrangères pendant les huit premiers mois de l'année. Pourtant, l'amélioration sensible de la balance commerciale rendait inutile une nouvelle dépréciation monétaire. Celle-ci a eu, en fin de compte, pour principal effet d'accélérer l'inflation.

Deuxième faiblesse : le gouvernement n'arrive pas à tenir sa promesse initiale de comprimer les dépenses de l'Etat de 1 milliard de dollars. Il est de bon augure que les ministres rechignent à rogner leur budget. *Il est plus inquiétant qu'on* leur laisse le dernier mot. *Finalement, les coupes budgétaires ne devraient représenter que 500 millions de dollars.* Pour justifier cette concession, le ministre des finances, M. Modaï, a fait valoir que le chiffre de 1 milliard correspondait à l'effort consenti pendant une année fiscale. Celle-ci étant largement entamée, les restrictions ne pouvaient qu'être moindres.

Il reste que l'Etat a bien du mal à montrer l'exemple. Ainsi, le budget de la défense diminuera seulement de 80 millions de dollars d'ici à avril prochain, soit un quart des compressions jugées nécessaires. Le reste des économies sera inscrit au prochain budget. Ce laxisme est d'autant plus fâcheux que les meilleurs économistes du pays tenaient le chiffre de 1 milliard pour nettement insuffisant et avaient conseillé au gouvernement de restreindre les dépenses de l'Etat de 2 milliards.

Antre revers : le Trésor a renoncé à conclure dans l'immédiat, avec la centrale syndicale Histradout, un contrat social prévoyant un « gel » temporaire des prix, des salaires et des impôts. Cet accord était pourtant l'une des priorités gouvernementales. Histradout a refusé qu'on réduise de 10 % la sacro-sainte « prime de vie chère », cette échelle mobile intégrale qui permet à tous les revenus de coller tant bien que mal à l'inflation. Les entrepreneurs, qui avaient *fortement* augmenté leurs prix par anticipation, refusent de faire machinen arrière.

En outre, l'Etat semblait mal armé pour faire respecter un éventuel contrôle des prix. Le ministère du commerce et de l'industrie, par exemple, ne compte qu'une douzaine d'inspecteurs spécialisés. Tout cela rendait pratiquement impossible la signature du contrat social. Selon M. Modaï, celui-ci sera conclu *« lorsque les conditions seront réunies »*, autrement dit le jour où, par suite d'une baisse de la demande, l'inflation se sera un peu calmée. D'où la priorité numéro un du moment : brider la demande en réduisant le pouvoir d'achat du public. Le Trésor a comprimé les subventions aux produits de base, notamment alimentaires, alourdi l'impôt sur le revenu et instauré diverses taxes, dont une sur l'éducation. Ces quelques mesures lui feront gagner 900 millions de dollars supplémentaires.

« Les pauvres paieront »

Ce programme a néanmoins deux inconvénients : l'un économique, l'autre politique. La quasi-totalité des décisions prises vont nourrir l'inflation, de l'aveu même du grand argentier. La hausse des prix dépassera 20 % en septembre et pourrait atteindre, en décembre, le rythme annuel de 600 %. Le gouvernement est résigné à cet « emballement » au cours des prochains mois. Comme son prédécesseur, M. Modaï continuera pendant un certain temps à utiliser l'hyperinflation comme un impôt aux dépens des salariés. Mais le risqui est grand de ne plus pouvoir du tout contrôler la hausse des prix.

« Les pauvres paieront », prédit le *Jerusalem Post*. De fait, les mesures gouvernementales sont, pour l'essentiel, socialement *rétrogrades* et frappent durement les plus démunis des salariés, qu'il s'agisse de la réduction des subventions ou de la diminution des allocations familiales et des retraites. Le chômage, en aggravation, concerne d'abord les moins favorisés. M. Shimon Pérès avait axé sa campagne électorale sur l'impérieuse nécessité de juguler l'inflation. Ses compatriotes le jugeront avant tout sur sa capacité de tenir cette promesse majeure.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

MASSACRES, DISPARITIONS, TORTURES...

Le Pérou sombre dans la violence

Tueries « pour l'exemple », massacres de paysans, « *disparitions* », *exécutions sommaires* après des « jugements populaires », découvertes de plus en plus fréquentes de fosses communes : le Pérou s'enfonce dans une violence sans issue. L' *« orgie de sang »*, déplorée par M. Barrantes, le maire de Lima, continue sans que l'on aperçoive l'amorce d'un répit, l'esquisse d'une vraie solution.

Quatre ans après les premmères actions armées déclenchées par les militants fanatiques de Sentier lumineux (d'inspiration maoïste, mais qui revendique aujourd'hui avec hauteur le rôle de *« guide de la seule véritable révolution communiste mondiale »*), l'insécurité s'étale et s'aggrave. Cinq mille morts : c'est le bilan approximatif de quarante-huit mois d'insurrection. Mais la comptabilité macabre s'accélère.

D'Ayacucho, base de départ en 1980 de la rébellion senderiste (de Sentier lumineux) dans les Andes centrales, la violence s'est étendue au sud et au nord, vers le littoral et la capitale, Lima, mais aussi en direction des contreforts amazoniens de la cordillère, où les trafiquants de cocaïne sont bien implantés (1).

La guérilla progresse comme un feu de brousse sur cet immense pays à la géographie tourmentée et violente. De manière parfois surprenante. Les attentats sont plus nombreux, plus élaborés. Les commandos urbains – dans les villes de l'intérieur mais aussi et surtout à Lima – engagent des actions, plus ou moins « spontanées », qui tranchent avec le style habituel des guérilleros d'Ayacucho et qui intriguent. C'est ainsi que des inconnus, à bord d'une vedette rapide, ont mitraillé la base navale de San-Lorenzo, près du Callao, le 13 septembre.

Depuis, des postes de police (un pour mille familles en moyenne dans ces immenses *barriadas* – bidonvilles – qui encerclent Lima et « abritent » plus de deux millions d'habitants) ont été harcelés. L'hôpital naval de Lima a été attaqué par un commando – point d'orgue d'une offensive de quatre jours contre des installations de la marine, accusée de *« violations graves des droits de l'homme »* dans la lutte contre la guérilla. Une tentative d'attentat contre la résidence du ministre des transports a été signalée.

Pour les autorités, en particulier pour le ministre de l'intérieur, M. Luis Percovich, il s'agit de *« manœuvres de diversion montées par Sentier lumineux pour dérouter les services secrets »*. Mais la presse et l'opinion s'interrogent. Les actions armées commises dans la capitale depuis le début de septembre sont clairement revendiquées, alors que Sentier lumineux a l'obsession du mystère. Les groupuscules d'extrême gauche qui ont signé les derniers coups de main se réclamant de Tupac Amaru, le légendaire leader indien exécuté par les Espagnols en 1780, après l'échec de sa rébellion. Un Spartacus des Andes, qui est resté vivant dans la mémoire collective des paysans indiens, opprimés, exploités *et humiliés* depuis des siècles, subsistant misérablement dans les vallées de l'intérieur et sur l'Altiplano hostile.

Un retour du MIR ?

Le général Velasco Alvarado, *qui avait pris le pouvoir en 1968* en renversant M. Belaunde Terry *(qui terminait son premier mandat présidentiel)*, se proposait *« de libérer le paysan indien de son servage »* et avait lancé sa réforme agraire au nom de Tupac Amaru. Le symbole est tenace. Les régimes, civils ou militaires, passent. La misère des masses paysannes demeure, offrant un terrain de choix à tous les extrémismes. Et un argument de « combat » qui impressionne la jeunesse, en particulier dans les universités, quand elle s'insurge contre les solutions officielles, inadaptées à l'ampleur dramatique des problèmes économiques et sociaux du pays.

On s'interroge à Lima sur un éventuel retour à l'action directe du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), qui avait, en 1965, déclenché un mouvement *de guérilla contre le premier gouvernement* Belaunde Terry.

Pour l'hebdomadaire *Oiga*, il n'y a pas de doute. *« Le gouvernement doit affronter un second front de guérilla. »* Mais l'insurrection du MIR, en 1965, était dirigée par des intellectuels de Lima, *qui connaissaient mal les* véritables conditions de vie et la psychologie des paysans andins, qu'ils espéraient entraîner dans leur aventure (en s'inspirant de l'expérience cubaine).

Le président Belaunde avait alors donné carte blanche à l'armée. En six mois, la rébellion avait été écrasée. *« Parce que*, reconnaissent aujourd'hui les officiers qui dirigeaient à l'époque les services de renseignements, *nous avions réussi assez facilement à infiltrer les guérilleros... »* Rien de tel aujourd'hui avec Sentier lumineux, sectaire, impitoyable, messianique, mais qui a remarquablement su, du moins jusqu'à présent, protéger sa troupe et ses chefs. *« Nous ne savons pratiquement rien sur cette organisation... »*, admettent les responsables de la lutte anti-guérilla. Les militants de Sentier lumineux (ainsi nommé en hommage à José Carlos Mariategui, qui écrivait, il y a un demi-siècle : *« Le marxisme-léninisme ouvrira le sentier lumineux qui mène à la révolution »*) répugnent à toute publicité. Depuis quatre ans, personne ne peut, en dehors sans doute des cadres supérieurs de la rébellion, se flatter d'avoir rencontré Abimael Guzman, le « camarade Gonzalo », fondateur et leader supposé du mouvement insurrectionnel le plus hermétique, le plus étrange, d'Amérique latine.

Le Sentier à l'université

Son prestige et son influence ont grandi. La guérilla recrute maintenant ouvertement aux portes de Lima, dans les *barriadas*, envahies par les dizaines de milliers de paysans sans terre descendus des Andes. Elle est présente à l'université San-Carlos de la capitale. La visite des facultés est révélatrice : les slogans en faveur de la *« lutte armée »* du Sentier et les analyses du *« camarade Gonzalo)* s'étalent sur les murs, aux côtés des proclamations révolutionnaires d'autres organisations d'extrême gauche. Un « mai 1968 » liménien, désespéré, sombre mais résolu. *« Les meilleurs étudiants montent au maquis*, dit un professeur. *Tout le monde le sait. »* Dans un hall de fac, une statue du *« Che »* Guevara, fusil à la main, symbolise ce romantisme révolutionnaire d'une partie de la jeunesse étudiante péruvienne, romantisme dépassé ailleurs, mais exalté ici par des nihilistes en herbe qui affirment que, *« après tout, Sentier lumineux est peut-être la seule solution... »*.

L'immense majorité des Péruviens condamnent les atrocités commises depuis quatre ans par Sentier. Et cette idéologie, mal définie, qui évoque à la fois les méthodes des Khmers rouges du Cambodge et le messianisme expansionniste de l'Iran de Khomeiny, *les inquiète*. Mais les « excès » commis par les forces de l'ordre et dénoncés depuis un mois par la presse progouvernementale elle même troublent l'opinion et la classe politique.

Le gouvernement est interpellé sur le respect des droits de l'homme et de la Constitution. Plusieurs dizaines de cadavres, défigurés et portant parfois des marques de torture, ont été découverts dans plusieurs fosses communes depuis la mi-septembre, la plupart dans la région d'Ayacucho. Victimes des sendéristes, selon les autorités. *Une* version contestée, dans certains cas, par des proches de « disparus » ou de « suspects » appréhendés par des hommes armés *se réclamant* des autorités locales.

Les milices paysannes d'autodéfense, dont la formation est encouragée par les unités anti-guérilla, participent de plus en plus à cette guerre surnoise, cruelle, qui est devenue le problème numéro un de tous les Péruviens. La terreur déclenchée par Sentier lumineux ne doit pas mettre en danger les institutions démocratiques du pays, ni favoriser une contre-terreur qui donne des arguments aux partisans de la rébellion. Vœu pieux ? *« Nous sommes bientôt arrivés*, écrit un éditorialiste de la revue *Que hacer* (Que faire), *au point terrible de non-retour de la violence généralisée... »* Le journal *La Republica* affirme de son côté : *« Le pays tout entier se rend compte que nous sommes confrontés à la nécessité d'un changement de structures »*. Une société plus juste ? C'est un souhait partagé par les formations politiques qui préparent déjà les élections du printemps 1985. Un consensus, et une petite lueur d'espoir dans un tableau bien sombre.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) On dénombre quarante-deux pistes d'atterrissage utilisées par les trafiquants de drogue sur une distance de 150 kilomètres dans la seule région de Tingo Maria, au pied de la Cordillère.

ÉLECTIONS COMMUNALES EN RHÉNANIE-DU-NORD-WESTPHALIE

La peur des Verts

Correspondance

Bonn. – La campagne pour les élections communales du dimanche 30 septembre en Rhénanie-du-Nord-Westphalie a été d'une discrétion exemplaire. Pas de grands meetings, pas d'agitation. *« On s'est contenté de mesurer le niveau de pollution des ruisseaux »*, commentait cette semaine l'hebdomadaire *Die Zeit*. La peur « verte » rôde.

Le plus important des Länder allemands traverse *pourtant des temps* difficiles. La crise de l'industrie traditionnelle sur laquelle repose la richesse de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie a été durement ressentie. En perdant ses usines et ses hauts fourneaux, la Ruhr a gagné en propreté mais pas en emplois. Des villes comme Dortmund et Duisbourg ont un taux de chômage dépassant 16 % de la population active, Essen *et* Cologne 13 %. *Les industries de pointe préfèrent s'installer plus au sud, en Bavière ou en Bade-Würtemberg.*

On aurait pu imaginer un affrontement sur la politique sociale menée par le gouvernement fédéral chrétien-démocrate, ou sur celle menée à Düsseldorf par le gouvernement régional social-démocrate de M. Johannes Rau. Il n'en a rien été. Aucun des deux grands partis n'a voulu faire de ces élections un test *national. La montée en puissance* des Verts, la faiblesse du Parti libéral risquent, en effet, de bouleverser l'équilibre des conseils municipaux.

Le SPD et la CDU avaient plus à perdre qu'à gagner à s'attaquer mutuellement. *Les questions de personnes* l'ont emporté. Entre M. Johannes Rau, le *populaire* ministre-président du Land, et son adversaire de la CDU, M. Worms, la vraie bataille commencera avec les élections régionales, prévues pour le 12 mai prochain. D'ici là, la carte politique sera plus claire. On saura, notamment, comment le SPD aura résolu au niveau municipal son problème *de cohabitation* avec les Verts.

H. B.

LA GRÈVE DES MINEURS

Les contremaîtres menacent de paralyser les productions des houillères britanniques

De notre correspondant

Londres. – La grève des houillères britanniques, qui en est à son septième mois, a été déclarée illégale par un magistrat de la Haute Cour de justice vendredi 28 septembre. Statuant à la demande de *deux mineurs hostiles au mouvement*, ce magistrat a jugé que, en refusant à ses adhérents le bénéfice d'une consultation nationale, le syndicat des mineurs (NUM) avait violé ses propres règlements. Le juge a donc déclaré la grève illégale sans toutefois ordonner à l'organisation de M. Arthur Scargill de procéder à un vote *dans* l'ensemble des mines du pays.

Depuis le début du conflit, en mars dernier, le NUM a traîné comme un boulet ce manquement à la démocratie syndicale qui lui est reproché, bien sûr par le gouvernement et l'administration des charbonnages (NBC), mais aussi par la droite du Parti travailliste et du mouvement syndical. Si M. Scargill *n'a pas organisé* de consultation au niveau national au printemps dernier, c'est que ses deux tentatives précédentes s'étaient soldées par un rejet des appels à la grève lancés par le NUM.

C'est une des raisons pour lesquelles les neuf organisations représentant les employés des centrales électriques ne sont pas parvenues, vendredi, à s'entendre sur le degré d'aide à apporter aux mineurs. Une forte réduction de la production *d'électricité serait* une des manifestations de solidarité les plus efficaces dont peuvent rêver les mineurs en grève. Mais deux importants syndicats concernés refusent de perturber la production d'électricité, l'un parce qu'il y voit une *« prise en otage de la nation tout entière »*, l'autre parce qu'il ne veut pas s'associer à un mouvement qui ne respecte pas la démocratie syndicale.

En fait, les espoirs des grévistes reposent avant tout sur les quelque *seize mille* contremaîtres de l'industrie minière, qui viennent de décider à une *écrasante* majorité de cesser le travail. Les dirigeants de leur syndicat (NACODS) ont néanmoins choisi de ne pas lancer le mot d'ordre de grève avant leur prochaine rencontre avec la direction des charbonnages. Au départ, les contremaîtres entendaient seulement protester contre la décision des charbonnages *de priver de* leur paie ceux d'entre eux qui refusaient de franchir les piquets de grève du NUM souvent menaçants.

Depuis, le NACODS a placé en tête de ses revendications la question des fermetures de puits sur laquelle porte précisément le conflit entre le NUM et le NCB. Une grève des contremaîtres serait un atout pour M. Scargill, car elle entraînerait la paralysie de la *totalité* des houillères, dont près du quart fonctionne encore presque normalement. D'autre part, l'organisme officiel de conciliation (ACAS) va tenter de trouver avec le NUM et le NCB une base pour de nouvelles négociations. *Cette tâche* apparaît difficile si l'on en juge par les déclarations intransigeantes de Mme Thatcher et de M. Scargill.

(Intérim.)

M. Honecker « censuré » par la « Pravda »

M. Honecker en a-t-il fait à la fois trop et pas assez en rédigeant le télégramme de félicitations qu'il a envoyé à M. Constantin Tchernenko à l'occasion de son soixante-treizième anniversaire ? Toujours est-il que l'agence Tass n'a pas cité in extenso *son texte contrairement à l'usage respecté pour les messages des autres dirigeants socialistes est-européens. La* Pravda *s'est contentée de donner des extraits du texte, pourtant d'une extrême banalité, concocté par le chef de l'Etat et du parti est-allemands, en retranchant ce qui ne lui convenait pas et en ajoutant ce qui lui paraissait faire défaut.*

C'est ainsi que les « vœux cordiaux de bonne santé » *ont disparu du télégramme tandis que M. Honecker a loué à son insu* « l'activité inépuisable *(de M. Tchernenko)* en faveur de la paix, de la conjuration du danger de guerre émanant de l'impérialisme » *ainsi que* « son amitié sincère, sa contribution significative au renforcement de l'alliance prouvée entre les deux partis, les deux Etats et les deux peuples ».

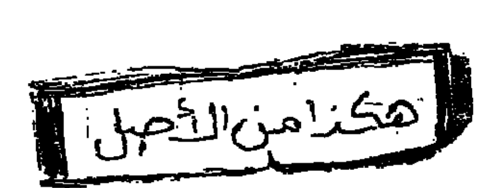
M. Honecker ne serait-il pas revenu bien en cour à Moscou, malgré l'annulation de sa visite en RFA, se demande le correspondant en URSS de la Frankfurter Allgemeine Zeitung, *qui relève ces « anomalies » ?*

LES ÉVÊQUES POLONAIS CONDAMNENT LE PROJET DE « BANNISSEMENT » DES OPPOSANTS

L'épiscopat polonais a publiquement pris position contre le projet de *« bannissement »* des opposants politiques évoqué récemment par des porte-parole officiels. Le communiqué publié, vendredi 28 septembre, au terme de la deux cent deuxième conférence épiscopale, indique en effet que les évêques ont *« approuvé les réserves exprimées »* par le secrétariat de l'épiscopat dans un message adressé aux autorités à la mi-septembre et qui n'avait pas été publié.

Cette idée d'expulser « légalement » les auteurs de *« graves délits contre l'Etat »* a suscité de vives critiques en Pologne, y compris sous la forme d'un éditorial d'un grand quotidien officiel. Trois députés ont même « protesté » contre ce projet, dont le ministre de la justice a, pour sa part, vanté les mérites.

Dans le même communiqué, les évêques estiment que l'amnistie prononcée en juillet dernier a été un *« pas dans la bonne direction »*, *mais ils invitent* le pouvoir à accomplir *« d'autres gestes visant à la réalisation des accords sociaux de 1980 »* (c'est-à-dire les accords de Gdansk). Ce communiqué est publié alors qu'on s'attend à une très prochaine rencontre entre le général Jaruzelski et le cardinal Glemp, primat de Pologne. – *(AFP.)*



France

LA SITUATION AU PAYS BASQUE APRÈS LES MESURES D'EXTRADITION

Obsèques à Vitoria

(Suite de la première page.)

Il y avait à Vitoria, vendredi, des Basques fiers d'être espagnols. *« Viva Espana »* ont crié la plupart des manifestants. *« Vive l'Espagne ! Vive la Constitution ! Vive le peuple basque ! Et vive la garde civile ! »*, leur a répondu, après une ultime sonnerie aux morts, le ministre socialiste de l'intérieur; son voisin, M. Caraikoetekisea, chef du gouvernement basque, nationaliste modéré, qui avait préconisé l'abstention lors du référendum sur la Constitution, paraissait plus qu'embarrassé.

La propagande politique n'a pas empêché, pourtant, le recueillement et aux applaudissements redoublés d'une église pleine à craquer a succédé, dans des odeurs d'encens, un office particulièrement recueilli. Vingt prêtres étaient là, face aux caméras de télévision. *« Ceux qui semèrent la terreur parmi nous n'ont pas compris*, a expliqué le curé, *que le chemin de la destruction ne mène à rien. Prions pour la conversion de leur cœur. »* *« ETA assassin »*, criait pourtant, à peine sortie, une femme virulente alors que chaque cercueil était porté par une douzaine d'hommes au bas de l'immense escalier de piere. Tous s'immobilisèrent un instant, militaires et gardes civils au garde-à-vous tandis que les fourgons mortuaires s'éloignaient. Une autre foule, lycéens et étudiants, envahissaient, en riant déjà, la vieille ville en ce début de soirée et investissait les cafés animés de l'après-franquisme.

NICOLAS BEAU.

M. Jean-Michel Bélorgey (PS) : « Je suis contre les extraditions »

M. Jean-Michel Bélorgey, député (PS) de l'Allier, se prononce, dans l'entretien qu'il nous a accordé, contre les extraditions des trois séparatistes basques. Auteur, en 1982, du rapport sur les réformes de la police nationale, il est le deuxième parlementaire socialiste à prendre cette position, après M. Jean-Pierre Michel, député de Haute-Saône, qui s'était exprimé à huis clos, mercredi 26 septembre, lors des journées parlementaires du PS.

« Deux arguments justifient les extraditions des trois Basques : il s'agit de crimes de sang et l'Espagne est une démocratie. Vous ont-ils convaincu ?

— Non, pas complètement, ni l'un ni l'autre. Je suis clairement contre ces extraditions. Parce qu'on ne donne pas le coup d'arrêt que l'on croit au terrorisme, qu'on risque au contraire de le porter en France. Et surtout parce qu'avec cette décision nous entrons dans une incertitude, trop radicale pour être bien vécue, sur notre identité.

» Il est évidemment exclu que *notre tradition d'asile serve à couvrir* des crimes hors de proportion avec les engagements politiques qu'ils prétendent illustrer. Mais, dans le passé déjà, *des formes très voisines* de terrorisme ont été considérées comme pouvant être assimilées à la manifestation d'une opinion politique. Je ne vois pas, aujourd'hui, ce qui différencie les cas des trois Basques de ceux qui peuvent nous servir de référence.

» L'Espagne est effectivement sur la bonne voie. Restent les problèmes soulevés par tous les commentateurs et dont les autorités françaises ont été si conscientes qu'elles ont été obligées de négocier à ce sujet : les droits de la défense et les conditions de fonctionnement de l'instruction. D'autres pays, au demeurant, sont pour l'essentiel démocratiques — l'Italie, l'Allemagne — et cela n'empêche pas que l'on puisse concevoir des inquiétudes sur la manière dont on y traite certains types de délinquance, avec parfois des formes tout à fait exceptionnelles de justice...

» Ce sont des situations que l'on ne peut passer sous silence. Ou alors c'est une rupture avec les traditions qui ont été les nôtres et auxquelles certains d'entre nous sont toujours attachés.

— Ces décisions d'opportunité menacent-elles le droit d'asile ?

— La question du droit d'asile en France ne coïncide pas, Dieu merci, *avec celle de l'asile accordé à des* personnes s'étant rendues coupables d'actes terroristes. Mais il est vrai que toutes sortes de pression se *développent actuellement, en* France et ailleurs, en vue de donner du droit d'asile une interprétation restrictive. Ceux qui sont attachés à *une tradition d'hospitalité ne peuvent* qu'être inquiets de la lenteur qu'on a mise à reconnaître que les Tamouls de Sri-Lanka pouvaient *être des réfugiés, ou de la question* toujours pendante des Italiens réfugiés en France, ou encore du coup de frein donné à l'arrivée de réfugiés du *Sud-Est asiatique. Bien sûr, on ne* peut accepter que l'asile devienne la dérivation d'une immigration par ailleurs fermée, mais il est difficile d'accepter l'idée que, pour se prémunir contre ce travers, on restreigne les principes qui régissent le droit d'asile en France.

Un pari incertain

— N'est-il pas inévitable que le réalisme économique s'accompagne d'un réalisme en matière d'immigration, de sécurité et de libertés ?

— *Le réalisme est un tout.* Sa *tentation* résulte de l'idée qu'il est difficile, dans une certaine situation objective — économique, sociale, politique, — de *faire prévaloir* les convictions et les stratégies qui, historiquement, fondent notre personnalité. Dès lors que les garanties que *semble offrir notre présence au pouvoir* sont jugées supérieures à toutes autres, l'on peut être amené à transiger sur un certain nombre de dossiers, pour *mieux assurer sa pérennité*... Et l'on se dit que l'on finira bien par rétablir le cap dont on a dû dévier.

» *C'est un pari incertain. Il* est toujours difficile de retomber sur ses pieds et de retrouver la fraîcheur des certitudes premières lorsqu'on a dû justifier les entorses qu'on leur a apportées.

— Que fait un député socialiste quand il n'est pas d'accord ?

— La première obligation est de le dire. On peut exiger d'un député socialiste une discipline de vote, une *solidarité pour que* la majorité numérique existe au service du gouvernement. On ne peut cependant l'obliger à se taire, à légitimer des *solutions étrangères à ses convictions*. La plume est serve mais la parole est libre. La discipline de parti gagnerait à suivre cette approche; *quitte*, lorsqu'elle ne permet plus de satisfaire celui qui l'observe ou ceux qui la réclament, à être rompue. »

Propos recueillis par
EDWY PLENEL.

● *M. Lionel Jospin justifie les extraditions.* — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, a justifié, le 28 septembre à Sao-Paulo, l'extradition des trois séparatistes basques en déclarant que le droit d'asile ne doit pas être confondu avec l'impunité pour des crimes inacceptables.

M. Jospin était arrivé en début de matinée à Sao-Paulo, première étape de sa visite au Brésil au cours de laquelle il assistera, à partir du 1er octobre, à la deuxième réunion du bureau de l'Internationale socialiste qui aura lieu à Rio-de-Janeiro. — *(AFP.)*

La nouvelle coopération entre la République d'Irlande et l'Ulster

De notre correspondant

Londres. — Le 18 mars Dominic McClinchey, surnommé le *« chien enragé »*, terroriste le plus recherché en Irlande du Nord et chef supposé de l'Armée de libération nationale irlandaise (INLA) était extradé de République d'Irlande en Ulster. C'était la première fois qu'une personne suspectée d'actes terroristes était ainsi transférée du sud au nord de l'île. Cette mesure, suivie d'une autre du même genre quelque temps plus tard, faisait suite à la conclusion d'un accord anglo-irlandais sur l'extradition et à une décision sans précédent de la Cour suprême d'Irlande du Sud.

Alors que les tribunaux de la République avaient rejeté quarante-huit demandes d'extradition depuis 1970, la Cour suprême jugea, en décembre 1982, que Dominique McClinchey devait être remis à la justice nord-irlandaise car les crimes dont il était accusé ne pouvaient être qualifiés de « politiques ». McClinchey avait affirmé à un journal qu'il avait été personnellement impliqué dans une trentaine de meurtres et dans deux cents attentats divers.

Dans le passé, les individus suspectés d'activités terroristes avaient échappé à l'extradition en arguant que les délits dont ils s'étaient rendus coupables en Ulster avaient des motifs politiques. La décision de la Cour suprême de Dublin créait donc un précédent très important qui fut bien sûr accueilli favorablement à Londres comme par les protestants unionistes d'Ulster. En République d'Irlande, en revanche, elle a suscité une vive controverse notamment dans les milieux nationalistes.

Ayant pris de sérieux risques politiques en allant à l'encontre d'une partie de l'opinion publique et d'une longue tradition en matière de refus d'extradition, les autorités de la République d'Irlande se sont irritées de l'extrême lenteur avec laquelle a été préparé le procès de McClinchey en Ulster. Les autorités de la province affirment, de leur côté, qu'il manque une preuve et que le chef présumé de l'INLA aurait dû être jugé en République d'Irlande, au lieu d'être extradé de manière précipitée. — *(Intérim.)*

Une précision de Me Kiejman

Me Georges Kiejman, qui ne conteste pas les extraits que nous avons publiés de ses propos, au micro de la radio parisienne Fréquence libre, sur les extraditions (*le Monde* du 29 septembre), nous demande cependant de les préciser.

« En matière judiciaire, aucune généralisation ne vaut, écrit-il. *Il existe des dossiers individuels, non des causes. Je ne connais pas le dossier des extradés basques et m'interdis tout commentaire les concernant personnellement. Les « mobiles politiques » sont l'un des éléments, et non le seul, qui puissent être invoqués à l'encontre des mesures d'extradition. Il est vrai que, quand il est seul, il me paraît insuffisant à empêcher l'extradition vers un régime démocratique. »*

« Je n'ai pas défendu des « terroristes » italiens, ajoute Me Kiejman, *mais au contraire des militants dont j'ai toujours contesté la qualité de « terroristes », certes guidés par des mobiles politiques mais étrangers à toute violence criminelle. Plusieurs d'entre eux ont, d'ailleurs, fait l'objet d'un avis de la chambre d'accusation défavorable à l'extradition. »*

Rappelant qu'il était le défenseur de M. Franco Piperno, militant italien extradé par la France puis libéré par la justice italienne, Me Kiejman en tire deux enseignements : *« Le juge de l'Etat requis, sans se substituer au juge de l'Etat requérant qui juge le « fond » de l'affaire, devrait pousser plus loin qu'il ne le fait le contrôle du « sérieux » des charges alléguées, et non se contenter d'affirmations. L'Etat italien, si critiquable qu'il soit en matière de procédure judiciaire, a été suffisamment « démocratique » pour reconnaître son erreur à l'égard de M. Piperno. »*

Me Kiejman, enfin, se refuse à faire de la défense d'un militant *« une machine de guerre contre les gouvernements démocratiques. Il n'y a pas suffisamment de démocraties pour que nous contribuions à leur perte aux côtés de quelques « terroristes en robe. »*

Les barrages routiers sont levés à la frontière franco-espagnole

Les chauffeurs routiers, qui bloquaient, depuis le 25 septembre, les postes frontières de Hendaye, de Béhobie et de Biriatou, ont levé, vendredi 28 septembre dans la soirée, les barrages après avoir jugé satisfaisantes les mesures proposées par les autorités espagnoles. Ces dernières prévoient une protection par la police des grands axes routiers en Espagne et l'indemnisation de tous les véhicules incendiés depuis le 1er janvier 1984. Les chauffeurs routiers, qui ont pour la plupart refusé que les syndicats de camionneurs « s'approprient le combat », se sont estimés satisfaits, vendredi, bien que dans la matinée de ce jour des décisions contradictoires aient été prises pour le déblocage des postesfrontières, — en apprenant que les gouverneurs des provinces basques espagnoles devaient se réunir, lundi 1er octobre à Madrid, afin d'étudier point par point leurs revendications.

Au terme de cette réunion, le gouvernement espagnol devrait en effet annoncer la création d'un « fonds de secours » et la simplification de la procédure en vue de l'indemnisation des chauffeurs pour les dommages subis ou à venir.

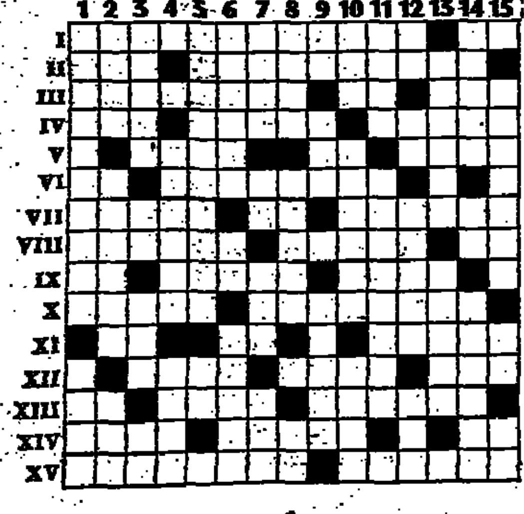
Vendredi peu après 22 heures, les voitures de tourisme pouvaient passer la frontière sans difficultés et le retour à la normale était imminent. Dans la matinée du 29 septembre la frontière était totalement dégagée. Le gouverement français avait décidé, pour faciliter le retour à leur domicile de nombreux camionneurs, d'autoriser exceptionnellement les poids lourds à circuler durant le week-end.

Mots croisés

PROBLÈME N° 3808

HORIZONTALEMENT

I. Louis XIV l'aurait apprécié davantage que Charles le Chauve. Possessif. — II. Validé par le bulletin officiel. Celle dite universelle n'est pas pour demain. — III. Spécialiste en rafraîchissements et préparations alcoolisées. Dans un calcul de probabilités. Le premier comme son nom l'indique. — IV. Créature vorace ou farouche ennemie de la société de consommation. Emettre des grâces après le couscous. La rose qu'elle retient est éternelle. — V. On y laisse de l'argent quand on prend une culotte. Traditions. Fait des « ronds » quand elle tourne. — VI. Personnel. Théoriquement invulnérable au coryza. — VII. Favori d'un trio généralement inconnu de l'unité principale. Forme d'avoir. Dame de cœur. — VIII. Boulette indigeste. Additionner exagérément pour mieux soustraire. Contracté. — IX. Note. Souvent tenu en l'air par la vertu de certains piliers. Lieu d'attente ombragé. — X. Dans le Morbihan. Madame de la motte. — XI. Participe passé. Possessif. Pavillon de flore. — XII. Cor allant de concert avec des hauts bois. Pièce à l'office ou couvert à l'auberge. Point de repère. — XIII. Un handicapé. Caractère étriqué. Eminence sans grandeur. — XIV. Indéniable. Finissent par gagner sur tous les fronts. Contracté. — XV. A l'opposé de toute autre chose, ils ne se détruisent pas par l'usure. Tire-fonds.



VERTICALEMENT

1. Oiseau ou homme de plume. Compagnon. — 2. Ange de volupté. Brouille ou trouble. Peut être chiné par un pauvre Japonais. — 3. On la prend rarement au premier coup. Amorce pour appât. Belle, elle se doit d'être imprenable. Copulative. — 4. Ferme et, de ce fait, peu disposé à l'ouverture. La meilleure façon de tomber. — 5. Première phase d'un plan de vol. Ronds plus rentables à droite qu'à gauche. — 6. Il en est une qui, née dans une île, fut liée à un illustre insulaire. Lit étroit. Traduit en peu de mots ce dont on a fait tout un roman. — 7. Mention que les manutentionnaires sont tenus de lire, mais non d'épeler. Se fait tambour battant. Ses canons se vident sur le zinc. Forme d'avoir. — 8. Auxiliaire. Regarder d'un œil assassin. Belle académie (épelé). — 9. Ouverture de Véronique. L'école du titi. Enrichit les bibliothèques. — 10. Son type est cité dans la Bible. On y juge les gens sur la façon de prendre la porte. Couche épaisse ou épreuve fatale, selon le genre de cancre. — 11. Qui ont jugé bon de prendre parti. Corriger les mal polis. — 12. Impair joué par un duc de Bourgogne. Préposition. Celle du Salut n'est pas militaire, bien que mise sur pied par un général. Il arrive sur le coup de midi. — 13. Pour les vêtements ou les revêtements. Faire une balade plus sentimentale qu'objective. — 14. Fabricant de drogue douce cautionné par l'Etat. Possessif. Gréement parmi la marine secondaire. — 15. Son système est souvent électrique. Copulative. Témoignage d'une civilisation lointaine.

Solution du problème n° 3807

Horizontalement

I. Waterloo. — II. Amuseur. — III. Testament. — IV. OO. — V. Ragréer. — VI. Cri. Trait. — VII. Livrée. — VIII. Odra. Bec. — IX. Sieste. Ai. — X. Et. Escale. — XI. Terreur.

Verticalement

1. Water-closet. — 2. Ame. Aridité. — 3. Tus. Givre. — 4. Ester. Raser. — 5. Réa. Eté. TSE. — 6. Lumière. Ecu. — 7. Ore. Râ. A.R. — 8. Nô. Idéal. — 9. Stout. Ciel.

GUY BROUTY.

France

Retour sur un sondage

Après notre enquête sur le rejet de la politique, publiée entre le 21 août et le 8 septembre, marquée notamment par la publication d'un sondage de la SOFRES (dans le Monde du 6 septembre) révélant une image désastreuse de la classe politique, Michel Polac y consacre, samedi soir 29 septembre, un « Droit de réponse » intitulé « Bonnet blanc, blanc bonnet », auquel participent notamment MM. Jean-Michel Belorgey (PS), Roger Martelli (PC), Pascal Clément (UDF) et Michel Noir (RPR). Nous y revenons nous-mêmes à travers le point de vue des responsables des « news magazines » et ceux des émissions politiques de la télévision. (Lire ci-contre, l'article de Michel Castaing.) Nous avons également interrogé sur le sujet Coluche, Thierry Le Luron, Alain Souchon et Michel Sardou. (Lire dans le Monde Aujourd'hui, le dossier établi par Michel Kajman.)

LA POLITIQUE A LA TÉLÉVISION ET DANS LES MAGAZINES

Ça se vend bien !

Remue-méninges dans les médias, après cette double constatation, apparemment contradictoire : les Français rejettent la classe politique, comme l'a montré notre enquête de l'été et le sondage de la SOFRES, mais le nouveau premier ministre, M. Laurent Fabius, a bénéficié d'une audience-record, a « L'heure de vérité », le 5 septembre, à Antenne 2 : quelque dix millions de personnes l'ont écouté (1). Aussi était-il intéressant d'interroger, dans la foulée, les responsables de quatre grands « news magazines » — *le Nouvel Observateur, l'Express, le Point* et *Paris-Match* — et des deux premières chaînes de télévision, TF 1 et Antenne 2.

C'est, semble-t-il, à TF 1 que les idées de nouveauté fourmillent le plus : dès dimanche dernier 16 septembre, un « Midi-Presse » a fait son apparition. Un invité, en l'occurrence M. Lionel Jospin, un meneur de jeu, trois journalistes, vingt questions en vingt-cinq minutes. Questions courtes, réponses courtes.

« *Le but,* explique M. Alain Denvers, directeur adjoint de l'information, *est justement d'obtenir de l'information. C'est ce qui manque le plus, quand on interroge des hommes politiques. Ces derniers sont surtout soucieux, à la télévision, de faire une prestation, de se vendre. Ils se cantonnent dans les généralités.* » « *Il faut inventer de nouvelles formes d'émissions politiques,* poursuit M. Denvers. *Je ne crois plus aux* « Face-à-face », *c'est une formule dépassée. Et l'on ne peut pas organiser un Giscard-Mitterrand tous les mois.* » D'où le projet de bâtir une émission avec la participation directe des téléspectateurs. Un panel représentatif de sept cents à huit cents personnes possédant un Minitel serait constitué, et la personnalité politique invitée serait ainsi mise sur le gril par les électeurs eux-mêmes.

Un discours décalé

« *S'il y a rejet de la politique,* souligne notre confrère de TF 1, *c'est parce qu'on la traite mal. On donne trop de place à l'institutionnel, en se contentant trop souvent de tendre un micro sous le nez des dirigeants. On ne cherche pas assez à savoir comment sont appliquées, sur le terrain, les décisions politiques. Que deviennent, six mois après, les résolutions prises en conseil des ministres ?* »

M. François-Henri de Virieu, directeur des relations internationales et du développement à Antenne 2 et producteur de « L'heure de vérité » (2), — qui est devenue, pour la politique, l'émission leader, — paraît partager cet avis, disant : « *Le discours politique est généralement décalé, par rapport aux préoccupations concrètes des Français. Les gens se rendent bien compte qu'il y a eu glissement du pouvoir territorial à celui des multinationales, que les vrais centres de décision se situent au cœur des firmes internationales. On ne vient plus attendre son député à l'arrivée du train...* »

« *Pourtant,* précise M. de Virieu, *s'il y a rejet du message politique et de sa forme désuète, la politique elle-même n'a jamais suscité autant de curiosité qu'aujourd'hui. Il eût été impensable, il y a quelques années, qu'ayant le choix entre Dallas, Patrick Sébastien et le propos, présumé austère, du premier ministre, 4 800 000 familles décident de regarder le chef du gouvernement. C'est, cependant, ce qui s'est passé le 5 septembre avec M. Fabius. On a même dépassé les 5 200 000 foyers, lorsque* Dallas *a pris fin.* »

Bien évidemment, les taux d'audience varient considérablement selon la notoriété de l'invité (e) : du simple au triple, pour les deux grandes émissions télévisées, « L'heure de vérité » (A2) et « Politiques » (TF1). Mais, pour ne parler que d'Antenne 2, la politique y est en constante progression : « Cartes sur table », de MM. Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel, avait obtenu une audience moyenne de 7,3 % (panel CEO) en 1980 et 7,8 % en 1981. « L'heure de vérité », qui lui a succédé, a réalisé, selon le même instrument de mesure, 10 % en 1982-1983 et 11,9 % en 1983-1984. Alors ?

Pour les responsables des grands hebdomadaires, ce n'est pas la politique en elle-même qui n'intéresse pas les Français, mais la « *politique politicienne* », comme le dit M. Roger Théron, directeur des publications du groupe Filipacchi (dont *Paris-Match*), ou la « *politique idéologique* », selon l'expression de M. Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur.*

« *Certes,* remarque-t-on à *l'Express, il y a présomption de mévente, si l'on met n'importe quelle tête politique en couverture, quand la période est* « *plate* ». *Mais, dès que cela s'agite, la politique se vend bien. Il ne faut pas oublier que plus de 80 % des Français ont voté à l'élection présidentielle de 1981* (3). » Périodes électorales ou événements sortant du commun : par exemple, *l'Express* a atteint des records de vente en janvier 1983 avec un numéro largement consacré aux « *scénarios pour la France* » imaginés par M. Valéry Giscard d'Estaing.

Pour M. Claude Imbert, directeur de la rédaction du *Point*, une « *relative désaffection* » pour la politique peut s'expliquer par un certain désintérêt pour la chose publique et le développement de préoccupations égocentriques, ainsi que par « *la déception ressentie par ceux qui avaient investi dans le changement* ». Mais, ajoute aussitôt M. Imbert, ces mouvements d'opinion n'affectent pas la clientèle de son journal. « *En vendant à 350 000 exemplaires,* constate-t-il, *nous ne prétendons pas avoir la France pour clients. Mais je pense que le public du Point est un des seuls segments de la société française à rester attentifs à l'intérêt collectif, économique et politique* ».

L'audiovisuel et la « bande des quatre »

C'est pourquoi l'hebdomadaire de la rue de Rennes a, ces huit derniers mois, réservé à la politique plus de 50 % de ses couvertures. En l'espace d'un mois et demi, cinq couvertures ont été concacrées aux événements politiques de l'été, soit plus qu'à *l'Express* ou au *Nouvel Observateur*. Avec d'excellentes ventes, dont une « pointe » lors du départ des ministres communistes. « *Nous allons réaliser une bonne année grâce à la politique* », conclut M. Imbert.

« *La politique intéresse la rédaction de* Paris-Match », observe M. Roger Théron, et le comité de rédaction, qu'il anime, composé de sept « sages », en tient compte. Mais, « journal-spectacle », comme le définit le directeur des publications du groupe Filipacchi, *Paris-Match* « *se situe dans l'affectivité, pas dans la réflexion* ». Aussi s'efforce-t-il d'avoir toujours une « *approche émotionnelle* » des sujets, politiques ou non. « *Ce n'est, bien sûr, que dans la mesure où un homme politique fait l'événement que nous en parlons. Mais à travers son aventure humaine. Ainsi un battu comme M. Giscard d'Estaing déclenche la même émotion qu'un vainqueur comme M. Mitterrand.* »

Pour M. Théron, « *les faits politiques marquants passionnent toujours autant les Français* », et le lectorat de *Paris-Match* — « *moins à droite qu'on ne peut le croire : 43 % des lecteurs ont voté pour M. Mitterrand* » — réagit généralement bien à l'actualité politique nationale : sans atteindre des diffusions-records, comme lors de l'assassinat d'Anouar El Sadate (1 045 000 exemplaires) ou la mort de soldats français au Tchad (1 001 000), une « couverture » de M. Mitterrand s'est vendue à 820 000 exemplaires, et une autre de M. Giscard d'Estaing à 817 000, lors de la dernière campagne présidentielle. Et, depuis, des sujets politiques ont « fait » plus de 900 000 exemplaires.

On a gardé pour la fin le plus politique des grands « news magazines », *le Nouvel Observateur*. « *Quand il se produit un événement politique important,* dit M. Jean Daniel, *ça marche... Du reste, nos lecteurs ne nous pardonneraient guère de ne pas en faire la couverture, et il s'ensuivrait une baisse de prestige. Mais, le tout est de discerner l'importance de l'événement, d'être attentif à l'instant : c'est le côté* « *à chaud* » *qui compte. Il s'agit aussi de trouver de nouvelles formulations : la* « *tête* » *seule ne se vend plus.* »

C'est peut-être pourquoi *le Nouvel Observateur* fabrique moins de unes politiques qu'on ne pourrait le penser : par exemple, onze sur vingt-six, de janvier à juin 1980, neuf sur vingt-six pour la même période de 1984. « *L'antiparlementarisme a toujours existé en France,* poursuit M. Jean Daniel. *Mais, s'il y a aujourd'hui un nouveau phénomène de rejet, on peut s'interroger ainsi : à quel moment les échos donnés par l'audiovisuel sont porteurs ou saturants ? J'ai plutôt tendance à croire qu'il y a saturation à cause des émissions politiques, qui accueillent pratiquement toujours les mêmes invités. Que ne dirait-on pas si nous placions deux semaines de suite M. Georges Marchais en couverture ? La* « *bande des quatre* », *c'est l'audiovisuel qui l'a créée et qui l'a tuée.* »

MM. Denvers et de Virieu ne sont évidemment pas d'accord. Pour notre confrère de TF 1, « *la difficulté, c'est bien sûr de faire passer à l'antenne des personnalités politiques capables à la fois de réunir une large audience et de* « *tenir* » *pendant une heure un quart, une heure et demie. Ce n'est pas le nombre de passages qui compte, mais la performance ou le message. Or les* « *quatre* » *sont des bêtes de télévision. Du reste, tout présidentiable a une surface médiatique.* »

Le producteur de « L'heure de vérité » estime pour sa part : « *L'agora était un théâtre où les maîtres du geste et de la parole faisaient la loi. Il est vrai que la télévision a besoin de stars pour accrocher un auditoire de masse. Cela entraîne une personnalisation probablement excessive du débat politique. Mais on aurait tort d'en déduire que cela donne une rente de situation éternelle à la* « *bande des quatre* ». *La télévision permet l'émergence de ce qui est nouveau, de ce qui correspond à l'air du temps.* »

Et le journaliste d'Antenne 2 de citer deux exemples : « *Au pèse-lettre de l'équilibre politique, Mme Marie-France Garaud n'avait pas sa place à* « *L'heure de vérité* ». *Mais j'ai senti que sa personnalité et son discours intéressaient le public. Je l'ai invitée. Elle qui avait obtenu 380 000 voix à l'élection présidentielle de 1981 a eu 5 100 000 téléspectateurs, autant que M. Jacques Chirac. D'autre part, lorsque j'ai vu que M. Jean-Marie Le Pen avait une existence sur la scène politique, je l'ai également invité — en février dernier, — ce qui a fait scandale. Je ne sais si, ce soir-là, il a enrichi le débat politique, mais il a eu exactement le même taux d'écoute que MM. Chirac et Mauroy. C'est la preuve que la télévision ne ferme pas fatalement le débat politique.* »

MICHEL CASTAING.

(1) M. Fabius a obtenu un score de 25,9 %, selon la mesure de l'AUDIMAT. 1 % AUDIMAT correspond à 185 000 *foyers.* L'enquête du Centre d'études d'opinion (CEO), panel postal, sera connue ultérieurement. 1 % CEO désigne 394 000 *personnes.* 18 500 000 foyers français possèdent un ou plusieurs récepteurs de télévision (85 % n'en détiennent qu'un seul).

(2) Celle-ci obéit au scénario suivant : l'invité est interrogé par Alain Duhamel et Albert du Roy, qui disposent d'un quart d'heure chacun. Le quart d'heure intermédiaire est confié à un journaliste invité. Les trois temps sont entrecoupés par les questions des téléspectateurs, triées par Jean-Louis Lescène.

(3) La participation a été de 81,09 % au premier tour et de 85,86 % au second tour.

MICHEL NOIR :
Dans la nouvelle galaxie du gaullisme

Outrecuidance : « *Confiance excessive en soi-même* », assure le Petit Larousse. Le jugement de M. Jacques Chirac est tombé (*le Monde* du 12 septembre). M. Michel Noir, député RPR du *Rhône — l'outrecuidant, — serait-il* entré dans une longue période de disgrâce ? En politique, le pire n'est pas toujours sûr. L'homme a de la ressource et beaucoup d'idées.

Battu récent de la fameuse « primaire » municipale lyonnaise, M. Noir aurait dû, selon les critères ordinaires du jeu politicien, sombrer dans l'anonymat médiatique. L'été 84 l'a remis en selle. M. Chirac insiste cruellement sur « *sa* » campagne municipale « *malheureuse* ». En oubliant la part essentielle prise dans ce combat perdu par l'état-major parisien du RPR. Pour sa part, M. Noir ne parle plus de cet épisode délicat et se comporte en élu discipliné. Il n'a jamais pris publiquement position contre le maire, le sénateur non inscrit, Francisque Collomb.

Comment, dans ces circonstances défavorables, le jeune député de la Croix-Rousse — il *vient d'avoir quarante ans* — est-il arrivé à se distinguer dans une période de remise en cause de bien des certitudes idéologiques ? Sa formule est simple : le travail d'abord. Son créneau n'est pas (encore) très encombré : c'est celui de la réflexion théorique. Un secteur où il assure ne pas être isolé au sein de son mouvement. « *Et ce n'est pas une question de génération* », plaide-t-il, en citant, par exemple, M. Maurice Couve de *Murville*.

Son parcours politique est rectiligne. Sa famille de pensée : le gaullisme. Il a adhéré très jeune à l'UNR, avant de soutenir activement la première campagne législative lyonnaise de M. Louis Joxe. Il sera UDR, puis participera, en *1974, à la campagne de M.* Jacques Chaban-Delmas. Un point de convergence avec deux autres francs-tireurs, MM. Seguin et Barnier, députés des Vosges et de la Savoie. Un rapprochement qu'il n'aimera pas, tant son souci d'éviter une marginalisation « anti-Chirac » est grande. Il est vrai qu'il avait très vite rejoint l'actuel maire de Paris à la naissance du Rassemblement pour la République.

« *Je suis gaulliste depuis... Mauthausen* » : le jour de sa naissance, le 19 mai 1944 — le jour de la bataille de Monte-Cassino, — son père est interné dans ce trop *célèbre camp d'extermination.* Il y avait été conduit quatre mois auparavant en raison de ses activités dans un réseau de Résistance lyonnaise. Revenu très affaibli, M. Noir père, artisan sertisseur, aura le temps d'imprimer sa marque sur l'éducation de son fils : « *J'ai appris dans la dureté le sens de l'essentiel, c'est-à-dire le respect de l'intérêt général, à l'opposé de l'égoïsme.* » De quoi ancrer une pensée résolument antifasciste. *M. Noir n'est pas de ceux qui* s'accommodent de la poussée de l'extrême droite.

« Je me suis privatisé »

Etudes primaires et laïques, rue Jacquard — un premier symbole du choc de la *modernité*, — secondaires au lycée Ampère. Après Sciences-Po à Paris, en section services publics, le cursus d'un énarque potentiel se rompt : « *Je me suis privatisé,* dit-il, *à la sortie de la rue Saint-Guillaume.* » Il travaillera pendant huit ans dans le groupe Brosset, future filiale de *Pechiney, puis devient, en 1973,* consultant d'entreprise. Voilà qui explique la fibre anti-étatique d'un homme élu député en 1978, réélu en 1981. La vague rose n'a fait que caresser les contreforts de sa colline.

Cette carrière menée au pas de course n'empêche pas une activité *sportive — international junior* d'aviron — et la pratique d'un « *violoncelle d'Ingres* », un domaine protégé : « *Il n'y a pas de mots pour décrire ce qui se passe entre un instrument de musique et soi.* » Marié jeune, il a fondé une famille nombreuse et équilibrée : trois garçons et trois filles. Détail : cinq de ses enfants sont scolarisés dans l'enseignement public. Un seul de ses fils a été confié à une école privée confessionnelle. Le « *catholique non pratiquant* » Michel Noir s'accommode de la laïcité. Tout en plaidant avec vigueur pour « *le respect de la liberté de choix des parents* ».

Ses propos dérangent. Homme de dossiers plutôt que tribun, il fut, avec ses complices du Cercle, l'un des plus farouches opposants aux nationalisations. Son label oppositionnel garanti bon teint l'entraîne parfois à des déclarations péremptoires et excessives (« *M. Badinter dit n'importe quoi* », a-t-il lancé au cours d'une réunion électorale). Mais ses approbations de certains aspects de la politique industrielle du gouvernement (« *J'ai fait voter au RPR et à l'UDF un texte de Delors sur le développement de l'initiative privée* »), son légalisme (il est dans la minorité RPR défavorable à la répétitive et vaine demande de dissolution de l'Assemblée nationale), en font un opposant réaliste, à contre-courant du manichéisme ambiant : « *Les gens ont enfin découvert le principe de l'incertitude.* »

Est-ce pour cela que le risque de la marginalisation le guette ? Plus le RPR se radicalise, plus la faille risque de grandir entre les leaders actuels et des « cadets » qui aspirent à la majorité politique. Michel Noir répond par un credo : « *Jacques Chirac est habité par quelque chose d'ordre éthique, qui concerne la personne humaine. Or la meilleure façon d'être fidèle, c'est de partager le même impératif catégorique* », indique-t-il en termes kantiens. Et de souligner à gros traits « *la capacité d'écoute extraordinaire de Jacques Chirac* ». Aujourd'hui, il y a de la friture sur cette ligne d'écoute, mais la communication n'est pas coupée.

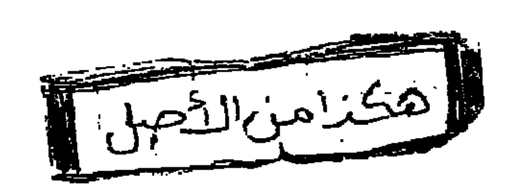
« Un certain consensus »

Il y aura d'autres éclats de voix, d'autres discordances. Michel Noir, l'écrivain dont on doit recommander la lecture de *1988, le grand rendez-vous,* avait fait, avant Yves Montand, « *l'éloge de la crise* » et avancé des idées « *libérales non socialisantes* », tout en bousculant des tabous : le cumul des mandats, l'emprise des fonctionnaires sur la vie publique... Son idéal de la personne n'est pas abandonné en chemin. Ainsi, à propos du Front national, le jugement tombe, sévère : « *La responsabilité du politique, c'est de s'interdire dans son discours d'amplifier une tendance facile, la tendance du bouc émissaire ou des effets de foule. C'est l'effet Nuremberg.* » Une formule est reprise dans son ouvrage : « *Le pédagogue finit toujours par l'emporter sur le démagogue.* »

Avec son discours-éloge du « *risque de la responsabilité, de la mobilité et de la flexibilité* », Michel Noir est persuadé que l'on retrouvera un « *certain consensus* ». Le mot est lâché. Même s'il ne s'agit aujourd'hui que de constater l'existence d'une « *autre galaxie politique* ». Vues de si haut, la gauche et la droite... Le député RPR ne comprend pas que certains aient pu le qualifier de « barriste » ; localement, il a souffert de l'appui de l'ancien premier ministre à son adversaire allié, Francisque Collomb. L'incompréhension paraît plus profonde. Raymond Barre fait, selon lui, un parcours « *politicien* », qu'il observe avec attention mais sans sympathie.

Sa forte position locale — il a su organiser son équipe militante dans ses quartiers d'élection — le met à l'abri d'une déconvenue locale. Même en cas de scrutin proportionnel, qu'il récuse en tant que gaulliste, chacun sait qu'il « pèse » un nombre appréciable de voix lyonnaises. On peut se demander si l' « *outrecuidance* » que lui reproche M. Chirac ne risque pas de déboucher, à terme, sur un procès pour « *abus de confiance* » (en lui). Et pourquoi pas pour recel ? D'idées gaullistes ?

CLAUDE RÉGENT.





LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU RPR

Le difficile retour à la « troisième voie »

De notre envoyé spécial

Perpignan. – Les modes passent vite au RPR. Reagan et l'ultra-libéralisme ne sont déjà plus les maîtres à penser du mouvement chiraquien. C'est le principal enseignement des journées parlementaires du RPR, qui se sont ouvertes le vendredi 28 septembre à Port-Barcarès, près de Perpignan. L'importance des échéances électorales qui se rapprochent a conduit le RPR à profiter de ces trois jours pour parfaire sa réflexion sur quelques thèmes d'actualité tournant tous autour du concept de liberté.

L'intérêt des échanges aura déjà permis de constater que le RPR n'est en rien un parti monolithique. Ainsi, le débat sur *« les libertés locales et la décentralisation »* a confirmé qu'il y a, comme dans les autres formations politiques, des jacobins et des girondins. M. Michel Debré, ancien premier ministre, a redit son inquiétude devant une régionalisation que M. Jacques Chaban-Delmas, lui aussi ancien premier ministre, a, de nouveau, souhaité voir s'accélérer. M. Philippe Séguin a présenté une analyse des conséquences des lois de décentralisation bien différente de celle *faite dans les colonnes du Monde* par M. Michel Barnier (*le Monde* des 17 et 18 août).

Ces thèmes de discussion ne diffèrent guère de ceux qui ont occupé les parlementaires de l'UDF à Cannes. Les deux grandes forces de l'opposition se rapprochent ainsi, même si la démarche des uns et des autres part de prémisses bien différentes : si chez les giscardo-*barristes, comme chez les* chiraquiens, on pose des limites au libéralisme économique, c'est souvent, pour les premiers, par souvenir du message démocrate-chrétien, alors que, pour les seconds, c'est par fidélité au gaullisme.

« Il ne faut pas céder au balancier du tout Etat ou du tout individu », a précisé, d'entrée de jeu, M. Michel Noir, en introduisant le débat sur la liberté de l'économie. Pas question pour lui de participer à *« la course infernale sur le thème : plus libéral que moi, tu meurs »*. Certes, il faut remettre en cause le rôle de l'Etat, y compris en mettant en cause des textes dont les gaullistes ont été, *« en d'autres époques, les auteurs »* ; mais il ne s'agit pas de tomber *« dans la loi de la jungle »* : il y a *« une troisième voie »*, celle proposée par le général de Gaulle. C'est ce qu'a dit aussi M. Michel Cointat quand, après avoir longuement insisté sur la nécessité de *« libérer »* les possibilités d'action des chefs d'entreprises, il a indiqué que celles-ci impliquaient, *« en contrepartie »*, la *« liberté des salariés et l'abandon de la notion de patron de droit divin »*.

Cela a un nom, *« la participation »*, a rappelé Mme Hélène Missoffe. Il ne faut donc pas *« être prisonnier d'une mode »*, a-t-elle dit, car la pure doctrine libérale ne permettrait pas de s'intéresser *« aux nouveaux pauvres »*. C'est aussi ce qu'a dit M. Claude-Gérard Marcus, qui a insisté sur l'impossibilité pour l'Etat *« d'être neutre économiquement »* et de *« simplement faire confiance aux lois du marché pour tout régler »* car *« l'intérêt national n'est pas la somme des intérêts particuliers »*.

« Déréglementation dégagement des cadres »

Le juste milieu, la *troisième voie*, ne sont pas pour autant facile à déterminer. Ainsi M. Didier Julia n'a-t-il parlé que de la nécessaire *« déréglementation »* et d'un *« dégagement des cadres »* chez les fonctionnaires, évoquant même la possibilité d'annoncer aux banques étrangères que le futur gouvernement de la France ne serait pas forcément lié par les dettes contractées par l'actuel, à partir de 1985... Quant à M. Georges Tranchant, il n'a détaillé comme mesures à prendre dès l'arrivée de l'actuelle opposition au pouvoir que celles réduisant l'impôt des entreprises et de leurs patrons. *Mais quand il a envisagé de* remplacer la Sécurité sociale par un choix individuel entre des compagnies d'assurances privées, il s'est fait tancer par M. Bernard Pons ; selon le secrétaire général du RPR, il n'est pas possible de remettre en cause le système de protection sociale mis en place en France depuis 1945.

De même, si M. Michel Inchauspé a affirmé que la politique de M. Reagan est la plus efficace et qu'elle est meilleure que celle de Mme Thatcher, M. Michel Debré a fait remarquer que l'expérience américaine n'est pas tranposable en France, car pour celle-ci, l'équilibre des finances publiques est le préalable à tout le reste ; il a ajouté que le président des Etats-Unis ne mène pas une politique libérale puisqu'il soutient par le déficit budgétaire les industries d'armement.

La remise en ordre de la pensée économique du RPR n'est donc pas très facile, tant les intérêts à concilier peuvent être opposés : ne pas se priver *de toute possibilité d'action* de l'Etat alors que l'on a voulu capitaliser électoralement le rejet de l'Etat ; proclamer *« une conception morale de l'entreprise »*, pour reprendre l'expression de M. Noir, pour ne pas se couper des salariés, alors que l'on a surtout recruté des adhérents chez les chefs d'entreprises petites et moyennes. Tant au RPR qu'à l'UDF, la définition d'une stratégie économique précise demande encore beaucoup de travail.

THIERRY BRÉHIER.

● *M. Baudouin change de fonctions.* – M. Denis Baudouin, directeur général de l'information et des relations extérieures à la mairie de Paris, quitte ce poste, qu'il occupait depuis 1977. Par arrêté, signé de M. Jacques Chirac, en date du 1er septembre et publié au *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris* le samedi 29 septembre, M. Baudouin, élu à l'Assemblée européenne en juin dernier, est *« désigné en qualité de chargé de mission auprès du maire de Paris »*.

« La ratatouille Barre »

De notre envoyé spécial

Perpignan. – Alors que la question de la « cohabitation » a occupé pendant trois jours les pensées, les discours et les spéculations des élus UDF réunis à Cannes, elle n'a fait l'objet que de cursives allusions à la tribune des Journées parlementaires RPR de Perpignan. Il est vrai qu'il y a quelques mois M. Jacques Chirac avait, par avance, tranché le débat. Si l'opposition obtient la majorité aux élections législatives de 1986, avait affirmé le président du RPR, elle demandera à exercer le pouvoir gouvernemental afin d'appliquer son programme. Quant au président de la République, toujours selon M. Chirac, ce sera à lui seul de décider de son comportement, sans que personne n'ait à le lui dicter.

Sur ce plan, il n'y a pas aujourd'hui de *« barristes »* au RPR et, à l'issue de la première journée d'études parlementaires, il semble qu'il n'y en ait toujours pas. Bien au contraire.

Les couloirs du Grand Hôtel de Port-Barcarès où se tiennent les Journées parlementaires bruissent en effet de commentaires et d'exégèses. L'attitude prise par M. Raymond Barre à Cannes, décidément considéré comme celle d'un « trublion » de l'opposition, est abondamment analysée et condamnée. M. Philippe Séguin, député des Vosges a dénoncé *« le jeu personnel du député de Lyon »*. M. Barre, a-t-il expliqué, *« sait bien que la victoire de l'opposition en 1986 sera celle des partis, de leurs chefs et plus spécialement du RPR et de M. Chirac. Si, une fois au gouvernement, l'actuelle opposition ne redresse pas la situation assez vite, elle décevra l'opinion et lui, M. Barre, apparaîtra alors comme l'homme providentiel pour 1988. De plus, M. Barre n'a pas intérêt à ce que M. Mitterrand s'en aille dès 1986 car, dans la foulée des législatives, c'est le chef du parti vainqueur qui serait alors élu à l'Elysée et non lui. »* Et M. Séguin a ajouté : *« En somme, pour M. Barre c'est : avant moi le déluge. »*

Pour M. Michel Noir, qui est comme l'ancien premier ministre député du Rhône, il ne fait guère de doute que *« M. Barre se démarque pour apparaître le plus pur et le plus dur afin, notamment, de séduire l'électorat Le Pen. Il veut persuader les Français que ceux qui accepteraient la cohabitation deviendraient des collabos. C'est de la tactique. C'est de la ratatouille Barre (1) »*

M. Jacques Toubon, député de Paris a surenchéri : *« Comment peut-on inviter les Français à voter pour un programme et leur dire dans le même temps que l'on refusera d'appliquer ce programme ? On ne peut imaginer qu'une majorité nouvelle refuse de gouverner comme le propose M. Barre. Or personne n'a le pouvoir de contraindre le président de la République à se démettre. La cohabitation dépend du chef de l'Etat. C'est à lui et pas à nous à la refuser. »* M. Toubon ajoutait lui aussi : *« M. Barre cherche à accréditer l'idée que la période 86-88 sera dramatique pour mieux se placer en position de recours. »*

M. Charles Pasqua, président du groupe sénatorial, a trouvé ces discussions bien compliquées en disant : *« Dans un même appartement on peut toujours cohabiter sans être obligé au concubinage. »*

Enfin, M. Michel Debré a considéré que toutes ces discussions relevaient de la psychanalyse freudienne car le président de la République *« fera tout pour qu'avec un système électoral proportionnel il n'y ait pas de véritable majorité RPR-UDF »*.

Beaucoup pensent, au RPR, que ces hypothèses sont prématurées, et personne ne veut montrer le moindre trouble. La loi électorale ? On est résolument pour le maintien du scrutin majoritaire ; et toute discussion à ce sujet ne serait que *« combinazione »*. Le changement ? Un coup de peinture sur la vieille façade socialiste, s'est écrié M. Claude Labbé. La décrispation ? Une idée « superficielle » pour améliorer l'image télégénique du premier ministre, a estimé un autre député, M. Marcus.

ANDRÉ PASSERON.

(1) Aux journées parlementaires de l'UDF, mercredi 26 septembre, M. Barre avait déclaré : *« Je crois que le peuple français souhaite la décrispation, mais qu'il ne veut pas de ratatouilles politiciennes »* (*le Monde* du 28 septembre).

La gestion de la ville de Tours mise en cause par la Cour des comptes

De notre correspondant

Tours. – La mise en cause de la gestion municipale de M. Jean Royer dans un pré-rapport de la Cour des comptes, révélée par *le Canard enchaîné* du 26 septembre, n'a pas vraiment surpris à Tours. Le candidat malheureux à l'élection présidentielle de 1974 avait en effet été déjà épinglé par cette même juridiction en 1980 pour ses réalisations urbanistico-immobilières des années 70. Mais cette fois, un véritable acte d'accusation est dressé contre le maire, qui a toujours eu les larges faveurs de l'électorat tourangeau depuis vingt-cinq ans.

Selon le document cité par l'hebdomadaire, l'avenir financier de la ville serait gravement compromis à la suite *« de procédures financières incertaines »* avec les sociétés d'économie mixte qu'elle a créées, et l'endettement serait devenu le double de ce qu'il est en moyenne pour les autres villes de plus de cent mille habitants. Le magistrat qui a réalisé ce document considère que M. Royer s'est transformé en banquier et en agent immobilier, allant jusqu'à assurer, aux frais de la ville, la poursuite des activités des sociétés d'économie mixte. Tantôt il achète des équipements, tantôt il se charge de l'amortissement de leurs emprunts. C'est le budget communal qui éponge le déficit d'une de ces sociétés et qui paie les indemnités qu'elle doit après l'arrêt des travaux.

Entre 1978 et 1982, a calculé la Cour des comptes, l'une des sociétés a ainsi bénéficié, en subventions, rachats et prises en charge de l'amortissement d'emprunts successifs, d'une *« gracieuseté municipale de 120 millions »*. Et la Cour des comptes de reprocher au maire et à ses conseillers *« de s'être abstenus de faire clairement apparaître la situation nouvelle, ne cherchant qu'à retarder les mesures à prendre pour couvrir les risques qu'elle encourait »*.

Pire : M. Jean Royer est même accusé d'avoir utilisé des jeux d'écriture pour faire ressortir un équilibre apparent *« les relations financières entre les parties, positions créditrices et débitrices, tendant à se compenser »*.

Le maire de Tours, qui avait promis de s'expliquer au cours d'une conférence de presse vendredi après-midi, a préféré s'exprimer dans un communiqué. Après avoir fait observer que ce genre de communication de la Cour des comptes appelle généralement une réponse précise et complète, dont la Cour tient le plus grand compte, il a indiqué qu'il préférerait réserver ses observations à cette même Cour jusqu'à la date d'une audition prévue en octobre.

M. ROYER : « nos finances sont saines »

Toutefois, M. Royer se déclare profondément choqué *« par le caractère injurieux et infâmant »* de l'article du *Canard enchaîné*. *« Les relations entre la ville et ses quatre sociétés d'économie mixte*, affirme-t-il, *sont parfaitement transparentes depuis sa fondation. »* Il ajoute : *« En accord avec la direction du Trésor et afin de conclure définitivement les opérations confiées à deux d'entre elles, la SEMAVIT et la SEMIVIT, des délibérations ont été prises par le conseil municipal pour définir l'échéancier prévisible des règlements annuels à effectuer par la ville à ces sociétés. Elles ont été approuvées par le préfet et peuvent être consultées par le public. Par ailleurs, les sociétés d'économie mixte sont tenues de rendre chaque année un compte d'exploitation et un bilan contrôlés par deux commissaires aux comptes, dont un appartenant au Trésor, qui sont obligés, le cas échéant, de porter toute irrégularité à la connaissance du procureur de la République. Or aucune irrégularité n'a jamais été constatée.*

» Quant à la ville, si elle a beaucoup construit, donc beaucoup investi et beaucoup emprunté, d'ailleurs au moment favorable où les taux d'intérêt étaient inférieurs à l'inflation, sa dette en capital et en intérêts diminue régulièrement après le remboursement des emprunts les plus anciens. Il en résulte que la ville pourra investir à nouveau, notamment dans l'entretien ou l'enrichissement de son patrimoine saus augmentation d'impôts correspondante.

» La dette a donc bien été supportée par des budgets en équilibre, suivis de comptes administratifs toujours en excédent, malgré la dureté des temps. Les finances de la ville sont saines. Ce fait majeur sera encore mis en valeur bientôt, lorsque le conseil municipal votera le plan de cinq ans et le budget de 1985. »

Pour sa part, M. Jean-Michel Testu (PS), conseiller municipal de Tours et député d'Indre-et-Loire, affirme que les élus de gauche n'ont jamais pu avoir accès aux comptes de ces sociétés d'économie mixte. *« Si la politique de gestion de M. Jean Royer a permis de construire en vingt-cinq ans*, assure-t-il, *elle n'a jamais permis d'implanter des activités économiques suffisantes pour assurer le dynamisme et le développement de la ville. »*

ALEXIS BODDAERT.

M. BÉRÉGOVOY PROPOSE UN DÉBAT A M. BARRE

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a proposé, dans une interview à Radio-Monte-Carlo, le vendredi 28 septembre, de débattre avec M. Raymond Barre, *« là où il le voudra, dans des conditions choisies d'un commun accord, au Parlement ou n'importe où ailleurs »*, de la politique économique de la gauche et de ses résultats.

« Il n'est pas possible, a dit M. Bérégovoy, *que M. Barre nous reproche de faire moins de croissance que les autres, alors que c'est le contraire, et que, dans le même temps, nous réduisons notre inflation et modernisons notre industrie, ce que lui n'avait pas fait. »* Le ministre a ajouté : *« M. Barre est orfèvre en matière de récession (...). Entre 1973 et 1980, la croissance de la France a été, en moyenne, de 2,8 %. Entre 1981 et 1984, la croissance cumulée de la France a été de 4,9 %, contre 2,2 % en Allemagne fédérale* [et elle a été] *supérieure à celle de nos huit principaux partenaires. »*

● *M. Motchane souhaite une « majorité d'action ».* M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du Parti socialiste, déclare, dans une interview publiée par *le Quotidien de Paris*, le vendredi 28 septembre, que la gauche doit chercher à réunir, non pas *« une majorité d'idées, mais une majorité d'action autour d'un projet cohérent »*. M. Motchane, qui est l'un des animateurs du CERES, exclut la possibilité d'un rassemblement au centre, lequel *« n'est pas un arbitre, mais un résidu »*. Il estime que *« la France ne peut être gouvernée que vraiment à droite ou vraiment à gauche »*.

Du 11 au 13 octobre

M. MITTERRAND VISITERA L'AQUITAINE

M. François Mitterrand fera un voyage officiel dans la région Aquitaine les 11, 12 et 13 octobre, a annoncé, le vendredi 28 septembre, la présidence de la République. Le chef de l'Etat visitera la Dordogne, le Lot-et-Garonne, la Gironde, les Pyrénées-Atlantiques et les Landes.

Le président de la République s'était rendu en Auvergne au début du mois de juillet.

RECTIFICATIF. – Nous avons, dans *le Monde* du 29 septembre, fait référence à l'émission télévisée « L'enjeu », à propos de M. Laurent Fabius. C'est, en fait, au cours de « L'heure de vérité » que le premier ministre s'était exprimé, le mercredi 5 septembre.

Société

LES ENTRETIENS DE BICHAT

Douze hypertendus sur cent sont correctement soignés

Sur cent hypertendus dont l'état exige *un traitement* sous *peine* de voir surgir un accident cardio-vasculaire (infarctus ou hémorragie cérébrale, notamment), douze seulement sont équilibrés par une thérapeutique correcte.

La moitié seulement de ces hypertensions ont été diagnostiquées ; sur celles-ci, une moitié seulement sont traitées, et, sur cette proportion, moins de la moitié des malades suivent correctement le traitement et voient leur maladie jugulée.

Or, depuis la remarquable enquête de la Veteran Administration américaine, nul ne peut plus nier l'impérieuse nécessité de traiter *toutes* les hypertensions artérielles permanentes, fussent-elles modérées.

Sur des milliers d'hypertendus modérés (pression minimale supérieure à 105), on a observé, avec un recul de plusieurs années, 10 % d'accidents cardio-vasculaires graves chez les sujets traités et suivis correctement, et 33 % chez les autres.

Une telle discordance entre ce qui devrait être et ce qui est s'explique en un mot : « *observance* », que souligne le docteur J. Passeron (hôpital Bicêtre, à Paris). Les malades ne suivent pas les traitements qui leur sont prescrits, et cela pour des rai*sons diverses — on en a recensé* deux cents !

Parmi les principales causes, on relève l'absence de troubles pathologiques au moment de la découverte de l'hypertension : le fait que le malade est suivi par un service hospitalier trop impersonnel ; la jeunesse, synonyme d'insouciance, ou le grand âge, synonyme d'oubli ; l'absence de « *sonnette* d'*alarme* » *avertissant*, à l'arrêt du traitement, du risque d'embolie ou d'hémorragie et, enfin, les inconvénients du traitement lui-même, qui doivent pouvoir être totalement évités si le médecin a choisi la bonne thérapeutique, qu'il s'agisse des diurétiques ou des bêtabloquants et s'il en change, au besoin, en cas de malaise quelconque.

Cœur et tabac

Certaines règles *d'hygiène de vie* devraient faire partie de cette prise en charge, et des études récentes (docteurs A. Barillon et J. Maouad, hôpital Boucicaut, à Paris) démontrent, par des radiographies répétées des artères coronaires, que, dès qu'une demi-cigarette a été fumée, il se produit un spasme de ces artères réduisant leur calibre et donc l'irrigation du muscle cardiaque. Cet effet direct du tabac sur les artères du cœur explique le déclenchement de crises d'angine de poitrine chez les patients prédisposés. Mais, même si aucune douleur n'apparaît lorsque le sujet fume, l'irrigation du muscle cardiaque peut être perturbée par ce spasme, qui, s'il se produit à répétition, peut conduire à l'altération de la paroi de ces artères dont l'intégrité est évidemment essentielle au fonctionnement du cœur.

Une telle étude devrait inciter les praticiens à redoubler de vigilance et de conviction dans leur lutte contre le tabagisme chez les malades atteints d'affections cardio-vasculaires.

Dr. E.-L.

LE PROCÈS DES FAUSSES FACTURES A MARSEILLE

Un prévenu idéal

De notre envoyé spécial

Marseille. — C'est fait. Les principaux personnages du procès des fausses factures sont situés : MM. Julien Zemour, Dominique Venturi et Roger Salel. Des trois, ce dernier demeure *le plus mystérieux*, ce qui peut paraître paradoxal, puisque de tous, c'est celui qui avoue ou plus exactement confesse le plus. C'est aussi celui *que* l'on retrouve dans tous les chapitres de ce dossier, à une exception près. Dans les trente-cinq sociétés en cause, il apparaît soit comme président, soit comme membre du conseil d'administration, soit à titre de conseiller plus ou moins avoué.

Devant les enquêteurs de la brigade financière, comme ensuite à l'instruction et aujourd'hui à l'audience, il a été et demeure le prévenu idéal, celui qui reconnaît tout, explique le mieux le comment et le pourquoi des choses. A l'écouter, on éprouve un sentiment de malaise. De lui, on sait officiellement peu de chose. *Il est né à* Marseille, en 1921. Il a tenu à dire lors de l'enquête qu'il n'était ni décoré, ni pensionné et que son instruction n'avait pas dépassé le stade de l'école primaire. Il parvint pourtant à exercer des fonctions de comptable.

Et c'est comme comptable et même expert-comptable qu'il apparut dans le petit monde marseillais des affaires communales, dont il put assez vite appréhender les particularismes pour ensuite les exploiter à son avantage. Mais comment ce catholique pratiquant, qui chantait à la pastorale de Marseille, devint-il un familier du milieu socialiste local et obtint-il la confiance d'un homme comme le sénateur Antoine Andrieux, aujourd'hui décédé, qui occupait à *la mairie le poste de* président de la commission des adjudications ?

Bonne conscience

On dit de M. Salel qu'il était la *modestie même. On entend dire* aussi qu'il lui arrivait d'éprouver les plus grands remords d'un affairisme qui lui aurait rapporté gros. Peut-être une certaine manière de se montrer altruiste, d'organiser des repas pour les personnes âgées, de faire embaucher dans ses sociétés des handicapés, lui permettait-elle, à certaines heures, de se sentir passagèrement bonne conscience ?

Il n'en reste pas moins que, dans cette affaire, il a une importance bien plus grande que M. Dominique Venturi. Car ce dernier et les siens, que ce soit son fils Jacques ou son frère Jean, n'apparaissent que dans deux sociétés, la CEGM et la RENOFIT, alors que M. Roger Salel, lui, est omniprésent. Seulement, le nom de Venturi est entouré, *depuis les années 50, de toute sorte* de fantasmes, de suspicions aussi diverses que vagues, sur lesquels peuvent se fonder une légende. M. Roger Salel, lui, jusqu'en 1982, n'était qu'un inconnu sans relief.

Contraint de sortir de l'ombre, il se garde bien de se livrer pour sa *part à un numéro, dont il doit être*, du reste, incapable. Mais, au fur et à mesure que progresse ce débat, on découvre sa véritable dimension. C'est lorsqu'il réalisa l'étendue des pratiques marseillaises en matière de règlement des travaux par la ville aux entreprises adjudicataires de marchés qu'il se rendit compte comment on pouvait mettre au point, aussi bien à la CEGM de M. Venturi que dans sa propre coopérative, la CHARFERMEN (charpente, ferronnerie, menuiserie), un système de fausses factures permettant de se procurer les liquidités exigées par des fonctionnaires pour qu'ils fassent déboucher les dossiers.

Bénéfices fructueux

C'est lorsque ce système fut mis en place que l'idée vint à l'appliquer ailleurs. La rencontre entre M. Salel et M. Zemour fut déterminante. *Le* sénateur Antoine Andrieux et M. Roger Salel étaient propriétaires d'un bar-restaurant, le Caribou, à la *station de sports d'hiver de Valberg*, dans les Alpes-Maritimes. M. Zemour, lui, en sa qualité d'inspecteur central des impôts à Nice, avait à *y* opérer une vérification fiscale. On sympathisa.

De ce jour, la fausse facturation allait être appliquée systématiquement *au profit de qui voulait*, par *la* mise en place de sociétés fictives qui avaient l'avantage d'être toutes domiciliées dans la circonscription *où M. Zemour avait la charge* des contrôles fiscaux. Ce n'était assurément pas gratuit. MM. Zemour et Salel prélevaient leur commission.

De ces bénéfices fructueux, on a retrouvé quelques traces. M. Zemour et les membres de sa famille ont investi ici ou là. En *revanche, rien dans les comptes, ni* le train de vie de M. Salel, n'ont jamais permis de déceler quoi que ce soit. Un mystère de plus...

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● PRÉCISION. — M. Jacques Carbuccia, prévenu dans le procès, n'est pas responsable des bâtiments communaux à la mairie de Marseille, comme il a été écrit dans *le Monde* du 26 septembre, mais l'un des directeurs administratifs des services techniques de cette mairie.

Entraîneur de l'équipe de France féminine de ski alpin

PHILIPPE HARDY EST MORT

Philippe Hardy, ancien champion de France de slalom, a été retrouvé mort, victime vraisemblablement d'une chute, vendredi 28 septembre au pied d'une barre rocheuse, non loin du lac de Bissorte (Savoie).

[Né le 8 juillet 1954 à Mazagan (aujourd'hui El Jadida) (Maroc), Philippe Hardy avait été champion de France de *slalom et l'un des chefs de file de* l'équipe de France de ski alpin de 1975 à 1980. Après avoir renoncé à la compétition, il était devenu entraîneur de l'équipe de France masculine, responsable des slalomeurs. Il devait entraîner, cette saison, l'équipe de France féminine.]

FAITS DIVERS

De généreux donateurs

Montpellier. — Grâce à une chaîne de solidarité à laquelle ont participé des détenus de la prison de Montpellier le petit Thomas Brateau âgé de huit mois pourra être opéré aux Etats-Unis. L'enfant, qui souffre d'une maladie nécessitant une greffe du foie, à quitté Montpellier, jeudi 27 septembre, pour être examiné par le professeur Shaw à l'hôpital pour enfants de Pittsburgh (Pennsylvanie).

Les détenus de la prison de Montpellier ont organisé une collecte qui a rapporté 1 500 F.

« Nous avons été d'autant plus sensibles à ce geste que les prisonniers auraient voulu garder le secret, a déclaré la mère de Thomas au moment de son départ de Montpellier *On dit que les détenus vivent en marge de la société. Ce geste tend à montrer le contraire, puisqu'ils ont surmonté l'isolement provoqué par leur captivité. Mais notre principale et véritable surprise, qui a accru notre émotion, vient du fait que, malgré leurs difficultés, leurs ressources amoindries et leur propre angoisse, ils aient pensé à un bébé et partagé notre angoisse à nous. »*

R. B.

***

Maubeuge. — *Montplaisir*, un quartier de maisons ouvrières de Maubeuge dans le Nord. Trois mille habitants. Beaucoup d'immigrés. De nombreux chômeurs aussi. C'est dans ce quartier qu'une équipe de voleurs écoulait les marchandises qu'elle dérobait. Un trafic qui durait depuis trois ans et auquel *les* gendarmes ont mis fin dans la nuit du 23 au 24 septembre en arrêtant, en flagrant délit, Christian Walet, vingt-six ans, et Claude Godin, trente-huit ans, domiciliés dans la cité voisine de Sous-le-Bois ainsi que Robert Dewine, quarante-trois ans, de Louvroil.

Les trois hommes, sans travail, approvisionnaient les habitants du quartier en charbon. Ils « travaillaient » presque « à la commande », vendant la marchandise dérobée à moitié prix, parfois même en en faisant tout simplement cadeau à des familles sans ressources. Cent cinquante *tonnes de* charbon ont ainsi disparu en trois ans des réserves d'une entreprise voisine.

J.-R. L.

En bref

La grève des internes prend de l'ampleur

Le mouvement de grève des internes des hôpitaux généraux s'étend à l'ensemble de la France. Selon la FNIAIHRS (Fédération nationale des internes et des anciens internes des hôpitaux des régions sanitaires), il est suivi par 80 % des 4 000 internes.

Les grévistes demandent principalement l'ajustement des grilles de rémunérations entre les internes actuellement en poste et les internes « nouveau régime », auxquels la réforme des études médicales accorde des salaires notablement supérieurs pour les mêmes fonctions.

Les internes « ancien statut » perçoivent actuellement 62 097 F par an en 1re et 2e années et 67 075 F en 3e et 4e années. Ils demandent l'alignement sur les salaires des « arrivants », soit 64 309 F la 1re année, 72 600 F la 2e année, 90 400 F la 3e année et 101 500 F la dernière.

Ressemblance...

Les membres d'une équipe d'Antenne 2, présente sur les lieux après l'assassinat du militant tiers-mondiste Henri Curiel, *le 4 mai 1978* à Paris, ont été entendus le 27 septembre par le juge d'instruction chargé de l'enquête, M. Alain Verleene. *L'éclairagiste de cette équipe* avait eu la surprise de se reconnaître, le matin même, dans une photographie publiée par le quotidien *Libération* en illustration d'un article couvrant deux pages du journal. La légende de la photo le désignait, sur la foi de déclarations de la veuve de Henri Curiel, comme un « *témoin capital* » de l'assassinat. Mme Rosette Curiel affirmait reconnaître en lui un homme qu'elle avait aperçu, portant un talkie-walkie, la veille du crime, dans la cour de son immeuble.

« *Nous sommes désolés pour ce technicien, qui fait ainsi les frais de la fragilité du témoignage humain* », écrit le 28 septembre dans *Libération* Gilles Perrault, auteur de l'article publié la veille et d'un ouvrage récent consacré à la vie d'Henri Curiel, *Un homme à part.* « *Il reste que le juge d'instruction sait que l'homme au talkie-walkie présente au moins une certaines ressemblance avec l'homme de la photo. Il en fera peut-être bon usage* », ajoute l'écrivain.

● *Six nouveaux fûts repêchés dans l'épave du* Mont-Louis. — Après dix jours d'interruption à cause des conditions atmosphériques, six conteneurs pleins d'hexafluorure d'uranium ont été repêchés, le 28 septembre, dans l'épave du cargo français *Mont-Louis*, échoué depuis le 25 août au large d'Ostende (Belgique). Cela porte à vingt-trois le nombre de conteneurs pleins récupérés, sur les trente que contenait le navire. Il ne reste donc dans l'épave que sept fûts pleins et six conteneurs vides.

« Armistice » dans la querelle scolaire

Le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, estime que, « *le danger, ce n'est plus la mort de l'école libre, mais son gel* ». Dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* du 1er octobre, le responsable de l'enseignement catholique explique que les dispositions du ministre de l'éducation nationale permettent « *tout juste de parler d'armistice* ». Mais il ajoute : « *un armistice peut aussi, à la longue, déboucher sur la paix* ». Le Père Guiberteau reconnaît que les projets de M. Chevènement constituent un progrès par rapport à la loi Savary. Selon lui, « *jamais encore la gauche française n'avait officiellement reconnu la légitimité du dualisme scolaire* ».

Manifestation nationaliste à Ajaccio

Deux cents symphatisants nationalistes environ ont manifesté, le 28 septembre dans la soirée, à Ajaccio et incendié une voiture pour protester contre la condamnation à cinq ans de prison, de Paul Ceccaldi, vingt-cinq ans. Celui-ci était accusé d'avoir déposé, en février dernier, une charge de plastic au parc naturel Paesolu-d'Aïttone *situé sur* la commune d'Evisa, et qui avait causé d'importants dégâts sans faire de victime.

La manifestation a été dispersée vers 21 heures par les forces de l'ordre qui ont lancé des grenades lacrymogènes. Il n'y a pas eu de blessé ni *d'interpellation.*

Les difficultés des centres de santé

Le docteur Schoene, président de l'Union des médecins de centres de santé et de prévention (UMCSP), a demandé le 28 septembre « *la levée des obstacles* » qui se dressent contre le développement des centres de santé : absence de textes légaux, « *tracasseries des caisses de Sécurité sociale* » et paiement minoré des actes. Le président de l'UMCSP, déplore que les promesses de 1981 n'aient pas été suivies d'actes.

Après avoir rappelé les différents obstacles rencontrés pour l'installation de tels centres, le docteur Schoene a rappelé les propositions de son organisation, dans le cadre de la renégociation de la convention qui lie les médecins aux caisses de Sécurité sociale : reconnaissance dans la dite convention « *du pluralisme des formes d'exercice et de la diversité des centres de santé* », revalorisation des lettres-clés et rémunérations équivalentes pour les médecins libéraux et pour ceux des centres. La veille (*le Monde* du 29 septembre), M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, avait indiqué que les centres de santé ne seraient pas « imposés ».

Carnet

Mariages

— Jean-René FONTAINE
et le docteur Cécile de BAECQUE
ont la joie de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité.

6, avenue Constant-Coquelin,
75007 Paris.

Décès

— *La direction*
Et le personnel du restaurant Dominique, 19, rue Bréa, à Paris-6e,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Léon ARONSON,
dit Dominique,

survenu le 24 septembre 1984.

[Né le 4 juillet 1893 à Minsk, en Russie, Léon Aronson, dit Dominique, émigra en France en 1927 et fonda, dès son arrivée à Paris, le restaurant russe qui porte son nom, qui devint rapidement — et resta — un des hauts lieux de Montparnasse. Il en assurait encore la direction il y a un an. Son fils, qui lui succédera, l'assistait depuis de nombreuses années.

Parallèlement, Dominique continua avant guerre la carrière de critique dramatique qu'il avait commencée en Russie. Il avait fondé le prix *Dominique de la mise en scène, décerné chaque* année. Dès l'âge de dix-huit ans, il écrit sur le théâtre dans la *Gazette de Saint-Pétersbourg* ou des revues spécialisées et était devenu l'ami de Stanislawski, de Meyerhold.

En 1948, il fonda à Paris un prix pour les jeunes comédiens, dont le premier lauréat fut Michel Bouquet. Ce prix est depuis 1953 attribué à des metteurs en scène : Jean-Louis Barrault, Jorge Lavelli, Georgio Strehler, Peter Brook, Ariane Mnouchkine, Claude Régy, etc.

Dominique n'avait, en effet, jamais cessé d'aller au théâtre, et continuait d'assurer la critique dramatique dans les publications destinées aux Russes exilés à Paris.]

— Sylvie Messinger-Bretagne,
Sylvaine Bataille,
Jean-Marie et Jean-Michel Bretagne,
Thierry et Evelyne Bretagne,
Sébastien, David, Marie, Jean-François Josselin,
ont la douleur de faire part de la mort de

Christian BRETAGNE,

le 28 septembre 1984.

9, rue du Colonel-Combes,
75007 Paris.

— Mme Lucien Dumas,
M. et Mme Denis Wenz,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Guiochon
et leurs enfants,
M. et Mme Etienne Dumas
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Grasset,
M. et Mme Jean-Luc Bayssac
et leur fille,
Mlle Hélène Dumas,
M. et Mme Maurice Dumas,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Elie Adam,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien DUMAS,
ingénieur en chef des mines honoraire,
directeur honoraire à la SNCF,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.

L'inhumation a eu lieu le 25 septembre 1984, à Dourdan, dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Gribeauval, 75007 Paris.

— M. et Mme Jean-Pierre Petite,
Stéphane et Carole,
Mme veuve Robert Petite,
Mme veuve Jean-Baptiste Chaton,
M. et Mme Pierre Petiau
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Petite
et leurs enfants,
M. et Mme Guy Gendron
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Chaton
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Sandrine PETITE,

leur fille, sœur, petite-fille, nièce, cousine et parente,
survenu accidentellement le 27 septembre 1984, à l'âge de dix-sept ans.

La *cérémonie religieuse sera* célébrée en l'église Saint-Léonard de L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne), le mardi 2 octobre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Cachan.

On se réunira à l'église.

1, rue de la Pléiade,
94240 L'Hay-les-Roses.

— Sa famille a la douleur d'annoncer la mort de

Louis TOURNAY
dit Nouriat,
artiste graveur
intègre et doué,
médaille de la Résistance volontaire
de la guerre 1940-1945,

né le 24 septembre 1927 à Noirchain.

Décédé à Bruxelles le 27 septembre 1984.

88, rue Frans-Merjay,
1060 Bruxelles.

— Mme Claire Cazala,
M. Pierre Vidal,
Tous ses parents, amis et collaborateurs
ont la douleur de faire part du décès de

M. André VIDAL,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
fondateur
du Centre de psychologie appliquée
et du bureau André Vidal,
ancien député du Tarn,

survenu à Paris le 27 septembre 1984, dans sa soixante-seizième année.

8, rue Duguay-Trouin,
75006 Paris.

[Né le 18 décembre 1908 à Constantine (Algérie), ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur-conseil, André Vidal avait été élu, le 30 novembre 1958, député (UNR) de la deuxième circonscription du Tarn. Ayant fait partie des quatre députés de l'UNR qui avaient voté la motion de censure contre le gouvernement Georges Pompidou en octobre 1962, André Vidal avait été exclu de cette formation. Il avait été battu aux élections législatives le 25 novembre 1962 par le candidat de l'UNR.]

Anniversaires

— Le 1er octobre 1974

M. Stéphane GUYOT,
président de la coopérative
de Maransin,

disparaissait à cinquante et un ans.
Puis ses fils,
M. Michel GUYOT,
athlète de classe nationale,
et le
docteur Jean-Pierre GUYOT,
choisissaient de quitter ce monde en 1979 et en 1983. Ils avaient vingt-sept ans et trente-quatre ans.
Que ceux qui les ont connus, aimés, aient pour eux une pensée émue.
Mme Stéphane Guyot, Eliane Guyot,
La Maison Blanche,
33230 Saint-Ciers-Coutras.

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Michel POMEY,
conseiller d'Etat,

une pensée particulière est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Le 3 octobre 1983,

Bernard BRIQUET

choisissait de mourir. Messe à Saint-Louis de Fontainebleau, mercredi 3 octobre, à 19 heures.

Communications diverses

— Les Petits Chanteurs du Marais et le Chœur d'enfants de France de l'église Saint-Eustache à Paris recrutent des garçons de huit à treize ans, habitant la région parisienne. Ils seront amenés à *donner des concerts en France et à* l'étranger. Tél. : 387-30-70, 905-24-93, 535-42-35.

— MATINÉE COMMÉMORATIVE. — *L'Union des juifs pour la résis*tance et l'entraide (UJRE) et l'Amicale des juifs anciens résistants (AJAR) invitent la population juive à venir nombreuse à la matinée commémorative organisée à l'occasion du quarantième anniversaire de la Libération, en hommage aux héros et martyrs de la Résistance, qui aura lieu le dimanche 30 septembre 1984, à 15 heures, salle de la Bourse du travail, angle rue Charlot-boulevard du Temple, 29, boulevard du Temple.

Cette manifestation est placée sous la *présidence* de Me Charles Lederman, sénateur, président de l'UJRE, avec la participation de MM. Robert Chambeiron, député à l'Assemblée européenne, ancien secrétaire du CNR, et Henri Noguères, *historien, président* d'honneur de la Ligue française des droits de l'homme. Les invitations sont à retirer 14, rue de Paradis, 75010 Paris, bâtiment B, 3e étage ou à l'entrée, le dimanche 30 septembre.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université Paris-IV, samedi 27 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Descartes. Mme Marie-Claire Zimmermann : « La solitude d'Ausiàs March (1937-1459) : recherches sur la naissance et le devenir d'un style dans la poésie ibérique. »





ORNETTE COLEMAN AU FESTIVAL D'AUTOMNE

Formes libres

« De la course à la beauté, il fit la beauté même », a dit de lui Alain Gerber. Doux, aimable, effacé et presque timide, Ornette Coleman, né à Fort-Worth, Texas en 1930, se sera fait, comme à corps défendant, une spécialité de ce pour quoi il semblait n'avoir pas de vocation particulière : le scandale. Il n'en aura même pas profité (ce n'est pas son style) pour y fonder une carrière...

Après avoir splendidement *« tordu le cou à la beauté »*, et crevé de faim pendant dix ans, il était en passe de devenir une espèce d'autorité sereine de l'avant-garde (concert de Town Hall, 1962), une sorte de pape de la *New Thing* : seulement, voilà, Ornette Coleman n'a pas une tête de pape. Il plaque tout. Deux ans d'absence. Revient, puis disparaît à nouveau.

Au beau milieu des années 70 — si l'on veut un autre exemple, — le vent des festivals aurait bien trouvé le moyen de populariser ses trouvailles d'où venait une part considérable des formes libres *(free)* du jazz. Voilà qu'il invente une nouvelle formule peu recevable pour le public d'alors : ni « fusion » ni « rock-jazz », un mélange détonnant et électrique de rythmique tenace et d'improvisation débridée. *Bref*, ce qu'on entend un peu partout aujourd'hui et qui lui vaut parfois l'ahurissant surnom de « père du funk ». Il n'en aura pas vraiment touché les dividendes. Ornette n'a rien d'un rentier ni d'un gestionnaire : c'est un artiste. Nuance.

Il revient aujourd'hui avec *Prime Time* : son fils Denardo à la batterie, des percussions, des guitares et des basses (dont l'éblouissant Jamaaladeen Tacuma).

***

Ce qui continue de surprendre dans cette conquête acharnée de la liberté, c'est le bruit involontaire dont elle n'a cessé de s'accompagner. Rien ne semble prédisposer Ornette Coleman à déclencher des catastrophes, et c'est pourtant comme si la foudre tombait sur les endroits qu'il vient de quitter. Cet homme discret, à la mise élégante (parfois voyante), a même payé de sa personne sa placide passion de l'indépendance. Dents cassées. Saxophone piétiné. Par sa musique, simplement, il a attiré sur lui des haines que sa couleur et celle de son saxophone (en matière plastique blanche) n'ont fait que significativement redoubler.

Du son des ténors texans tendu à craquer, Ornette est passé à cette sonorité neutre hantée par l'ombre de Parker, matière acoustiquement incolore et comme morte, purement traversée par le souvenir de la voix. On ne *lui* a pas pardonné.

Il a concentré sur sa personne un orage de violence qui visait le free-jazz. Les titres de ses premiers disques, il faut dire, parlaient pour lui : *Something else, To Morrow is the question, Change of the Century, Free Jazz* enfin ! titre manifeste, emblème et bientôt étiquette. Fidèlement à ses côtés dans ces débuts décriés, quelques-uns des plus grands voleurs de feu du siècle : Don Cherry et sa trompette de poche, Ed. Blackwell, qui a su confondre la modernité avec la tradition néo-orléanaise. Charlie Haden et Scott LaFaro, qui se sont mis à deux (rondeur des harmonies et vélocité d'exécution) pour réinventer la basse, Billy Higgins, Eric Dolphy...

Qu'a voulu Ornette Coleman ? Il a probablement voulu ce qu'on vous passe le moins : une révolution permanente, une révolution au nom de la révolution, une révolution au second degré en somme. Quand, à ses yeux, le jazz des boppers qui avait dominé la fin des années 40 (Parker, Gillepsie, Monk...) *« jadis si audacieux et révolutionnaire est devenu, à maints égards, quelque chose d'établi et de conventionnel »*, il a décidé de rompre et de le soumettre à la folie que les boppers eux-mêmes avaient introduite dans le jazz d'avant. Sa légitimité ? Une volonté de faire peau neuve, doublée d'une sombre fidélité à Charlie Parker qu'il n'a fait que pousser aussi loin que le permettaient ses promesses.

Ornette s'est risqué aux portes de l'atonalité. Il a brisé l'uniformité rythmique, s'est moqué des conventions mélodiques pour finir par élaborer sa vaste fresque des *Skies of America* 1972. Il reste aussi, ne l'oublions pas trop vite, le compositeur de quelques-uns des plus beaux thèmes — les plus gais, les plus tristes, les plus chantants — de ces vingt-cinq dernières années. Sous l'avant-gardiste qui révulsait la tradition récente après avoir consterné l'ancienne, vieille, un nostalgique de cette préhistoire du jazz où le bricolage et l'approximation ont abouti, presque par hasard, à la beauté la plus surprenante du siècle. Le jazz à l'état natif (naïf).

Comme ceux qui commencent vraiment, Ornette Coleman s'est retiré souvent par crainte de ce qu'il allait devenir. On lui a reproché cent fois de ne pas « savoir » jouer, de l'alto, de la trompette, du violon, de la musique... Maintenant que l'on mesure clairement son importance historique, sa remarque ancienne se fait mieux entendre : *« Croyez-vous qu'un professeur aurait pu m'apprendre à jouer ce que je joue ? »*

FRANCIS MARMANDE.

★ 1er octobre. 20 h 30 au Châtelet-TMP.

EDDY MITCHELL-JEROME SAVARY AU PALAIS DES SPORTS

Happy birthday rock and roll

Eddy Mitchell fait sa rentrée au Palais des Sports, mercredi 3 octobre. Ce retour sur scène après deux ans et demi consacrés à des tournages de films et à l'émission télévisée « La dernière séance », le chanteur le prépare activement avec la collaboration de Jérôme Savary.

Cette semaine, le rocker, l'animateur du Magic Circus, les quinze musiciens et choristes, les dix danseurs et danseuses ont répété à l'Agora d'Evry les séquences d'un spectacle qui illustre avec beaucoup de flamboiement le rêve d'Eddy Mitchell quand il était adolescent. Et ce rêve qui était le rock and roll, le cinéma et l'Amérique, vingt-cinq ans plus tard, une autre jeunesse l'a repris à son compte.

Eddy Mitchell et Jérôme Savary s'entendent bien. Ils ont une égale passion pour Hollywood, un non-conformisme identique, les mêmes envies de se faire des plaisirs tout le long de leur aventure, les même pudeurs qui s'interposent dans les relations et, chez l'un et chez l'autre, une sensibilité très vive qui se dissimule sous le masque de l'humour. Mitchell est allé chercher le metteur en scène de *Cyrano de Bergerac* et de *Bye Bye Business* (présenté à Mogador en janvier prochain) parce qu'il sait bien qu'aujourd'hui il ne peut plus se contenter de jeter tranquillement ses chansons sur une scène. Savary est venu pour donner de l'esprit aux formes.

L'album *Racines* d'Eddy Mitchell publié chez RCA à la veille de cette célébration en chansons reflète bien l'esprit qui anime le spectacle. E la pochette conçue par Mondino rappelle que le rock and roll n'est pas seulement musique, mais apparence, romance adolescente, mythes hollywoodiens.

Né dans le dix-neuvième arrondissement il y a quarante-deux ans, nourri de westerns, de films policiers et fantastiques avant même d'avoir entendu Bill Haley — aujourd'hui, le chanteur porte à la boutonnière gauche de sa veste un badge à l'effigie de ce pionnier mort de solitude sur une route du Middle West, il y a quelques années, — Eddie Cochran, Buddy Holly, Chuck Berry et Elvis Presley, Eddy Mitchell se produit à l'âge de quatorze ans dans des orchestres de bal. Il apprend les paroles phonétiquement, chante en « yaourt » — ce qu'il fera d'ailleurs plus ou moins jusqu'au milieu des années 60 — des séries de tangos, de boléros, de cha-cha-cha et s'efforce d'imiter ce qui se fait outre-Atlantique avec Xavier Cugat et Perez Prado. A Pigalle, celui qui n'est encore que Claude Moine est engagé au Petit-Jardin, au Tahiti, mais il ne sera jamais ce qu'on appelait alors un « pigallier » : un chanteur ou un musicien en mal d'engagement attendant le samedi soir place Blanche qu'un orchestre en partance pour une ville de province fasse appel à lui.

Quand l'épopée du rock commence à être vécue en France, Eddy Mitchell, comme le dit une de ses chansons, est *« garçon de course du Crédit lyonnais, René Coty prépare son départ, Elvis Presley a son disque d'or, les blousons noirs brûlent leur dernière nuit avant de partir pour l'Algérie et Charles de Gaulle prend le pouvoir promettant mille et une nuits aux* pieds-noirs ». Le Golf Drouot est en pleine gloire. C'est là qu'Eddy Mitchell et Johnny Hallyday nouent une amitié fraternelle qui survivra à tous les aléas.

« *Nous avons suivi deux chemins différents*, dit Mitchell. *Jojo est une cigale qui a été contraint par sa firme de disques à enregistrer deux albums par an. Moi, j'ai réussi jusqu'à présent à préserver mon indépendance, à être mon propre producteur. Mais si Johnny m'appelle, je suis toujours présent.* »

D'autres chanteurs, d'autres personnages singuliers et héros éphémères hanteront le Golf Drouot, notamment Long Chris, fou de westerns, maniant le lasso avec aisance, parolier de Johnny Hallyday dans les années 60 *(Je suis né dans la rue)*, reconverti aujourd'hui dans l'antiquité et spécialiste reconnu de l'époque napoléonienne.

A la fin des années 50, *« tout était fait dans la spontanéité la plus absolue*, rappelle Eddy Mitchell. *Pour choisir une guitare, un musicien se plantait devant une glace et choisissait son instrument suivant la couleur et la forme. Les guitares n'étaient pas toujours bien accordées. Mais il y avait un son.* »

Quand l'employé du Crédit lyonnais monte un groupe rock et tente l'aventure de l'audition, deux pionniers du mouvement sont morts tragiquement : Eddie Cochran et Buddy Holly. Chuck Berry a déjà tout dit. Little Richard a abandonné le rock pour se faire pasteur avant de manifester en faveur de l'homosexualité et Elvis Presley va être broyé par Hollywood : *« Les jeunes, aujourd'hui*, dit Mitchell, *n'ont de Presley que l'image d'un bouddha reclus dans sa propriété de Memphis et ne sortant que pour chanter à Las Vegas des ballades sirupeuses.* »

Les premières répétitions des Chaussettes noires, le groupe d'Eddy Mitchell, ont lieu dans un cinéma désaffecté, à côté de la rue Saint-Dominique. *« Le propriétaire de la salle était un... aveugle qui possédait un magnétophone et des micros — ce qui, pour nous, était formidable.* »

Cavalier seul

Tout ira très vite. Claude Moine deviendra Eddy Mitchell et vivra son propre rêve. Il enregistrera à Memphis, Nashville, et New-York, produira ses disques, ses spectacles.

Happy birthday rock and roll, chantera Eddy Mitchell au Palais des sports et un gigantesque gâteau en carton-pâte s'avancera sur le plateau, poussé par la troupe de danseurs et de danseuses. *« C'est bon de chanter sans le souci du commerce.* »

Les modes ont passé sans avoir de prise sur ce *gentleman* du rock qui a perfectionné d'année en année des textes construits souvent comme de petits scénarios et qui racontent des choses vues, des histoires entendues au hasard des rencontres, et aussi un souvenir piqué dans un bon vieux film de série B américain. Il y a bien eu entre 1970 et 1973 une période de vaches maigres : *« J'ai dû faire une tournée en Roumanie payée en dollars* ».

L'album *Rocking in Nashville* l'a solidement remis en selle en 1974 : *« J'aime enregistrer à Nashville. Les musiciens sont ouverts, généreux, pleins d'humilité. Le travail se fait en famille. Je ne vais pas dans le Tennessee pour retrouver mes rêves américains. Je ne sais pas s'ils existent aujourd'hui* ».

C'est bien pourtant du fait de ces rêves qu'Eddy Mitchell est devenu acteur de cinéma. Et dans ses choix de films il y a toujours eu à l'origine comme un parfum américain. En janvier prochain en tout cas, il tournera à côté d'un de ses héros préférés, Robert Mitchum.

Au Palais des sports, Eddy Mitchell chantera ses nouvelles chansons *(Nashville on Belleville, Rupture en V.H.S., Ciné, rock et bandes dessinées)*. Et aussi *Il y a toujours un coin qui me rappelle*, le premier succès du chanteur en cavalier seul, *La dernière séance*.

L'autre soir au Moulin-Rouge, Eddy Mitchell attendait comme tout le monde, l'arrivée sur scène de Frank Sinatra. On lui a dit qu'Esther Williams, l'héroïne du *Bal des sirènes* et d'autres « musicals » américains des années 40 et 50, était assise à une table, derrière lui. Il ne s'est pas retourné. Pour ne pas abîmer les souvenirs...

CLAUDE FLÉOUTER.

LA COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT BRUNO GANZ, LUCA RONCONI A VENISE

La Compagnie Renaud-Barrault est invitée à la Biennale de Venise qui se tient du 2 au 21 octobre dans plusieurs salles de la ville.

Les 4 et 6, Madeleine Renaud et Bulle Ogier jouent *Savannah Bay*, le 5 Jean-Louis Barrault donne une soirée poétique, les 4 et 6 est présenté *Enfance*, de Nathalie Sarraute.

Les troupes étrangères qui participent à cette session sont l'Ensemble de Bochum avec la *Médée*, de Heiner Müller, par Karge et Langhoff (12, 13) et *Der Schein trugt*, de Thomas Bernahrdt, en présence de l'auteur (13, 14) ; le San Quentin Drama Workshop avec *la Dernière Bande*, de Beckett (13, 14) ; Bruno Ganz qui lit des textes de Thomas Bernahrdt (16) ; le groupe suédois Remote Control avec *Return of sensations* (20, 21).

Les Italiens sont nombreux. Le Stabile de Gene fait l'ouverture de la Biennale le 2 octobre avec *l'Honnête Iago*, de Corrado Angias, le Groupe Gai Savoir avec deux pièces de Gaia Seeinza (3, 4, 5), Leo de Bernardinis avec *Dante Aligheri* (6, 7,8), le Teatro de Valdocca avec les *Racines de l'amour* (10, 11, 12), Oltre l'Imagine avec des textes de Beckett (17, 18, 19), *Key West*, de Bernard-Marie Koltès sera lu en italien (14, 15), Marisa Fabbri lira *Prefazzio*, de Spinoza, la Compagnie Paviglione Italia donne un spectacle « botanique » (19, 20, 21), la Société Rafaelo Sanzio, *Kaputt Necropolis* (19, 20, 21).

Eduardo de Filippoe vient présenter des videos de son école, et Luca Ronconi crée une pièce du dix-septième siècle, *les Deux Comédies en comédie*, les 18, 19, 20, 21 octobre.

CORRESPONDANCE

PIERRE EMMANUEL ET L'ACADÉMIE

Après notre article sur la mort de Pierre Emmanuel (le Monde *du 25 septembre), le bibliothécaire de la Bibliothèque municipale nous écrit :*

Vous écrivez : *« l'Académie française qu'il* [Pierre Emmanuel] *quitta volontairement pour manifester son opposition à un choix qu'il désapprouvait. Ce geste sans précédent...* » : n'oubliez-vous pas qu'il y a plus d'un siècle Mgr Dupanloup démissionna de l'Académie française pour manifester son opposition à l'élection de Littré ? D'autre part, après l'élection de Gustave Charpentier à l'Académie des beaux-arts, Saint-Saens n'y mit plus les pieds.

M. Robert Masson, directeur de France catholique-Ecclesia, *nous rappelle que Pierre Emmanuel accorda à ce journal une collaboration hebdomadaire du 25 avril 1980 à sa mort. Deux recueils de ces chroniques ont été publiés aux éditions du Seuil sous le titre* l'Arbre et le Vent *et* Une Année de grâce.

En bref

● *Orchestre national de France.* — Bruno Pasquier, premier alto solo de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, vient d'être nommé premier alto solo de l'Orchestre national de France. Il y rejoint son frère Régis Pasquier, l'un des deux premiers violons solo de cette formation avec Patrice Fontanarosa.

● *M. Édouard Seidler quitte « l'Équipe ».* — A partir du lundi 1er octobre, M. Édouard Seidler, directeur du quotidien *l'Équipe* et directeur de *Vélo*, cesse ses fonctions, *« en raison de la restructuration intervenue au sein du groupe de presse auquel appartient le quotidien* l'Équipe *et des évolutions qui en sont la conséquence ».*

Le départ de M. Seidler intervient, précise un communiqué, *« après accord »* avec M. Jacques Goddet, président, et M. Jean-Pierre Courcol, directeur général, qui tiennent *« à exprimer leurs vifs remerciements à M. Édouard Seidler pour l'action qu'il a menée au sein du journal dans ses différentes fonctions ».*

● *M. Jean-Pierre Mithois à Radio-France.* — Directeur général adjoint de l'Agence centrale de presse, démissionnaire début septembre, M. Jean-Pierre Mithois vient de rejoindre Radio-France, où il occupera désormais les fonctions de conseiller auprès du directeur de l'information, M. Jean-Pierre Farkas. Il sera plus spécialement chargé d'une mission de réflexion sur le contenu rédactionnel de France-Culture et de France-Musique, ainsi que sur FIP, INF 1 et ANTIOPE, et d'une mission de coordination des magazines du week-end sur France-Inter (« Rue des Entrepreneurs » et « Tabou »).

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ATTENTION A LA P'TITE MARCHE : Mathurins (265-90-00), *sam., 21 h ; dim., 15 h 45.*

GENS DE DUBLIN : Bobigny, Maison de la culture (831-11-45), sam., 20 h 30 ; dim., 16 h 30.

MARY CONTRE MARY : Essaïon (278-46-42), sam., 19 h.

SOMBRES PRINTEMPS : Piscine Deligny (325-92-39), sam., 21 h.

UN OTAGE : Madeleine (265-07-09), sam. 17 h et 20 h 45 ; dim. 15 h.

GUERISON AMERICAINE : Théâtre 13 (588-16-30), sam., 20 h 30 ; dim. 15 h.

SALLE OBSCURE : Petit Rond-Point (256-70-80), sam., 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), sam., 20 h 30 : le Misanthrope ; dim., *20 h 30 : la Critique de l'École des* femmes/l'École des femmes ; dim., 14 h : Ivanov.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-vidéo : sam., dim., films BPI, à 13 h : Children of violence, de B. Jersez ; 16 h : Claude Nougaro, de R. Crible ; 19 h : Lousy Little six pence, de A. Morgan ; 15 h : Marc Chagall, 1976 (archives du vingtième siècle) ; 18 h : Collections du MNAM. Théâtre-danse : sam., 18 h 30 et 20 h 30 ; dim., 16 h : la Quinzaine d'Espace Danse.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), sam., 20 h 30 ; dim., 16 h : la Panne ; dim., 20 h 30 : concert Olivier Hutman.

Les autres salles

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Nos premiers adieux (dern.).

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : le Nouveau Testament.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam. 20 h 30 : l'Amour en visite à l'école des veuves.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14), sam. 21 h, dim. 17 h : Andromaque.

BATACLAN *(700-30-12), sam. 20 h : Bo*nito Gutmacher.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h : Madame, pas dame.

BOURVIL *(373-47-84), sam. 21 h 15 :* Y'en a marr...ez vous ?

CAFE DE LA GARE (278-52-51), sam. 20 h 30 : l'Apologue.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE *(372-00-15), sam. 20 h 30, dim. 15 h : la* Cage.

CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04), sam. 16 h et 20 h 30 : Joronanko.

CC DU XVIIe (227-68-81), sam. 20 h 45, dim. 17 h : Guerre au troisième étage.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. sam. 22 h 30, dim. 17 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 21 h : Château de carton (dern.).

DIX HEURES (606-07-48), sam. 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 20 h 30, dim. 17 h : J'veux du bonheur.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), sam. 20 h 30 : le Rapin (dern.).

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : la Jalousie du Barbouillé (dern.).

ESSAION (278-46-42) I. sam. 21 h : Pour tranche de contes ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. sam. 21 h : le Journal de Marie Babskirtseff.

FONTAINE (874-74-40), sam. 20 h : les Trois Jeanne ; sam. 17 h 30 et 22 h : Riou-Pouchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE *(322-16-18)* sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Educating Rita.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : le Rêve du rat.

GYMNASE (246-79-79), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Sixième Jour.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. sam. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour ; II. sam. 18 h 30 : le Sang des fleurs ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara (dern.) ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), sam. 20 h 45 : Persona.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45, sam. 18 h et dim. 15 h 30 : la Dernière Classe.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, sam. 18 h et 21 h, dim. 16 h : Duo pour une soliste ; petite salle, sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Salle à manger.

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), sam. 20 h 30 : les Enfants terribles.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. *20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.*

ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Sarah et le cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 16 h et 20 h 30, dim. 17 h : les Argileux.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), sam. 21 h : le Principe de solitude.

POCHE (548-92-97), sam. 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.

POINT VIRGULE (278-67-03), sam. 21 h 30 : la Répétition dans la forêt.

PORTE-ST-MARTIN (607-37-53), sam. 20 h 30, et dim. 14 h 30 : la Mégère apprivoisée.

PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30 et dim. 17 h : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 18 h et 21 h, sam. 18 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45 et dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (303-76-49), sam. 20 h 30 : *la Balade de Monsieur Tadeuz.*

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. sam. 20 h 30, dim. 15 h : Victimes du devoir ; sam., dim. 18 h 30 : l'Écume des jours. II. sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. MARIE-STUART (508-17-80), sam. 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : Artoise.

TH. DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : C'est quoi l'amour.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Savannah Bay.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30 : Vie et mort de P. Paolo Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

Le music-hall

BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam., 20 h 30 : Milva et A. Piazzolla (dern.).

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE (570-27-27), dim., *16 h 30 : H. Cornen, F. Plisson.*

DAUNOU (261-69-14), sam., 21 h, dim., 15 h 30 : From Harlem to Broadway.

DIX HEURES (606-07-48), sam., dim., 21 h 30 : P. Font.

ESPACE *MARAIS* *(584-09-31), sam.,* 20 h 30, dim., 15 h 30 : Fressmol Kompanie (dern.).

FORUM DES HALLES (297-53-47), sam. : X. Lacouture, N. Vassal, E. Wiener.

GOLESTAN (542-78-41), sam., dim., 19 h : Les Mille et Une Nuits.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam., 21 h : S. Kerval ; 22 h 30 : A. Tome (dern.).

OLYMPIA *(742-25-49), sam., 20 h 30,* dim., 17 h : Popeck (dern.).

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-94), sam., 20 h 30 : F. Lalanne.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), *sam., 20 h 30, dim. 17 h : Balavoine* (dern.).

TH. DE PARIS (874-10-75) Petite salle, sam., 20 h 30, dim., 17 h : A. Prucnal.

TROU NOIR (570-84-29), sam., dim., *21 h 30 : B. Santeff.*

ZÉNITH (245-44-44), sam., 20 h 30, dim., 16 h : France Gall.

La danse

TH. DE PARIS (280-09-30), sam., 20 h 30 : M.-Ch. Gheorgiu.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), sam., 21 h 30 : Daphnis et Chloé.

Opérette

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam., 20 h 30, dim., 14 h et 17 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

POTINIÈRE (266-44-16), sam., 20 h 30, dim. 15 h : Le Roi-cerf.

Opéra

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), sam., 20 h 30 : Donna Giovanni (théâtre chanté).

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam., 14 h 30 et 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : La Périchole.

Les concerts

SAMEDI 29

Lucernaire, 19 h 45 : J.-P. Leroy (Haendel, Milan, Tarrega...).

Eglise Saint-Merri, 21 h : O. Chassain (Bach, Sor, Ponce...).

Sainte-Chapelle, 19 h : Ensemble Guillaume de Machaut, dir. : J. Belliard (Dufay).

DIMANCHE 30

Eglise Saint-Merri, 16 h : Quatuor pour flûte et trio à cordes (Mozart).

Église des Billettes, 17 h : Cl. Faucomprez, A. Raes (Saint-Saëns, Debussy, Poulenc...).

Théâtre des Déchargeurs, 18 h 30 : Y. Hernandez.

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : Orchestre d'harmonie de la musique principale des troupes de marine, dir. : Cdt Ballada (Debussy, Saint-Saëns, Verdi...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam. 21 h 30 : Ted and Hurricane (dern.) ; dim. 21 h 30 : Cl. Luter.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam. 22 h : P. Blain (sous réserve).

CITHEA (357-99-26), sam. 20 h : Tridhas Chilemis.

Samedi 29 - Dimanche 30 septembre

DUNOIS (584-72-00), sam., dim. 20 h 30 : Oricha, A. Rodriguez.

ÉCUME (542-71-16), dim., 21 h : Parioca.

MUTUALITÉ (329-12-99), dim. 21 h : Gun Club.

NEW MORNING (523-51-41), sam. 21 h 30 : J. Greaves/J.-P. Fouquey.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim. 23 h : Ph. Petit, R. Del Fra, E. Dervieu.

PHIL'ONE (776-44-26), sam. 22 h : Wango Wango.

SUNSET (261-46-60), sam. 22 h : Kadjan/Wideman Group (dern.).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 23 h : Gotan (dern.).

Festival d'automme

(296-12-27)

Théâtre Musical de Paris (261-19-83), sam. 20 h 30 ; sam., dim., 14 h 30 : Tango argentino.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Philoctète.

XVIe FESTIVAL DE L'ORANGERIE DE SCEAUX

(660-07-79)

Sam. 17 h 30 : C. Comoy, Théodore Paraskivesko (Mozart, Fauré, Schubert...).

Dim. 11 h : Orchestre de chambre J.-F. Paillard, J. Paleio (Mozart) ; à 17 h 30 : Ensemble roumain P. Stinga.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

15 h, Ruy Blas, de P. Billon ; 17 h, Dix ans de courts métrages français : 17 h, le Premier Combat, de J.-P. Bonneau ; la Petite Gare, d'E. Ciepka ; Délicieuse Catastrophe, de P. Kamler ; Comment ça, je m'en fous, de F. de Roubais ; Versailles, peut-être, de M. Sibra ; Drame dans la forêt, de T. Mallinson ; Passion d'une femme sans cœur, de M. Maatouk ; Demain la petite fille sera en retard à l'école, de M. Boschet ; Je ne suis pas simple, de CL. Confortes ; 19 h, 70 ans d'Universal : Fahrenheit 451, de F. Truffaut ; 21 h, Dix ans de courts métrages français : l'Empreinte, de J. Cardon ; l'Avance, de B. Dubois ; Nuit féline, de G. Marx ; la Classe d'Antoine, de U. Laugier ; la Croisière jaune, de A. Radenac ; le Phénomène, de P. Dopff ; Trois cent cinquante, de P. Pilard.

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

15 h, la Boîte aux rêves, de Y. Allegret ; 17 h, dix ans de courts métrages français : le Conseiller Crespel, de R. Pansard-Besson ; la Mort d'un jeune poète, de D. Delouche ; les Trois inventeurs, de M. Cœlot ; l'Ornière, de F. Dupeyron ; Requiem, de P. Beuchot ; Pierre, de D. Cheminal ; Toute révolution est un coup de dés, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 21 h, Underground again, de L. Guggenshmen ; Barbebleue, de O. Gillon ; Les Bushem, de P. Jamain ; la Machine panoptique, de P. Kane ; Et demain ? de P. Carpentier ; 19 h, 70 ans d'Universal : Missing de Costa-Gavras.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

15 h, Octobre, les dix jours qui ébranlèrent *le monde, S.-M. Eisenstein et* G. Alexandrov ; 17 h, Pour les Palestiniens, une israélienne témoigne, de E. Politi ; Cinéma japonais : Yakuza : 19 h, le Grand Patron de Yakuza, de K. Yamashita ; 21 h, La Joueuse de Kanto, de K. Mori.

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

15 h, la Fin de Saint-Petersbourg, de V. Poudovkine ; 17 h, Venues d'ailleurs ; Comme la mer et ses vagues, de E. Politi ; Cinéma japonais : Yakuza : 19 h, le Retour d'Oryu, la Joueuse, de T. Kato ; 21 h, le Combat : Sans loi et sans honneur, de K. Fukasaku.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e *(633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15)* ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-56-23). – V.f. : Richelieu, 2e (233-76-70).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; *v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount* Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio *Galande, 5e (354-72-71).*

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

FORT SAGANNE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, *9e (574-94-40).*

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse, 14e (359-19-08) ; Ambassade, 8e (327-52-37).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; George V, 8e (562-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *15e (575-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2e* (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; *Paramount Maillot, 17e (758-24-24)* ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

JAZZ BAND (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LISTE NOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; – V.f. : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Gaumont-Richelieu, 2e* (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.f.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André des Arts, *6e (326-80-25)* ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

LA PIRATE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e *(574-95-40)* ; Bastille, *11e* (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (527-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA SMALA (Fr.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-*94-94) ; UGC Normandie, 8e* (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

STRESS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quinquette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e *(522-47-94).*

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25–52).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e *(562-45-76)* ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelle, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRICHE *(Fr.)* : Impérial, 2e (742-72-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN *(Fr.)* : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UCG Marbeuf, *8e (561-94-95).*

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e *(267-63-42).*

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; République cinéma, *11e* (805-51-34).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Austr., v.o.) : André Bazin 13e (337-74-39) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'ARNAQUE *(A., v.o.) : Boîte à films, 17e* (622-44-21).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

LE CRI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CUL DE SAC (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30)

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

HAMMETT (A., *v.o.) : Club de l'Etoile,* 17e (380-42-05)

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films (h.sp.), 17e (622-44-21).

KAGEMUSHA (Jap., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LOS OLVIDADOS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

LA MAIN AU COLLET *(A., v.o.) : Saint-*Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

METROPOLIS (All.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Action La Fayette, 9e (329-79-38).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-56-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

SCUSCIA (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRISTANA (Fr., It., Esp.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TUEURS A GAGES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (vers. intégr.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES FILMS NOUVEAUX

ANOU BANOU LES FILLES DE *L'UTOPIE*, *film germano-israélien* d'Edna Politi, v.o., Studio St-Séverin, 5e (354-50-91).

2020 TEXAS GLADIATEUR, film américain de Kevin Mancuso. Avec *David Gress, Sabrina Siani, Harri*son Muller. V.o., UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

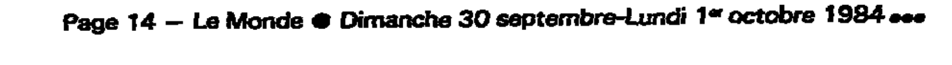
JOURNAL INTIME, film hongrois de Marta Meszaros. Avec Zsuzsa Czinkoczi, Anna Polony, Jean Novicki. V.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; *Olympic St-Germain, 6e* (222-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).

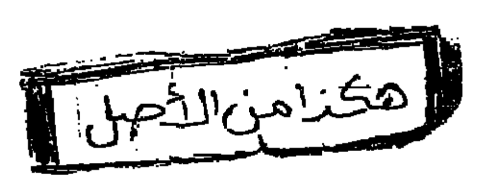
LE MOMENT DE VÉRITÉ, film américain de John Avildsen. Avec Ralph Macchio, Noriyuki Morita, Elisabeth Shue. V.o., Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e *(359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e* (723-69-23) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

SOUVENIRS SOUVENIRS, film français d'Ariel Zeitoun. Avec Gabrielle Lazure, Christophe Malavoy, Pierre Loup Rajot. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Gaumont-Ambassade 8e (359-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TOP SECRET, *film américain de* J. Abrahams, D. Zucker, J. Zucker. Avec Omar Sharif, Jeremy Kemp, Warren Clarke. V.o., Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg-les-Halles, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, *14e (329-90-10). – V.f., Rex, 2e* (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; *UGC Convention, 15e (574-93-40)* ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

LE VOL DU SPHINX, film français de Laurent Ferrier. Avec Miou-Miou, Alain Souchon, Jean Benguigui. Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-*53-74) ; Paramount Marivaux, 2e* (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxeville, 9e (770-72-90) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e *(579-33-00) ; UGC Convention, 15e* (574-93-40) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).





RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 29 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série noire : Un chien écrasé.
De D. Duval, d'après A. Piljean.
Règlement de comptes dans le milieu. Pendant quatre-vingt-dix minutes – c'est presque le seul suspense – on attend de retrouver la trace du roman d'André Piljean. Daniel Duval, scénariste, réalisateur et acteur principal de ce téléfilm archi-classique, n'en a conservé que le titre.

22 h Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
« Blanc bonnet et bonnet blanc ? ». Le discours politique répond-il aux préoccupations des Français ? Avec MM. J.-M. Belorgey, député PS de l'Allier, P. Clément, député UDF de la Loire, R. Martelli, membre du comité central du PCF, D. Cohn-Bendit, P. Raynaud, conseiller en communication, F. Gomez, PDG de Waterman, M. Noir, député RPR de Lyon, J.-M. Bouguereau de Libération *et notre collaborateur J.-M. Colombani.*

0 h Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : la Provocation. *Extérieur nuit, magazine de M. Cardoze ; avec la comédienne et chanteuse Anna Prucnal, des images des spectacles à Paris, en province, à l'étranger.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour d'Eddy Mitchell : Johnny Hallyday, J. Dutronc, M. Sardou, B. Lavilliers...

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
Sex Machine, avec Jermaine Jackson, Ray Parker Jr, Frankie goes to Hollywood, James Brown et Africa Bambaata, Prince ; Smart : portrait de Kent, l'ancien chanteur des Starshooter.

23 h 20 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour.
Nouvelle émission de Pierre Bellemare. Décor mauve, chaud, couleur d'amour. Chaque numéro est composé d'une partie reportage et d'un plateau en direct. Les téléspectateurs seront eux-mêmes les acteurs de l'émission.

21 h 30 D'amour et de Kriss.
De Kriss et Inoxydable.
Une nouvelle série très « in ». Tribulations amoureuses dans les méandres du cœur.

21 h 45 Journal.
22 h 5 Feuilleton : Dynastie.
22 h 50 La vie de château.
23 h 20 Musiclub.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35 La bataille de la Marne (2).
18 h Troisième rang de face.
18 h 25 Un trait, c'est tout.
18 h 30 Clip-clap.
19 h Magazine du jazz.
19 h 15 Informations.
19 h 35 Sports hebdo.
19 h 50 Atout pic.

FRANCE-CULTURE

19 h 20 Les Kurdes, un peuple réfugié en poésie.
21 h 30 Hommage à Yilmaz Guney.
22.30 José-Maria Arguedas, écrivain des Andes.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 35 Concert : (en direct de Budapest) « Ouverture dans le style italien » de Mozart, « Concerto pour clarinette et orchestre » de Weber, « Métamorphoses symphoniques sur un thème de Weber » de Hindemith, « Suite n° 2 de Daphnis et Chloé » de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la radio magyare, dir. G. Lehel, sol. S. Meyer, clarinette.

22 h Jazz (en direct de la petite salle du Vigado à Pest) : Ensemble du contrebassiste Pege ; Jazz hongrois par le pianiste Szabados.

0 h 5 Joseph Haydn à Esterhaza : œuvres de Werner, Cimarosa, Vanhal, Haydn.

Dimanche 30 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 30 Journal.
9 h Emission islamique.
9 h 15 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
12 h Midipresse.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Sports-dimanche (et à 15 h 45).
16 h 30 La belle vie. De Sacha Distel.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Série : les Bleus et les Gris.
19 h Magazine : 7 sur 7.
20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : l'Honneur d'un capitaine.
Film français de P. Schoendoerffer (1982), avec J. Perrin, N. Garcia, C. Denner, G. Wilson, M. Etcheverry.
Vingt ans après la fin de la guerre d'Algérie, un universitaire, homme de gauche, accuse un capitaine, mort pendant le conflit, d'avoir été un tortionnaire. La veuve lui intente un procès.

22 h 35 Sports dimanche soir.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Journal et météo.
9 h 40 Récré A2.
10 h 10 Les chevaux du tiercé.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin. Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Dimanche Martin (suite).
17 h Série : Les nouvelles brigades du Tigre.
18 h Stade 2 (et à 20 h 25).
19 h Feuilleton : Le mystérieux docteur Cornélius.
20 h Journal.
20 h 40 Jeu : La chasse aux trésors.

21 h 50 Document : Jack de Nantes.
Réalisation M. Gosset. Avec N. Pignon, R. Bahnand...
Un voyageur hors temps part à la recherche de Jean Vaché, écrivain dadaïste, ami d'André Breton.

22 h 55 Désirs des arts : Le monde de Chagall.
23 h 25 Journal.
23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Mosaïque. Emission de l'ADRI.
12 h D'un soleil à l'autre. Magazine agricole.
13 h Magazine 84.
15 h Musique pour un dimanche.
« Rhapsodie in blue », de Gershwin, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein.
15 h 25 Portrait : Jean-Louis Barrault, un homme de théâtre.
16 h 30 Magazine littéraire : Boîte aux lettres.
18 h Emissions pour la jeunesse.
19 h 40 RFO Hebdo.
20 h Merci Bernard.

20 h 35 Portrait : Des habits et moi.
De E. Cloué. Avec O. Angel, J. Arnold, E. Melon...
Témoin révélateur et bavard, le vêtement est la seconde peau, qu'on peut choisir. De l'habit de fonction et d'obligation au défilé de mode.

21 h 35 Jazz à Juan-les-Pins. *Woody Show Quintet.*
22 h 5 Journal.

22 h 35 Cinéma de minuit.
Premier film : l'Inconnu.
Film américain de T. Browning (1927), avec L. Chaney, J. Crawford, N. Kerry, N. de Ruiz, J. George (Muet).
Un manchot est amoureux de la fille du directeur de cirque où il se produit. Celle-ci, courtisée par un athlète, a une peur maladive des bras et des mains des hommes. Le monde insolite de Tod Browning (passion, cruauté, poésie noire) et une composition hallucinante de Lon Chaney.

23 h 25 Deuxième film : la Marque du vampire.
Film américain De T. Browning (1935), avec L. Barrymore, E. Allan, N. Lugosi, L. Atwill, J. Hersholt (v.o. sous-titrée. N.)
Des phénomènes de vampirisme se manifestent dans un château de Tchécoslovaquie. Un policier et un expert cherchent à détruire les êtres maléfiques. Atmosphère fantastique pour une histoire où le surnaturel n'est qu'apparence. Une curiosité, avec Bela Lugosi qui fut, à cette époque, « Dracula ».

0 h 15 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Le cri du homard.
12 h 45 Musique : Maurice Ohana – les prodiges de la fidélité (et à 16 h 30 et 23 h).
14 h 30 Le navigateur et le capitaine de négoce : Magellan.
17 h 30 Rencontre avec... Albert Ducrocq.
18 h 30 Un musée, un chef-d'œuvre : Poussin à Caen.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros.
20 h 40 Chasse et patrimoine naturel.
23 h Maurice Ohana : l'oiseleur.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Magazine international.
14 h Un été hongrois : Beethoven, Schubert et les autres.
16 h Concert d'archives : œuvres de Mendelssohn, Mahler, Stravinsky, Mozart.
18 h Concert (donné le 29 septembre à l'appartement de Bartok) : « Quatuor à cordes » de Haydn, « Quatuor à cordes n° 4 » de Bartok.
19 h 5 Opéra : « Bank Ban », opéra en 3 actes de Erkel, par l'Orchestre philharmonique de Budapest, dir. J. Ferencsik, et les chœurs de l'Opéra de Budapest.
22 h Soirée tzigane (en direct du restaurant *Kolacsa*) avec l'orchestre G. Lakatos.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

– *M. Claude Estier*, député socialiste de Paris, porte-parole du groupe à l'Assemblée nationale, participe au Forum, sur RMC à 12 heures.

– *M. Christian Pierret*, député socialiste des Vosges, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL à 18 h 15.

– *M. Michel Jobert*, ancien ministre du commerce extérieur, est le grand témoin de l'émission 7/7, sur TF1 à 19 heures.

– *M. Michel d'Ornano*, président UDF du Conseil régional de Basse-Normandie, répond aux questions des journalistes du Club de la presse, sur Europe 1 à 19 h 15.

– *M. François d'Aubert*, député UDF de Mayenne, est l'invité de l'émission Midi-Presse, sur TF 1, à 12 heures.

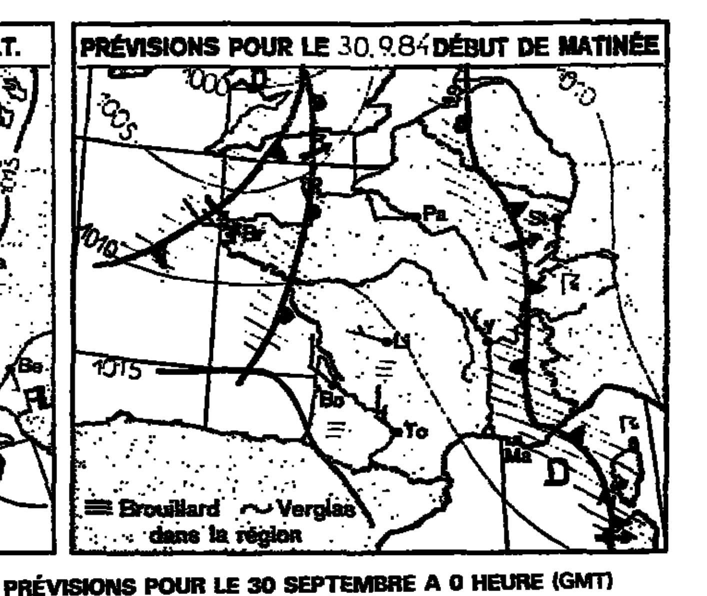
LES SOIRÉES DU LUNDI 1er OCTOBRE

TF 1 20 h 35, Cinéma : *les Séducteurs*, de Bryan Forbes, Edouard Molinaro, Gene Wilder et Dino Risi ; 22 h 45, Étoiles et toiles, magazine du cinéma ; 23 h 40, Journal ; 23 h 50, Clignotant.

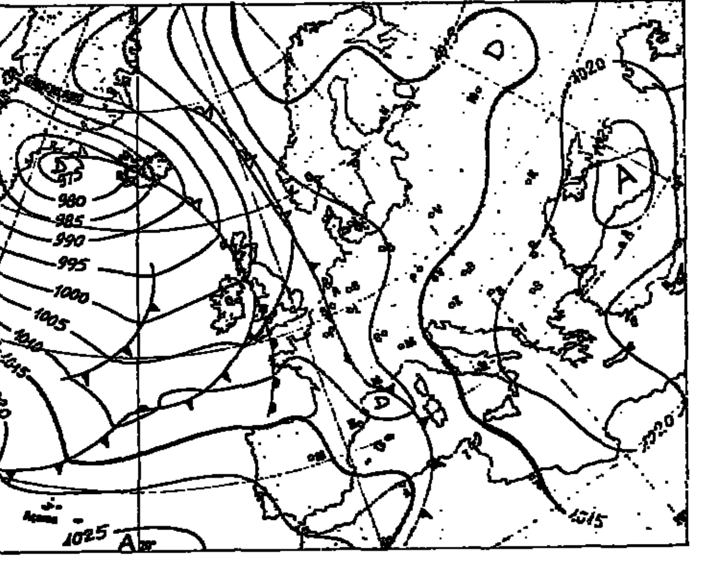
A 2 20 h 35, « L'heure de vérité », magazine de F.-H. de Virieu, avec H. Krasucki ; 21 h 50, Le petit théâtre : « Y'a rien eu » ; 22 h 20, Document : Matura 31 ; 23 h 20, Journal ; 23 h 40, Bonsoir les clips.

FR 3 20 h 35, Cinéma : *les Félins*, de René Clément ; 22 h 15, Journal ; 22 h 35, Thalassa, magazine de la mer ; 23 h 25, Une bonne nouvelle par jour ; 23 h 30, Prélude à la nuit.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 30 SEPTEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 29 septembre à 0 heure et le dimanche 30 septembre à 24 heures.

La perturbation pluvio-orageuse achèvera de traverser lentement l'est et le sud-est de la France, suivie d'une amélioration relative. Une nouvelle zone pluvieuse balaiera les régions au nord de la Loire.

Dimanche, en début de journée le temps sera maussade, très pluvieux des Ardennes et des Vosges, aux Alpes et à la Corse. Ce mauvais temps sévira encore en fin de journée des Alpes à la Corse avec des pluies orageuses souvent fortes sur le sud du relief alpin.

Sur les autres régions, Bretagne exceptée, le temps sera calme mais souvent humide et brumeux dans l'intérieur.

Un temps pluvieux débutant en fin de nuit sur la Bretagne gagnera vers la Normandie, le Bassin parisien puis le Pas-de-Calais et la Lorraine le soir. Des éclaircies se développeront en fin d'après-midi sur l'extrême ouest.

Au fil de la journée un temps assez agréable avec soleil et nuages s'établira sur le Sud-Ouest, le Centre, le Massif Central et la Bourgogne. Dans la vallée du Rhône et sur le Languedoc Roussillon le vent de nord à nord-ouest permettra rapidement un ciel peu nuageux.

Bien qu'en légère baisse les températures resteront clémentes : la nuit 12 à 13 degrés (15 à 17 degrés de l'Alsace à la Méditerranée) ; l'après-midi 17 à 20 degrés sur la moitié nord, 20 à 24 degrés sur la moitié sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 29 septembre à 8 heures, de 1009,4 millibars, soit 757,1 millimètres de mercure.

Températures *(le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 septembre ; le second le minimum de la nuit du 28 au 29 septembre)* : Ajaccio, 23 et 13 degrés ; Biarritz, 27 et 13 ; Bordeaux, 26 et 14 ; Bourges, 24 et 13 ; Brest, 16 et 10 ; Caen, 23 et 13 ; Cherbourg, 20 et 12 ; Clermont-Ferrand, 24 et 13 ; Dijon, 21 et 8 ; Grenoble-St-M.-H., 25 et 10 ; Grenoble-St-Geoirs, 21 et 9 ; Lille, 21 et 13 ; Lyon, 21 et 11 ; Marseille-Marignane, 22 et 15 ; Nancy, 21 et 11 ; Nantes, 21 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 21 (maxi) ; Paris-Montsouris, 23 et 14 ; Paris-Orly, 22 et 13 ; Pau, 29 et 14 ; Perpignan, 22 et 16 ; Rennes, 20 et 12 ; Strasbourg, 17 et 8 ; Tours, 23 et 13 ; Toulouse, 24 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 18 degrés ; Amsterdam, 18 et 9 ; Athènes, 27 et 15 ; Berlin, 16 et 9 ; Bonn, 19 et 8 ; Bruxelles, 21 et 12 ; Le Caire, 31 et 22 ; îles Canaries, 29 et 21 ; Copenhague, 13 et 7 ; Dakar, 30 et 27 ; Djerba, 29 et 21 ; Genève, 21 et 7 ; Istanbul, 22 et 13 ; Jérusalem, 24 et 13 ; Lisbonne, 21 et 14 ; Londres, 21 et 14 ; Luxembourg, 18 et 10 ; Madrid, 25 et 11 ; Montréal, 15 et 2 ; Moscou, 14 et – 4 ; Nairobi, 27 (maxi) ; New-York, 11 et 7 ; Palma-de-Majorque, 25 et 16 ; Rio-de-Janeiro 23 (maxi) ; Rome, 23 et 17 ; Stockholm, 9 et 5 ; Tozeur, 33 et 23 ; Tunis, 31 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

LUNDI 1er OCTOBRE

« Cycles jardins », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot.

« Quartier Saint-Paul », 15 heures, métro Saint-Paul, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Sainte-Chapelle », 14 h 15, entrée (Approche de l'art).

« La cristallerie de Baccarat », 15 heures, 30 *bis* rue de Paradis (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Mme Hager).

« Tombeaux de musiciens célèbres », 14 heures, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le cœur de Paris », 14 h 30, 10, rue Saint-Martin (Paris autrefois).

« Le mystère des Templiers », 15 heures, 195, rue du Temple (Paris et son histoire).

« Le Marais », 16 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, place de l'Hôtel-de-ville, devant la poste (Tourisme culturel).

MARDI 2 OCTOBRE

« Exposition Lutèce », 12 h 30, 33, rue de Sévigné, Mme Hulot.

« L'Opéra », 13 h 15, centre vestibule d'honneur, Mme Bouquet des Chaux.

« La Bibliothèque nationale », 13 h 15, 58, rue de Richelieu, Mme Allaz.

« La manufacture des Gobelins », 15 heures, 42, avenue des Gobelins, Mme Colin.

« Cycle jardins », 15 heures, métro Botzaris, M. Gazquez Romero.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La grande mosquée », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« Quartier de Buci », 15 heures, 20, rue Jacob (Mme Hager).

« Tombeaux de femmes célèbres », 14 heures, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'habitat populaire autrefois », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Les catacombes », 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Monnaie », 14 h 45, 11, quai Conti (Tourisme culturel).

EN BREF

CONCOURS

CETTE ANNÉE, LA FRANCE. – TF 1 et *Photomagazine* organisent un concours de photographie dans le cadre de l'émission « Temps libre » de Jean-Claude Narcy. Il s'agit, pour les amateurs, d'envoyer des clichés en couleurs ou en noir et blanc faits en 1984 de leur ville ou de leur village. Les épreuves, de format 18 × 24 cm, doivent être adressées avant le 15 octobre à minuit. 650 000 F de prix récompenseront mille un gagnants (parmi ces prix, une maison Phénix, un voyage en Californie, une croisière d'une semaine aux Grenadines, des séjours d'une semaine à la station Arc 1800, un ensemble vidéo portable, des appareils photographiques, etc.).

★ **Grand concours TF 1-*Photomagazine*. Relations publiques de TF 1, 17, rue de l'Arrivée, CEDEX 1501, 75815 Paris-Brune. Tél. : 296-57-22. Geneviève Charpy.**

EXPOSITIONS

ARCHITECTURE THERMALE A PARIS. – Une exposition sur les « *villes d'eaux* » *aura lieu en octobre* dans les locaux, quai Malaquais, de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Cette exposition sera ensuite présentée dans plusieurs régions françaises et pays étrangers. Elle réunira dessins originaux, estampes, tableaux, photographies, affiches, maquettes, et permettra d'analyser l'évolution *architecturale et urbaine liée au* thermalisme, ainsi que le phénomène social créé par ce type de pratiques médicales.

Économie

M. Bernard Tapie met les pouces

Invité d'honneur lors d'un dîner-débat organisé par le Centre des jeunes dirigeants (CDJ) à l'occasion de la Foire de Marseille, M. Bernard Tapie a indiqué, le 28 septembre, qu'il avait décidé de ne plus reprendre d'entreprises en difficulté à partir de décembre 1984. A l'appui de cette décision – plutôt inattendue de la part d'un homme qui a bâti sa réputation sur une capacité d'absorption inhabituelle de *« canards boiteux »*, – M. Tapie a expliqué qu'il avait, à présent, le souci de consolider et de développer les sociétés déjà acquises par son groupe, plutôt que de risquer de mettre en péril son empire industriel par une boulimie d'achats d'entreprises défaillantes.

En somme, M. Bernard Tapie met les pouces... Voilà qui devrait rassurer un peu tous ceux qui, séduits par le personnage à multiples facettes (pilote, chanteur yé-yé à ses heures, karatéka, mais aussi véritable chef d'entreprise doué d'un sens des affaires indiscutable), étaient de plus en plus préoccupés par l'avenir de cet édifice complexe où cohabitaient – apparemment *sans stratégie bien définie* – des sociétés de cosmétiques, de matériel audiovisuel, de pesage ou encore d'arts graphiques, le tout constitué à coups de *« francs symboliques »* dans la plupart des cas.

Tout récemment, M. Tapie avait encore accroché quelques trophées supplémentaires à son tableau de chasse en reprenant la firme Kickers et la maison de haute couture de Mme Grès, mais on sentait se dégager, au fil des dernières acquisitions, la volonté de recentrer son groupe, qui emploie trois mille salariés, avec un chiffre d'affaires voisin de 5 milliards de francs, autour de cinq secteurs-clés : le pesage, l'agro-alimentaire, les cosmétiques, la mode et les sports). Ce qui n'a pas empêché le *« SAMU des entreprises »* de se lancer à l'assaut des Piles Wonder, où il mène actuellement une discussion serrée avec les représentants de la banque Worms, également présents dans cette affaire dont il vient de prendre la présidence. Sans complexe aucun, après Dunlop-France, où il a présenté une offre de reprise, non retenue, M. Tapie s'est aussi mis sur les rangs pour reprendre ce qui reste de l'empire Boussac, mais il est peu probable que ce dossier, où s'affrontent quantités d'intérêts, soit « bouclé » par les pouvoirs publics avant la date limite qu'il s'est fixée pour prendre – enfin – du recul : décembre 1984.

S. M.

LE PROCHAIN PRÉSIDENT DE LA CFP SERA CONNU A LA FIN OCTOBRE

Le conseil d'administration de la *Compagnie française des pétroles* (CFP Total) a décidé, le 28 septembre, de remettre à la fin du mois d'octobre l'examen de la succession de M. Granier de Lilliac, président de la CFP, dont le mandat prendra fin le 27 octobre. M. Granier de Lilliac avait initialement prévu de cesser ses fonctions à la fin septembre pour laisser la place à son dauphin, M. Louis Deny, vice-président-directeur général de la compagnie, lequel avait reçu l'appui de la majorité des membres du conseil (*le Monde* du 21 septembre). M. Deny n'ayant pas reçu l'agrément – nécessaire – du gouvernement, sa nomination semble pour le moins désormais incertaine.

Il se confirme ainsi que les pouvoirs publics souhaitent pousser une candidature extérieure au groupe, M. François-Xavir Ortoli, vice-président de la Communauté économique européenne, ancien ministre gaulliste. Des négociations délicats seraient nécessaires pour faire accepter aux administrateurs, qui pour la plupart soutenaient la candidature de M. Deny, la nomination de M. Ortoli. Celui-ci, avant d'accéder à la présidence, doit, en effet, être préalablement nommé administrateur de la compagnie, ce qui suppose la démission de l'un des douze membres actuels du conseil.

V.M.

ELF-Aquitaine se porte bien

4,6 MILLIARDS DE FRANCS DE BÉNÉFICES EN SIX MOIS

ELF-Aquitaine a réalisé au premier semestre un résultat net consolidé de 4,58 milliards de francs (+ 1,8 milliard par rapport aux six premiers mois de 1983) et une marge brute d'autofinancement de 11,9 milliards de francs (contre 8 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 91,36 milliards de francs. L'évolution du cours du dollar et la prise en compte de la chimie de base, consolidée depuis le deuxième semestre de 1983, expliquent la forte progression du chiffre d'affaires (57,8 milliards de francs sur six mois en 1983).

ELF-Aquitaine, qui attribue ces bons résultats aux activités de production d'hydrocarbures hors de France – et en profite pour provisionner 1 milliard de francs pour risques généraux – estime que le second semestre ne sera pas aussi bon. La compagnie française, qui continue à perdre de l'argent dans le raffinage (– 700 millions de francs sur six mois) craint, pour ce secteur, l'envolée du dollar, juge insuffisant le redressement de la chimie et rappelle que *« l'imposition exceptionnelle des sociétés produisant des hydrocarbures en France* (ELF et Esso) *viendra peser sur les comptes du deuxième semestre »*.

SYMBOLE DE L'EUROPE DES COMMUNICATIONS

Le projet de radio-téléphone franco-ouest-allemand est différé

Le projet de radio-téléphone franco-ouest-allemand est différé. Le ministre français des PTT et son homologue d'outre-Rhin s'apprêtent à publier un communiqué commun pour expliquer que le projet actuel de technologie analogique est abandonné et que les espoirs reposent sur une nouvelle génération de technologie numérique... attendue pour 1990.

Véritable symbole de la coopération entre la France et la RFA – l'accord avait été conclu au cours d'un sommet franco-ouest-allemand en novembre 1983, – le radio-téléphone était aussi un premier pas important dans la construction d'un espace européen des communications.

Les raisons de cet abandon sont multiples. A l'origine le projet, très politique, était « poussé » par les Français. La Bundespost était partagée en deux clans : un premier souhaitait attendre la technologie numérique, l'autre était défavorable au projet lui-même. Du côté des industriels, CIT-Alcatel, associée à Philips il y a un an, y voyait une occasion d'entrer sur ce marché face à l'autre association Thomson-Siemens, qui, elle, disposant déjà de radio-téléphone, le contrôlait. La fusion Thomson-CIT a tout modifié. Siemens, ayant de mauvais rapports avec les dirigaents de CIT-Alcatel, a depuis, traîné les pieds. Les PTT françaises ont eu beau soutenir les autres associations : le français SAT avec SEL, filiale ouest-allemande d'ITT ; Matra avec Bosch ; ou même Ericson avec Motorola, cela n'a pas suffi, aucun des industriels concernés n'y a vraiment cru.

L'affaire est désormais portée au niveau politique le plus élevé. Si aucune solution n'est trouvée, le symbole de coopération se transforme en symbole de désunion : il sera impossible demain de téléphoner en RFA d'une voiture française. L'Europe déchirée.

E.-L. B.

M. Rocard définit la politique viticole

MAITRISE DES QUANTITÉS ET CONTROLE DES DÉCLARATIONS DE RÉCOLTES

M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, a dû, le 28 septembre, quitter par une porte dérobée le palais des papes à Avignon, devant lequel étaient massés quelque cinq cents agriculteurs de la région venus protester contre l'importation de raisin de table italien et l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal.

M. Rocard avait assisté à la clôture du congrès de la Fédération européenne de l'agriculture en présence de quatre cents responsables de vingt pays de la CEE et du bassin méditerranéen. Il a déclaré aux congressistes que l'abondance de beurre, de viande bovine, de blé et de vin était le signe *« du formidable succès de la politique agricole engagée depuis plus de vingt ans »* par la Communauté.

Le ministre, qui s'est rendu aussi à Nîmes, a défini les deux grands axes du dossier viticole français qu'il devait présenter, le 1er octobre, à Luxembourg : la maîtrise quantitative par la dissuasion des productions excédentaires et la mise en place de contrôles de déclarations de récoltes sur le terrain.

« Je pars d'une idée simple. Il faut dissuader les productions excédentaires et sauvegarder le revenu des viticulteurs. Il n'y a pas trente-six méthodes : il faut en début de campagne se faire une idée assez précise du marché, et, pour qu'il y ait une vraie dissuasion à produire trop d'excédents, que la partie obligatoire de la distillation soit faiblement rémunératrice. Ce n'est pas à la puissance publique de combler la différence, a-t-il dit. *Je suis sûr que le problème le plus difficile de cette négociation sera celui des méthodes de contrôle. »*

LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ONT AUGMENTÉ DE 10 %

Le nombre de défaillances d'entreprises s'est élevé à 17 289 de janvier à août 1984, indique l'INSEE, contre 15 683 pour la même période de l'an passé, soit une augmentation de 10,2 %. Déjà l'année 1983 avait établi un « record » avec un total de 22 708 défaillances, en hausse de 11 % par rapport à 1982.

Sur les huit premiers mois de 1984, ce sont les secteurs des services rendus aux entreprises qui sont le plus touchés (+ 14,7 %), avant celui des services rendus aux particuliers (+ 14,5 %), et les cafés-hôtels-restaurants (+ 14,3 %). Puis viennent le commerce (+ 10 %), l'industrie (+ 9,1 %), le bâtiment-génie civil (+ 7 %) et les transports (+ 6 %). – (*AFP*.)

● **Manufrance a besoin d'une nouvelle aide de 80 millions de francs.** – La SCOPD-Manufrance, qui a perdu 76,8 millions de francs en 1983 pour un chiffre d'affaires de 60,9 millions, demande un nouveau prêt de 80 millions de francs aux pouvoirs publics. En contrepartie la coopérative mettrait « un certain nombre » de ses 407 salariés en congé-formation. Il s'agirait, selon d'anciens salariés de Manufrance, de ramener les effectifs à 192 personnes. A la mi-septembre Manufrance a reçu 20 millions de francs, aide que, pourtant, le gouvernement avait promis de ne pas donner.

● **Examen du contrat de plan d'EDF le 19 octobre.** – Le conseil d'administration d'EDF a décidé de tenir une réunion extraordinaire le 19 octobre pour examiner le projet de contrat de plan entre l'entreprise et les pouvoirs publics, a annoncé EDF, le 28 septembre. Cette réunion était prévue à l'origine pour le 7 septembre.

Le déficit commercial américain s'est nettement réduit en août
L'activité économique pourrait rester vive

le déficit du commerce extérieur des Etats-Unis s'est fortement réduit en août, revenant de 141,1 milliards de dollars en juillet (chiffre record) à 9 milliards de dollars.

Pour les huit premiers mois de l'année, le déficit cumulé des échanges extérieurs américains ressort ainsi à 83,7 milliards de dollars contre un déficit de 69,4 milliards de dollars l'an dernier (+ 20 %).

Beaucoup d'experts estiment que le déficit commercial américain pourrait atteindre 130 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année.

La réduction marquée du déficit commercial en août a reflété une forte baisse des importations et une baisse moindre des exportations.

Les importations, qui, en juillet, avaient fait un bon de 26 %, ont reculé en août de 16,7 %, en raison notamment d'une chute de 10 % des importations pétrolières. Leur montant (CAF) s'est élevé à 27,9 milliards de dollars contre 33,5 milliards de dollars en juillet (record mensuel).

Les exportations ont, de leur côté, reculé de 7,2 % pour s'inscrire à 18 milliards de dollars.

Cette évolution, selon les économistes, traduit le ralentissement de la croissance économique des Etats-Unis notée au troisième trimestre de l'année.

Ce ralentissement va-t-il se confirmer ? La nette remontée en août de l'indice composite, censé prévoir l'évolution de l'économie américaine, ne permet pas de l'affirmer. Certes la hausse de cet indice (leading economic indicators) est modérée (+ 0,5 % par rapport à juillet), certes elle survient après deux baisses mensuelles consécutives (plus fortes en juillet qu'elles en n'avaient d'abord été estimées : – 1,8 % et non – 0,8 %). Elle n'en témoigne pas moins d'une poursuite de la croissance à un rythme qui, pour n'être plus aussi rapide qu'il y a quelques mois, demeure nettement positif. La précédente phase de croissance aux Etats-Unis a duré beaucoup plus longtemps (1975-1981) que les experts ne l'avaient prévus...

AU COURS D'UN FORUM A GRANDE-SYNTHE

« Nous devons valoriser une forme de micro-économie » déclare M. Delebarre

De notre envoyé spécial

Grande-Synthe. – M. Michel Delebarre, ministre du travail, de la formation professionnelle et de l'emploi, a profité de sa venue à Grande-Synthe, dans la banlieue dunkerquoise, le 28 septembre, pour préciser le contenu des mesures de lutte contre le chômage des jeunes arrêtées par le conseil des ministres du 26 septembre. Il a notamment indiqué que, la semaine prochaine, il recevrait M. Jean Bousquet, maire de Nîmes, pour mieux connaître sa proposition de 500 TUC (travaux d'utilité collective) employés par des entreprises du bâtiment pour des opérations d'équipement municipal. Le ministre a également annoncé que M. Laurent Fabius avait convoqué tous les commissaires de la République pour une réunion à Paris le 1er octobre, afin de *« les mobiliser sur ce dispositif »*.

Très opportunément, M. Delebarre s'était adressé, l'après-midi, aux sept cents participants d'un forum organisé les 27 et 28 septembre par la Commission nationale pour le développement des quartiers, que préside M. Rodolphe Pesce. Le thème retenu était particulièrement d'actualité, puisqu'il s'agissait du développement économique dans les quartiers et qu'il fut beaucoup question d'expériences originales comme les entreprises intermédiaires.

Evoquant ces sujets, et expliquant les nouveaux travaux d'utilité collective (TUC), M. Michel Delebarre a fait appel *« à toutes les imaginations »*, affirmé sa volonté de favoriser *« les initiatives de développement local »* et s'est engagé à mettre *« plus de souplesse »* dans les moyens disponibles pour l'action des acteurs sociaux et économiques. *« Il faut répondre à des besoins qui ne sont pas satisfaits »*, a dit le ministre, qui veut voir dans ses propositions *« un facteur de cohésion sociale indispensable »*. *« Nous devons valoriser une forme de micro-économie »*, a ajouté M. Delebarre. *« Nous devons explorer des champs neufs qui ne rentrent pas dans les circuits traditionnels, mais qui deviendront bientôt des champs marchands. »*

A propos des TUC, encore, M. Bertrand Schwartz, délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, a affirmé que *« cette opération sera un révélateur de la société française et, surtout, de ce que sont les adultes »*. Tout dépendra, a souligné M. Schwartz, *« du regard et du jugement que porteront les adultes sur ces activités des jeunes – s'ils sont méprisants, ça ne marchera pas »*.

De son côté, et toujours à propos des TUC, M. Rodolphe Pesce, qui, par ses fonctions, connaît bien l'attitude des élus locaux (il est également député et maire de Valence), insista sur deux conditions, à ses yeux indispensables. *« Ces travaux*, expliqua-t-il, *ne doivent en aucun cas se substituer à des emplois existants »* pour ne pas mettre en péril l'artisanat et les petites entreprises locales. *« Ils doivent répondre à des besoins mais ne pas se transformer en emplois permanents »*, de façon à éviter la déception des jeunes et à ne pas rendre les citoyens plus exigeants sur les services rendus par les collectivités locales.

ALAIN LEBAUBE.

Renault sous la pression de la CGT

(Suite de la première page.)

Ainsi la CGT peut-elle espérer obtenir des satisfactions, au moins sur le plan local, comme cela a été le cas au Mans. Elle intervient avant que les décisions en matière d'emploi aient été prises, à un moment embarrassant pour la Régie, qui vient de lancer un nouveau modèle et ne souhaite donc pas que le démarrage de celui-ci soit perturbé au moment où elle doit redresser une situation financière difficile. La CGT mène aussi cette offensive dans une entreprise où, souvent majoritaire, et parfois très largement, aux élections professionnelles, elle reste en position de force. Enfin, elle a obtenu le plus souvent, dans les mouvements de grève, l'appui de la CFDT et même de FO, notamment à Sandouville, où cette dernière a fait une percée cette année.

Sur le terrain, cependant, avant le week-end, où la majorité des établissements sont fermés, la situation était incertaine. On notait plutôt un relâchement de la pression à Sandouville et à Cléon. A Sandouville, en particulier, la direction n'avait compté que 300 grévistes sur 3 800 ouvriers de l'équipe du vendredi après-midi. Mais la fabrication des R 25 et des R 18 a été fortement perturbée et n'a pas dépassé 40 % de la production normale : beaucoup d'ouvriers ne sont pas venus, les syndicalistes ayant établi des barrages entre l'usine et le pont de Tancarville, d'une part, et Le Havre, de l'autre. A Cléon, vendredi après-midi, on évaluait la proportion des grévistes à 25 % dans les ateliers, chiffre inférieur à celui de la veille, mais l'usine ne tournait qu'au ralenti, et la direction reconnaissait que, minoritaires, les grévistes restaient *« décidés »*.

Des grèves et des débrayages ont encore eu lieu dans la journée de vendredi dans d'autres unités, comme à Saint-Ouen, ainsi que dans le réseau commercial de Renault (en particulier dans la région parisienne). Le point névralgique restait l'usine de Douai, où, après le rejet des propositions de la direction, la grève a été très forte et la production réduite (la direction démentant cependant avoir arrêté les ateliers).

Toutefois, samedi matin, la situation y était tout à fait calme, et il n'y avait que quelques piquets de grève, malgré la menace lancée vendredi par l'intersyndicale de bloquer l'usine.

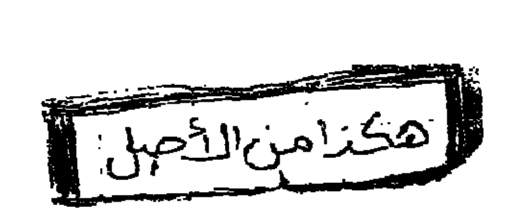
Malgré les grèves et malgré les déclarations de la CGT, la Régie s'est refusée samedi matin à toute nouvelle initiative, estimant que l'évolution de la situation ne le justifiait pas : ce n'est que sur le plan local que des contacts pourraient continuer. Cependant, la direction de Renault a déjà entamé, avant la réunion des délégués centraux prévue pour le jeudi 4 octobre sur la politique salariale, des rencontres avec les secrétaires généraux des différentes fédérations de la métallurgie sur les problèmes de l'emploi et *« l'adaptation du personnel aux mutations de l'industrie automobile »*, rencontres qu'elle souhaitait presque entourer d'une certaine discrétion. En particulier, M. André Sainjon doit être reçu mardi à midi.

GUY HERZLICH.

● **Renault à la sixième place européenne, selon le *Financial Times*.** – Alors que le marché européen s'est contracté globalement de 2 % au premier semestre 1984, Renault – premier groupe européen sur l'ensemble de 1983 – connaît un fort recul. Fiat, favorisé par un marché italien meilleur, détient 13,2 % du marché européen et la première place sur celui-ci. Ford suit avec 12,9 % ; Volkswagen-Audi, avec 12 %, conserve sa troisième place. General Motors est quatrième (11,6 %) et Peugeot SA cinquième (11,3 %). Renault se retrouve à la sixième place avec 10,6 % de ce marché.

● **Les TUC à Nantes.** – M. Alain Chénard, député (PS) de la Loire-Atlantique, ancien maire de Nantes, a adressé le vendredi 28 septembre, à son successeur M. Michel Chauty, sénateur (RPR), une lettre dans laquelle il demande une réunion extraordinaire du conseil municipal pour étudier les possibilités de mise en œuvre de l'opération « travaux d'utilité collective » (TUC). M. Chauty avait déclaré, au cours d'une conférence de presse, en réponse à une question sur les TUC : *« Moins il y a de stupidités de cette espèce, mieux on se porte. »*





HAUTE TENSION A VIREUX-MOLHAIN DANS LES ARDENNES

La vallée perdue

Malgré la libération des trois manifestants de Vireux-Molhain (Ardennes) qui avaient été incarcérés lors des incidents de la semaine dernière, la tension reste vive entre Usinor et les sidérurgistes de la société des aciers spéciaux de la Chiers, qui se sont mis en grève il y a deux semaines. Au cœur du conflit : le sort d'une vallée qui n'avait d'autres débouchés que l'industrie de l'acier.

De notre envoyé spécial

Vireux-Molhain. — L'église, la mairie, l'usine : trilogie sacrée chère aux anciens maîtres de forges. Le tout s'aligne au bord du fleuve, et il n'en fallait pas plus autrefois pour créer un village industriel. Ce fut Vireux-Molhain, là où la Chiers, « riboton » fétide, se jette dans la Meuse à quelques kilomètres de la Belgique. Sur l'autre rive, Vireux-Wallerand n'a pas d'usine, mais bat au même pouls.

Un pouls très saccadé depuis la « grande dévastation » dénoncée depuis des mois, et plus encore ces jours derniers, par la population (environ 4 000 habitants) des deux Vireux. Immenses et vides sont les trois halls de l'aciérie, abandonnés aux démolisseurs. Tout à côté, d'autres ateliers sont démontés, aplatis comme sous un bombardement, poutrelles disloquées, rails descellés, tordus vers le ciel.

La fermeture de l'aciérie, intervenue officiellement en mars, frappe au cœur cette vallée perdue, dont les collines de grès ferrugineux verrouillent l'enclave de Givet. Il y a deux semaines, l'intersyndicale FO-CFDT-CGC lançait un ordre de grève, suivi par la totalité du personnel encore employé à la Chiers : environ 300 salariés. Puis les manifestations allaient se succéder, au cours desquelles trois Viroquois — ainsi s'appellent les gens de Vireux — furent appréhendés, dont M. Frantz Hubert, leader FO de l'intersyndicale. Tous trois furent accusés de détention d'explosifs. Leur incarcération à la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne devait déclencher un étonnant mouvement de solidarité, non seulement parmi les sidérurgistes, dont 17 firent une grève de la faim d'une semaine dans la salle des fêtes de Vireux-Molhain, mais encore parmi la population. Mardi dernier, les commerçants et artisans organisaient une opération « ville morte », tandis qu'un millier de personnes, ouvriers et femmes d'ouvriers, enseignants, parents d'élèves et « classe moyenne », défilaient dans l'agglomération.

Depuis lors, la tension reste extrême, en dépit de la libération des trois inculpés, qui devront de toute façon passer en correctionnelle. Sur le front de Meuse, des gendarmes mobiles continuent de surveiller le pont Numéro-Un, qui enjambe la Chiers sur la route de Givet. Dans les collines, on a même vu, dissimulés sous les sapins, deux engins blindés venus du fort de Charlemont. En cas d'émeute ? Bien sûr, tout le monde ici se souvient des incidents de 1982 : occupation de la gare de Charleville-Mézières, « attaques » d'agences bancaires, « séquestrations » de cadres, vol des urnes au premier tour des cantonales, manifestations aux côtés des antinucléaires de Chooz, coups de fusil contre un hélicoptère des forces de l'ordre et, pour couronner le tout, incendie du château de La Buchère, résidence du directeur général d'Usinor. L'animateur de certaines de ces actions était déjà Frantz Hubert, ancien cégétiste devenu militant FO, qui jouit de l'appui tacite de certains groupes « gauchistes » et d'un grand nombre de non-syndiqués.

Mais pourquoi maintenant ? Pourquoi recommencer, sans guère plus d'espoir d'émouvoir l'opinion, le scénario d'il y a deux ans ? C'est le genre de questions que se pose la CGT, toujours absente de l'intersyndicale.

« Floués, cocufiés, oubliés »

« L'arrestation de Franz Hubert, expliquait l'un des grévistes de la faim, M. Serge Luisetto (FO), secrétaire du comité d'établissement de la Chiers, *c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Car, au-delà des incidents de ces derniers jours, il y a un ras-le-bol plus profond. Les sidérurgistes et, derrière eux, la plupart des Viroquois, se sentent floués, cocufiés, oubliés. Floués, parce que le gouvernement n'a pas tenu ses promesses de reclasser tous ceux qui pouvaient l'être. Cocufiés, parce qu'on nous a trompés sur le sort réservé aux salariés mis en chômage, et notamment les immigrés : le quart du personnel de production. Oubliés, parce que, malgré toutes les démarches des parlementaires, des édiles, des syndicats, y compris auprès de M. Fabius quand il était ministre de l'industrie, le gouvernement, les pouvoirs publics, la presse elle-même font l'impasse sur nos revendications. »* Celles-ci tiennent en peu de mots : respect du plan social accepté par l'intersyndicale.

Sur les 476 derniers salariés de la Chiers (contre 1 740 en 1974), 200 doivent être mis en formation, une centaine en situation transitoire en attendant leurs cinquante ans pour bénéficier de la convention générale de protection sociale de la sidérurgie (CGPS) et une centaine en chômage économique avec promesse de reclassement. Ces derniers perçoivent pour l'instant de 70 % à 90 % de leur salaire. Mais certains, qui n'auront pas cinquante ans en 1987, date limite d'application de la convention, s'inquiètent de leur avenir.

C'est le cas d'un autre gréviste de la faim, M. Kacem Guessoum, quarante-six ans, comptable, de nationalité française, marié à une Belge, et qui réside en Belgique : *« J'estime,* nous dit-il, *que j'ai droit à un emploi, comme mes collègues plus jeunes. En 1987, j'aurai quarante-neuf ans : je ne retrouverai pas facilement du travail, surtout dans la zone Givet-Revin. »*

M. Jacques Rorive, responsable du service d'achats de la Chiers, se plaint pour sa part d'avoir été muté d'office à Charleville, dans un établissement d'Usinor : *« A 55 kilomètres de chez moi, soit 110 kilomètres par jour à travers la forêt, c'est vivifiant, d'accord. Mais pas par temps de pluie, neige, brouillard ou verglas ! »*

Un Algérien, M. Rubah Maddi (trente-sept ans, cinq enfants), vivant en France depuis trente ans et ouvrier à la Chiers depuis dix-sept ans : *« Je suis pontier. Quel reclassement puis-je espérer ? »*

Une infirmière, Mme Monique Paillot, mère de famille : *« Nous étions trois infirmières. L'une est partie à Tréfiméteaux, la seconde en préretraite. Mon mari travaille aussi à la Chiers. On nous a dit que les couples seraient reclassés dans la région. Or deux l'ont été jusqu'à présent, sur une vingtaine... »*

Accrochés à leur sol

Dans la région ? *« C'est bien là le nœud du problème »,* commente un jeune instituteur, M. Gérard Gabriel. *« Si les gens de la Chiers ne retrouvent pas d'emploi, les écoles finiront par disparaître. »* Les effets de la fermeture de l'usine se font déjà sentir, s'ajoutant au malthusianisme ambiant. Au CES local, il y avait 400 élèves en 1980, il n'en reste plus que 250 ; à l'école maternelle, 160 enfants à la même époque et une trentaine à présent.

Malgré tout, la plupart des sidérurgistes restent fermement accrochés à leur sol, comme leurs maisons faites pour résister aux pluies, aux vents d'est et d'ouest qui battent le pays. *« L'enclave ardennaise, c'est un monde à part,* dit un ouvrier. *Des culs-terreux sur les crêtes, et la ferraille en bas. Dans le département, on dit que ceux de la vallée, ce sont des moitiés de Belges ! Moi, j'aime ce patelin. »*

Le « patelin », sévère et brumeux, n'est pas exempt d'une beauté sombre. Dans cette vallée, par endroits, la Meuse a des coquetteries rhénanes. Et tel promontoire romantique souffrirait la comparaison avec le site de la Lorelei, n'étaient ces fumées, ces montagnes hachées, tranchées au cordeau par la scie des carriers. Un pays où les gens ne sont rien d'autre que d'anciens ruraux devenus ouvriers. *« Ils n'ont pas tout à fait franchi le pas,* dit l'instituteur, *ils défendent leur style de vie. »*

Le marchand de journaux et d'articles de pêche, M. Jean Lesec, quatre-vingt un ans, se souvient des hommes qui travaillaient aux carrières et en revenaient parfois sur une civière. *« Ici, on avait la Chiers. Ce n'était pas Creusot-Loire, mais une petite usine qui marchait bien. On allait à la forge de père en fils, et tout le monde avait son jardin. »* Rentré chez lui, l'ouvrier de la Chiers, aujourd'hui encore, va dans son courtil, interroge la terre et redevient paysan : *« Allez donc expliquer cela aux Parisiens ! »* Depuis un an, M. Lesec a vu baisser son chiffre d'affaires de 10 %, comme M. Guccini, l'opticien.

Rue du 18-juin-1940 — on dirait plutôt une ruelle bordée de maisons de briques noircies, qui grimpe à l'assaut de la colline, — le boucher, M. Anciaux, affirme qu'il va perdre 80 % de sa clientèle. *« La Chiers faisait vivre le coin depuis plusieurs générations. Il faudrait aller attraper M. Fabius par sa cravate et l'amener ici pour lui montrer ce qu'est devenue notre usine : un amas de ferraille. »*

L'inquiétude des PME

Inquiétude aussi des petites et moyennes entreprises et des sous-traitants — l'Aciérie ardennaise, la Briqueterie Pousseaux et une trentaine de boulonneries de la vallée de la Semois, côté français — *qui venaient s'approvisionner à* la Chiers. *« J'ai perdu 30 % de mon chiffre d'affaires depuis 1980 »,* déclare M. Roger Renard, directeur d'un magasin de vêtements de travail et de matériel de camping, par ailleurs maire (opposition) de Hierges. *« Mais pour ma commune, ce sera pis : un tiers de l'usine est situé sur notre territoire, et nous n'aurons plus le bénéfice des taxes et des patentes. Tout cela, c'est la faute aux technocrates d'Usinor. Nous avions ici les meilleurs aciers d'Europe, même la firme Ford de Cologne était cliente de la Chiers. C'est une honte de sacrifier de tels atouts. »*

Le docteur Albert Galliot, maire (apparenté PS) de Vireux-Molhain, n'est guère plus avare de critiques : *« On s'y est très mal pris au départ. On a confié l'aménagement du site à la Société d'industrialisation de Champagne-Ardenne (SODICAR), émanation d'Usinor. La SODICAR a reçu pas mal d'argent pour trouver 170 emplois avant la fin de 1984, mais on nous les propose chez des « canards boiteux » ou dans des entreprises disparates. En outre, nous n'avons aucun moyen de contrôle. »*

Sévérité aussi à l'égard de M. Mauroy : *« Il nous avait promis un centre régional de formation professionnelle. Au lieu de cela, on fait de la formation primaire : c'est une vue de l'esprit lorsqu'il s'agit d'ouvriers maghrébins. Usinor a dépensé 25 millions pour un résultat minable, et l'Etat, qui avait promis 50, n'en a donné que 2. »*

Les Japonais sont là

Malgré ce contexte de crise, des projets de petite industrialisation existent ou voient le jour. Outre Seribo — un projet franco-allemand de fabrique de panneaux bois et ciment, qui embaucherait 75 personnes dans une nouvelle zone industrielle. — plusieurs PME tentent de s'implanter aux abords de l'aciérie. Certains anciens sidérurgistes ont réussi leur reconversion : ceux qui, contremaîtres ou techniciens très spécialisés, ont pu fonder leur propre entreprise. Ainsi en est-il d'une clouterie d'art, d'un marchand de semences ou encore d'une petite usine métallurgique, MBM, filiale d'Usinor. L'exemple le plus marquant est celui d'Ardennes-Carbone, une fabrique de charbon de bois installée depuis le début de l'année dans l'un des ateliers désaffectés, et qui prend de l'extension. Les deux patrons de cette petite entreprise, un ancien contremaître et un cadre commercial, envisagent même d'acheter des fours.

Cette semaine, plusieurs petits hommes aux yeux plissés, cravate impeccable et chaussures miroitantes, arpentaient précautionneusement les abords de l'aciérie. *« Les Japonais sont là,* grommelle un ouvrier. *Ils viennent de l'entreprise AVE, une société d'électronique. Ils ont déjà embauché un chef d'équipe et une dizaine d'autres personnes. Eux, au moins, vont vite en besogne. Mais c'est 400 emplois qu'il faudrait créer à Vireux. »*

Non loin de la mairie, une inscription sur un mur nargue les forces de l'ordre : *« Chooz sautera, Vireux vivra. »* Mais la peinture est vieille de deux ans, et Vireux se meurt autour de son usine désintégrée.

JEAN BENOIT.

M. QUILÈS ANNONCE UNE SÉRIE DE « MESURES TECHNIQUES » POUR RELANCER LE BATIMENT

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a annoncé, le 28 septembre, aux représentants de la profession du bâtiment — réunis dans le cadre du groupe de réflexion Habitat 88 — une série de « mesures techniques » pour relancer la construction.

Ces mesures *« immédiates »* et *« concrètes »*, et que le ministre souhaite voir entrer en application dès 1985, procèdent d'abord d'une volonté de *« favoriser la liberté d'initiative »* et de simplifier des règlements. M. Quilès a notamment annoncé, pour *« desserrer le frein »*, l'extinction de la procédure des « marchés-cadres » et la simplification du système des prix de référence. Il a, en outre, déclaré qu'il étudiait un système de prêts avantageux accordés aux professionnels qui s'approchent des objectifs d'Habitat 88, c'est-à-dire qui produisent, à qualité égale, au-dessous du seuil des 95 % du prix de référence.

Le ministre a également annoncé l'accélération de la création d'une banque de données « sur les produits industriels et les technologies innovantes ». Enfin, il a exprimé son souhait de voir se « professionnaliser » la formation en encourageant le rapprochement des écoles et des entreprises.

● **Diminution des effectifs de Rhône-Poulenc à Colmar.** — Le groupe nationalisé Rhône-Poulenc envisage de réduire de 320 à environ 140 le nombre des salariés de son usine textile de Colmar (Haut-Rhin) d'ici à 1987, apprend-on à Mulhouse de source patronale. Compte tenu de départs en préretraite, une centaine de personnes seront reclassées dans les autres usines du groupe. Cette réduction des effectifs fera suite à une modification de la production de l'usine Rhône-Poulenc-Textile de Colmar, avec son transfert au sein de la société Rhône-Poulenc-Fibre.

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

L'ECU « über alles »

Pas moins de vingt-trois sociétés américaines sont venues lever plus de 4 milliards de dollars sur le marché international des capitaux durant le seul mois de septembre. C'est un record. Mais les euro-investisseurs, gavés de papier américain, ont maintenant tendance à reporter leur faveur sur les euro-obligations de nationalités différentes. A l'issue d'une semaine où les jeux d'escarpolette du dollar sur les marchés des changes ont initialement ralenti les sorties d'euro-émissions nouvelles libellées dans la devise des Etats-Unis, le réveil du secteur primaire du marché euro-obligataire s'est effectué à partir de mercredi sous des auspices différents, et avec un net penchant pour l'ECU.

L'indigestion d'euro-emprunts américains a d'abord eu pour effet de permettre aux autres signatures d'obtenir des conditions extrêmement avantageuses. L'exemple le plus significatif est celui de l'Export Developpement Corporation du Canada qui vendredi a pu lancer au pair une euro-émission de 100 millions de dollars d'une durée de cinq ans avec un coupon annuel de seulement 12 %. Malgré son niveau très bas, les euro-banquiers sollicités ont tout de suite estimé que les obligations canadiennes devraient se placer sans trop de difficultés, précisément parce que la clientèle serait trop heureuse de se voir proposer un nom non américain.

Le succès de la semaine a été celui remporté par la Commonwealth Bank of Australia avec un euro-emprunt de 100 millions de dollars sur cinq ans proposé au pair avec un coupon annuel de 12,375 %. L'opération qui est garantie par le Commonwealth d'Australie lui-même bénéficie de ce fait d'un double *Oscar*. La dette de l'emprunteur tout comme celle du garant sont toutes deux gratifiées du prestigieux « AAA » de la part des deux agences américaines spécialisées en la matière. Très rapidement couverte, l'euro-émission de la banque australienne s'est traitée vendredi avec une modeste décote de 0,50 % sur le marché aux allures grisailleuses qui s'instaure pendant la période de souscription publique d'une euro-émission.

La société japonaise de service public Kansai Electric Power Co a également réussi une belle performance avec un euro-emprunt de 100 millions de dollars sur cinq ans, qui a été offert au pair avec un coupon annuel de 12,50 %. Sur le marché gris, les *notes* se traitaient vendredi aux environs de la commission de vente, soit avec une décote de 1,25 %.

Par contre, Borden Inc. – société américaine de produits laitiers surnommée « Marguerite la vache » (Daisy the Cow) – a été moins heureuse en proposant 100 millions de dollars extensibles de trois ans en trois ans jusqu'en 1996. A partir d'un prix au pair et d'un coupon annuel de 12,50 % en fin de semaine, la décote du marché gris l'emportait largement sur la commission de vente de 0,875 %.

En fin de compte, la seule société américaine qui ait réussi à échapper à l'« euro-lassitude » est Ralston Purina Co., compagnie spécialisée dans la production de nourriture pour animaux domestiques. Son euro-emprunt de 100 millions de dollars qui s'étendra sur cinq ans sera émis à 99,75 avec un coupon annuel de 12,75 %.

De telles conditions sont généreuses pour un débiteur dont la dette était classée « AA ». Tout comme les toutous et les matous américains, les euro-investisseurs se sont vite adonnés aux produits que leur a offerts Ralston Purina. Vendredi, les euro-obligations étaient demandées avec une décote de seulement 0,35 %.

C'est un groupe français, la chaîne d'hôtels Accor, née de la fusion de Jacques Borel International avec Novotel, qui, cette semaine, a tenu la vedette dans le compartiment des euro-émissions convertibles libellées en dollars. Cette société privée est venue offrir au pair 40 millions de dollars sur quatorze ans et trois mois à partir d'un coupon de 7,50 % et d'une prime de conversion de 5,72 %, sur la base d'un taux de change fixe de 1 dollar pour 9,19 francs français. Bien que ce taux ne soit guère encourageant par rapport au cours en vigueur d'environ 9,30 F pour un dollar, et que l'entité tricolore soit encore peu connue en dehors de l'Hexagone, l'euro-emprunt Accor s'est très bien placé. La plus grande partie des euro-obligations ont été acquises par des institutionnels parce que, conscients du potentiel qu'offre cette valeur de croissance : le bénéfice du groupe devrait progresser annuellement de 10 à 15 % au cours des prochaines années.

Vent en poupe

L'ECU a le vent en poupe. L'unité composite de la CEE sera certainement l'étoile de l'euro-firmament 1984. Du côté bancaire les participants européens préfèrent prêter dans une devise qui les mette à l'abri des risques de change que comporte le dollar. Pour leur part, les investisseurs internationaux qui sont rebutés par les volte-face vertigineux du dollar et par les rendements inférieurs que procurent les euro-émissions libellées en deutschemarks et florins hollandais, se tournent actuellement massivement vers l'ECU qui, en outre, a l'avantage d'offrir une stabilité plus éprouvée que jamais depuis que ce pionnier des monnaies a vu sa composition réajustée il y a deux semaines. Ce réajustement s'étant effectué dans les limites exactes qu'avait anticipé le marché euro-obligataire, ce dernier joue à la hausse.

Sur le marché secondaire les cours n'ont cessé de monter depuis quinze jours. Au niveau primaire, la qualité de signature est oubliée au bénéfice de la seule unité composite dont la devise semble être dorénavant : « *ECU : über alles.* »

Dans l'engouement général, la Banque européenne d'investissement (BEI) a pu mercredi porter de 80 millions à 100 millions d'ECU l'euro-émission en deux tranches égales qu'elle avait offerte quelques jours plus tôt. Les 50 millions d'ECU à six ans proposés par la BEI avec un coupon annuel de 10,75 % seront émis à 100, 50, tandis que les 50 millions d'euro-obligations à dix ans verront le jour à 100, 25. En dépit de ce prix d'émission au-dessus du pair, décision que les traditionnels investisseurs en ECU n'apprécient guère, les deux tranches étaient encore offertes avec une prime de 0,625 % à la veille du week-end.

A peine avait-il été placé que l'emprunt BEI était suivi par une euro-émission « spaghetti » de 50 millions d'ECU de la CECA, puis par une euro-opération de 35 millions d'ECU de la banque danoise Privatbanken, d'un montant de 50 millions d'ECU. L'euro-emprunt CECA, d'une durée de dix ans, a été offert au pair avec un coupon annuel de 11,25 %. Sa caractéristique a été d'avoir été proposé aux investisseurs cisalpins, c'est-à-dire au « dentiste italien » (par analogie avec le célèbre *dentiste belge*) sans le dépôt préalable de 50 % auquel les investissements en devises sont généralement soumis en Italie. Cet encouragement s'est avéré payant. L'émission CECA souscrite en lires était placée dans les portefeuilles italiens dans les heures qui suivirent son lancement et, en fin de semaine, le papier était recherché avec une prime de 0,375. Il y a là de quoi donner des idées au Trésor français, qui pourrait, ainsi, se montrer bon Européen.

Les 35 millions d'ECU proposés au pair par la Privatbanken, sur une durée de sept ans, avec un coupon annuel d'également 11,25 %, ont été aussi rapidement absorbés, bien que la signature danoise soit perpétuellement présente sur l'euro-marché.

Personne enfin ne serait très étonné si le montant de l'eurocrédit en ECU pour la Vneshtorgbank, la banque pour le commerce extérieur de l'URSS, était doublé. D'un volume initial de 75 millions d'ECU et d'une durée de cinq ans, il a fait l'objet d'une très vive demande sur la base d'un intérêt semestriel qui sera l'addition d'une marge de 0,50 % au taux du Libor. Tout a concouru au succès de l'opération, même si pour des raisons politiques les banques américaines brillent par leur absence : le choix de la devise, la durée relativement courte, le taux d'intérêt attrayant et la qualité du débiteur.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Le dollar sous surveillance

Encore fortement secoué en début de semaine après la folle journée du vendredi 21 septembre, qui avait vu son cours chuter de 3,1750 DM à 3,05 DM, et de 9,75 F à 9,45 F, le dollar a fluctué assez sensiblement sur des marchés très nerveux au début, puis très calmes en fin de semaine, le tout sous la menace constante des interventions des banques centrales, essentiellement la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank).

Au début de la semaine, toujours sous le coup des événements du vendredi précédent dans l'après-midi, marqué par la vente inopinée de 500 millions de dollars par la Bundesbank, le dollar commençait par accentuer son fléchissement, revenant à 9,26 F et 3,02 DM, ladite Bundesbank consacrant encore 200 millions de dollars à contrecarrer toute remontée du « billet vert ». Le lendemain, le dollar manifestait quelques velléités de reprise, stoppées aux alentours de 3,05 DM et de 9,40 F par la banque centrale allemande, qui avait déjà consacré à la défense du mark plus de 2 milliards de dollars depuis le début de septembre, dont 700 millions de francs depuis le 21 septembre.

Mercredi, la reprise du « billet vert » se poursuivait, la Bundesbank agissant inopinément pour profiter de l'effet de surprise, bloquant sa progression à l'approche de 3,10 DM. Du coup, le dollar s'approchant de 9,50 F à Paris, jeudi, les fluctuations reprenaient (9,30 F et 3,04 DM après 9,25 F et 3 DM) toujours sous la menace d'intervention allemande.

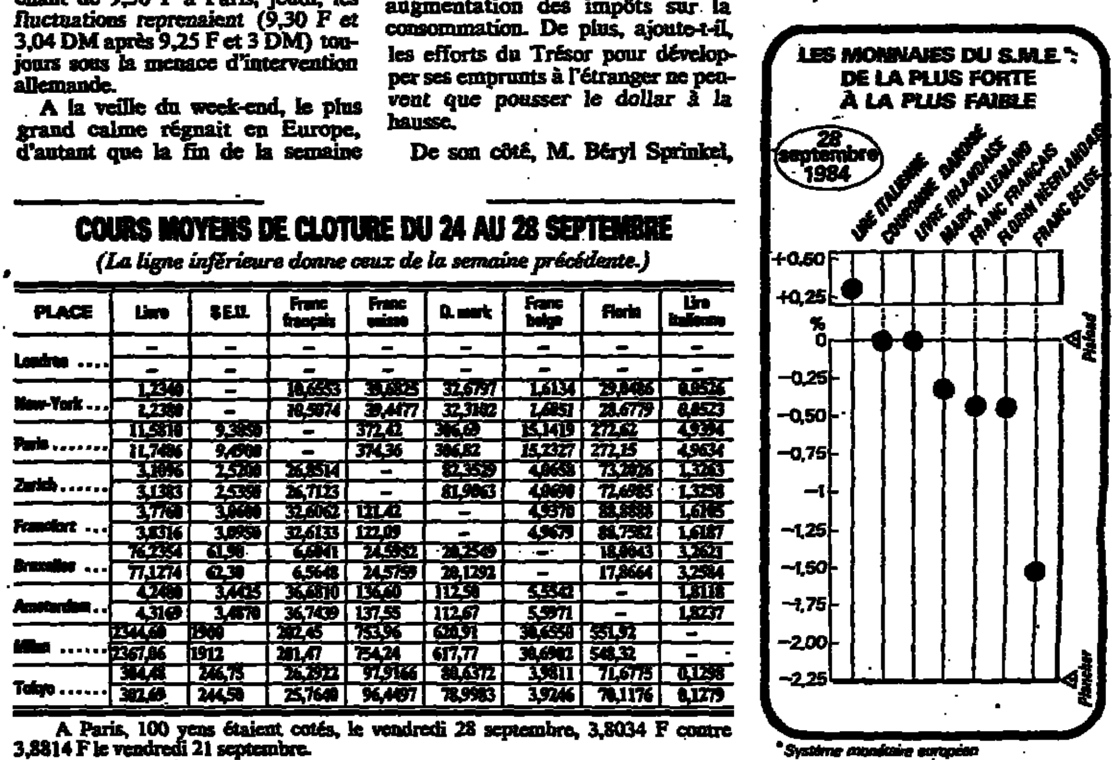
A la veille du week-end, le plus grand calme régnait en Europe, d'autant que la fin de la semaine correspondait aux échéances mensuelles et trimestrielles et que l'on attendait la publication des résultats de la balance commerciale des États-Unis pour le mois d'août et du chiffre de l'indicateur économique composite pour le même mois. Dans l'après-midi, les chiffres correspondants apparurent sur les écrans des consoles dans les salles des changes : 9,84 milliards de dollars de déficit commercial contre 14,4 milliards en juillet (record historique) et hausse de 0,5 % pour l'indicateur économique. Aussitôt, le dollar se mit à monter, passant de 3,02 DM à 3,05-3,06 DM et de 9,28 F à 9,38 F-9,36 F.

La diminution du déficit commercial apparaissait de bon augure pour la monnaie américaine, tandis que la hausse inattendue de l'indicateur (on attendait une baisse de 0,3 %) tendait à montrer que l'économie des États-Unis restait rigoureusement expansionniste. Or si l'expansion continue, la demande de crédit restera forte, et les taux d'intérêt, qui viennent de baisser (voir la rubrique marché monétaire et obligataire) – pourraient bien remonter. C'est ce que ne cesse d'affirmer M. Henry Kaufman, pour lequel une nouvelle hausse des taux est inévitable en l'absence d'une réduction substantielle du déficit budgétaire américain, comportant une diminution des dépenses publiques et une augmentation des impôts sur la consommation. De plus, ajoute-t-il, les efforts du Trésor pour développer ses emprunts à l'étranger ne peuvent que pousser le dollar à la hausse.

De son côté, M. Béryl Sprinkel, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, déclarait que les taux devraient amorcer une désescalade mais que le dollar ne pouvait baisser fortement parce qu'« *un dollar fort est une caractéristique de l'administration Reagan* ». En attendant, la demande de monnaie américaine reste potentiellement forte, se manifestant dès que le cours du « billet vert » redescend aux alentours de 3 DM. De nombreux opérateurs voient le dollar encore vigoureux jusqu'au premier trimestre prochain.

En Europe, les fluctuations du mark par rapport au dollar n'ont eu que peu de répercussions au sein du Système monétaire européen. Quand la monnaie allemande remonte, le franc français fléchit légèrement, et inversement. Toutefois, la première société américaine de prévisions Data Resources Inc voit le cours du mark à Paris, actuellement de 3,07 F environ, franchir son cours plafond de 3,1363 F à la fin de 1984 ou au début de 1985, pour se stabiliser à 3,19 F environ. En ce cas, fait-il remarquer, un remaniement des parités au sein du SME se sera produit, ce que beaucoup croient inévitable, compte tenu du creusement en un an de l'écart d'inflation entre l'Allemagne (1,6 %) et la France.

F.R.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 AU 28 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,2340	–	10,6553	39,6825	32,6797	1,6134	29,0486	0,0526
	1,2380	–	10,5874	39,4477	32,3182	1,6851	28,6779	0,0523
Paris	11,5810	9,3850	–	372,42	306,69	15,1419	272,62	4,9394
	11,7486	9,4900	–	374,36	306,82	15,2327	272,15	4,9634
Zurich	3,1096	2,5200	26,8514	–	82,3529	4,0658	73,2026	1,3263
	3,1383	2,5350	26,7123	–	81,9063	4,0690	72,6985	1,3258
Francfort	3,7760	3,0600	32,6062	121,42	–	4,9370	88,8888	1,6165
	3,8316	3,0950	32,6133	122,09	–	4,9679	88,7582	1,6187
Bruxelles	76,2354	61,90	6,6041	24,5952	20,2549	–	18,0043	3,2621
	77,1274	62,30	6,5648	24,5759	20,1292	–	17,8664	3,2584
Amsterdam	4,2480	3,4425	36,6810	136,60	112,58	5,5542	–	1,8118
	4,3169	3,4870	36,7439	137,55	112,67	5,5971	–	1,8237
Milan	2344,60	1900	202,45	753,96	620,91	30,6550	551,92	–
	2367,86	1912	201,47	754,24	617,77	30,6982	548,32	–
Tokyo	304,48	246,75	26,2922	97,9166	80,6372	3,9811	71,6775	0,1298
	302,60	244,50	25,7640	96,4497	78,9983	3,9246	70,1176	0,1279

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 28 septembre, 3,8034 F contre 3,8814 F le vendredi 21 septembre.

*Système monétaire européen

Les matières premières

Hésitation et irrégularité quasi générales

Les amples fluctuations du dollar cette semaine ont été le facteur dominant sur la plupart des marchés commerciaux. On sait qu'à chaque mouvement de part et d'autre du billet vert, et les écarts ont été importants, les cours des matières premières se réajustent spontanément, réajustement qui s'ajoute ou se retranche à la tendance propre du marché considéré. Mais ce réajustement n'est pas arithmétique et peut varier selon les marchés suivant des éléments perturbateurs tels que critères graphiques, ordres-stop, etc. C'est dire que les opérateurs ont eu le plus grand mal à discerner dans les écarts enregistrés ce qui appartenait au produit, aux monnaies ou à la technique. Déjà réduite en raison de ces incertitudes, l'activité s'est encore ralentie comme il est de tradition à l'occasion des fêtes du nouvel an juif ces jeudi et vendredi.

METAUX. – *Le marché du cuivre a fait preuve d'hésitation. La reprise de la semaine précédente a été stoppée et les cours ont baissé à la suite de la publication de l'état des stocks au LME (162 700 tonnes) en augmentation, imprévue et forte, de 475 tonnes. C'est du Comex qu'est venue la reprise donnant à la semaine son allure hésitante.*

Baisse générale des stocks dont l'argent, le plomb, le zinc, l'aluminium et le nickel n'ont pas bénéficié, faisant preuve d'irrégularité. Le nickel a même été faible en réaction à la hausse de la semaine passée ; et ce, malgré une nouvelle baisse des stocks de 648 tonnes (à 17 556 tonnes) au LME. Une baisse de l'argent a été contenue grâce à l'annonce de la réduction du prime rate par les banques américaines. Les stocks ont diminué de 62 000 onces, à 52,55 millions d'onces. La diminution des stocks de plomb avait été favorablement perçue par les marchés (baisse de 2 175 tonnes à 55 450 tonnes), mais des ventes en prise de bénéfices ont donné une note irrégulière. Peut-être provisoire, le marché n'ayant pas pris en compte le risque de grève chez Asarco. Baisse au plus bas niveau depuis neuf ans des stocks de zinc à 41 650 tonnes (– 2 600 tonnes).

CAOUTCHOUC. – *C'est l'existence même du marché qui pose problème et le comité adhoc se réunira à ce propos le 8 octobre à Londres.*

DENRÉES. – *Larges et nerveuses fluctuations sur le cacao : marqué par un manque persistant sur le disponible de bonne qualité et les craintes de dégâts climatiques au Ghana, et, en sens inverse, heurté par des ventes précipitées de nature technique, notamment ce vendredi. Incertitude et nervosité sur le café. La conférence de l'OIC se poursuit. La non-libération (facteur haussier) de robustas en excédent (facteur baissier) pose le plus clair du problème. D'abord déprimé, le sucre s'est quelque peu repris suite à une faible restitution à l'adjudication hebdomadaire de la CEE.*

LES COURS DU 28 SEPTEMBRE 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 029,63 (1 033,50) ; à trois mois, 1 049,78 (1 053) ; étain comptant, 9 621,30 (9 622) ; à trois mois, 9 522,40 (9 550) ; plomb, 319,36 (321,50) ; zinc, 610,89 (615) ; aluminium, 803,74 (817) ; nickel, 3 736,63 (3 785) ; argent (en pence par once troy), 573,95 (600). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), non coté (56,45 ; argent (en dollars par once), 7,47 (7,64) ; platine (en dollars par once), 319,10 (328). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inchangé (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 64,80 (64) ; décembre, 65,47 (65,22). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, 51,60 (non coté).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), non publié (630-660).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre 2 220 (2 370) ; mars, 2 199 (2 292) ; sucre, octobre, 4,13 (4,13) ; janvier, 4,95 (4,80) ; café, décembre, 136 (139,56) ; mars, 134,90 (137,75). – **Londres** (en livres par tonne sauf pour le sucre en dollars) : sucre, octobre, 119 (117,90) ; décembre, 132,30 (129,90) ; café, novembre, 2 391 (2 420) ; janvier, 2 297 (2 343) ; cacao, décembre, 1 877 (1 986) ; mars, 1 836 (1 907). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 2 156 (2 310) ; mars, 2 135 (2 222) ; café, novembre, 2 758 (2 824) ; janvier, 2 660 (2 791) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 1 518 (1 504) ; mars, 1 563 (1 548). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 152,20 (153,10) ; janvier, 155,10 (155,80). – **Londres** (en livres par tonne), décembre, 133,60 (133,40) ; janvier, 139,80 (140,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 348 (351) ; mars, 355 3/4 (357 1/4) ; maïs, décembre, 281 (285 1/2) ; mars, 285 (291 1/4).

INDICES. – Moody's, 971,8 (975,2) ; Reuter, 1 871,6 (1 871,9).

Marché monétaire obligataire

Surchauffe

Le « boom » du marché obligataire de Paris et la première baisse généralisée du taux de base des banques américaines depuis février 1983 ; tels sont les faits saillants de la semaine.

« *On lancerait n'importe quel emprunt actuellement, tout se placerait* », estimait un professionnel, ajoutant : « *Le marché est trop euphorique, c'est un véritable emballement.* » De fait, cette semaine, après l'emprunt d'Etat porté de 15 à 20 milliards de francs, et avalé sans déglutir, celui du Crédit foncier, de 5 milliards de francs, est passé comme une lettre à la poste, et, même, a été fortement sursouscrit : une véritable répartition de la disette de papier. A ce rythme, le montant des obligations émises (195 milliards de francs) aura dépassé à la fin de septembre celui de l'année 1983 tout entière (194 milliards de francs) et, après avoir atteint 220 milliards de francs en octobre, s'établira entre 250 et 260 milliards de francs pour l'année 1984.

Ce véritable emballement est dû à deux facteurs : le premier est la perspective d'une nouvelle baisse des taux, concrétisée, la semaine dernière, par les 12,20 % et 11,60 % de l'emprunt d'Etat en deux tranches, marquant le retour aux conditions d'avant 1980, et confirmée, cette semaine par une diminution de 0,20 % sur les 3,5 milliards de la tranche à quinze ans et taux fixe du Crédit foncier (13,10 % contre les 13,30 % du Crédit national le 7 septembre dernier). La seconde est le gonflement des liquidités en quête d'emplois : près de 16 milliards de francs pour chacun des deux mois de septembre et d'octobre au titre des coupons et remboursements d'obligations.

Illustrant ce phénomène, l'encours des SICAV court terme de trésorerie a fait un véritable bond en août dernier (+11 milliards de francs), la progression la plus forte jamais enregistrée depuis l'apparition de ces SICAV au début de 1982. A l'heure actuelle, cet encours dépasse 120 milliards, auquel il faut ajouter les 40 à 45 milliards de francs de fonds communs de placement court terme.

Ces nouveaux produits, créés peu de temps après l'arrêté du 4 septembre 1981, limitant sévèrement la rémunération des dépôts à court terme, sont composés d'obligations et de bons du Trésor. Ils sont en passe de remplacer complètement les anciens dépôts à terme et exercent une fonction croissante sur d'autres produits, notamment les comptes sur livrets. Le Crédit agricole en sait quelque chose, qui, depuis mai dernier, est passé en tête du réseau de placement avec près de 12,5 % au total (14,8 milliards de francs fin août, contre 6,1 milliards de francs fin janvier) et commence à s'alarmer du véritable siphonnage exercé sur ses dépôts.

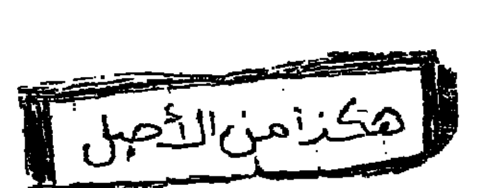
Autre phénomène actuel, celui de la sophistication croissante des émissions sous l'influence des actuaires et des spécialistes, qui imaginent sans cesse de nouvelles formules pour séduire les souscripteurs, ce qui va rendre de plus en plus difficile leur gestion par les investisseurs institutionnels (caisses de retraite, compagnies d'assurances, etc.).

Ainsi, cette semaine, la deuxième tranche de l'emprunt du Crédit foncier est émise à taux variable avec des raffinements particuliers : 95 % de la moyenne des taux mensuels de rendement des obligations du secteur public, avec option d'échange au gré du porteur pendant deux mois, en 1985, 1986 et 1987, contre des obligations identiques à celles de la première tranche, mais avec réduction forfaitaire d'intérêt. L'émetteur se réserve le droit d'échanger la totalité des obligations en circulation à l'automne 1985, contre des titres à taux fixe (celui du taux moyen de rendement de l'époque, majoré de 0,40 %).

Signalons aussi le lancement de titres participatifs par le Crédit lyonnais, 1,5 milliard de francs porté à 2 milliards de francs, montant rapidement placé, surtout dans le réseau de la banque. Ils seront, fait exceptionnel, cotés à la Bourse de Lyon. La semaine prochaine, on attend une émission de 3,5 milliards de francs pour le CEPME.

De l'autre côté de l'Atlantique, amorcée à la fin de la semaine dernière par la Banque Morgan Guaranty, la baisse du taux de base des banques américaines s'est généralisée jeudi 27 septembre. La Bank of America, la Citibank, la Chase Manhattan, la Manufactures Hanover et la Chemical Bank ont ramené leur taux de 13 % à 12,75 %, la Wells Fargo de San-Francisco ayant même poussé jusqu'à 12,50 %, un exemple suivi vendredi soir par la First National Bank of Boston. Cette réduction d'ensemble est la première depuis février 1983, date à laquelle le taux de base avait été abaissé de 11 % à 10,50 %, pour amorcer en août suivant une remontée qui allait le porter à 13 % le 25 juin 1984. Elle a été facilitée par un assouplissement apparent de la politique menée par les autorités monétaires qui, à la faveur des premiers signes d'un ralentissement de l'expansion aux Etats-Unis, ont assez largement alimenté le marché en liquidités. On sait, néanmoins, que plusieurs experts, dont le célèbre Henry Kaufman, ne croient pas que cette baisse soit durable et prédisent, au contraire, une remontée des taux à la fin de cette année ou au début de 1985, sous l'effet de la demande de crédits des entreprises et des besoins du Trésor pour combler le déficit budgétaire.

FRANÇOIS RENARD.



BOURSE DE PARIS

Semaine du 24 au 28 septembre 1984

Consolidation

PLUTOT calme, cette semaine, l'ambiance à la Bourse de Paris. Non pas tant par le volume des transactions, lequel a régulièrement avoisiné les 300 millions de francs sur le marché à règlement mensuel, voire 350 millions à la veille du week-end, mais plutôt en raison du ton observé sur l'ensemble de la cote dans un contexte international encore très incertain. Au vu des dernières cotations du dollar à New-York (9,3250 F, contre 9,2950 F la veille), les opérateurs ont toutes les peines du monde à essayer de refermer – un peu – le couvercle sur le « billet vert », qui continue à bouillir dans la marmite monétaire. Dans le même temps, la quasi-généralisation de la baisse du *prime rate* des banques américaines (de 13 % à *12 3/4 %* pour la plupart d'entre elles, voire 12 1/2 % pour quelques francs-tireurs) n'a guère impressionné Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu un peu plus de 10 points pour sa dernière séance de la semaine.

Pourtant, le processus semble bien engagé, même s'il a fallu aux banquiers américains plus d'une semaine de réflexion avant de suivre l'exemple de la Morgan Guaranty (voir la rubrique « Marché monétaire et obligataire »). C'est *du moins ce que pensent les spécialistes de la direc*tion des études économiques et financières du Crédit lyonnais qui, prudence oblige, se bornent à limiter à trois mois leurs anticipations sur les taux d'intérêt.

A cet égard, un changement radical est actuellement *en* train de s'opérer aux Etats-Unis, constatent ces économistes. En dépit d'une demande de crédit qui devrait rester très forte tant de la part du Trésor que des entreprises, obligeant à faire constamment appel à de l'argent frais pour éviter que ne se téléscopent ces deux courants, les Américains ont estimé qu'il n'était plus nécessaire de recourir à l'arme des taux réels (loyer de l'argent diminué de l'inflation) pour attirer les capitaux étrangers. Le recours à la fiscalité apparait comme un instrument autrement plus efficace, et qui a pour avantage de ne pas casser l'expansion économique tout en évitant à la Maison Blanche d'encourir les foudres de la Réserve fédérale, toujours très attentive à l'égard de la circulation monétaire.

C'est pour cette raison que les autorités américaines ont décidé, en juillet dernier, de faire un clin d'œil aux investisseurs étrangers tentés par l'abolition de la retenue à la source, notamment sur certaines émissions du Trésor qui constituent déjà « *une garantie en béton* ». Le tir de barrage que les Allemands de l'Ouest tentent de mettre en place (l'abolition du « Kuponsteuer » prévue pour la fin septembre, a été reportée de quelques jours), et de même que les Japonais, n'est guère jugé préoccupant et *« l'épargne européenne et japonaise continuera à financer la reprise américaine »*, soulignent ces spécialistes, estimant, à contre-courant des prévisions de M. Henry *Kaufman*, que *les taux d'intérêt américains devraient* continuer à baisser – modérément – aux Etats-Unis sur un fond de « dollar fort » d'ici à la fin décembre.

En Allemagne fédérale, la Bundesbank ne devrait pas *modifier ses taux de base au cours des trois* prochains mois, alors qu'en France le processus de détente devrait se poursuivre, ajoutent-ils. C'est bien ce que pense, d'ailleurs, la communauté financière dans son ensemble et surtout la Bourse de Paris où les valeurs françaises continuent à se bien comporter. D'une semaine à l'autre, la progression d'ensemble est moins marquée (+ 0,6 %, contre + 1,8 %), mais, à ce niveau, le palais Brongniart tient encore le haut du pavé avec une hausse de 30 % environ en un an, devant le *London* Stock Exchange (+ 20 %), tandis que New-York n'arrive *toujours* pas à décoller.

Alimenté par les arbitrages des gérants de SICAV, en raison des échéances trimestrielles, et par les souscriptions au Compte d'épargne en actions (CEA) notamment, l'argent continue à affluer sous les colonnes et il trouve aisément à se placer sur des sociétés favorisées par *l'annonce de résultats semestriels* en hausse (ou, dans quelques cas, par l'espoir d'un retournement énergique de leurs situation financière), alors que les « belles américaines » apparaissent un peu délaissées après les gains importants de ces dernières semaines.

Parmi les titres les plus en vue avec des gains de 6 à 15 %, *ont* figuré DMC, Leroy-Somer, Cetelem, Galeries Lafayette, Agence Havas (suite à l'union d'une de ses filiales avec un grand nom de la publicité outre-Atlantique), Radiotechnique, Matra, Club Méditerranée (après un « coup de froid » en cours de semaine), Mumm, Ciments français, Elf-Aquitaine et Manurhin, une valeur sur laquelle les boursiers ont un sentiment partagé. Sans oublier le titre participatif Rhône-Poulenc, qui a bien réagi à l'annonce d'un bénéfice voisin de 800 millions de francs pour le premier semestre 1984. Par contre, Maison Phénix, en recul de 10 % en cinq séances, subit le contre-coup des déboires *de sa filiale américaine à 14 %*, US Home, dont on escompte une perte importante pour l'exercice 1984, un problème sur lequel la société devrait apporter quelques précisions mardi prochain.

L'action Avions Dassault dont nous avions rappelé l'emballement la semaine précédente dans cette rubrique est restée coite au moment où se confirmaient (*le Monde* du 29 septembre) les informations relatives à un accord de troc – relativement inusité dans le domaine de l'aviation *militaire – entre une vingtaine de Mirage 2000 et* du pétrole brut en provenance de l'émirat d'Abu-Dhabi. Un calme qui contraste avec la véritable tempête qui a secoué ce titre durant le mois d'août (plus 40 %) et début septembre (plus 22 % pour la seule semaine du 17 au 22 septembre dernier) alors que le nombre de titres répartis dans le public est très limité (5 % à 10 %) depuis la semi-nationalisation du groupe aéronautique, intervenue à l'issue d'une poignée de mains entre MM. Marcel Dassault *et Pierre Mauroy. De là à penser* que d'aucuns ont pu prendre l'appareil en vol avant son décollage...

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	28-9-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 735	+ 5
7 % 1973	9 055	– 114
10,30 % 1975	94,20	+ 0,10
PME 10,6 % 1976	94,40	– 0,70
8,80 % 1977	116,21	– 0,34
10 % 1978	94,10	– 0,20
9,80 % 1978	93,80	+ 0,49
8,80 % 1978	95,15	+ 0,30
9 % 1979	90,60	+ 0,15
10,80 % 1979	96,55	– 0,05
12 % 1980	100,61	+ 0,02
13,80 % 1980	105,20	+ 0,40
16,75 % 1981	112,70	+ 0,12
16,20 % 1982	115,15	– 0,30
16 % 1982	115,30	– 0,05
15,75 % 1982	113,35	inchangé
CNE 3 %	3 775	+ 50
CNB bq. 5 000 F	102,80	+ 0,45
CNB Paribas 5 000 F	103,10	+ 0,30
CNB Suez 5 000 F	103,15	+ 0,30
CNI 5 000 F	102,82	+ 0,44

Produits chimiques

	28-9-84	Diff.
Institut Mérieux	1 335	+ 35
Laboratoire Bellon	734	+ 9
Roussel-Uclaf	1 588	– 2
BASF	536	+ 1
Bayer	599	+ 6
Hoechst	600	+ 1
Imp. Chemic	87,70	+ 1.60
Norsk Hydro	764	– 1

Pétroles

	28-9-84	Diff.
Elf-Aquitaine	245,80	+ 13,80
Esso	587	– 3
Francarep	302	– 8
Pétroles (Française)	225	+ 3
Pétroles B.P.	131,90	+ 1,90
Primagaz	236	+ 4
Raffinage	78,90	+ 5,10
Sogerap	470	– 2
Exxon	469	+ 9
Petrofina	1 275	+ 17
Royal Dutch	551	+ 16

Alimentation

	28-9-84	Diff.
Béghin-Say	279	+ 16
Bongrain	1761	+ 11
BSN G.-Danone	2560	– 52
Carrefour	1660	+ 40
Casino	990	+ 30
Cédis	610	– 30
Euromarché	670	– 30
Guyenne et Gasc.	308	+ 1
Lesieur	995	– 55
Martell	1990	– 85
Moët-Hennessy	1825	– 102
Mumm	633	+ 48
Occident. (Gle) (1)	676	+ 3,50
Olida-Caby	328	+ 16
Pernod-Ricard	800	+ 1
Promodès	1598	+ 17
St-Louis-Bouchon	315	+ 29
C.S. Saupiquet	580	+ 8
Source Perrier	515	– 9
Veuve Clicquot	2360	+ 20
Viniprix	765	– 35
Nestlé	22520	+ 60

(1) Compte tenu d'un coupon de 16,50 francs.

Matériel électrique services publics

	28-9-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	189,80	– 6,20
CIT-Alcatel	1 270,00	+ 79
Crouzet	213	– 3,50
Générale des Eaux	525	– 6
Intertechnique (1)	1 851	– 80
Legrand	1 950,00	+ 10
Lyonnaise des Eaux	712	– 29
Matra	1 770	+ 160
Merlin-Gérin	1 340	– 9
Moteurs Leroy-Somer	355	+ 55
Moulinex	97,90	– 0,60
PM Labinal	365,40	– 0,60
Radiotechnique	230	+ 19
SEB	340	+ 5
Signaux	740	– 35
Téléméc. Electrique	1 850	+ 35
Thomson-CSF	379	+ 0,10
IBM	1 324	– 29
ITT	287,50	– 10,50
Philips	166	+ 2,80
Schlumberger	485,40	+ 3,40
Siemens	1 522	+ 54

(1) Compte tenu d'un coupon de 18 F.

Bâtiment, travaux publics

	28-9-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	833	+ 7
Bouygues	641	– 4
Ciments Français	267	+ 17
Dumez	740	+ 35
G.T.M.	225	inch.
J. Lefebvre	142,50	– 4,5
Lafarge C.	356,60	– 2,40
Maisons Phénix	169,50	– 20,05
Poliet et Chausson	382	+ 7
SCREG	139	– 1,10
S.G.E.	64,90	+ 0,90

Banques, assurances sociétés d'investissement

	28-9-84	Diff.
Bail Équipement	267	+ 14
Bancaire (Cie)	589	+ 16
Cetelem	423	+ 36,2
Chargeurs SA	339,80	+ 17,3
CFF	661	+ 6
CFI	231	inch.
Eurafrance	938	+ 33
Hénin (La)	340,20	+ 0,20
Imm. Pl.-Monceau	364	+ 13
Locafrance	312,50	+ 12,5
Locindus	663	– 20
Midi	1 740	+ 24
Midland Bank	187	+ 8
O F P	811	– 4
Parisienne de résc.	717	+ 7
Prétabail	964	+ 12
Schneider	N.C.	
UCB	277	+ 2

Métallurgie construction mécanique

	28-9-84	Diff.
Alspi	105,20	+ 8,21
Avions Dassault-B.	713	+ 18
Chiers-Châtillon	38,80	+ 2,40
Creusot-Loire	N.C.	
De Dietrich	385	– 10
FACOM	959	+ 60
Fives-Lille	281	inch.
Fonderie (Générale)	49,80	+ 0,20
Marine Wendel	104	+ 1
Penhoët	596	+ 26
Peugeot SA	213,50	– 12
Poclain	55,50	+ 1,50
Pompey	128,10	– 2,90
Sagem	1 418	+ 63
Valéo	240	– 2
Vallourec	74,95	– 0,05

Mines, caoutchouc, outre-mer

	28-9-84	Diff.
Géophysique	900	+ 34
Imétal	91	– 3
Michelin	875	– 35
MM Penarroya	63,70	+ 2,2
Charter	31,20	+ 0,95
INCO	117,50	– 3,30
RTZ	76	+ 0,40
ZAMBIA	2,14	– 0,01

Mines d'or, diamants

	28-9-84	Diff.
Amgold	974	– 12
Anglo-American	149,50	+ 9,50
Buffelsfontein	506	+ 29
De Beers	56,50	+ 0,60
Driefontein	321	+ 5
Free State	344,50	+ 10,50
Goldfields	65,30	+ 2,40
Gencor	150,50	+ 5
Harmony	180,50	+ 2,30
President Brand	368	+ 19
Randfontein	1 246	+ 47
Saint-Helena	263,10	– 1,90
Western Deep	485	+ 16
Western Holding	403	+ 6

Filatures, textiles, magasins

	28-9-84	Diff.
André Roudière	138	– 1
FF Agache-Willot	229	
BHV	193	+ 3,10
CFAO	663	+ 11
Damart-Serviposte	2 040	inch.
Darty	1 110	– 35
DMC	107,20	+ 13,7
Galeries Lafayette	282	+ 25
La Redoute	1 200	+ 10
Nouvelles Galeries	118,50	+ 8,71
Printemps	159	– 2
SCOA	59,30	+ 0,80

Valeurs diverses

	28-9-84	Diff.
Accor	227	+ 2
Agence Havas	751	+ 66
L'Air Liquide	533	– 24
Appl. gar.	284	– 10
Arjomari	548	+ 28
Bic	498	+ 17
Bis	285	+ 10
CGIP	415,20	+ 5,30
Club Méditerranée	1 123	– 9
Essilor	2,970	– 10
Europe 1	752	+ 13
Hachette	1 600	+ 49
L'Oréal	2 535	– 35
Navigation Mixte	266,50	+ 8,50
Nord-Est	58,40	+ 2,40
Presses de la Cité	1 750	– 25
Skis Rossignol (1)	1 605	– 7
Sanofi	556	+ 2

(1) Compte tenu d'un coupon de 18 F.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Merlin Gerin	68 471	92 126 176
Source Perrier	173 260	91 623 063
Moët-Hennessy	42 811	81 021 221
Elf-Aquitaine	281 872	66 615 805
BSN	19 858	51 667 875
Lyonnaise Eaux	69 976	50 603 333
Club Méditerranée	40 353	44 948 780
Matra	24 038	39 784 427
BIC	80 642	39 665 370
Darty	28 767	32 734 859
Thomson CSF	84 371	31 552 888

(*) du 21 au 27 septembre inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 21 sept	Cours 28 sept.
Or fin (kilo en barre)	106 800	102 500
– (kilo en lingot)	106 600	103 000
Pièce française (20 fr.)	611	615
Pièce française (10 fr.)	411	390
Pièce suisse (20 fr.)	607	600
Pièce latine (20 fr.)	605	600
● Pièce tunisienne (20 fr.)	593	580
Souverain	755	750
Souverain Elizabeth II	745	747
● Demi-souverain	401	410
Pièce de 20 dollars	4 105	4 060
– 10 dollars	2 110	2 002
● – 5 dollars	1 180	1 180
– 50 pesos	3 905	3 900
● – 20 marks	736	731
– 10 florins	631	616
● – 5 roubles	401	400

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	24 sept.	25 sept.	26 sept.	27 sept.	28 sept.
RM	342 536	332 524	424 904	448 554	384 966
Comptant					
R. et obl.	1 706 144	1 533 167	1 547 251	1 513 034	1 454 786
Actions	56 870	39 511	47 083	47 480	73 572
Total	2 103 550	1 905 202	2 019 238	2 009 068	1 913 324
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	117,2	118,1	118,1	118,4	–
Étrang.	94,5	94,2	94,2	94,5	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance	115,6	116,5	116,3	116,8	116,7
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	177,3	178,3	179,0	179,2	179.2

● **Un langage économique pour l'entreprise.** – La Société française des analystes financiers, l'Association française des économistes d'entreprises et l'Association des docteurs ès sciences économiques organisent un colloque le 3 octobre 1984 pour présenter un nouveau «langage économique pour l'entreprise» fondé sur « *la dynamique des flux* », une nouvelle approche de la *vie économique, comptable et fiscale* de l'entreprise. Ce nouveau langage a été élaboré en partie par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts comptables et par la Société française des analystes financiers. Ce colloque se tiendra à l'Hôtel Intercontinental à Paris le 3 octobre, de 8 h 30 à 18 h 30. Renseignements : SFAF, tél. : (1) 261-78-06.

Les rivaux de Hongkong prêts à la curée

La Bourse de Hongkong a accueilli dans une certaine fébrilité la signature, jeudi 27 septembre, de l'accord sino-britannique sur la restitution de Hongkong à la Chine, en 1997, un document qui avait été paraphé la veille, mais les esprits se sont calmés par la suite dans la colonie. Le 26 septembre, dès l'officialisation de cet événement qualifié de *« portée historique »* par la presse locale (*le Monde* du 28 septembre), l'indice Hang Seng de la Bourse baissait de 10,44 points pour s'établir à 999,79 points, un spécialiste faisant état de *« ventes très nombreuses »* de la part d'investisseurs *« qui veulent éviter des surprises désagréables »*. Mais, dès le lendemain, le baromètre du marché de Hongkong repassait la barre des 1000 pour terminer la séance à 1014,98 points ; et un agent de change confiait que *« la Bourse a assez bien accepté l'accord »*.

Pourtant, dans le même temps, les rivaux de Hongkong, considérée comme la première place financière asiatique et la troisième dans le monde, s'apprêtent déjà à se partager les éventuelles dépouilles de la colonie. La tête de file des « faucons », dans cette curée qui s'organise à l'horizon 1997, date du retour à la souveraineté chinoise, est sans nul doute l'Australie dont le gouvernement et les hommes d'affaires ont conscience de la position favorable dans laquelle ils se trouvent pour remplacer la colonie britannique en tant que place bancaire de premier plan.

Les autorités australiennes, notamment celles de la Nouvelle-Galles-du-Sud (sud-est du pays) – c'est à Sydney que le gros des banques locales et étrangères est concentré, – ont déjà commencé à étudier les possibilités de transformer leur pays en un paradis fiscal susceptible d'attirer les capitaux flottants.

Le ministre philippin des affaires étrangères, M. Arturo Tolentino, s'intéresse également à la succession de Hongkong, *mais il reconnaît que son pays,* surendetté, devrait d'abord mettre de l'ordre dans ses finances avant d'inciter les étrangers à venir y investir. A Djakarta, l'Indonesian Times a estimé récemment que le gouvernement devrait tenter de mettre a profit toute fuite de capitaux hors de la colonie britannique. Il rappelle à ce sujet le récent rapport de la Banque mondiale qui considère que l'Indonésie *« continue à avoir besoin de transferts de ressources substantiels »*.

Le super-rival de Hongkong, Singapour, est, *a priori*, plus intéressé par les ressources humaines de la colonie que par l'argent qu'il pourrait en tirer. Son particulièrement prisés les travailleurs du métro et des industries électroniques au même titre, d'ailleurs, que les spécialistes du droit financier et commercial.

Les analystes japonais sont plus réservés et pensent, au contraire, que peu de changements se feront sentir dans l'immédiat après accord. Selon les experts bancaires, le rôle de Tokyo en tant que place financière internationale « ne dépend pas du statut de Hongkong », mais va de pair avec l'expansion économique japonaise.

Il y a enfin ceux qui, a l'exemple de Taïwan, ont beaucoup *trop investi dans le statu quo* pour se réjouir des changements intervenus à Hongkong. Les exportations de l'île nationaliste vers Hongkong, son troisième partenaire commercial, ont déjà diminué au cours du premier semestre de cette année.

Mais de nombreux observateurs pensent qu'il ne faut pas vendre trop tôt la peau de Hongkong, en raison de sa structure particulièrement souple (à la *bourse cohabitent, en fait,* quatre marchés différents) et de sa situation géographique, deux atouts importants qui doivent *être pris en compte*, dès lors qu'on veut envisager l'avenir de cette place financière. C'est bien ce que semble se dire la communauté *financière, notamment* celle des investisseurs étrangers qui attend *« de connaître le texte définitif de l'accord »* avant de se *lancer – éventuellement –* dans de nouvelles opérations à la Bourse de Hongkong.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Irrégulier

La tendance a évolué irrégulièrement *cette semaine* à Wall Street dans un marché modérément actif.

L'indice des valeurs industrielles a terminé avec des gains de 4,97 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1 206,71. Les valeurs vedettes et celles bénéficiant de situations particulières ont dominé l'activité, ce qui a permis à l'indice de clôturer les quatre premières séances avec de modestes avances. Le reste de la cote a manqué de direction en raison des incertitudes relatives à l'ampleur du ralentissement de la croissance économique et de l'évolution des taux d'intérêt.

Les avis des analystes sont partagés en ce qui concerne cette évolution. Certains pensent que le mouvement de baisse devrait se prolonger, tandis que d'autres, notamment l'économiste renommé de la firme de courtage Salomon Brothers, M. Henry Kaufman, estiment que les taux d'intérêt ne baisseront pas de façon significative tant que le déficit budgétaire n'aura pas été considérablement réduit.

Les *taux des fonds fédéraux ont* continué à se détendre jusqu'à jeudi, mais la lenteur avec laquelle la modeste baisse du « *prime rate* » s'est généralisée a contribué à la nervosité des investisseurs.

	Cours 21 sept.	Cours 28 sept.
Alcoa	33 1/8	33
ATT	19 1/8	19 3/4
Boeing	55 7/8	53 7/8
Chase Man. Bank	44 1/4	43 3/4
Du Pont de Nemours	49 1/8	49 5/8
Eastman Kodak	73 1/2	71 1/8
Exxon	43 5/8	44 3/4
Ford	45 1/8	45 7/8
General Electric	55	55 3/4
General Foods	58 1/4	58
General Motors	76	77 1/4
Goodyear	26 3/4	26 3/4
IBM	124	124
ITT	26 7/8	26 1/2
Mobil Oil	28	30
Pfizer	35 3/4	35 1/8
Schlumberger	45 1/8	46
Texaco	36	37 5/8
UAL Inc.	39 7/8	39
Union Carbide	51 1/2	49 3/4
US Steel	25 1/4	25
Westinghouse	26	25 5/8
Xerox Corp	38 1/4	37 5/8

LONDRES

Bien tenu

La réduction des taux d'intérêt aux Etats-Unis et le repli du dollar provoqué par les interventions de banque centrale ont eu un effet favorable sur le climat boursier. Cependant, les investisseurs sont demeurés prudents à cause de la persistance des incertitudes monétaires et aussi de la menace d'aggravation du conflit des houillères. La forte augmentation du déficit de la balance commerciale britannique, révélée mardi, n'a pas eu *grand effet, étant donné que les statistiques* ont été faussées par les conflits sociaux.

Indices « FT » : industrielles, 868,4, contre 871,4 ; mines d'or, 561, contre 542,3 ; fonds d'Etat, 80,8, contre 80,26.

	Cours 21 sept.	Cours 28 sept.
Beecham	363	368
Bowater	167	165
Brit. Petroleum	518	513
Charter	230	241
Courtaulds	127	135
De Beers (*)	517	533
Dunlop	36	33
Free State Geduld	30 1/2	32 1/2
Glaxo	990	980
Gt. Univ. Stores	553	600
Imp. Chemical	640	654
Shell	683	695
Unilever	950	980
Vickers	176	181
War Loan	35 5/8	36

(*) En dollars.

TOKYO

En hausse

Le marché nippon a continué à progresser malgré le poids des prises de bénéfices samedi, et l'indice Nikkeï-Dow Jones a conclu la semaine à 10637,16, *en 95,36 yens sur le vendredi* précédent, tandis que l'indice général gagnait 5,76 points à 822,73.

	Cours 21 sept.	Cours 28 sept.
Akaï	523	502
Bridgestone	570	575
Canon	1 440	1 500
Fuli Bank	930	910
Honda Motors	1 280	1 310
Matsushita Electric	1 630	1 720
Mitsubishi Heavy	226	–
Sony Corp.	3 820	4 050
Toyota Motors	1 360	1 380

FRANCFORT

Hausse stabilisée

	Cours 21 sept.	Cours 28 sept.
AEG	115,30	112,20
BASF	157,50	156,80
Bayer	173,30	173,50
Commerzbank	170,80	166,50
Deutschebank	357,50	363,50
Hoechst	174,80	173,40
Karstadt	245	241,80
Mannesman	158	155,20
Siemens	427,50	435,50
Volkswagen	176,90	182,90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

INCIDENTS A BRUXELLES

Le président du Front national veut « étendre son mouvement à l'ensemble de l'Europe »

De notre correspondant

Bruxelles. — C'est un accueil très chaud que M. Jean-Marie Le Pen a reçu, vendredi soir 28 septembre, dans la commune bruxelloise de Schaerbeek où il a pris la parole devant quelque trois cents invités à un dîner-débat. Après la manifestation anti-Le Pen qui regroupait les représentants de nombreuses organisations et de tous les partis politiques — à l'exception des libéraux — quelques centaines de manifestants parmi les plus durs ont contourné les barrages de police pour arriver jusqu'aux abords du Neptunium, où se tenait le dîner-débat.

Durant cette manifestation, M. Le Pen avait été dénoncé comme le *« commis-voyageur d'une extrême droite haineuse, raciste et semeuse de discordes »*. L'un des responsables de la manifestation avait cependant déclaré à l'adresse de M. Le Pen : *« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je suis prêt à me battre pour que vous puissiez le dire. »*

Au Neptunium, les manifestants, qui ne l'entendaient pas ainsi, ont assailli d'injures et de huées l'arrivée des invités tandis que la Mercedes noire du leader du Front national était touchée par quelques tomates et œufs pourris. Les vitres de la salle ont volé en éclats sous les coups des pavés. M. Le Pen put ainsi dénoncer, une fois de plus, le *« terrorisme »* dont il serait l'objet. *« Si l'on pouvait douter de l'importance de notre mouvement national, de la nécessité d'étendre ce mouvement à l'ensemble de l'Europe, les gens qui sont dehors témoignent que nous sommes bien les meilleurs adversaires du marxisme et du communisme. »*

Bilan des affrontements : une trentaine de blessés légers parmi les forces de l'ordre, trente-huit interpellations parmi les manifestants.

JEAN WETZ.

M. Le Pen, le train et la « bande des trois »

« Le jour où ils auront compris qu'il faut mettre Le Pen au pouvoir, ça changera. » Le président du Front national fait partie du décor : quand le quotidien va mal, voilà désormais que l'on pense à lui, naturellement. Et, dans ce cas précis, quand les trains s'arrêtent... Parlant ainsi, le jeune voyageur du train Paris-Cologne, via Bruxelles, ce vendredi après-midi 28 septembre, *n'est pas un militant extrémiste.* Il est simplement las de piétiner le ballast, le long des wagons immobilisés dans un paysage abandonné, où des herbes folles envahissent des carcasses rouillées au pied de bâtiments désaffectés, où seul un jardin ouvrier semble vivre devant les façades d'usines condamnées et silencieuses. Loin devant la locomotive, cachés par un virage des rails, des sidérurgistes en colère barrent en effet la voie. Les feux sont au rouge. L'attente durera quatre heures.

M. Le Pen n'est pas dans le train. Il aurait pu être du voyage, à l'instar du journaliste malchanceux qui se rendait à Bruxelles écouter sa première conférence européenne depuis son élection, en juin, à l'Assemblée de Strasbourg. C'eût été une belle occasion d'« agit-prop » radicale. Tel voyageur aimerait qu'on aille *« casser la gueule à ces fainéants »*, tel autre fait l'éloge des Japonais, *« travailleurs »*, qui, *« si on continue comme ça, vont nous avoir, c'est sûr »*. Tous ces désagréments à cause d'une malheureuse coïncidence : M. Michel Delebarre, ministre du travail, en visite dans la région de Maubeuge (Nord), ce vendredi, n'aurait pas fait recette. Derrière le barrage, il y a l'usine de Cockerill. *« Elle va fermer. Le ministre devait apporter l'enveloppe, et il n'avait rien »*, confie un jeune venu contempler ces déboires, sans trop savoir ce que devait contenir ladite enveloppe.

La plupart des voyageurs réagissent avec philosophie, résignés ou enchantés. L'un lit, accroupi sur un rail ; des Allemands jouent avec le téléphone, antédiluvien et inefficace — *« Pour parler, levez le bras »* ; une délégation commerciale chinoise ne comprend pas cette confusion des genres — des sidérurgistes qui se vengent sur le chemin de fer — et puis, *« Les grèves, nous ne connaissons pas »* ; un lévrier afghan se promène majestueusement tandis que des bedonnants tentent de frayer avec des élégantes.

Le barrage tardivement levé, après négociation avec une escouade de policiers, on eût pu croire la mésaventure achevée. Las ! La désorganisation du réseau prive le train de locomotive au poste-frontière de Quévy et, comble de malheur, le déraillement d'un train de voyageurs entre Mons et Bruxelles interrompt encore le trafic !... Pendant cette attente ferroviaire qui oblige au journalisme buissonnier, dans la capitale belge des manifestants anti-Le Pen se battent avec les autopompes et la police montée.

M. Le Pen, invité par M. Roger Mols, bourgmestre de Schaerbeek, dans la banlieue bruxelloise, s'était sans doute méfié du chemin de fer national. Arrivé la veille à Bruxelles, il avait brocardé, lors d'une conférence de presse, ses opposants belges rassemblant toutes les familles politiques à l'exception des libéraux, en ces termes : *« Sous le ridicule, votre Manneken-Pis aurait dû les fusiller de son engin (...). Nous avons fait éclater la bande des quatre en France. La bande des trois* [socialiste, sociale chrétienne et libérale] *éclatera en Belgique. »*

EDWY PLENEL.

Le « paseo » funèbre

Bourrasque sur l'Andalousie : Paquirri est mort. Tôt dans la *matinée de ce vendredi noir*, des dizaines de milliers d'« aficionados » venus de Madrid, de Salamanque, de Valence, de Pampelune et surtout de Grenade, de Cordoue, mais aussi de Jerez-de-la-Frontera, de Puerto-Santa-Maria et de Sanlucar, de cette Andalousie où l'air chaud découpe les ombres sur le sol, se rassemblent devant le domicile du torero de Barbate. On évoque ses dernières paroles : *« Ne vous en faites pas docteur, allez-y. »* Et soudain, le silence. Midi n'a pas encore sonné. Le cercueil couvert d'œillets blancs, est porté par les six hommes de sa « cuadrilla » qui quittent, à pas lents la demeure familiale. On se dirige vers le fourgon mortuaire.

Mais on conduit en terre un grand d'Espagne. Le fourgon, ce n'est pas pour lui. La foule le sent. Elle se serre si fort qu'il est impossible d'atteindre le véhicule. Ses « peones » décident alors de le porter jusqu'à l'église du Sacré-Cœur. Un dernier triomphe. Tout au long du parcours, la foule agite des mouchoirs blancs et lance des fleurs. Après la cérémonie religieuse, le cortège funèbre se dirige vers la Maestranza, l'arène de Séville, le Saint des Saints. Celui qui n'a pas vu le « paseo » dans cette plaza ne peut imaginer la solennité de la liturgie taurine. Aux portes de l'arène, Paquirri est accueilli par tous les grands de la tauromachie.

Le silence toujours... plus d'habits de lumière. Des costumes sombres, des cravates noires, des yeux mouillés. Ils ont perdu leur chatoiement, figés comme des gardes de Philippe II. Pour la première fois, Paquirri passe la Puerta del Principe, la monumentale porte de la Maestranza par où sortent, portés par une marée humaine, les toréros qui viennent de triompher du taureau. Mais, aujourd'hui, les gradins sont vides. Le sable de l'arène est envahi par la foule. Un toréro demande que l'on récite un *Notre Père*. La prière à peine finie, des voix s'élèvent : *« Paseadlo a hombros ! a hombros ! »* (« A dos d'homme, à dos d'homme » !). On se dispute l'honneur de porter la dépouille mortelle. Le cercueil glisse sur la foule. En larmes, elle hurle : *« Torero ! Torero ! »*. Le dernier *« olé ! »*, la dernière *« vuelta ! »*. Paquirri est entré dans la légende. *Ainsi fit-on pour le grand* Belmonte...

Porté pendant plus de trois heures dans les rues de Séville, le *corps du maestro repose maintenant* dans le cimetière de San-Fernando. *« Qu'il repose en paix, dit-on, « tras los montes... »*

JEAN PERRIN.

Le championnat du monde

KARPOV REMPORTE SA TROISIÈME VICTOIRE

La victoire appelle la victoire. Le champion du monde Anatoli Karpov, brillant vainqueur de la sixième partie du championnat du monde jeudi, a gagné la septième partie jouée vendredi.

Pour les grands maîtres qui suivent le match à Moscou, Kasparov aurait dû abandonner dès vendredi soir.

Il devait perdre un pion sans aucun contre-jeu. *Il en avait déjà* perdu un (sacrifié ?) au vingtième coup pour une attaque que Karpov — cela devient une habitude — repoussa calmement en rendant le pion au vingt-sixième coup. Le challenger tomba vite en « zeitnot » et Karpov domina alors complètement la situation. Si l'on ajoute que le champion du monde avait provoqué son rival en ouvrant la partie avec 1-d4, on mesure l'ascendant qu'il a pris sur Kasparov, qui n'a pas repris la *partie après l'ajournement*, Karpov mène donc par 3 à 0.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Septième partie
Gambit de la Dame.
Défense Tarrasch.

1. d4	d5	22. b3	Cb6
2. ç4	é6	23. Té5	Dd7
3. Cf3	ç5	24. Dé3	f6
4. çxd5	éxd5	25. Tç5	Txç5
5. g3	Cf6	26. Fxç5	Dxh3
6. Fg2	Fé7	27. Td1	h5
7. 0-0	0-0	28. Td4	Cd7
8. Cç3	Cç6	29. Fd6	Ff7
9. Fg5	çxd4	30. Cd5	Fxd5
10. Cxd4	h6	31. Txd5	a6
11. Fé3	Té8	32. Ff4	Cf8
12. Db3	Ca5	33. Dd3	Dg4
13. Dç2	Fg4	34. f3	Dg6
14. Cf5	Tç8	35. Rf2	Tç2
15. Cxé7	Txé7	36. Dé3	Tç8
16. Tad1	Dé8	37. Dé7	b5
17. h3	Fh5	38. Td8	Txd8
18. Fxd5	Fg6	39. Dxd8	Df7
19. Dç1	Cxd5	40. Fd6	g5
20. Txd5	Cç4	41. Da8	Rg7
21. Fd4	Téç7		Abandon.

Football

PARIS SAINT-GERMAIN FAIT MATCH NUL AVEC AUXERRE

Les Girondins de Bordeaux demeurent invaincus dans le championnat de France, dont la dixième journée a été disputée vendredi 28 septembre. Nantes, vainqueur de Lens, est toujours à trois points du leader ; en revanche, Auxerre a perdu un point après son match nul au Parc des Princes contre Paris-Saint-Germain.

LES RÉSULTATS

*Bordeaux b. Tours	2-1
*Nantes b. Lens	2-0
*Paris SG et Auxerre	0-0
*Monaco et Laval	0-0
*Nancy b. Racing CP	4-0
*Bastia b. Marseille	1-0
Metz b. *Brest	1-0
*Toulouse b. Strasbourg	2-1
*Toulon b. Sochaux	1-0
*Lille et Rouen	0-0

Classement. — 1. Bordeaux, 18 pts ; 2. Nantes, 15 ; 3. Auxerre, 13 ; 4. Nancy, Bastia, 12 ; 6. Monaco, Laval et Metz, 11 ; 9. Lens, Toulouse et Racing CP, 10 ; 12. Paris SG, 9 ; 13. Strasbourg, Sochaux, Brest et Toulon, 8 ; 17. Lille, Rouen et Marseille, 7 ; 20. Tours, 5.

Député de la Saône-et-Loire

M. ANDRÉ LOTTE EST DÉCÉDÉ

M. André Lotte, député (PS) de la Saône-et-Loire, est décédé d'une crise cardiaque, le vendredi 28 septembre, au cours d'une réunion de section du Parti socialiste à Monceau-les-Mines. Il sera remplacé, à l'Assemblée nationale, par son suppléant, M. Roger Leborne.

[Né le 29 décembre 1935 à Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire), cadre *municipal*, André Lotte avait adhéré à la Convention des institutions républicaines en 1965, au PS en 1971. Secrétaire de la Fédération socialiste de la Saône-et-Loire à partir de 1975, membre de la commission exécutive de l'union départementale CGT, il avait été élu, en mars 1979, conseiller général du canton de Montceau-les-Mines-Nord. Il avait battu, au second tour des élections législatives, le 21 juin 1981, M. André Jarrot (RPR), maire de Montceau-les-Mines, ancien ministre. André Lotte, qui avait abandonné la direction de la Fédération socialiste en 1981, avait *conduit* la liste d'union de la gauche contre M. Jarrot aux élections municipales de mars 1983, et avait été élu dans la minorité.]

[M. Roger Leborne, né le 29 septembre à Dijon, enseignant à Chalon-sur Saône, militant de la FEN et du PS, est conseiller municipal de Saint-Marcel depuis mars 1977 et conseiller général du canton de Chalon-Sud depuis mars 1979 (il avait battu, au second tour des élections cantonales, M. Jarrot.]

LE MAIRE DE LEVALLOIS-PERRET LICENCIE ONZE PROFESSEURS DE MUSIQUE

M. Balkany, maire (RPR) de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), a précisé, dans un communiqué publié le 28 septembre, les conditions dans lesquelles intervient le licenciement de onze professeurs du conservatoire de musique, devenu effectif à la rentrée de septembre 1984.

Ces onze enseignants, tous vacataires à temps partiel, ont fait l'objet de plusieurs visites d'inspection, en février et mars 1984, de la part de l'inspecteur départemental de la musique. Des *« rapports particulièrement défavorables pour un certain nombre d'enseignants »* ont été établis à ces occasions, indique le communiqué, et ont amené à *« la convocation, début juillet, d'une commission d'élus et de responsables administratifs »*. Celle-ci a pris la décision de licencier les onze professeurs mais, souligne M. Balkany, *« ces licenciements n'ont pas mis en péril la reprise des cours par les élèves »*.

La quasi-totalité des élèves se sont réinscrits et, précise le maire de Levallois, *« de nouveaux professeurs assureront les cours dès lundi 1er octobre »*.

NOUVELLE BRÈVE

● *L'excédent des paiements courants du Japon s'est réduit en août.* — L'excédent commercial du Japon a atteint 2,2 milliards de dollars en août après 4,1 milliards de dollars en juillet (2,45 milliards d'excédent en août 1983). La balance des paiements courants a été excédentaire de 1,2 milliard de dollars en août également (+ 3,2 milliards en juillet) soit moins qu'en août 1983 (1,37 milliard de dollars).

POUR AMÉLIORER LES GARANTIES DE CHANGE

La Banque française du commerce extérieur va faciliter les « face-à-face » interentreprises

Pour faciliter nos exportations qui, depuis six mois, plafonnent, le gouvernement a décidé deux mesures lors du dernier conseil des ministres. La première concerne une amélioration des garanties de *change qui, en fait, intéresse surtout* les grandes firmes ; la seconde adapte les garanties de risque économique au ralentissement de l'inflation en France.

Les nouvelles garanties de change, d'abord. Une firme française qui a décroché une commande importante à l'étranger négociera, dans la plupart des cas, ce contrat en devises. Dans le cas de gros matériel, les livraisons, et donc les paiements, s'échelonneront sur plusieurs années. Pour éliminer le risque de change (dans trois ou quatre ans, le dollar peut avoir nettement baissé), l'exportateur français se couvrira à terme par l'intermédiaire d'une banque (1). C'est dire que, en négociant le contrat avec son client, il arrêtera de façon certaine le taux des dollars qui seront versés au fur et à mesure des paiements.

Reste que les grands contrats — ceux-là mêmes qui s'essoufflent actuellement — ne peuvent être couverts à terme pour la totalité de leur montant (trop important) et pour la durée de fabrication du matériel (trop longue). Sur le marché français, on trouve difficilement des couvertures à terme dépassant l'équivalent de 1 milliard de francs sur trois ans en dollars, deux ans en deutschemarks et en francs suisses, dix-huit mois en yens.

Le gouvernement a donc pris des mesures pour permettre des couvertures en dehors des banques. La Banque française du commerce extérieur (BFCE) a reçu des instructions pour mettre en contact les *entreprises exportatrices et leur banque* avec une grande entreprise déjà endettée en devises (EDF ou GDF *par exemple*). *Au fur et à mesure* que la firme française exportatrice sera payée par son client étranger, elle cédera les devises *encaissées à la* grande entreprise endettée (EDF dans notre exemple). L'intérêt de ce mécanisme que les experts appellent « face-à-face » est de garantir à la firme française exportatrice le rachat à terme de ses devises à un taux fixé à l'avance, ce qui exclut toute mauvaise surprise. Pour la firme endettée, le « face-à-face » *assure des devises au moment voulu* et à un taux également sans surprise.

Le rôle de la BFCE est, on le comprend, de mettre en rapport des *firmes dont les besoins sont complémentaires* (mêmes échéances, mêmes montants, mêmes devises *empruntées*).

La garantie de risque économique — autre sujet traité au dernier conseil des ministres — va également être modifiée. On sait que, en vertu de cette garantie, si un exportateur français doit faire face à un taux d'inflation (en France) plus important que prévu — et qui donc alourdit ses prix de revient, — le Trésor, par l'intermédiaire de la COFACE (2), paiera la différence. Actuellement, l'intervention de la *COFACE ne commence qu'à partir* d'un taux d'inflation de 7,5 % l'an. Ce seuil sera abaissé prochainement pour tenir compte du *ralentissement* de l'inflation. Cela permettra surtout aux firmes françaises d'intégrer, dans leur *calcul* de prix de revient, de moindres garanties et devrait donc déboucher sur une baisse des prix de *vente* à l'exportation.

AL. V.

(1) Une couverture à terme est évidemment nécessaire pour un contrat négocié en dollars, le « billet vert » pouvant dans trois ou quatre ans (durée de livraison d'une grosse commande) avoir perdu de sa valeur par rapport au franc. *Une telle éventualité est beaucoup plus* improbable pour un contrat négocié en deutschemarks. Mais, outre qu'un accident peut toujours se produire (tension politique ou autre), un industriel qui exporte cherche avant tout à éliminer tous les risques de change pour pouvoir calculer de façon certaine son prix de vente. Il en va de même pour la firme qui emprunte.

(2) Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.

LA MAITRISE DU BUDGET DE LA CEE

La commission menace les Dix de saisir la Cour européenne de justice

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le conseil des ministres se fourvoie. La manière dont il envisage aujourd'hui d'assurer la « discipline budgétaire », c'est-à-dire de limiter la progression des dépenses de la Communauté, est économiquement absurde et *politiquement* illégal. Elle empêcherait le fonctionnement de la politique agricole commune (PAC) et porterait atteinte aux pouvoirs du Parlement européen, ainsi qu'à ceux de la Commission. *Elle ne pourrait conduire* qu'à un blocage institutionnel. Telle est la substance de la lettre que M. *Gaston Thorn, président de la* Commission européenne, a adressée vendredi à M. Peter Barry, le président *irlandais* du conseil des Dix. La Commission y indique implicitement qu'elle portera l'affaire devant la Cour européenne de justice si le conseil persiste dans l'erreur.

Le pavé ainsi jeté dans la mare donne une coloration nouvelle de la session que vont tenir séparément lundi 1er et mardi 2 octobre à Luxembourg les ministres des affaires étrangères, ceux des finances et ceux de l'agriculture des Dix.

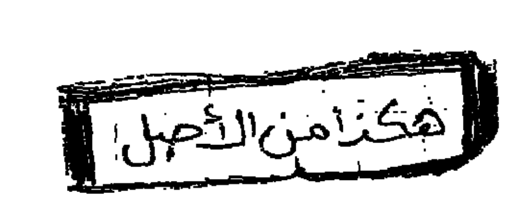
La Commission, de même que les gouvernements membres, *« reconnaît pleinement la nécessité de la rigueur financière qui doit gouverner la politique budgétaire... »* Reste à trouver comment y parvenir sans entraver la gestion normale du Marché commun. Les Britanniques, *méfiants*, voulaient des assurances de nature juridique, ce que refusaient les autres États membres. Voici quinze jours, en Irlande, le chancelier de l'Echiquier renonçait à cette exigence et les ministres des finances, convaincus qu'un compromis était désormais à portée de *main*, mettaient au point un mécanisme visant à garantir la « discipline budgétaire » voulue par tous. C'est ce texte, ainsi que les versions qui ont suivi, que la Commission considère comme un faux pas dangereux. Elle rappelle qu'elle s'était prononcée pour une *« orientation qualitative »* des dépenses agricoles. La réforme de la PAC, dont l'un des principaux objectifs est précisément *de réduire le coût du soutien* des marchés, est en cours mais ne peut produire des effets immédiats. Il serait irréaliste au *moment* où l'on impose une limite douloureuse de la production à plusieurs catégories *d'exploitants de vouloir* de surcroît enfermer les dépenses budgétaires dans un strict carcan arithmétique.

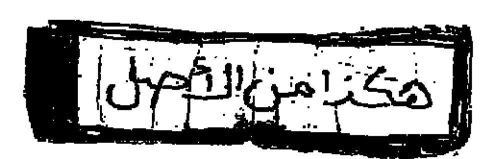
S'agissant des autres dépenses, *celles dites non obligatoires*, le *traité* attribue au Parlement européen une plus grande marge d'appéciation. *L'objectif non avoué du conseil* est de se prémunir dorénavant contre le laxisme, il est vrai très réel, du Parlement. *Le projet actuellement sur* la table prévoit que la progression de ces dépenses sera impérativement limitée à un « taux maximal » calculé chaque année selon les règles pré-établies. Le conseil peut-il décider *ainsi de s'interdire* par avance tout dépassement du taux maximal ? Le faire reviendrait à méconnaître le rôle budgétaire du Parlement ainsi que la fonction d'initiative de la Commission, souligne *celle-ci. C'est pour garantir* l'un et l'autre, pour donner aux institutions de la Communauté la possibilité *financière de saisir* les opportunités de progrès susceptibles de se présenter, que le traité prévoit explicitement la possibilité de dépasser ce taux maximal en cas d'accord du Parlement et du conseil. *Enfin, la* Commission dénonce le système de veto permanent que le projet du *conseil* reconnaît à *tout État* membre pour des raisons budgétaires. Copie à refaire pour le conseil des Dix.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le numéro du « Monde » daté 29 septembre 1984 a été tiré à 460 475 exemplaires

A B C D E F G





Le Monde

Aujourd'hui

PHOTOS NOIRET ET LE LURON : AFP ; COLUCHE : L. DE RALMY/SYGMA

Show-business et politique, page III

Supplément au numéro 12342. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 30 septembre - Lundi 1er octobre 1984.

« Poulets » coquets

« Modernisation » oblige, nous aurons droit, nous aussi, à nos flics nouveaux, modèle américain, technologiques et gais, « rassurants et dissuasifs » ; bref, parfaitement anonymes.

En effet (et tous les étrangers vous le diront), ce qui faisait un des charmes particuliers, unique et irremplaçable de la « douce France », c'était justement l'aspect quelque peu suranné de la panoplie vareuse-képi. Tous les aéroports, toutes les bretelles d'autoroute, toutes *les* banlieues, c'est bien connu, se ressemblent ; jusqu'à *présent*, les flics français étaient uniques : et ce qui permettait au voyageur, avant même d'apercevoir la pointe de la tour Eiffel, de s'assurer réellement, *physiquement*, de sa présence sur le sol français, c'était bien la vision *du légendaire cylindre*.

Le képi, le steak-frites, la tour *Eiffel : la France*, c'était cela. Maintenant, nous avons le hamburger et les casquettes. Mais qu'attendent-ils donc pour recouvrir ces archaïques et hideuses poutrelles, honte de notre pays, d'un magnifique vitrage réfléchissant, façon *« Dallas »* ?

Nous en sommes bien là : avec le *képi, c'est* la *spécificité* culturelle française qui s'efface encore un peu plus devant les assauts d'un univers banalisé, standardisé, sans âme. Maintenant, rien ne ressemblera plus à *un* flic *français qu'un* flic américain, polonais, chilien, sud-*africain*. 1984 *me* paraît une date hautement symbolique pour sonner la mort du flic français : avec la casquette, c'est le monde froid et déshumanisé d'Orwell qui nous envahit encore un peu plus...

Le flic français a ses humeurs. Se croyant mal aimé, il s'est trouvé moche ; et il se figure qu'en renou*velant l'emballage, il changera le* sentiment. Le flic français a ses élégances. Il voudrait tant qu'on l'aime ou, à défaut, qu'on le craigne. Incapable de faire pénétrer le modernisme dans son esprit, il en exhibe les emblèmes sur le sommet de son crâne. Nous avions des « poulets », nous aurons des « coquets ».

P.S. — A-t-on au moins testé les effets différenciés d'un coup de ma*traque porté sur un crâne de* flic moyen coiffé d'un képi (effet amortisseur garanti) et d'une casquette ? Il va falloir souffrir pour être beau !

EDOUARD REICHENBACH.
(Paris.)



BUNDESPOSTMUSEUM FRANKFURT

Boîte aux lettres allemande (1860).

A la niche !

Je suis maître-assistant non titulaire depuis 1977 et docteur d'Etat en astrophysique. *En 1982, le* ministère de l'éducation nationale *m'a assigné d'office à un collège* pour des raisons qui *n'ont rien* à voir avec mes qualités d'universitaire et de chercheur. En 1983, il a prolongé pour un an cette assignation, de façon à m'interdire tout travail de recherche. Cependant le jury Carnegie-Del *Duca* m'a offert de venir passer cette année universi*taire au Centre astronomique* de Pasadena, qui comprend les télescopes du mont Palomaz, du mont Wilson et de Las Campenas, gérés par le California Institute of Technology et Carnegie Institution.

Depuis 1981, le *jury* Carnegie-Del Duca, qui comprend plusieurs *membres de l'Académie des* sciences, permet à deux scientifiques français de venir prendre connaissance des plus récentes recherches dans l'un des départements de Carnegie Institution.

Le *ministère* de l'éducation nationale n'a pas hésité à passer outre et m'a à nouveau nommé *d'office* dans un collège, m'annonçant son intention de me radier si je ne rejoins pas immédiatement ce poste. Tient-il vraiment à se débarrasser de moi ?

EDMOND GIRAUD
Pasadena (Californie).

Taxe téléphonique scandaleuse ?

L'*augmentation brutale* et inattendue de la taxe téléphonique, qui *est passée* le 16 août de 0,645 à 0,75 F, a provoqué un peu partout en France de vives réactions. En tant qu'utilisateur, je suis moi-même un peu surpris par la méthode que le gouvernement a utilisée pour procéder à cette augmentation. La forme est déplaisante. Mais sur le fond, il n'y a vraiment pas de quoi faire tout ce bruit. Car, enfin, en 1961, cette taxe était de 0,37 F.

Elle *n'a donc fait que doubler en* vingt-trois ans, alors que nos ressources ont été multipliées en moyenne par huit ou par neuf, le montant du SMIC par quinze. La vérité, c'est que cette augmentation n'a pas suivi le coût de la vie et des prix de revient. Le retard est dur à rattraper. En 1972, le montant de la taxe téléphonique n'était encore que de 0,40 F, soit une augmentation de 3 centimes en onze ans. Une certaine année, elle est passée de 0,49 à 0,50 F : c'était dérisoire. Si le coût de la taxe avait suivi le coût *de la vie*, comme les timbres-poste (de 0,25 à 2,10 F), cette taxe serait aujourd'hui de 3 F. Et les gens crieraient au scandale, car ils s'habituent à ne pas payer à leur juste prix certaines denrées.

On pourrait citer le beurre, qui, en vingt-trois ans, n'est passé que de 2 F les 250 grammes à 8 F en moyenne. Et bien d'autres denrées sont dans ce cas. Je viens d'acheter pour 700 F une machine à écrire que je payais 350 F il y a vingt-huit ans.

La vie chère, c'était surtout il y a vingt ans. Dans l'augmentation des *prix*, on oublie l'*augmentation* des ressources, chaque article n'étant que le produit d'un travail, donc d'un salaire.

La ménagère qui paie une laitue 1,50 F dans une grande surface *trouve cela tout naturel*. Quelle somme revient là-dessus au producteur ?

LUCIEN LACHAUME
(Mézières-sur-Issoire).

Concours *« le Monde »*-Zodiaque sur l'art roman

Notre concours sur l'art roman, organisé avec les éditions Zodiaque et présenté dans notre supplément *le Monde Aujourd'hui* entre le 15 juillet et le 20 août, nous a valu de très nombreuses lettres de personnes, concurrentes ou non, mais toutes passionnées par le sujet.

Ce concours, dans l'ensemble, a été jugé très difficile. Soit, ce n'était pas simple : et c'est vrai aussi que les migrations estivales ne facilitaient pas les recherches. On nous a fait remarquer, à juste titre, qu'on ne part pas en vacances *sa bibliothèque sous le* bras...

Mais il semble que, au-delà de l'espoir de gagner, nos lecteurs ont trouvé, avec les itinéraires comme avec les questionnaires, l'occasion de renouer avec un savoir oublié et de partir à la *découverte ou à la redécouverte* des richesses de l'art roman. On nous demande de recommencer l'année prochaine... avec l'art gothique.

Weber-Diffusion, qui a en charge le dépouillement, arrive au bout de ses peines, et le jury se réunira très prochainement afin de départager les vainqueurs.

Le Monde n'attendra toutefois pas la proclamation des résultats pour *satisfaire la curiosité* de ses lecteurs : les réponses aux six questionnaires seront publiées dans le numéro du *Monde* Aujourd'hui daté 7-8 octobre.

Raison

Science et rationalité

« *L'USAGE de la raison dans la pensée et la science contemporaine* », tel était le titre du questionnaire du *Monde* sur « *les aventures de la raison* ». Curieux questionnaire, car, enfin, la raison, c'est « la faculté par laquelle l'homme connaît, juge et pense ». Penser, c'est « mettre en œuvre la raison ».

Quant à la science, elle a été, est et restera le fruit de la confrontation de l'expérience et de la raison. La science est donc indissolublement liée à la raison.

Le questionnaire fait référence aux « *nouvelles approches de la rationalité contemporaine* ». La rationalité, c'est la « *qualité de ce qui est rationnel* », et le rationnel, c'est « *ce que l'on conçoit par le raisonnement* », lequel, cela va de soi, met en œuvre la raison. La raison, « *faculté qui permet à l'homme de connaître et de juger* ».

La raison, l'une des « *valeurs cléricales* » chères à Julien Benda, « *est statique, semblable à elle-même par dessus la diversité de circonstances, de temps et de lieu* ». La rationalité, comme la raison qui en est le fondement, ne peut être qu'une et universelle.

Quelques philosophes défendent l'idée d'une pluralité des rationalités, lesquelles varieraient suivant les pays. Certes, religions, législations, coutumes et esthétiques diffèrent d'un pays à un autre. Les religions sont fondées sur la foi et non sur la raison. Les religions chrétiennes — issues de l'essénisme — sont nées dans un contexte juif, mais aucune ne saurait relever d'une hypothétique rationalité hébraïque.

La création artistique est tributaire de la sensibilité plus que de la raison. La diversité des styles ne saurait être considérée comme l'effet d'une diversité des rationalités. Les législations sont le produit sublimé des interactions humaines, lesquelles sont influencées par la nature de l'environnement.

Aucune de ces composantes des diverses civilisations ne relève de la rationalité. Encore une fois, et nous reviendrons sur ce point fondamental, la rationalité ne peut être qu'une et universelle.

Le fait que « *les philosophes ne sont pas parvenus à formuler une théorie entièrement satisfaisante de la raison* » ne doit pas nous empêcher de raisonner. Quelles sont, quelles peuvent bien être, ces « *nouvelles approches de la rationalité contemporaine* » dont fait état le questionnaire ?

Il est vrai que les écrits de certains soi-disant philosophes, pseudo-sociologues et parascientifiques, atteignent parfois les limites extrêmes d'une déraison intégrale assise sur une logomachie délirante. Pour ce qui concerne la philosophie, le texte suivant — fragment d'une réponse au questionnaire du *Monde* — est révélateur. « *La réduction instrumentale et cognitive à une unilatéralité du concept moderne de la rationalité reflète la réduction à une unilatéralité d'un univers modernisé dans le cadre du capitalisme.*

» *Surmonter le logocentrisme ne peut donc être la seule tâche de la pensée philosophique et de l'élaboration sociologique de la théorie. L'une et l'autre peuvent assurément contribuer à restituer l'accès aux domaines en ruine de la raison, et cela par la force de la raison exploratoire elle-même.*

» *Elles pourraient toutes deux aider à remettre en mouvement, comme on ferait d'un mobile obstinément bloqué, le jeu interne immobilisé (dans la praxis aliénée du quotidien) de l'instrumentalité cognitive, de la « practicité » du moral et de l'expressivité esthétique.*

» *Si le paradigme de la conscience est relayé par la communication, une analyse patiente peut rendre de nouveau visible le potentiel d'une rationalité intacte inséré dans notre comportement quotidien de la communication.* »

Contentons-nous de remarquer que la rationalité n'est pas en jeu dans cette profession de foi dont la désarmante limpidité rend tout autre commentaire superflu.

Chacun sait, d'ailleurs, que la rationalité est loin d'être une composante universelle et dominante de l'esprit humain. En est la preuve le succès des voyantes, cartomanciennes, spirites, astrologues et autres exploitants de la crédulité de l'espèce *Homo sapiens sapiens*. Exploitation lucrative, chacun le sait.

Le fait que certains scientifiques en soient les victimes ne confère en rien à cette activité commerciale un caractère rationnel ou scientifique. Le rationnel et le non-rationnel, raison et foi, coexistent souvent chez une même personne, scientifique ou non.

Une remarque est ici nécessaire. L'intuition joue souvent un rôle dans la découverte scientifique. Cela ne concerne en rien la rationalité de la science. En effet, l'intuition doit être sanctifiée par l'expérience et le raisonnement. Et puis, l'intuition a vraisemblablement pour substrat des interactions neuronales, lesquelles, quoique inconscientes, n'en pourraient pas moins être, sinon identiques, tout au moins très proches des interactions en jeu dans le « raisonnement conscient ». L'intuition ne saurait mettre en cause la rationalité de la science.

Le questionnaire parle de « *références souvent explicites à la subjectivité et à la métaphysique* ». Subjectivité et métaphysique, même cultivées par un scientifique, n'ont aucun lien avec la science. La nature et la structure de la science excluent l'une comme l'autre. De toute façon, un scientifique, comme tout un chacun, a le droit de s'égarer dans le champ de l'irrationnel, mais cet irrationnel n'en devient pas pour autant une composante de la science.

Et puis, quels sont, quels peuvent bien être ces « *nombreux chercheurs ayant remis en question l'usage classique de la raison dans la science contemporaine* » ? Chercheurs peut-être, scientifiques non. D'une part, les domaines de la recherche sont nombreux et, d'autre part, tous les chercheurs n'ont pas nécessairement l'esprit scientifique.

Le questionnaire, enfin, fait état des « *crises traversées par de nombreuses disciplines* ». Qu'en est-il ? Ces crises sont en fait, l'émergence de données expérimentales ou de théories nouvelles. Le questionnaire parle à ce propos de « *rationalités traditionnelles* » et d'« *usages non classiques de la raison* ».

Une rationalité différente de la rationalité traditionnelle ne peut être qu'irrationnelle, et « un usage non classique de la raison » est nécessairement déraison. Ni la théorie des *quanta*, ni les théories de la relativité, ni le principe d'indétermination n'ont mis en cause la rationalité. Une « crise » ne met en question que les concepts régnants et non la rationalité.

On l'a dit, la science est le fruit de la confrontation de l'expérience et de la raison. Elle est une et universelle. C'est la rationalité qui gouverne la construction de l'édifice scientifique. S'il existait des rationalités différentes, la science ne serait ni une ni universelle ; il existerait de nombreuses sciences, comme il existe de nombreuses religions.

L'unité et l'universalité de la science impliquent l'unité et l'universalité de la rationalité. On ne manquera pas de noter que, contrairement à la rationalité qui est immuable, la science est en constante évolution. Dans les interactions toujours mouvantes entre données scientifiques et concepts, c'est la rationalité qui est l'élément stable, permanent.

Il est difficile de concevoir comment la rationalité pourrait être mise en question par la science dont elle est l'instrument formateur.

La part du raisonnement, peu importante dans les sciences descriptives, atteint son point culminant dans la physique théorique. Et la mathématique, pensera-t-on ?

La mathématique est une logique, une construction qui repose entièrement sur le raisonnement. L'idée qu'un théorème pourrait porter atteinte à l'unité de la rationalité ne saurait venir à l'esprit.

∴

Le questionnaire pose enfin le problème de la vérité. On se contentera à ce sujet de donner deux citations :

« *Il faut croire au progrès de la science, mais il convient de n'accorder qu'une confiance limitée aux formes que ce progrès revêt successivement.* »

(Emile Duclaux.)

« *Cette sorte de vérité imparfaite et provisoire qu'on appelle la science.* »

(Anatole France.)

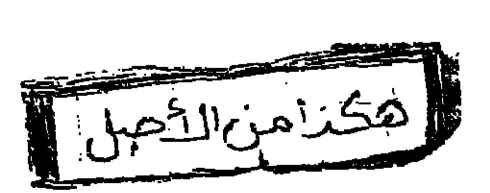
Les scientifiques, en règle générale, s'abstiennent de parler de vérité.

∴

Le questionnaire du *Monde* méritait, me semble-t-il, d'être considéré non en fonction de telle ou telle discipline, mais dans sa généralité. C'est ce que j'ai tenté de faire.

ANDRÉ LWOFF.

★ Julien Benda, *la Trahison des clercs*, Grasset, 1975.



Show-business et politique *ou le mariage dérisoire.*

L'HISTOIRE, déjà ancienne, prend ces temps-ci l'allure de la devinette chère aux enfants : show-business et activité politique vont en bateau... Pour l'heure, c'est la politique, la perception en tout cas qu'en ont beaucoup qui aurait tendance à tomber à l'eau. Que l'on se rassure : elle sait nager.

La politique va au show-business. Le show-business va à la politique. Médias, méthodes, façons de faire et d'être, contacts pas toujours exempts d'arrière-pensées, et même accusations réciproques d'usurpation de notoriété : tout y concourt. Il était donc naturel de revenir, côté scène, sur le rejet de la classe politique, les comportements, les attentes, les déceptions et les illusions du « public » que *le Monde* a récemment analysés sur un mode plus classique.

Tournée en dérision, mimée dans ses stéréotypes et ses manies, traquée jusque dans la plus petite faiblesse, la moindre obscurité, pillée aussi dans ses thèmes, qui, après tout, sont ou devraient être ceux de tout le monde, la politique l'est assurément. Quand ce ne sont pas les ténors de la vie publique qui, pour, contre, côte à côte, recherchent l'extraordinaire chambre d'écho des gens du spectacle. Millions de voix, millions de disques... Voix du peuple, oreille du peuple.

Nous donnons cette semaine la parole à Coluche, Thierry Le Luron, Alain Souchon, Michel Sardou. D'autres s'exprimeront ultérieurement sur les mêmes sujets. Les pieds dans le plat, ou l'air de rien, de près ou de loin, pour faire sourire ou rigoler, ou réfléchir, ou encore pour se déclarer, en lieu et place des silencieux innombrables, loin, loin, loin du spectacle politique tel qu'il fonctionne : tous disent quelque chose de la vie publique. En retour, la politique jauge, tance ou encense périodiquement l'un ou l'autre.

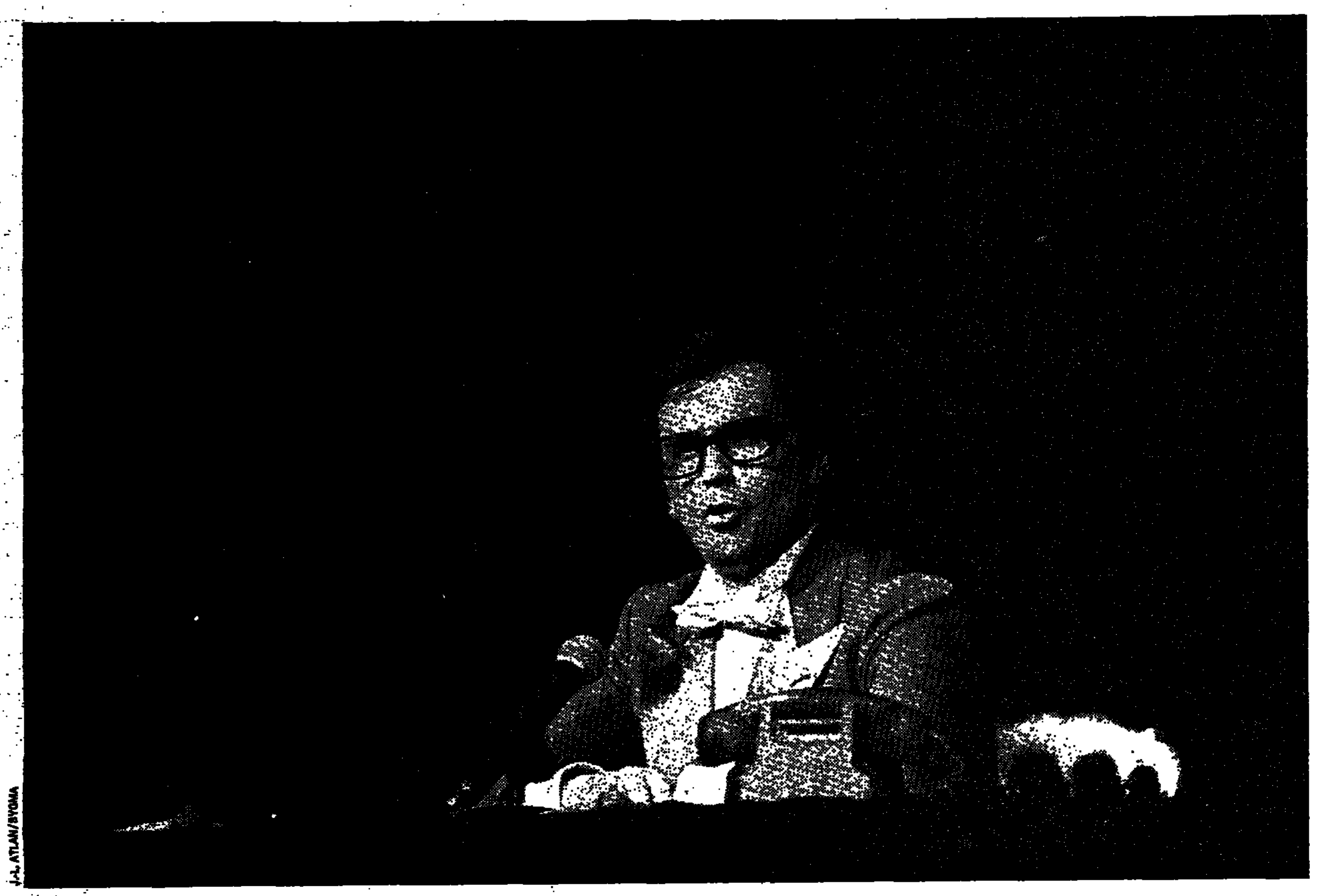
Show-business et activité politique vont en bateau : il y a des tasses amères à boire pour tout le monde, en alternance. Toutes les Républiques sont un peu mondaines, un peu intéressées, du côté de la majuscule, des sommets de l'État. Les « copains-copains » *sont parfois des pièges qui se referment ou se résolvent, au mieux, en « je t'aime moi-non-plus ».*

Jacques Attali, conseiller spécial du président de la *République, cité* à un titre ou à un autre par presque tous nos interlocuteurs, Jacques Attali, qui hante beaucoup le milieu du show-business, en fit au moins une fois l'amère expérience. Le chanteur Daniel Balavoine, *héros indiscipliné* d'un passage tumultueux à l'antenne en compagnie du futur président de la République, en mars 1980, trouva, pour finir, qu'on voulait surtout l'utiliser. L'idylle connut à peu près cette conclusion, sans éclats de voix ni aménité. Balavoine : *« Vous prospérez dans les poubelles, à ramasser les papiers gras. »* Attali : *« Et toi, tu es un voyou... »* Show-business et politique vont en bateau...

Enquête établie par MICHEL KAJMAN

Le Luron : l'anarchie par le rire

« Je rentrais en scène en disant : « Bonsoir mes diams ».



J.-L. ATLAN/SYGMA

« QUE pense-t-on des hommes politiques français lorsque l'on a passé comme vous des années — et que l'on continue — à faire profession de démonter leurs gestes, leurs mimiques, leurs discours pour les imiter ?

— Je pense d'abord que ce sont des gens qui adorent la notoriété, sous toutes ses formes. Je crois qu'ils sont très cabots. Ils adorent être reconnus. Etre imités aussi. Mieux vaut pour un homme politique être imité que passé sous silence : ça prouve qu'on a de l'importance.

» Qu'est-ce que je pense d'eux ? Je les remercie d'exister. Cela fait quinze ans qu'ils me permettent à moi d'exister, d'abord. Je crois surtout dans l'ensemble que le discours qu'ils tiennent ne correspond pas toujours à leur pensée profonde. Ni surtout à leur véritable image. Ils donnent souvent l'image qu'ils sont obligés de donner, ou qui existe malgré eux, parfois. J'ai le sentiment que beaucoup apparaissent sectaires parfois par obligation, pour défendre des idées, un dogme, un parti.

» Je suis allé quelquefois à l'Assemblée nationale. Je me suis aperçu qu'il y avait une façade. *Les médias* donnent une image d'hostilité, de haine, etc, alors que, très souvent, ils font leur petite cuisine entre eux. Il y a parfois même une atmosphère de rigolade, voire de camaraderie, surtout entre gens opposés.

» J'ai l'impression que c'est un métier, avec ses mœurs, ses us et coutumes. Avec ses clefs aussi. L'électeur, le public, n'a pas toutes les clefs, loin de là.

— Est-ce qu'il vous arrive d'apprécier en technicien les attitudes ou les traits de langage de vos « victimes » : « tiens, voilà un truc génial ; ça, c'est un peu trop facile », etc. ?

— En 1974, *j'avais noté que* Chaban-Delmas, au cours de sa campagne présidentielle, a cherché à ne plus être Chaban, à ne plus être la caricature qu'on faisait de lui, que je faisais de lui en particulier. Il a essayé de faire attention à sa voix nasillarde. Au lieu d'être le lapin agile qui sautait partout, il a essayé d'être calme et posé, et finalement il a donné une image de lui un peu triste, un peu rabat-joie. On s'est dit : avec les années qui nous attendent, il n'est peut-être pas l'image de la jeunesse. Il a pipé les dés, il a écorné ses cartes, et les gens n'ont pas voulu jouer avec lui. Ils ont trouvé qu'il était peut-être un peu vieux pour être un Kennedy français, alors que c'était l'image qu'on avait de lui.

» Parfois donc les hommes politiques se corrigent par rapport à leur caricature, celles de Cabu, de Faizant, les miennes et d'autres. Et c'est un tort. Je crois qu'ils ont intérêt, au niveau de l'image, à rester le plus naturel possible. Prenons le cas de Chirac : il est dans la vie, je crois, quelqu'un d'un abord assez facile, assez naturel. Il a une image qui a du mal à passer : quelqu'un d'autoritaire, etc.

» Si je pouvais donner un conseil aux hommes politiques, c'est d'être aussi vrais, aussi naturels que possible. Maintenant, le plus vrai, ce n'est peut-être pas toujours possible dans leur profession.

— A vos débuts, vous avez été un peu le chouchou de la droite. Comment en avez-vous pris conscience et est-ce que vous en avez tiré des conclusions professionnelles et politiques d'autre part ?

— Je me suis rendu compte que j'avais été un peu récupéré. Assez facilement puisque mes parents étaient gaullistes... Lorsque je suis arrivé à dix-sept ans sur le marché du travail, dans le show-business, j'avais plus ou moins des idées préconçues. Comme c'était le parti gaulliste qui était au pouvoir et faisait les beaux jours, j'ai trouvé cela plutôt sympathique.

» Quand j'ai pris conscience de cette récupération, j'ai été ennuyé, sincèrement. Je me suis dit que je n'avais pas fait ça comme cela. Pour moi, ç'avait été un peu un émerveillement de voir au bout d'un an des gens dont j'entendais parler à la radio, à la télévision, et qui me serraient la main ou m'invitaient à dîner..

» Je me suis donc un peu rebiffé. J'ai fait une crise. Il y a eu un phénomène de rejet. M'étant senti récupéré, j'ai fait le contraire après. Du temps de Giscard d'Estaing, le *Canard enchaîné* m'avait traité de persifleur nº 1. Je crois que j'étais l'un de ceux qui ont le plus violemment attaqué Giscard d'Estaing du temps des diamants.

» J'avais une émission sur France-Inter qui s'appelait « Les parasites sur l'antenne ». Quand le *Canard* a sorti l'histoire des diamants, j'ai fait changer toute la programmation en ne mettant que des disques sur les diamants : *« Diamonds are for ever », « Je suis une croqueuse de diamants »*. Ça m'avait d'ailleurs valu un coup de téléphone de Mme Baudrier, qui était à l'époque présidente de Radio-France. Jean Chouquet, qui était le directeur-adjoint de France-Inter, m'a dit : *« Je te remercie, je suis obligé de donner ma démission à cause de toi. »*

» Je rentrais en scène au théâtre Marigny en disant : *« Bonsoir mes diams »*, avec une marionnette dont tous les boutons imitaient des diamants. Un jour, François Polge de *Combret, qui était* secrétaire général adjoint de l'Elysée, a téléphoné à Régine en disant : *« Qu'est-ce qu'il a ton ami Le Luron, il est devenu fou ou quoi ? »* Bref, le pouvoir n'était pas du tout content de mes prestations.

» Ensuite, j'ai eu la chance que la gauche arrive, ce qui m'a permis d'être à nouveau un opposant sur scène extrêmement virulent. Ce qui m'a valu du reste un autre contrôle fiscal. J'en suis à mon troisième à trente-deux ans et je vais demander mon adhésion dans le livre des records. C'est en fait la seule pression qu'un pouvoir peut exercer sur une sorte de Lenny Bruce (1) comme moi.

» Ça ne me dérange pas. Je me suis aperçu maintenant que ma ligne de conduite, ma politique, en dehors de mes choix personnels que je revendique dans l'isoloir, sera d'être un éternel opposant, quel que soit le régime. Je considère qu'on ne peut rire et faire rire dans le domaine des chansonniers qu'en étant contre le pouvoir. Je crois que là est la satire et que de là peuvent naître le pastiche et la drôlerie.

— Dans vos divers contacts avec vos modèles, avez-vous eu parfois l'impression qu'ils vous craignaient, ou qu'ils vous méprisaient, ou qu'ils vous admiraient ?

— Je crois qu'il n'y a ni crainte, ni mépris, ni admiration. Il y a plutôt méfiance, éventuellement... et parfois confiance. J'ai rencontré, alors qu'il n'était plus président de la République, Giscard, que j'avais beaucoup attaqué. Il a fait preuve d'un grand sens de l'humour, de beaucoup de simplicité. J'ai trouvé cela plutôt sympathique. Le fait, je ne dis pas qu'il me pardonne — je n'ai rien à me faire pardonner — mais qu'il ait joué le jeu et soit passé au-dessus de tout cela, j'ai trouvé ça bien.

Je crois, maintenant que je le connais un petit peu, que c'est quelqu'un qui a beaucoup de qualités humaines, vraisemblablement, et que, malheureusement, le pouvoir, du temps où il l'a occupé, a dû le changer. Comme d'ailleurs il est en train de changer François Mitterrand qui ressemble assez à un César imperator, drapé dans sa dignité, dans son pouvoir superpersonnel, qu'il a tellement critiqué.

C'est très dommage qu'un type qui rentre à l'Élysée se transforme au point qu'on ne le reconnaît plus. Les gens ont élu X et se retrouvent avec le président Y. Ils ne comprennent plus. Ils se disent : pourquoi est-il prétentieux, pourquoi ne peut-on pas l'aborder, pourquoi nous fait-il des cachotteries, pourquoi dirige-t-il tout seul alors qu'il y a une Assemblée nationale ? Les gens ne comprennent plus tout cela.

— Qu'est-ce que vous répondriez à quelqu'un qui vous dirait : « Ce que vous faites est » dégueulasse, vous provoquez, » ou vous risquez de provoquer » le mépris à l'égard de gens qui » doivent être, à raison même de » leur rôle, respectés. » ?

— Ah non ! Je crois qu'ils n'ont pas à être plus respectés que les autres. Je trouve d'ailleurs qu'il y a des choses inouïes, presque iniques. L'immunité parlementaire, par exemple. Je ne vois pas en quoi un parlementaire serait au-dessus des lois. Ce n'est pas parce qu'il les fait qu'il doit se croire permis de faire telle ou telle chose illégale. Je trouve qu'il faudrait abroger l'immunité parlementaire. Moi je ne respecte pas les hommes politiques. Je trouve que dans l'humour on n'a rien à respecter, ni la religion, ni le sexe, ni la politique, ni les politiciens eux-mêmes. Moi j'aime le rire iconoclaste, j'aime l'anarchie dans le rire. Il n'y a pas de tabou dans le domaine du rire, donc pas de respect à avoir pour quiconque. En plus, moi je suis chansonnier, donc je serais particulièrement mal venu de respecter mes victimes, ça n'aurait plus aucun sens.

(Lire la suite page IV.)

Show-business et politique

Le Luron

« Bonsoir mes diams ».

(Suite de la page III.)

– Plus généralement, est-ce que vous pensez qu'amuser aux dépens des hommes politiques puisse tirer à conséquence, contribuer à disqualifier soit les hommes, soit la fonction ?

– La fonction... Il serait temps, je pense à la fonction présidentielle, non pas de la disqualifier, mais de la ramener à de plus justes proportions. Le premier des Français... bon d'accord, mais il y a peut-être des gens plus intelligents, plus compétents que lui. Il s'est retrouvé là parce que, d'abord, il s'est prêté à toutes les magouilles politiques... Pourquoi est-ce que tout d'un coup, parce qu'il a été élu au *suffrage universel*, il est l'homme le plus doué, le plus capable, le plus intelligent ? Ça ne veut rien dire. Non, c'est un type qui est là, qui est désigné, qui est le chef. Bon, on veut bien suivre le chef; encore faut-il qu'il respecte le sentiment du peuple.

» Ce qui m'a pas mal gêné dans les premiers discours, c'est quand Mitterrand et Mauroy ont parlé du peuple de gauche. C'est très chiant...

– Cela étant posé, est-ce que vous pensez que dans votre rôle d'imitateur de talent il y a quand même des obligations et des limites ?

– Aucune obligation; aucune limite. Les limites sont peut être celles de la diffamation, mais je les franchis souvent, ça ne me dérange pas. J'ai d'ailleurs eu quelques procès, dont l'un avec l'éditeur de Charles Trenet, et le tribunal de grande instance de Paris a jugé que le droit d'un chansonnier s'exerçait au-delà du droit de la critique. Vous voyez, la justice de mon pays nous accorde déjà plus de largesses...

– Dans les réactions de vos spectateurs, est-ce que vous percevez les vagues uniformes du rire ou des phénomènes plus nuancés au gré des moments, des publics et des politiciens imités ?

– J'ai constaté ceci, de manière flagrante : il y a quatre ans, au Théâtre Marigny, du temps de Giscard, quand je l'agressais, il y avait des réactions très mitigées, et même assez défavorables. Le public ne comprenait pas, trouvait cela très dur. Sur la fin, j'ai constaté un net changement pendant les derniers mois au Théâtre Marigny. Les mouvements d'humeur du début s'étaient transformés en triomphe au fil des attaques contre Giscard.

» L'année dernière, avec le spectacle de Marigny, qui cette fois avait comme principales têtes de turc François Mitterrand et Georges Marchais, j'ai constaté la même chose. Au tout début – je fais des spectacles qui durent un an sur Paris – les gens trouvaient que cela allait un peu loin.

» Je me souviens même d'une réflexion d'Yves Mourousi à l'entracte de la première. Il a dit : « *C'est une honte d'agresser comme cela un président de la République.* » On ne savait pas Mourousi si socialiste jusqu'ici, d'autant plus qu'il était quand même entré à la télévision en mai 1968 sur ordre d'Alain Peyrefitte...

» Et puis les mois ont passé et j'ai constaté que cela devenait du délire. J'ai créé un personnage qui s'appelle M. Glandu, que je reprendrai au Théâtre du Gymnase, et qui est concierge rue de Bièvre, en face donc de l'hôtel particulier du président. Ce M. Glandu qui disait des horreurs et pis que pendre faisait un triomphe tous les soirs.

» Je constate dans mes spectacles, à Paris ou en province, la dégradation de l'image politique de quelqu'un. Je n'ai pas attendu de lire les sondages IFOP, SOFRES... pour constater que la cote de Giscard baissait à tout va pendant la période de Marigny, et plus tard celle de Mitterrand aussi. Ça a peut-être à la longue valeur de sondage puisqu'il y avait eu cent quarante mille spectateurs à Marigny pour le premier spectacle, et pour l'autre cent quatre-vingt mille. »

(1) Artiste de music-hall américain qui fit scandale dans les années 50 en dénonçant le puritanisme et les tabous. [NDLR]

Sardou : le chanteur-miroir

« Il faut que les gens se retrouvent en nous ».



T. RANNOU/GAMMA

IL a chanté le départ des troupes américaines cantonnées en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale; pas pour s'en réjouir. La peine de mort; pas pour en demander l'abolition. La vente à l'étranger du paquebot *France* ; pas pour l'approuver.

Il a tout récemment encore rapproché 1936 d'aujourd'hui : « *La gauche et la droite se tirent dans les pattes. Et retour à la case départ* ». Ou évoqué en musique, au plus fort de la querelle, « *les deux écoles* ». Il a été la bête noire de l'extrême gauche, qui l'a même, il y a sept ans, contraint quelquefois au silence. Il a rencontré la désapprobation compréhensive de *l'Humanité* avant d'être longuement interviewé par le quotidien communiste. Michel Sardou est-il l'un de ces chanteurs que l'on n'ose plus appeler « engagés », tant l'espèce s'en fait rare ?

Avec force, il répond non. « *Ces chansons, ce n'est pas un engagement personnel, vous comprenez. Je ne suis pas engagé. Je ne défends pas plus un drapeau qu'un autre. Je ne suis pas militant.* »

Le pourquoi de telles chansons, c'est lui d'abord : « *Je suis le Français bien gueulard, bien égoïste, qui regarde la télévision, en fait.* » Lui qui a « *une façon de vivre que vous avez comprise. Je ne suis pas de gauche...* » Lui qui ne veut pas faire croire un seul instant que « *ce que j'écris, ça n'a rien à voir avec ce que je pense. Bien au contraire* ».

Le pourquoi, c'est aussi le travail, la méthode : « *Mon métier est d'être un miroir. Tout simplement. Il faut que les gens se retrouvent en nous.* » Alors « *je prends ce que j'entends, ce qui traîne, les courants, que je mets en vers, en musique... J'en prends à droite et à gauche* ».

Avec tout cela Michel Sardou « *ne cherche pas à exprimer un langage politique* ». Simplement à faire « *des chansons d'humeur, des chansons de chair* ». En fin de compte, « *moi, ce que je chante, je l'ai capté. Ce que les gens ne savent pas, en fait, c'est que c'est eux qui ont écrit la chanson* ».

Ni engagé ni de gauche, « *chanteur populaire* » avant tout, Michel Sardou a pourtant cru devoir exprimer publiquement il y a quelques années ses votes (contradictoires) passés et à venir. « *Moi, j'ai dit ça ? Je devais être bourré. Je n'ai jamais voté. Ça ne m'intéresse pas. Et puis c'est le dimanche...* »

Beaucoup de gens disent se moquer éperdument de la politique ? Il les comprend. « *Trop, c'est trop. On est noyé par des déclarations contradictoires. Un type vient faire un discours. Trente secondes après on a tout de suite la réaction d'un autre qui vient vous expliquer le contraire. Des flots de chiffres, de sondages, d'états d'âme... On n'est plus personne en France. On n'est que des masses. Il y a deux millions de chômeurs, un million de manifestants, 40 % pour le non, 48 % pour le peut-être... On ne comprend plus très bien. Je suis un individualiste total. Je ne me reconnais donc en personne. Ils m'emmerdent. Je ne les crois pas non plus. Il y a ça aussi* ».

« *Vous lisez les livres,* dit encore Michel Sardou : *formidable.* Deux Français sur trois, le Mal français... *je les ai lus. Formidables livres. Mais faut pas parler ou écrire, faut agir.* » Le chanteur ne se sent pas seul : « *Pour ce qui concerne les gens de ma génération, y a un désintéressement total. Ça vous paraît en même temps tellement trop compliqué ce qu'ils nous enveloppent. Y a tellement de papier autour pour accoucher d'un petit cadeau ridicule...* »

De cadeau, lui n'en fera en tout cas à personne en laissant accaparer son nom et sa vision des choses. Il évite de « *faire des galas où il y a un emblème derrière* ». Du reste, la question est sans objet : « *Soit la gauche dit : celui-là est incurable, il ne fait pas partie du clan ; soit la droite dit : si on prend celui-là, ça va être trop. Comme ça, j'ai une paix royale.* »

Apparent paradoxe : Michel Sardou ne croit pas aux mensonges des politiciens ; des centaines de milliers de gens croient le convaincant « *menteur par profession* » qu'il est : « *Je trouve ça extraordinaire, formidable ; on va enfin devenir normaux... croire les rêveurs.* »



T. CAMPION/GAMMA



Souchon : Candide baisse les bras

« Moi, je ne vais pas me battre contre ça. Je veux aller à la campagne. »

« *J'ÉTAIS plutôt satisfait de l'arrivée de la gauche au pouvoir, bien que je ne vote pas. Je me suis dit : on va bien voir.* » Ne voyant pas grand-chose, « *sauf du côté des trucs symboliques : la peine de mort, ce qu'on appelle la culture, etc.* », constatant que « *la vie profonde des gens était toujours merdique* », Candide-Alain Souchon s'en fut à l'Elysée, à l'occasion d'une émission de radio, pour demander au président de la République : « *Est-ce qu'il y a un espoir ?* »

Sourire doux-amer : « *Il m'a fait un discours en quatre parties sur le fait qu'il n'y avait pas de problème.* » En prime, petite redécouverte au goût aigre d'enfance. « *Je porte des jugements sur la politique. Je dis : c'est dérisoire et tout... En fait, j'étais comme un petit garçon à l'Elysée. Comme un lycéen de douze ans qui va chez le proviseur. J'étais quand même terrorisé d'être dans ce palais avec le roi. Je balisais à mort. J'avais perdu tous mes moyens. J'avais honte d'être comme ça, mais j'étais comme ça... Je me suis déçu, je me suis retrouvé comme un petit garçon...* »

Candide s'était égaré, voilà tout. Il ne vote pas, donc :

« *Désintérêt total pour la puissance de mon bulletin de vote... Certainement aussi un léger snobisme, bien que je m'en défende toujours.* » Il ne voit aucun rapport entre *le* but supposé de la politique et *leurs* buts à eux, les politiciens, entre eux et nous. Il n'aperçoit pas de vraie tentative de s'occuper des choses sérieuses (pas l'opposition gauche-droite « *systématique, sosotte* ») : « *Visiblement, ça merde. L'Angleterre est une loque, l'Italie est une loque, nous on est des loques. Donc, le seul truc intéressant à faire, c'est les Etats-Unis d'Europe.* »

Alors, rien à voir avec les hommes politiques ? Pas tout à fait. « *Au niveau des hommes, du spectacle, Chirac, Mitterrand...c'est des mecs remarquables, au point de vue du show... Je les adore...*

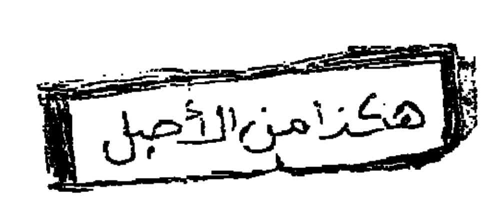
– Des collègues ?

– *Oui, mais beaucoup plus forts, vraiment balèzes. Ils ont une santé, déjà, qui me sidère. Ils doivent prendre des médicaments extraordinaires... C'est bien.* »

Un cas particulier : « *Marchais, qui fait le guignol pour son compte depuis dix ans, au détriment du PC. Il les a foutus en l'air, quand même...* ».

Voilà. C'est tout ce qu'il a à en dire, « *c'est senti comme ça, en gros* ». Alain Souchon a peur que ce soit « *un peu ridicule* », diablement moins fort que lesdits hommes politiques : « *Trois ou quatre parties aux discours, les yeux dans les yeux à la télé...* »

Au demeurant, ce spectacle-là, cette rengaine, ne le touchent guère : « *Ça recommence, quoi... il faut se battre contre ça. On voit bien qu'il y a une folie qui tourne toute seule. Moi, je vais pas me battre contre ça. Je veux aller à la campagne avec ma femme et mes enfants, et avoir quelques amis.* »



Coluche : la voix du clown au fond des urnes

« A travers Giscard, c'est surtout la droite qu'on visait. »



LAFFAY/GAMMA

« LE rejet de la politique ? Oui, oui, je peux en parler, **dit pensivement Coluche en feuilletant méticuleusement un exemplaire du Monde.**

» Moi, je crois que le plus grand problème, c'est quand même de remplir le journal. Parce que c'est ça... Y'a combien de pages à ce journal ? Y'a vingt-huit pages... qui représentent combien de feuillets ?

– Il y en a trois dans une colonne entière, en gros.

– Trois dans une colonne entière...

– Dix-huit dans une page pleine.

– Ça en fait du bla-bla-bla... Le problème de la politique, c'est un peu qu'il faut remplir les pages. Parce que les mecs disent parfois des choses plus ou moins intéressantes, les politiciens. Mais en fait c'est rare qu'ils soient polémistes eux-mêmes... Même l'opposition, c'est rare qu'elle soit là pour simplement polémiquer.

– C'est les journaux qui en rajoutent alors, qui font monter la mayonnaise ?

– Ah ! oui. Moi je crois qu'on cherche dans les discours des mecs ce qu'ils ont dit ou pas dit ou ce qui est sous-entendu... et on essaye de remplir les pages avec ça parce que, tous les jours, c'est dur.

» Je me suis souvent posé la question : « Qu'est-ce que je ferais si j'avais un journal qui parle de politique, surtout, pour remplir les pages ? Qu'est-ce que je pourrais bien faire d'autre que ce qu'ils font tous, c'est-à-dire appartenir plus ou moins à un parti, d'une part, donc d'être à la solde intellectuelle de ce parti, pour les idées, pas besoin d'en avoir d'autres ? Et puis qu'est-ce que je ferais d'autre que de polémiquer ? » Je sais pas... J'ai pas trouvé de réponse, mais c'est un vrai problème.

» Parce que, en fait, qu'est-ce qu'on en à foutre, en dehors des périodes électorales, de la politique, qu'est-ce qu'on-en-a-à-fou-tre ?

» Maintenant... un sondage dit que 80 % des hommes politiques sont des menteurs... Non, c'est pas ça... 80 % des mecs sondés disent que les hommes politiques sont des menteurs. Ils parlent probablement des hommes politiques en exercice. En fait, je crois que les Français pensent que tous les hommes politiques sont des menteurs... J'ai jamais vu un mec me dire : « Ah ! non, non non, celui-là, il est vachement honnête, ta-ta-ta. »

» C'est sûr que la gauche est plus honnête que la droite, puisqu'elle avait le choix d'être de droite à l'époque où elle était de gauche... Mais y a quand même les raisons électorales, les raisons de parti...

– Quelque temps avant votre projet de candidature à la présidence de la République, en 1980, vous avez dit que la politique « vous faisait rire ». Est-ce que c'est toujours vrai aujourd'hui ?

– Ben oui... De toute façon, c'est plus ou moins drôle selon les époques. Y a des époques où la politique est plus ou moins à la mode... C'est un truc drôle ou pas drôle suivant qu'on a décidé de rire ou de pas rire en général.

» Moi, ça me fait toujours autant rire... Par exemple, aujourd'hui, la peur qu'on a de Le Pen, ou la peine qu'on a de Le Peur – c'est pareil –... c'est de la polémique quoi... Ce mec-là refera ses 3 % quand il faut. Si ça se trouve, il restera définitivement un homme politique important, mais j'y crois pas.

– Votre candidature pour 1981 : vous dites que vous y aviez pensé depuis longtemps. Mais on a raconté que c'était un coup de Lederman, votre impresario. Est-ce que c'est vrai ?

– Ben non. Lederman était contre. Il voulait pas, au départ. Il avait l'idée que ce serait difficile à finir. Et il avait raison. Quand on a commencé, on pensait faire 2%. Lui m'avait dit : les 2%, de toute façon, tu seras obligé de les donner, même si t'as pas d'électeurs qui vont avec, même si t'as eu que des intentions de vote dans les sondages, tu seras obligé de dire : je les donne à droite ou à gauche. Et celui qui sera élu avec, il continuera probablement à te laisser dans le noir après. Parce que, si jamais on se met à dire, il est élu grâce aux voix du bouffon, alors ce serait extrêmement grave pour lui.

» Et il m'a dit : d'autre part – et il avait raison, – dès que les candidats officiels vont être en liste... en lice on dit... t'auras plus droit à la parole... C'est ce qui s'est passé.

– Avec le recul, est-ce que vous avez l'impression d'avoir été manipulé ? Je pense notamment à ce comité de soutien avec des intellectuels qui s'était formé.

– C'est moi qui pourrais les manipuler, j'ai des trucs qu'ils ont écrits. Y a des mecs qui se sont mouillés là-dedans. Ils ont dit : moi, dans mon domaine, ça va pas, y a ci et ça dans la justice, la police, l'économie...

– Des noms...

– Je sais pas qui c'était. Je les connais pas, les mecs. Je les ai connus qu'à ce moment-là.

– Vous avez gardé les lettres ?

– Oui, bien sûr. Manipulé vraiment par un parti politique ? Je crois pas, parce qu'il n'y avait rien à manipuler. On était trois à avoir fait la plaisanterie au départ. Après cela, Lederman est venu se greffer sur la blague, parce qu'il a bien fallu exploiter la publicité qui nous arrivait...

– Il est monté dans le train en marche, alors...

– Complètement. Nous on n'a jamais rien fait, à part envoyer un télégramme pour dire que j'étais candidat. Ça ne m'a jamais coûté un franc de plus. A un moment, il y avait un homme politique qui était venu – il était d'ailleurs dans le premier gouvernement, autant que je me souvienne, je ne me rappelle pas de son nom... Il m'avait amené tout le dossier pour contacter les maires. Y'avait la liste des 42 000 mecs qui pouvaient signer pour moi, puisqu'il en fallait 500. Il m'avait mis en face des noms celui qui était RPR, etc. Il m'avait dit : voilà, dans les indépendants, tu peux déjà appeler, dans les socialistes, dans les communistes aussi. En fait, moi, mon idée, c'était pas de faire cela. Lui, il avait structuré un petit peu le truc.

» Des mecs de cette bande d'intellectuels voulaient qu'on se réunisse dans un restaurant de Saint-Germain-des-Prés. On y est allé une fois d'ailleurs. Une espèce de restaurant dont j'ai oublié le nom – évidemment, – qui avait déjà servi à des intellectuels pour ce genre de truc.

» Moi, j'ai vu ces mecs-là. Ils m'ont regardé ; ils se sont dit : qu'est-ce qu'on fait avec lui, qu'est-ce qu'il fait avec nous ? Effectivement, ils avaient raison. Il y en a qui se sont levés, qui se sont tirés. D'autres ont commencé à poser des questions : mais qu'est-ce que tu feras pour les femmes... Je leur ai dit : mais attendez, j'ai pas l'intention d'être élu, vous avez pas compris.

» Tout le monde a essayé de récupérer le truc. Mais y avait rien à récupérer... Tout l'ensemble était un mensonge. Je savais, enfin, j'ai très vite su que je ne pourrais pas arriver à avoir les signatures, et donc à passer à la télé comme l'espérait la majorité du public.

» Mais comme j'avais trouvé un bon filon pour emmerder les mecs qui nous emmerdent tous les jours avec leur politique, ou qui nous amusent suivant qu'on trouve ça drôle, eh bien, je me suis dit : je le garde ! Mais je savais que je pourrais pas aboutir.

– Au total, vous trouvez que tout cela a servi à quelque chose ?

– A moi, c'est sûr. Vous savez, on pourra dire que le **Canard** a bien aidé Giscard à descendre de sa chaise avec l'affaire des diamants. Moi aussi je l'ai aidé. Bedos pourra vous dire qu'il a milité lui pendant des années sur scène pour que Giscard descende de sa chaise... Bon. A travers Giscard, c'est surtout la droite qu'on visait. Parce que Giscard, c'est pas le pire qu'on ait eu, je crois. En tout cas, trente ans de droite, ça nous avait gonflés, ça devenait un monopole... Tout le reste, c'était du guignol. On attendait comme un espoir la gauche. Et puis finalement on l'a eue.

– Interrogé sur votre candidature, Barre a dit qu'elle avait marqué l'« apogée de la dérision ». Qu'est-ce que vous en pensez ?

– Je ne sais pas pourquoi il a dit ça. Il essaie de faire une croix dessus comme si personne ne tournera plus la politique en dérision après cela. Qu'est-ce que vous voulez que je commente... On ne remercie pas pour des remerciements, comme on dit...

– Vous étiez l'autre jour à la télé, sur une autre chaîne, en même temps que Fabius. Vous avez expliqué qu'il avait un look tout à fait pareil que celui de Giscard. Est-ce que vous trouvez que la ressemblance est plus profonde...

– Non, non, non, je parle simplement d'un homme dynamique. Y a pas à polémiquer sur l'histoire. Je parle d'un mec qu'on attendait un petit peu... Oui. Bon, ils ont mis d'abord Mauroy, qui avait une fonction précise... Maintenant, on se veut plus libéral, on s'approche aussi des élections. Donc il faut devenir un petit peu plus souple, plus coulant. Je pense que c'est le moment d'en profiter... En ce moment, le gouvernement est vulnérable sur les affaires de société... Moi, j'ai envie de faire de la télé privée par exemple ; je vais essayer d'en faire une. Alors, on sera dans l'illégalité, mais pas beaucoup plus que Canal Plus.

– Vous avez le fric ?

– Pas moi. Mais d'autres.

– C'est pour quand ?

– Je sais pas. On essaie... On espère faire une émission à Noël. On n'en est pas sûr, on sait rien, quoi.

– J'ai remarqué que vous parlez souvent, avec la plus grande franchise, du fric, de votre fric. Est-ce que vous trouvez...

– Attends. Y a encore un autre problème là. C'est rare, rare, rare que ce soit moi qui dise aux gens : nous allons parler d'argent. J'aimerais bien que tu précises dans ton article que c'est toi qui parles d'argent le premier...

– L'argent donc : est-ce que vous trouvez que, sur ces questions-là, les hommes politiques sont discrets ou...

– Les hommes politiques gagnent pas assez d'argent. S'ils gagnaient plus, ils nous emmerderaient moins. C'est un métier de vedette, c'est sûr. Les mecs vont à l'école toute leur vie, pour arriver à avoir des diplômes de président de la République ou de ministre, enfin à se mettre dans l'état culturel pour le devenir.

» Je pense que les gens de droite se sucraient trop et que les hommes politiques en général sont mal payés, beaucoup trop mal payés. Je pense qu'un ministre gagne 60 000 balles. Il devrait gagner... beaucoup plus. C'est pas terrible pour un mec qui a passé sa vie à essayer d'être vedette, dans son domaine et qui a fini par y arriver. C'est pas normal, ça peut pas susciter des vocations. Donc, c'est plus ou moins que des fils de famille qui se protègent les uns les autres dans c't'histoire.

» Il vaut mieux être comédien connu que politicien connu. Parce qu'en plus, politicien connu, ça craint toujours le coup de piolet quand même un peu. Tu peux sortir dans la rue et te faire flinguer en plus. En tout cas, moi je les envie pas.

– Depuis 1981, est-ce qu'il s'est passé quelque chose d'important, d'intéressant, dans la vie politique et sociale ?

– Le réel changement qu'a apporté la gauche, il existe : économie, nationalisations... Moi, je suis plutôt pour. C'est positif. Et puis, en plus, c'est du pognon que les politiciens de droite se mettent pas dans les poches comme d'habitude. Parce que je crois beaucoup à l'honnêteté de ceux-là. »

Attali le malin

« J'ai lu dans une interview au Nouvel Observateur que vous étiez copain de Jacques Attali, le conseiller spécial du président de la République. Est-ce que je peux vous demander ce que vous vous racontez quand vous vous rencontrez ?

– Je l'ai vu hier. Je suis allé au spectacle de France Gall, qui est aussi une de ses amies... On a bouffé ensemble après. Oui, des fois on parle politique, des fois il demande ce qu'on en pense de ceci, cela. Enfin, ils sont comme nous, comme vous, ils sont sujets à l'actualité. Quand il y a un événement dans l'actualité, ils demandent ce qu'on en pense, comme ça, pour avoir des réactions de gens autour d'eux. Ils sont sûrement un peu isolés dans leur pouvoir.

– Vous le trouvez sympa, Attali ?

– Intelligent, surtout. Sympathique aussi, bien sûr. C'est pas souvent dans le show-business qu'on a l'occasion de rencontrer des gens aussi malins que ça.

– Vous avez lu ses bouquins ?

– Non, non, je suis pas un fan ni un adorateur. J'aime bien l'économie, c'est vrai, ça m'intéresse, c'est un hobby. Enfin, j'aime bien parler avec lui de n'importe quoi.

Eux, de l'humour ?

« DE l'humour chez les hommes politiques ? Non, j'y crois pas du tout, pas plus pour Mitterrand que pour un autre. Je pense que, le militantisme, c'est le contraire de l'humour. On a le droit de rire de tout *« sauf du Parti communiste. Ça, c'est de la connerie... Je ne pense pas qu'ils aient de l'humour, ni les uns ni les autres. Ils peuvent avoir de l'esprit, tout ça, mais de l'humour, ça m'étonnerait. De rire, c'est mal. »*


L. DE RAEMY/SYGMA

Dentistes et dentiers

Réactions à notre article publié dans le « Monde Aujourd'hui » daté 9-10 septembre.

A chacun son métier !

Je viens de prendre connaissance de l'article « Dentistes à prix cassés », paru dans votre édition des 9-10 septembre. J'aimerais porter à votre connaissance le point de vue d'un praticien dont l'expérience clinique et universitaire lui permet de prendre position.

Dans l'ordre des assertions parues dans *le Monde* : « *Je* [le prothésiste] *n'interviens que dans des bouches saines.* » Quel est ou quels sont les critères, aux yeux du prothésiste, qui lui permettent de dire que la bouche est saine ? Et si elle l'est, ne serait-ce pas grâce aux soins éclairés d'un praticien dûment diplômé et compétent ?

« *Dix à quinze séances environ leur sont nécessaires* [aux chirurgiens-dentistes] *pour recevoir un appareil haut et bas... pour ma part il me suffit de cinq séances.* » Oublierait-on ce que sont des empreintes préliminaires pour la confection de porte-empreinte individuel (dit PEI) ? Oublierait-on les articulés atypiques, les limites, les contours, les compressions... qui nécessitent souvent plusieurs essayages des maquettes en cire ? Oublierait-on ce que sont les retouches pratiquement inévitables après la « *pose* » d'*une prothèse complète* haut et bas ? Oublierait-on les problèmes psychologiques qui se posent au patient quand il arrive au stade du « haut et bas complet » et que le praticien doit aider dans cette acceptation avec beaucoup de tact ? Tout cela ne fait peut-être pas quinze séances ; mais en cinq, c'est un peu... bâclé.

« *Les dentistes sont incompétents à 80 % !* » Merci du compliment pour un pourcentage qui me paraît un peu « gros ». C'est aller vite en besogne et peu crédible. Je ne m'abaisserai pas à donner un pourcentage de prothésistes qui continuent à confectionner des couronnes métalliques en forme de « casseroles ».

Quant aux tarifs : 10 000 F ! Je suis dentiste depuis trente-cinq ans, j'ai un diplôme des USA, j'exerce dans un quartier dit « bourgeois » et je n'ai jamais demandé un tel prix, *a fortiori* 15 000 F (de quoi rêver !). Vous écrivez en conclusion qu' « *une telle affaire demande une meilleure définition du champ d'activité des deux professions* ». La réponse n'est vraiment pas difficile à trouver et elle est sans ambages : à chacun son métier !

JACQUES LABELLIE,
chirurgien-dentiste
(Paris).

Les « incompétents »

Avec *l'Est républicain*, hier, la profession de dentiste « *s'en mettait plein les poches* » *(sic)* et faisait payer le prix de ses prothèses complet haut et bas de 6 000 à 8 000 F. Aujourd'hui avec *le Monde* du dimanche : la profession *incompétente à 80 % se fait rétribuer* entre 10 000 et 15 000 F...

Auriez-vous la gentillesse de *donner une réponse* en ce qui concerne : les prix de ces prothèses ; la compétence ; l'aspect médical du problème.

Les prix. Nous achetons, nous *dentistes, le complet* haut et bas 2 000 F au mécanicien ; nous le vendons 4 900 F, il est remboursé sur la base de 2 060 F. Un mécanicien qui fabriquerait la prothèse d'une part *et ferait* le travail du dentiste d'autre part, pour la somme de 2 500 F, perd son temps et son argent (pour le même temps, il a intérêt à fabriquer le double de prothèses et gagnerait 4 000 F...). Donc, ce mécanicien, ou n'a pas assez de travail pour faire tourner son laboratoire, ou ce mécanicien est tout simplement un *fraudeur*.

Certaines prothèses coûtent entre 6 000 à 8 000 F. Elles sont, c'est vrai, trop chères, mais ce prix *est justifié* quant aux techniques d'articulation et de prises d'empreintes très délicates. L'artiste, non seulement fait payer petit prix, mais il va vite, quatre ou cinq *séances pour sa prothèse*, Champion ! Même avec une heure par séance, c'est super-champion...

Mais... nous appartenons à « une profession incompétente à 80 % ». Il faut avoir déjà le cœur bien accroché pour sortir une telle malveillance à l'encontre d'un groupe professionnel. Je ne répondrai *qu'une* chose : 80 % de mes collègues seront dans un an de très bons mécaniciens *s'ils le veulent* ; dans vingt ans, je dis bien dans vingt ans, 98 % des mécaniciens ne seront *pas dentistes* — c'est dommage, mais c'est malheureusement ainsi et je dis cela sans malveillance, mais parce que j'y suis obligé pour me défendre et défendre nos patients devant les dangers encourus quand ils montrent leur *bouche à n'importe qui.*

En effet, il y a un mois, un ouvrier maçon est venu me consulter pour que je lui refasse sa prothèse qui le blessait. Cet ouvrier n'avait ni plus ni moins que ce qu'on *appelle pudiquement* un « néo »... Notre mécanicien lui aurait certainement refait *une prothèse pas chère...* Qu'il se rassure et que nos patients se rassurent, le cas est très *rare, mais* sont très fréquents les cas intermédiaires où il ne faudrait peut-être *pas faire de prothèse* tout de suite... Une bouche sans dents, contrairement à ce que *peut dire le* mécanicien, n'est pas une bouche sans problème ; il y a aussi des pro*blèmes après la pose, qui ne sont* pas du ressort de notre mécanicien...

JEAN MAIREY,
chirurgien-dentiste
(Valdahon).

Charlatans d'antan

Verra-t-on bientôt des « dentiers » vendus en vrac par des charlatans n'ayant aucune connaissance *médicale, comme* c'était le cas il n'y a pas très longtemps sur nos places publiques, *les jours de marché ?* Est-on prêt à nier les immenses progrès de la chirurgie dentaire ?

Non ! *Soyons sérieux ! Nous* vivons dans un pays industrialisé développé. Il existe pourtant une *minorité de* techniciens qui n'hésitent pas, à grand renfort de publicité, à exercer illégalement l'art dentaire en abusant des patients mal avisés à qui ils font prendre des *risques pour leur santé*, sans aucune possibilité de recours. Ces illégaux sont moins nombreux que *la presse ne* semble le laisser supposer. Ce ne sont pas des philantropes, ce sont des *charlatans*, rien de plus ! Mais il est bon, à ce propos, de faire le point dans l'intérêt de tous.

Cette pratique illégale a toujours été combattue par les chirurgiens-dentistes à travers leur ordre et leur syndicalisme. Non pas pour préserver ce que certains qualifient de monopole, *mais pour défendre* l'intérêt de la santé publique et par conséquent des malades.

Le code de la santé publique interdit formellement le travail en bouche exécuté par des personnes *autres que des praticiens* ayant une formation universitaire longue conduisant au titre de docteur en chirurgie-dentaire ou en médecine (médecin stomatologiste). Les techniciens de laboratoires dentaires, n'ayant aucune connaissance médicale, ne peuvent être que des exécutants *dont les compétences* sont reconnues pour ce qui est de leur champ d'activité.

Quand on connaît la fragilité du milieu buccal, porte d'entrée des infections et siège d'affections les *plus diverses*, quand on sait que l'articulation temporo-maxillaire est une des plus complexes du corps humain, que l'étude de la cinématique mandibulaire fait l'objet de recherches dans *le monde entier*, est-on encore prêt à confier ses traitements prothétiques à des charlatans *sans formation ? Accepterait-on* de monter, par exemple, dans un avion dirigé par un mécanicien *compétent mais n'ayant* pas obtenu son brevet de pilote ? Certes non !

Les réalisations techniques au laboratoire sont exécutées sous la responsabilité du praticien qui conçoit globalement son traitement. *Rétablir la fonction de mastication*, de phonation, de déglutition et... le sourire constitue un acte *médical majeur qui ne peut être* conduit que par des chirurgiens-dentistes ou des stomatologistes *assurant pleinement* leur capacité professionnelle, sans nier les compétences techniques de *leurs collaborateurs. Voilà pour* l'aspect médical de la question. Il serait cependant ridicule d'en ignorer les aspects économiques, sociaux et technologiques : ces dernières années, *la santé dentaire* a connu une évolution considérable, due d'une part aux efforts des *chirurgiens-dentistes pour* sensibiliser le public à la prévention, d'autre part au système conventionnel liant *les praticiens aux organismes* de Sécurité sociale et permettant à tous d'accéder aux soins. Les résultats. — *encore perfectibles* bien sûr — sont plus qu'encourageants et aujourd'hui les prothèses dentaires ne sont plus une fatalité ! Et si les pouvoirs publics se décident enfin à mettre en œuvre une véritable politique de prévention par la prophylaxie et les soins précoces, dans une *génération ou deux les prothèses* mobiles ne seront sans doute plus que des pièces de musée.

Par ailleurs, la fabrication des *prothèses est elle-même en train de* subir de profondes évolutions technologiques sous l'impulsion des développements de l'informatique et de la robotique.

Face à tous ces facteurs, on *comprend* donc aisément que certains techniciens qui n'ont pas su, ou pas voulu, adapter leur exercice à un environnement nouveau s'inquiètent. Mais, plutôt que d'envisager leur avenir avec lucidité, doivent-ils revenir aux pratiques moyenâgeuses des charlatans ?

Les honoraires concernant les prothèses dentaires qui ont été cités comme exemple sont exa*gérés. Il n'est d'ailleurs pas* inutile de signaler qu'en France ils sont bien inférieurs à ceux qui ont cours *en RFA et en Grande-Bretagne*, où pourtant ils sont intégralement remboursés par les organismes sociaux.

S'il peut arriver que des tarifs prohibitifs puissent être l'apanage *de quelques marginaux* contre lesquels la profession s'est toujours insurgée et combat, les chirurgiens-*dentistes dans leur* immense majorité respectent le code de déontologie en fixant leurs honoraires avec tact et mesure, *suivent* les *dispositions* conventionnelles, qui les obligent à fournir un devis avant *tout* traitement prothétique et à inscrire la totalité des honoraire perçus sur *les feuilles de sécurité sociale*. Il faut que les patients le sachent.

Enfin, l'exercice des chirurgiens-*dentistes est régi par le* conseil de l'Ordre présent dans tous les départements. Mais il existe aussi *partout* en France des syndicats départementaux, affiliés à la Confédération *nationale des syndicats* dentaires, signataire de la cnvention avec les organismes sociaux, *qui veillent* à son application.

GUY ROBERT,
secrétaire général
de la Confédération nationale
des syndicats dentaires.



MARC BEZIAT/RUSH

On ne rembourse pas l'or

J'ai lu avec intérêt l'article paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 9-10 septembre, sous le titre « Dentiers à prix cassés ». Vous y exposez le point de vue — très ferme — des parties en cause, dentistes et prothésistes, et celui — plus que nuancé — des pouvoirs publics. Je souhaiterais apporter le témoignage d'un simple usager.

Il y a douze ou quinze ans, un chirurgien-dentiste *parvint*, non sans un peu de peine, à me convaincre de me faire arracher *quelques incisives*. Etait-ce réellement utile ? Là n'est pas la question. Je fus convaincu et l'opération faite. Ma mâchoire devenue mutilée appelant de *toute urgence la pose d'une* prothèse, le praticien me proposa tout aussitôt le remède approprié.

« *Il suffira*, dit-il, *d'intervenir sur la denture restante. Ici on limera patiemment jusqu'à l'os, là on dévitalisera, plus loin on arrachera, ailleurs on rognera, percera, poncera, évidera, et, l'ouvrage achevé, il ne restera plus qu'à poser une plaque portant les dents de remplacement. Cette plaque, en or massif, sera solidement fixée par des vis s'enfonçant de la longueur convenable dans les os de la tête. Si ce signe intérieur de richesse vous paraît trop somptueux, je puis vous proposer une autre option : la même chose, mais avec une plaque en argent au lieu de l'or.* »

Ce supplice mérovingien ne devait prendre guère plus d'une vingtaine de séances, réparties sur deux ou trois mois. Sauf *complications, évidemment*. Quant à son coût, on le limiterait à 10 000 F, main-d'œuvre et fournitures en or comprises (il s'agit de francs, je le rappelle, du début des années 70).

« *N'attendez aucun secours de la Sécurité sociale*, ajouta le dentiste, *elle abandonne ses affiliés dans les cas de ce genre, mais si votre solvabilité s'avère satisfaisante, je pourrai vous consentir des conditions de crédit intéressantes.* » Je refusai tout net, et tout en bloc, l'or, l'argent, le crédit, et jusqu'à la promesse d'une beauté retrouvée jusqu'au tombeau inclus. Le praticien *s'en montra gravement* offensé.

« *Puisque vous refusez de payer, me* dit-il en substance, *je ne puis plus rien pour vous. Il ne vous reste qu'à aller voir le prothésiste, et de tenter de vous arranger avec lui. Allez !* »

J'allai. Le prothésiste, un homme fort courtois, me confectionna en peu de jours, et *sans solliciter de conseil* technique de quiconque, un petit appareil amovible laissant intacte la denture restante. Sa rusticité apparente n'altérait en rien sa commodité. *Son poids* était aussi léger que son prix, ce dernier encore allégé par une *prise en* charge inattendue de la Sécurité sociale qui, sous certaines conditions point trop draconiennes, et pour un appareil aussi modeste, acceptait de consentir quelques libéralités. Les années ont passé, j'ai conservé *l'appareil dont je suis* aussi satisfait qu'au premier jour.

Il faut sans doute se garder de généraliser, mais le conseil *de l'ordre des dentistes devrait* se montrer plus vigilant au regard de telles pratiques, qui sont loin d'être exceptionnelles, ne rehaussent pas la profession et justifient les renvendications des prothésistes.

ANDRÉ SAINT-OMER
(Paris).

L'artisan et le stomatologue

M. Jean-Yves Nau a eu tort de ne pas publier en dessous de son article dans *Le Monde Aujourd'hui* daté 9-10 septembre 1984, le point de vue d'un praticien de l'art dentaire : il a laissé ainsi, dans l'esprit des lecteurs, la conviction *que leur praticien était un infâme* profiteur. La vérité est tout autre : déjà, à plusieurs reprises, les pro*thésistes ont levé ce lièvre* — *voire* ont été devant la justice et toujours déboutés. *Voici* pourquoi :

Si l'on s'en tient à l'article précité, les praticiens dentaires sembleraient être de peu scrupuleuses personnes achetant une prothèse à l'artisan et la revendant trois ou quatre fois plus cher au patient. Or *il n'en est rien. Le praticien*, recevant son patient, doit l'examiner, éliminer toutes lésions suspectes, considérer quelle prothèse conviendra au mieux à son patient, préciser tous les aspects esthétiques nécessaires pour reconstituer la ligne du visage, faire les essayages, corriger *ce que l'artisan n'a pas pu*, dans son atelier et travaillant sur des moulages en plâtre, apprécier, et *après que la prothèse ait été posée* en bouche, surveiller que la prothèse ne fasse pas souffrir et prenne bien sa place.

Dois-je ajouter que les études pour devenir prothésiste consistent à travailler en atelier, exclusivement sur des moulages : il n'a aucun contact avec le patient. Ce sont de *courtes études aboutissant à* un CAP. Pour les praticiens, il faut *a)* le baccalauréat, *b)* une année de certificat *d'études préparatoires* aux professions médicales *c)* cinq ans pour être chirurgien-dentiste, six à sept ans pour être docteur en chirurgie dentaire ou, pour être sto*matologiste, six ans d'études médicales*, plus deux au minimum pour avoir le diplôme de qualification.

Au cours de ces années, l'étudiant est en contact constant avec les patients. Puis il lui faut s'installer, *ce qui comporte des frais* très élevés, avec des crédits qui s'étalent sur des années. La plupart du temps, le concours d'une assistante est nécessaire dès que la clientèle *devient importante*.

C'est donc compte tenu de tous ces frais, des nombreuses années *d'études, en plus des* connaissances nécessaires pour contrôler que le travail de l'artisan répond bien aux besoins du patient, que se justifient les honoraires pratiqués *dans la profession dentaire*.

Docteur MICHEL FRAENKEL,
stomatologiste honoraire
de l'Institut Curie
et du centre hospitalier de Créteil.

Finir chez le neurologue...

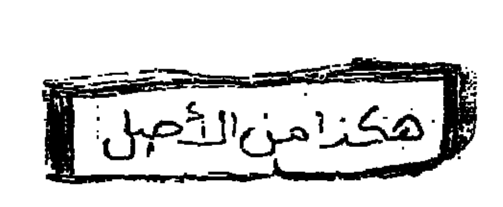
Votre article du *Monde Aujourd'hui* du 10 *septembre* fait — comme toujours — une étude équitable du problème soulevé par la *pose d'appareils* dentaires par des prothésistes, il y manque toutefois deux éléments :

Tout d'abord, il est aisément vérifiable que chez la majorité des dentistes conventionnés la prothèse complète haut et bas que vous prenez comme exemple — de qualité « *Sécurité sociale* », c'est-à-dire sans recherche d'esthétique particulière ni matériaux d'avant-garde — *coûte 4 300 F. Elle donne, pour* un patient affilié au régime général, droit à un remboursement de 2 176 F: les appareils *payés* 2 500 F (non remboursables) chez le prothésiste, coûtent donc — au patient — 2 124 F chez le dentiste.

Ensuite, et surtout, le prothésiste, qui n'a fait aucune étude d'anatomie ou de physiologie, juge qu'une bouche est « bonne » si la *muqueuse est apparemment saine* : il est incapable d'apprécier un décalage du maxillaire inférieur par rap*port au maxillaire supérieur* — *très* fréquent chez les édentés, surtout âgés — et *il* contribuera à l'entériner par l'engrènement de ses prothèses. Le déséquilibre du fonction*nement des articulations temporo*-maxillaires ainsi provoqué est, entre autres, une des causes les plus fréquentes de migraines chroniques, douleurs cervicales etc. qui finissent *fréquemment chez* le *neurologue*.

Je pense ainsi que si la démarche de ce prothésiste et votre article ont eu l'*avantage d'attirer l'attention* sur certains abus, ils ne doivent pas ouvrir la porte à des pratiques infiniment plus périlleuses, donc à terme coûteuses, pour la santé des patients : *primum non nocere...*

JEAN-LOUIS BERMAN,
docteur en chirurgie dentaire
(Carcassonne).



« Généraliste appelle SVP »

Douze centres en France répondent à des questions délicates

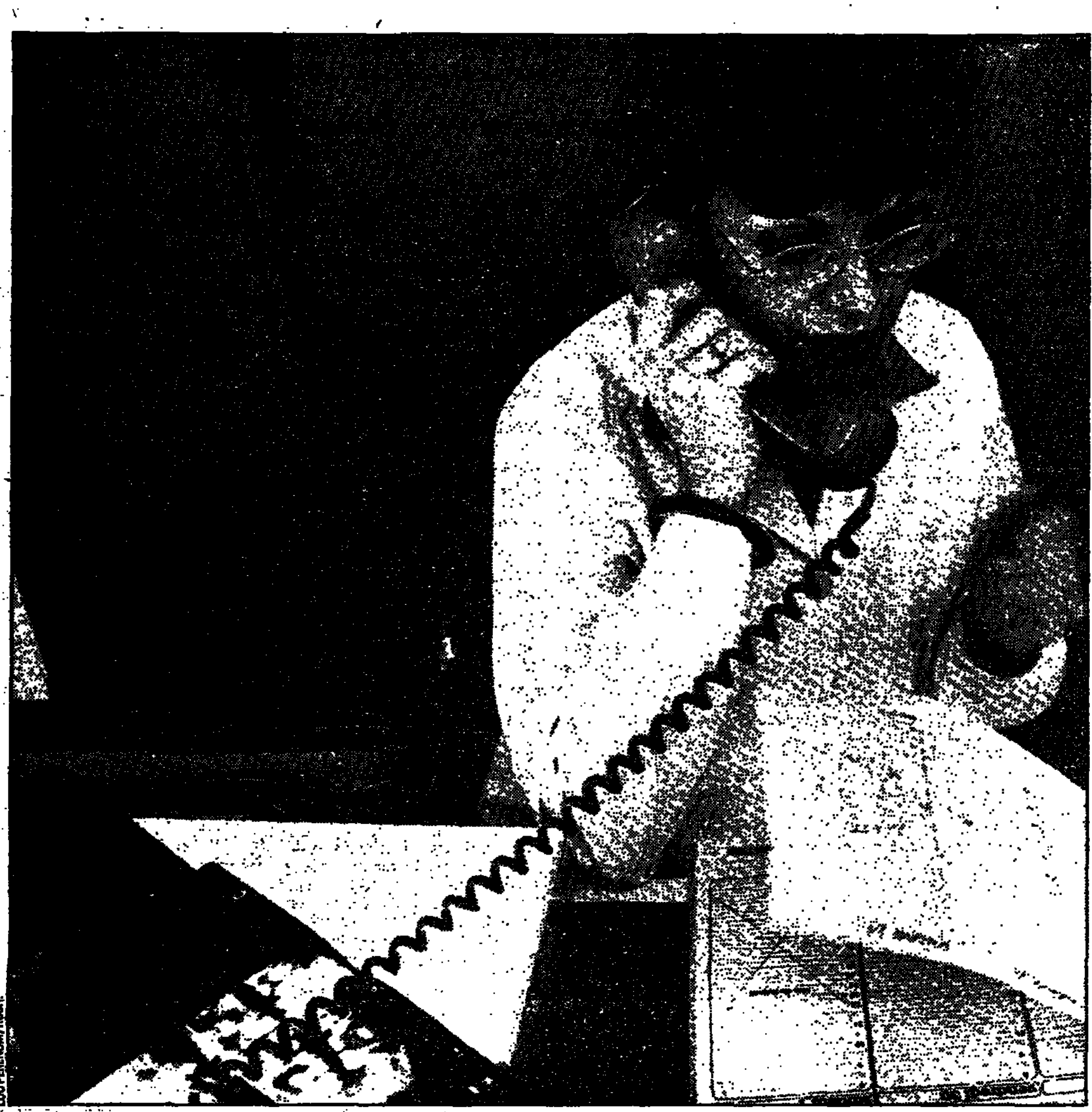
« BONJOUR, j'ai un malade de soixante-dix-neuf ans, porteur d'une pile cardiaque. On lui a demandé de contrôler son fonctionnement avec un poste de radio à transistors. Comment doit-il faire ?

– Attention ! ce n'est possible que s'il s'agit d'une pile à entraînement permanent. Il suffit de régler le poste de radio entre deux stations. A chaque impulsion de la pile, on entend un bruit de type parasite. Le malade peut ainsi calculer lui-même la fréquence de sa pile. »

Ils sont ainsi six cents médecins généralistes sur deux mille environ qui, dans le val de Loire, décrochent de temps à autre leur téléphone pour appeler le service SVP-médecine du CHU Bretonneau à Tours. Initiative originale qui fête ce mois-ci ses dix ans d'existence et qui, sous l'impulsion des responsables universitaires de formation médicale continue, ne cesse de s'étendre : on compte aujourd'hui douze villes disposant en France d'un tel service (1).

Au départ, l'idée était simple : mettre gratuitement à la disposition du praticien un système d'informations rapides et pratiques, un service souple s'insérant dans la réalité quotidienne de son activité.

« *L'idée d'un tel système nous est venue en 1973, lors d'une réunion sur la formation médicale continue, organisée à Paris,* explique le professeur Jean Leroy. *Un sondage réalisé dans la région parisienne nous avait été présenté. Il concluait que les médecins généralistes souhaitaient la création d'un tel système. Le docteur Monnier, alors président de la Confédération des syndicats médicaux français, s'était levé pour dire qu'il s'agissait là de quelque chose de vraiment important. Alors, nous nous sommes dit qu'il fallait bâtir cette chose-là chez nous, et vite, pour ne pas être dans les derniers. Un an plus tard, quand nous nous sommes retournés, nous étions tout seuls ! »*



LUC PERENOM/RUSH

Côté matériel, rien de vraiment compliqué : une pièce mise à la disposition de SVP-Médecine par le doyen de la faculté, un chef de clinique présent tous les après-midi, un répondeur-enregistreur et deux lignes téléphoniques ; la première pour recevoir les appels des médecins libéraux, la seconde pour trouver la réponse. Outre leurs connaissances personnelles et la bibliographie qu'ils peuvent consulter, les chefs de clinique ont aussi la possibilité de contacter le meilleur spécialiste de l'hôpital ou de la région. S'il le faut, ils peuvent joindre Paris, Londres ou New-York, l'important étant de trouver la réponse. L'important, c'est aussi de faciliter au maximum l'accès du centre hospitalo-universitaire aux confrères de « ville ». C'est pourquoi SVP-Médecine est gratuit. « *Il n'était pas question,* expliquent les responsables, *qu'un confrère puisse renoncer à nous appeler pour des raisons financières.* » Corollaire : trouver de l'argent pour le téléphone, les livres et les vacations des chefs de clinique. Soit entre 30 000 et 50 000 francs par an. A Tours, le financement est obtenu grâce à un système de location de stands à l'industrie pharmaceutique, lors des Journées annuelles de formation continue organisées à l'échelon régional.

Tout n'alla pourtant pas sans difficulté. L'URSSAF d'abord s'inquiéta des « emplois » ainsi créés. Les médecins spécialistes libéraux ensuite craignirent qu'un tel système ne se développe à leur détriment, le contact généralistes-CHU pouvant, selon eux, les court-circuiter. Les débuts furent assez lents, et le rythme de croisière ne s'établit qu'à partir de 1979 avec plus de cinq cents appels par an. L'aire géographique s'étendit alors rapidement au-delà des limites régionales, avant que des services équivalents ne soient créés, rétablissant l'équilibre.

En décembre 1981, le ministère de la santé accordait 200 000 francs aux services de formation continue des UER de médecine pour l'extension de ces services. Avec le temps, on commence à mieux gérer les matériaux ainsi obtenus. Analysés, décortiqués, ils deviennent un utile instrument d'évaluation des besoins en formation initiale et continue.

La grande majorité des appels concerne les situations cliniques (conduite à tenir, traitement, pharmacologie, diagnostic) ; les autres demandent une documentation, une adresse, voire des références législatives. Au hit-parade des disciplines concernées, on trouve la gynécologie-obstétrique (grossesse, allaitement et médicaments, amniocentèse, stérilité, contraception, toxicomanie de la femme enceinte, etc.) et la pharmacologie (effets secondaires des médicaments, association de médicaments, etc.). L'hématologie et la pédiatrie sont aussi fréquemment concernées par le biais de l'interprétation des examens de laboratoire.

Qui appelle ? Le plus souvent ce sont les médecins généralistes exerçant en milieu rural. « *Nous constatons que la très grande majorité des appels sont la demande d'un dialogue, la recherche d'un appui ; c'est bien là le rôle de SVP-Médecine, celui de pallier la solitude des médecins et leur angoisse. C'est bien ainsi que ce service a été senti et non pas comme un « donneur de diagnostics »* (2). » « *Il n'y a jamais de malaise entre celui qui appelle et celui qui répond,* explique le docteur Michel Guérois, l'un des principaux animateurs du système. *On parle toujours d'une situation, d'un malade, d'un dossier. Il arrive aussi fréquemment que le médecin nous demande notre avis sur des « nouveautés » présentées dans la presse et dont il a pris connaissance par l'un de ses malades. Par la suite nous adressons un courrier à notre interlocuteur. »*

Une étude statistique menée sur près de mille cinq cents appels a permis de conclure que l'orientation vers le spécialiste ou l'hôpital demeurait minime, survenant dans moins d'un cas sur quinze. Le développement d'un tel réseau à l'échelon national permet à ses fondateurs de songer aujourd'hui à son informatisation. Il existe peu d'exemples équivalents dans le monde, et tous sont situés outre-Atlantique.

Des négociations sur ce thème sont menées avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). On envisage la fabrication d'une banque de données constituée de tous les fichiers questions-réponses de l'ensemble des centres français. Une telle banque pourrait être directement consultée par le médecin à son cabinet et mise en relation avec d'autres réseaux informatiques médicaux. La boucle serait alors bouclée, qui, de l'incertitude avouée d'un praticien, servirait, *via* le relais universitaire et la confraternité, à répondre à ceux qui, un jour ou l'autre, se trouvent dans une situation identique.

JEAN-YVES NAU.

(1) Outre Tours, il s'agit de Lille, Marseille, Nancy, Amiens, Caen, Nantes, Angers, Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Rennes.

(2) *SVP-Médecine, service téléphonique d'information et de formation permanente.* Thèse de médecine de Mme Marie-Ange Lecomte, 1982, Tours.

UN ENSEIGNEMENT ASSISTÉ PAR ORDINATEUR

Alors que des technologies sont maintenant au point, l'enseignement assisté par ordinateur (EAO) ne se développe que très lentement en médecine. Plus de 15 ans après les premières réalisations françaises presqu'aucun des nombreux systèmes expérimentaux n'a été transféré de la faculté qui l'a créé vers un autre centre utilisateur.

Néanmoins, la société de pneumologie de langue française s'est donné depuis un an les moyens de favoriser la promotion et la diffusion de 2 systèmes d'E.A.O. Ces deux systèmes comprennent un clavier, un écran de visualisation vidéo et sont couplés à un projecteur de diapositives à accès direct. Une image de qualité, comme en permettent les diapositives, est en effet nécessaire pour l'enseignement de la pneumologie, spécialité médicale où la radiographie tient une grande place.

Le premier système retenu est celui de l'EAO 5 de la faculté de médecine Cochin Hôtel-Dieu à Paris. Le second est plus simple et moins onéreux. Il est basé sur le seul système d'EAO spécifiquement destiné à la médecine et commercialisé par un éditeur en France. Il utilise le logiciel Serimed et fonctionne sur une configuration qui comprend :

- un micro T07 ou T07/70
- une unité de disquette
- un projecteur de diapositive à accès aléatoire Diaformatic distribué par Mondial Bureau. Ce système est simple, peu coûteux et fiable.

Ce progiciel a permis à des enseignants n'ayant aucune formation de créer des cas cliniques avec arbres de décision en fonction de réponses ouvertes ou fermées. Une heure d'enseignement nécessite en moyenne une disquette de 5 pouces et 40 diapositives. A ce jour, 12 systèmes ont été acquis grâce à des crédits de la société de pneumologie et au ministère de l'éducation nationale. Ils sont répartis auprès d'enseignants de pneumologie de 10 villes de facultés différentes.

B. Dautzenberg Ch. Sors - Clinique de Physiopathologie respiratoire, Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière. ■

Gripppe de retour

LA grippe, dans les pays développés, n'est pas une affection bénigne puisqu'elle représente, en France par exemple, la deuxième cause de mortalité par maladie infectieuse, après la tuberculose. Les trois producteurs français de vaccins antigrippaux – les Instituts Mérieux et Pasteur, les Laboratoires Ronchèse – viennent de faire le point des perspectives qui s'ouvrent, à cet égard, pour l'hiver 1984-1985.

Chaque année, le virus de la grippe subit des mutations, auxquelles le vaccin doit s'adapter, alors que bien d'autres maladies virales, telles la variole, la rubéole ou la rougeole, sont dues à des virus immuables. Le cas de la grippe représente sur ce point un exemple unique de variabilité biologique, dont la stratégie vaccinale doit tenir compte.

Chaque année, les centres mondiaux (Londres et Atlanta aux Etats-Unis) et régionaux (la France en compte deux : l'un à Paris, le second à Lyon) collectent les informations épidémiologiques et les transmettent à l'Organistion mondiale de la santé, qui, à Genève, centralise et diffuse l'ensemble de ces données. Ainsi, les mutations du virus sont détectées systématiquement, et les producteurs de vaccins modifient en conséquence la composition de leur produit.

Le vaccin mis au point pour l'hiver 1984-1985 comprend quatre souches (1), soit une de plus que le vaccin produit en 1983, année de faible circulation du virus grippal. La fabrication en est complexe, car le virus doit être cultivé sur un milieu vivant, en l'occurrence des œufs de poule, par millions. La culture ainsi obtenue doit ensuite être inactivée avant de pouvoir être utilisée. Au total, cette préparation demande près de six mois. Sept millions de doses sont ainsi fabriquées chaque année en France.

Mais la population-cible reste loin d'être couverte dans sa totalité. Pourtant, les bénéficiaires de la vaccination antigrippale sont aujourd'hui bien connus : il s'agit avant tout des personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, puisque 80 % des cas mortels surviennent dans cette classe d'âge. Les autres catégories de personnes à protéger sont les malades atteints d'affections cardiaques, pulmonaires, endocriniennes, les insuffisants rénaux, les grands fumeurs. S'y ajoutent les femmes enceintes (après le troisième mois de la grossesse), car la grippe représente un risque d'avortement ou d'accouchement prématuré, et parce que la vaccination protégera le nouveau-né pendant les premiers mois de sa vie. Restent enfin les personnels de santé, que leur profession expose au risque de contamination.

L'an dernier, cinq millions de personnes en France se sont fait vacciner contre la grippe, un effectif encore trop faible. Par exemple, la couverture vaccinale des personnes âgées et des malades chroniques, bien qu'elle soit en progression, n'atteint que quelque 50 %. Pourtant, soulignent les spécialistes, la grippe déprime fortement la résistance spontanée des individus – surtout lorsqu'ils sont âgés ou affaiblis par une autre maladie : la grippe devient alors un facteur de risque important parce qu'elle ouvre la voie à toutes sortes d'autres maladies, bactériennes ou virales.

La vaccination, dont le plein effet n'est obtenu que quinze jours après l'injection, doit être entreprise entre la mi-septembre et décembre. Elle doit, compte tenu des mutations du virus, être renouvelée chaque année.

C. B.

(1) Pour l'année 1984-1985, le vaccin comprend les souches A/Philippines, A/Chili, B/URSS et B/Singapour. La lettre désigne la variété du virus (le virus A provoque les atteintes les plus graves) : elle est suivi du nom du pays où la souche a été identifiée.

Les vendanges *sont faites désormais en France avec les moyens mécaniques les plus perfectionnés.*

Le vin du futur

« *TOUTE civilisation qui se préoccupe de survivre,* écrit Raymond Dumay dans un superbe ouvrage, *doit accomplir ses devoirs envers le vin* » (1). Où en est la nôtre ? Depuis un siècle lentement le monde du vin se laisse pénétrer par la science et par la machine. Il y eut d'abord avec Pasteur le voile levé sur les mystères de la fermention alcoolique. Ce fut ensuite l'apport progressif de la technique et de la mécanisation. On remplaça comme ailleurs le cheval et l'énergie musculaire. On abandonna aussi petit à petit le bois. Le fer puis le plastique remplacèrent l'osier et le chêne. Les cuviers s'habillèrent de ciment et d'acier inoxydable. Les machines envahirent les vignes. Le mouvement fut constant. Il éloignait la main de l'homme de la plante et de son produit. Les gestes traditionnels furent oubliés et le folklore devint un produit marchand. Combien sont-ils encore en France à véritablement fouler leur cuve, écrasant de leur poids le fruit de leurs efforts ?

Cette évolution eut un avantage considérable : permettre au vigneron de maîtriser son vin. Le connaissant mieux, il sut en gommer les défauts, cherchant à accentuer ses qualités. Le fait est particulièrement marqué aujourd'hui dans les régions d'appellation contrôlée et en dehors du système coopératif. *Le vigneron n'est plus, comme il le fut jadis, victime consentante de la nature. Les fermentations* mal conduites n'existent plus, tout comme les vins qui, *disait-on*, ne supportaient pas le voyage.

Tous ces progrès furent diversement ressentis. Manipulés, on crut, et pas toujours à tort, que les vins étaient trafiqués. A l'opposé, un goût nouveau se fit jour pour les vins possédant une *identité, c'est-à-dire une appel*lation d'origine.

La mécanisation croissante des vendanges risque-t-elle de modifier ces équilibres ? Avec elle, c'est le dernier maillon de la chaîne qui saute, celui qui chaque année relie encore l'homme à la vendange. C'est aussi, *qu'on le veuille ou non,* la standardisation des méthodes *de culture qui s'impose brutalement.* Les intérêts industriels ici en jeu pourront rapidement imposer, en effet, un modèle unique de culture. On proposera bientôt au vigneron de rentabiliser ses équipements. Les mêmes châssis qui aujourd'hui enjambent la vigne serviront à tous les travaux : *pré-taille*, pulvérisation des traitements, *épointage* et *récolte.*

Peut-on au contraire imaginer *la* communauté vigneronne suffisamment puissante pour conserver cette originalité qui fait sa richesse ? Des plages de résistance sans doute s'organiseront. Les vignobles prestigieux, par exemple, mais ailleurs ? Le raisin succombera-t-il lui aussi au rouleau compresseur de l'agroalimentaire ? Premier pays au *monde* par la qualité de ses vins, la France est aussi la *première nation à accepter* aussi vite la mécanisation de ses vendanges. *C'est donc en France* et nulle part ailleurs qu'on verra naître la vigne et les vins de demain.

J.-Y. N.

(1) *la Mort du vin*, de Raymond Dumay, Ed. Stock.

A l'assaut du vignoble

Six mille machines vont entrer en action.

OCTOBRE 1983, vendanges ensoleillées dans le jardin de la France, sur le coteau d'Ingrandes-de-Touraine, près de Bourgueil (Indre-et-Loire). Au cheval, l'un des derniers de la région, on avait attelé une charrette avec quatre « poinçons », ces fûts dont on a ôté un fond et qui, debout, reçoivent le raisin coupé. On vendangeait ici comme on le faisait depuis des siècles. Six à huit coupeurs, *un hotteur et sur la charrette,* grand tablier du cuir et palette de bois à la main, un homme à la « râpe », occupé à séparer le raisin de la rafle en pressant la vendange sur une grille métallique. Rendement moyen de l'*équipe : 1 hectare en trois* jours.

Le vacarme du moteur fit lever les têtes : « *Elle arrive* », cria-t-on. La première machine à vendanger de la commune, monstre bleu avalant la vigne et ses fruits, sortit de l'horizon. Rendement moyen : 4 hectares en une journée. Deux siècles se regardèrent et le cheval baissa la tête.

Elle arrive ? Elle est bel et bien arrivée. En dix ans, la machine à vendanger a envahi le vignoble français. Une explosion dont on est loin d'avoir perçu toutes les conséquences.

C'est au lendemain de la seconde guerre mondiale que l'on commença à essayer de mécaniser les opérations de cueillette du raisin. Plusieurs systèmes sont étudiés dans les années 60 (effets pneumatiques, percussions, *vibrations*). C'est alors le principe du « secouage latéral » qui est en majorité retenu. Son principal avantage : s'adapter sans trop de *mal* aux caractéristiques du vignoble français. En 1971, une *machine américaine vendange* pour la première fois dans la région d'Aix-en-Provence. Dix ans plus tard, elles sont 2 500, la plupart d'origine française. Les vendanges 1984 verront près de 6 000 machines en action, *dans plus de quarante* départements. Près du quart de la surface du vignoble national est aujourd'hui mécanisé et le parc français est le plus important – et le plus varié – du monde (1).

La Charente arrive en tête avec plus de 60 % de surface *récoltée mécanisée. Juste der*rière, on trouve le Gers, la *Corse, le Loir-et-Cher, le Lot,* la Dordogne et la Gironde.

Au nombre des machines en action, c'est ce dernier département qui est en tête (plus de 800 machines) devant la Charente (plus de 500). Présente dans de nombreux crus classés du Médoc, elle pointe déjà son nez *dans* les *hautes côtes* de Bourgogne. Cette mutation accélérée fait de la machine à vendanger l'un des marchés les plus porteurs du machinisme agricole. Un marché en cours de clarification. On compte encore néanmoins plus d'une quinzaine de constructeurs proposant au total une cinquantaine de modèles. Leurs prix se situent entre 150 000 et plus de 600 000 francs. Un domaine où nombre de petites entreprises ont trouvé plus qu'un ballon d'oxygène.

C'est le cas, par exemple, pour Arnaud Louis, Machines Agricoles, petite société basée à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme). Belle histoire que celle de la famille Arnaud. Les aïeux étaient charrons. En 1921, la famille se lance dans la construction de charrues, de herses pour chevaux. « *Après la guerre de 1939-1945,* raconte M. Lucien Arnaud, *on abandonnait le cheval pour le tracteur. Un client nous a demandé de lui construire une remorquye. On s'est lancé dans la remorque. On a commencé à embaucher du personnel.* »

A Saint-Paul-Trois-Châteaux, la forge était devenue beaucoup trop étroite. Les machines envahissaient le trottoir, puis l'esplanade. La famille Arnaud acheta un atelier, arriva la machine à vendanger. Déjà spécialisée dans la vigne, la société se lance dans l'aventure. On mit au point un modèle de machine tractée. Cible visée : les petits exploitants de 10 à 40 hectares ; sept machines vendues en 1978, douze en 1979, et deux cent cinquante l'an dernier. *La société* ALMA cingle vers le sixième du parc français et lance cette année une machine automotrice. Aujourd'hui, la famille Arnaud *trône sur 2 hectares* dans la zone industrielle de Saint-Paul-Trois-Châteaux. ALMA emploie cinquante personnes, vend partout en France, et réalise 60 % de son chiffre d'affaires avec ses machines à vendanger.

Autre cas de figure : Braud, *firme française spécialisée* depuis un siècle dans la mécanisation des récoltes. Spécialiste des grosses batteuses fixes, Braud s'oriente, après la seconde guerre mondiale, vers les moissonneuses-batteuses. Mais, dans les années 70, le marché s'essouffle brutale*ment.* Virage lof pour lof, et les usines de Saint-Mars-la-Jaille (Loire-Atlantique) abandonnent le blé pour le raisin. La première machine à vendanger Braud voit le jour en 1975. « *Notre firme est présente sur tous les marchés étrangers et occupe une position dominante à l'échelle mondiale* », explique M. Bernard Leleu, PDG de Braud SA. Position qui devrait se renforcer après la récente reprise du capital de la firme par Fiat et les difficultés de Vectur, autre constructeur français implanté à Langon (Charente), qui vient de déposer son bilan.

L'avenir est-il vraiment rose pour ce secteur souvent méconnu de l'industrie française ? Rien n'est acquis. La mécanisation des vendanges n'a pas été – ne va pas – sans poser de difficiles problèmes. Les œnologues, en particulier, n'ont pas ménagé et ne ménagent pas leurs critiques.

« *C'est à la machine,* expliquent-ils, *de s'adapter à la vigne telle qu'elle est, et pas l'inverse.* » « *La vigne et la machine ? Un mariage de raison* », soutiennent, quant à eux, les constructeurs. En clair : il faudra que la vigne y mette du sien. Dans certaines régions, cela ne pose guère de problème. Ailleurs, il faut aménager de nouveaux accès, changer les pieux, assembler les parcelles, remembrer, en un mot, « optimiser » les surfaces. Plus grave encore : dans certains endroits, comme dans la région de Sancerre, on modifie la taille de la vigne pour rendre accessible à la mécanique la zone fructifère.

Les spécialistes non constructeurs s'accordent aussi pour dire que la récolte mécanisée modifie notablement l'aspect de la vendange avec un *niveau de souillure beaucoup* plus élevé. En dépit des améliorations techniques apportées, on trouve en effet encore fréquemment des débris de végétaux (feuilles, pétioles, fragments de sarments, plantes poussant à proximité de la vigne), métalliques (agrafes servant à tenir les fils de fer, morceaux de fil de fer), voire animaux (petits gastéropodes, reptiles, etc.).

« *Les constructeurs ont su résoudre en grande partie les problèmes de la cueillette des raisins. Il leur appartient maintenant de se pencher sérieusement sur ce problème capital de l'élimination des débris en tous genres recueillis en même temps que le raisin pour l'obtention d'une vendange propre* », estime M. Rémy Cassignard (Institut technique du vin, Bordeaux).

D'autres problèmes sont aussi rencontrés comme la dissémination, à cause de la *machine,* de maladies de la vigne (nécrose bactérienne en Charente). Une des conséquences du manque de respect de l'hygiène du matériel.

Il y eut aussi voilà quelques années, dans les Charentes, des eaux-de-vie au curieux goût d'hydrocarbure. « *Problème aujourd'hui réglé* », assure-t-on chez Braud. « *Un point ne sera jamais positif,* estime M. Jacques Puisais, président de l'Union nationale des œnologues, hostile à l'idée de mécanisation, *c'est la trituration de la vendange qui a pour effet de détruire de manière irréversible certains systèmes enzymatiques.* »

Et dans l'attente d'améliorations techniques, la majorité des œnologues est soit sceptique soit déçue. Les constructeurs disposent, quant à eux, de plusieurs arguments. Outre ceux de nature technique (leur procédé est toujours supérieur à ceux de leurs concurrents), ils font valoir la rapidité du travail (et le choix optimum de la période de récolte qui en découle) et la rentabilité ainsi offerte. « *Pour certains exploitants,* explique M. Leleu, le prix de la machine a été amorti en deux ou trois ans. »

Du côté de l'Institut national des appellations contrôlées, établissement public chargé de veiller à la qualité des appellations, on déclare ne pas être a priori contre le principe de mécanisation. On souligne aussi que, dans certaines régions, il y a une véritable incompatibilité entre machine et qualité. C'est notamment le cas en Champagne, où la machine est interdite, et dans le Beaujolais où la méthode de vinification impose l'obtention de grains entiers (2).

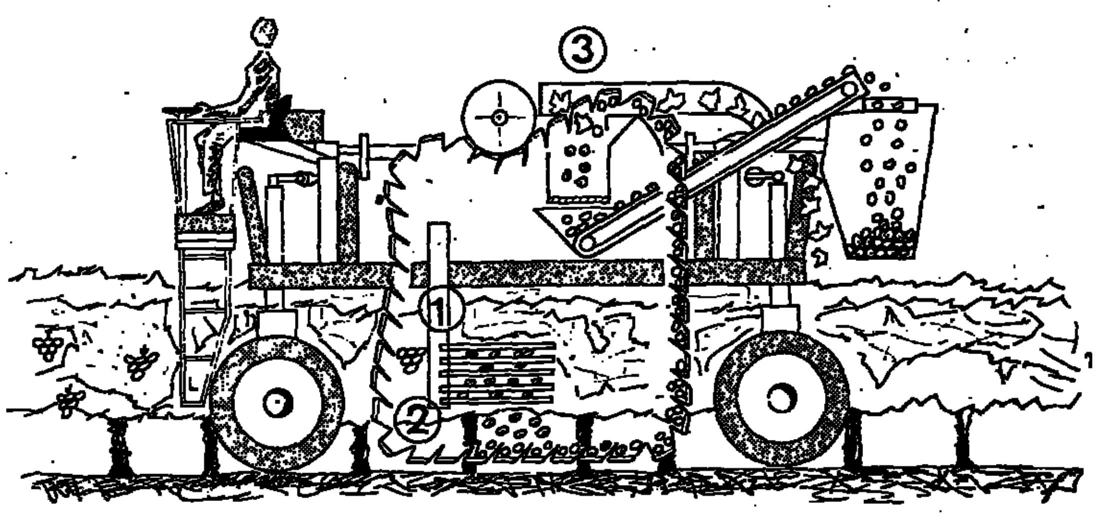
Position définitive ? L'Alsace, qui fut longtemps interdite aux constructeurs, entrouvre cette année la porte pour de premiers essais. Reste, au-delà de données techniques et économiques, les raisons sociologiques d'un tel succès : « *Nos premiers clients,* explique-t-on chez Braud, *ont été les femmes de vigneron.* » Difficulté pour constituer de bonnes équipes de vendangeurs, souci de rendement des propriétaires, évolution des mentalités, lourdeur et incompréhension de l'administration et des caisses de mutualité sociale agricole : dans bien des endroits, les vendanges avaient perdu tout le caractère de fête annuelle qu'elles avaient pu jadis avoir.

« *Il y a eu très nettement chez le vigneron,* note M. Puisais, *la peur de commander les autres, une crise de l'encadrement. On aboutit à une situation ubuesque : un pays empli de chômeurs qui accélère la mécanisation de son vignoble. Il faudrait réinventer la notion de la cueillette collective, fruit du travail d'une année. Pourquoi les lois sociales sont-elles à ce point rigides, rendant quasiment impossible l'utilisation d'une main-d'œuvre saisonnière ?* »

JEAN-YVES NAU.

(1) Pour des données plus précises voir le dossier « Développement de la mécanisation des vendanges en France », de MM. Pierre Vagny, Gaston Chaler et Claude Vernet dans *Vititechnique*, numéro de mars 1984. (*Vititechnique*, 28, rue Basse, B.P. 110, 59027 Lille Cedex.)

(2) Il faut aussi noter l'existence depuis 1972 d'un groupe de travail national sur la machine à vendanger composé de représentants de l'institut technique du vin et de spécialistes du machinisme agricole.



1. – Tête de récolte avec secoueurs.
2. – Chaîne continue de paniers pour la réception et le transfert de la vendange.
3. – Ventilateur.
Les secoueurs horizontaux agissent de chaque côté du rang de vigne. Ils transmettent une énergie aux raisins et aux grappes. Le décrochement des grappes se fait alors par inertie.
Schéma d'une machine automotrice (tiré de « la Mécanisation des vendanges », Edit. Braud-Agri Nathan, 1984).

Sauternes fait main

Grappe après grappe.

« *JAMAIS une machine à vendanger ne pourra mettre une roue chez nous* », dit-on dans le vignoble du Sauternais. « *Ici, c'est à la pointe du ciseau que la qualité se gagne* ». Cette minuscule appellation de Gironde, la plus méridionale si elle n'était encerclée par une mince bande de Graves, est réduite à cinq communes : Sauternes, Barsac, Bommes, Preignac et Fargues. Quelques rangs de rouge, quelques hectolitres d'un blanc sec, subtil et *précieux*, mais la grande réputation du sauternes vient du blanc liquoreux. Pour qualifier le plus célèbre de ses châteaux, celui d'Yquem, tout le *monde s'accorde à parler* de quintessence du produit de la vigne, le plus élaboré du monde.

Si personne dans le Sauternais ne conteste la suprématie d'Yquem, *parfois* chèrement payée par le comte de Lur-Saluces au prix de récoltes entières, tous prétendent approcher le plus possible ce symbole de *perfection*. Leur secret : une taille sévère qui limite le produit à une moyenne annuelle de 20 000 hectolitres, un rendement souvent très inférieur à la moyenne locale de 25 hectolitres à l'hectare et surtout une vendange lente et méticuleuse qui laisse à une moisissure, le *botrytis cinerea*, la fameuse « pourriture noble », le temps de faire son effet.

Les grappes de raisin ne sont ramassées que lorsque la pourriture noble a fait son ouvrage. Les grains beaux et sains sont laissés sur la grappe en attendant d'être attaqués à leur tour. Cette méthode draconienne empêche toute *mécanisation*. Le *botrytis* ne se manifeste pas uniformément. Son arrivée varie suivant l'âge et les cépages, et c'est, en général, une étude en laboratoire qui détermine le point exact de l'évolution des raisins. Quand la récolte est miraculeuse, comme en 1983, la vendange peut aller très vite. En revanche, certaines années il arrive que les derniers grains soient rentrés début décembre.

Pour la prochaine récolte on sait que les vendanges seront tardives. C'est ainsi que la collecte des secs n'a commencé que fin septembre. Avec un peu de chance, les premiers tris de raisin botrytisés suivront.

Les premiers vendangeurs sont arrivés. Logés dans des caravanes, des campings, rarement, contrairement au Médoc, dans les *dépendances* des châteaux. On signale cette année quelques groupes de réfugiés polonais. Mais la main d'œuvre étrangère est assez rare à Sauternes. On emploie surtout des gens du pays habitués à la collecte et surtout qui accepte le fait que les employeurs ne garantissent jamais le travail pour la journée entière. En général, le tri effectué par les équipes se termine vers midi.

C'est sans doute pourquoi le vignoble du Sauternes ne souffrira pas des conséquences sociales de l'emploi de machines à vendanger. Elles ne pourront rogner un salaire d'appoint saisonnier qui avait une grande importance dans la vendange girondine et dont l'absence commence à se faire cruellement sentir en certains endroits. A moins que les ingénieurs ne mettent au point une machine à détecter le *botrytis*. Mais tout le monde pense que le vignoble est beaucoup trop petit pour qu'ils se donnent cette peine.

PIERRE CHERRUAU.

Une révolution qui ne va pas sans inquiéter certains œnologues.



GIRAUD/RAPHO

De l'acier chez Bacchus

Les regrets d'Emile Peynaud.

UN grand regret pour Emile Peynaud, le plus célèbre des œnologues et dégustateurs bordelais. La révolution de la machine à vendanger s'est faite sans les scientifiques : *« Il n'y a pas eu cette fois la liaison que nous avions pu obtenir pour la vinification moderne »*, déplore-t-il.

« Le vigneron s'est débrouillé tout seul cette fois avec les commerciaux et les techniciens. On peut remarquer qu'il en a été de même pour les traitements de la vigne. C'est certainement dommage.

» L'œnologue, en fait le vinificateur, se trouve donc confronté à un problème nouveau. Les données mécaniques sont relativement faciles à régler. Mais c'est au viticulteur de pallier le maximum d'inconvénients. Je crois que nous arrivons un petit peu tard. »

Selon lui, les principaux échecs sont imputables à des machines ou à des marques qui ne sont pas encore au point. Aussi à des conducteurs qui vont beaucoup trop vite !

« J'ai vu des bennes de vendanges faites à la machine aussi belles qu'un compotier de grappes de raisin. C'était la vendange idéale, faite au bon moment avec une bonne machine et un bon conducteur, des feuilles encore vertes qui offraient une bonne résistance. Mais, même dans ces conditions idéales, la vendange n'est pas plus belle qu'à la main. Par contre j'ai très souvent vu des vendanges pleines d'impuretés, une véritable bouillie végétale, d'où il est difficile de sortir un vin de qualité. »

Tout est entre les mains du conducteur de la machine, estime Emile Peynaud. C'est, selon lui, un nouveau métier qui est en train de se créer. Hélas, les spécialistes sont encore peu nombreux et les machines délicates. *« Il faudrait presque un permis pour inciter les gens à faire attention, leur apprendre à quitter le raisonnement simpliste de l'économie de main-d'œuvre et des difficultés de constitution d'une troupe de vendangeurs. On a aussi tendance à faire marcher la machine trop vite et trop longtemps. On parle même de leur faire faire les trois-huit ! »* Pour lui, même dans les conditions idéales de vendange, la machine ne va pas dans le sens de la qualité. Elle est cependant la seule façon de s'en sortir pour tout viticulteur de taille un peu industrielle.

Cependant, même dans ce cas de figure, il demande que l'on veille davantage à la qualité qu'au rendement : *« Prenez par exemple nos fouloirs-égrappoirs. Ils n'ont pas été conçus pour ce genre de vendanges. Il nous faut maintenant un nettoyeur beaucoup plus efficace, surtout pour le vin blanc. En vin, la machine a réussi à supprimer ce que nous, les œnologues, avions réussi à obtenir : que l'on porte au cuvier des raisins intacts. » « Il n'empêche*, conclut Emile Peynaud, *que l'on ne peut pas être contre la machine à vendanger, ce ne serait pas réaliste. »*

Au fond, c'est la vieille histoire du métier à tisser qui recommence ? *« Pas du tout*, répond l'œnologue bordelais. *Le métier à tisser travaillait mieux et plus vite que le métier à main. Pour la machine à vendanger, ce n'est pas tout à fait le cas. »* P. C.

Ivresse antique

Les bonnes « bouteilles » d'une Italie très ancienne.

L'ITALIE a été, dans l'Antiquité, une importante productrice, consommatrice, exportatrice et importatrice de vins. L'activité vinicole de la péninsule a été suffisamment importante, et elle a laissé assez de traces dans l'archéologie et dans les textes, pour que M. André Tchernia, maître-assistant à l'université de Provence (Aix-en-Provence), en fasse le sujet de sa thèse d'Etat qu'il a soutenue cet été à Paris (1).

La vigne a été cultivée, dans le bassin méditerranéen, dès le néolithique. Si bien que, peu après la création de Rome, les libations de vin jouaient un rôle important dans le culte. Ainsi Numa Pompilius, le deuxième roi de Rome, a-t-il édicté une règle selon laquelle le vin des libations devait provenir de vignes taillées de manière particulière. Mais comme les femmes n'étaient pas admises aux cérémonies religieuses, le vin leur était interdit. Le *pater familias* jouisssait d'ailleurs du *jus osculi*, c'est-à-dire qu'il pouvait embrasser sur la bouche toutes les femmes de la maisonnée pour s'assurer que celles-ci ne sentaient pas le vin...

Jusqu'au IIe siècle avant notre ère, la base de l'alimentation était de la bouillie de céréales. Et comme toujours lorsque la nourriture est semi-liquide, les Romains d'alors n'éprouvaient pas le besoin de boire beaucoup de vin.

Tout change au IIe siècle avant Jésus-Christ, car le pain remplace la bouillie. C'est d'ailleurs à cette époque qu'apparaissent les premières boulangeries à Rome. Le pain étant sec, le vin aidait à le faire passer, et l'usage du vin devient courant au point que les femmes peuvent désormais en boire.

Précisons que, pendant l'Antiquité comme pendant le Moyen Age – et encore au dix-huitième siècle, le vin, même de grand cru, n'était jamais bu pur, sauf par les ivrognes invétérés, considérés comme de véritables drogués. Chez les Grecs, on pense qu'on buvait un mélange de deux tiers d'eau et d'un tiers de vin. Chez les Romains, le mélange devait être dosé à peu près de la même façon. L'eau était chaude ou froide selon le moment du repas !

Au IIe siècle avant notre ère, apparaît une nouvelle manière de cultiver la vigne. Aux rangs très espacés de treilles hautes entre lesquelles poussaient divers légumes, succèdent des vignobles plantés en quinconces plus serrés. Ce que Varron (116-27 avant J.-C.), un des savants les plus éminents de son temps, considère comme un progrès.

Les sources romaines donnent beaucoup plus d'informations sur la culture de la vigne que sur la vinification. Cependant, on sait que les grands crus (falerne, cécube, monts albins, sorrente, notamment) étaient des vins blancs très sucrés et vieux. Très sucrés, parce que les raisins étaient récoltés très tard (en novembre près de Naples, comme le rapporte le poète Martial). Vieux, parce que le vin ordinaire était trop faible pour tenir douze mois.

Les grands vins étaient conservés d'abord dans des *dolia* (2), où ils vieillissaient pendant un an ou deux en général, parfois pendant quatre ou cinq ans, puis dans des amphores de 26 litres environ. Grâce à leur bouchon de liège recouvert d'un enduit de pouzzolane, les amphores pouvaient conserver le vin pendant une vingtaine d'années et même plus. Par définition, le vin le meilleur était le plus vieux. Sur la paroi de l'amphore étaient peintes la date de la récolte et la date de mise en amphore.

La qualité du vin consommé marquait le rang social. C'était là un rite qui ne pouvait être transgressé. Si des convives de rangs différents étaient invités au même repas, on servait à chacun le vin dont la qualité correspondait à son rang social. Cicéron, dans son *In Pisonem*, reproche au consul Pison d'être un grossier personnage. La preuve : Pison *« achète son vin en vrac à la taverne voisine (au lieu de faire apporter une amphore de sa cave) »*. Mais le même Pison, selon le poète Philodème, buvait habituellement chez lui du vin de Chio, un des vins grecs excellents et élégants...

Cette stricte hiérarchie sociale par le vin fut même fatale au grand orateur et ancien consul Marcus Antonius (qu'il ne faut pas confondre avec Marc-Antoine, premier grand ivrogne romain connu et rival malheureux d'Octave, devenu ensuite l'empereur Auguste). Marcus Antonius avait pris parti pour Sylla, et fut donc inscrit par Marius (vainqueur de Sylla) sur les listes de proscrits. Il se réfugia chez un ami courageux, « pauvre » plébéien. Celui-ci n'avait que du vin nouveau, impossible à offrir à un hôte aussi illustre. Il envoya donc un esclave *« acheter du bon vin chez le plus proche marchand. Cela est si étonnant que le marchand fait parler l'esclave. C'est ainsi que Marcus Antonius sera trouvé et mis à mort »*.

On ne sait pas grand-chose sur le prix des vins. Une inscription sur le mur d'une taverne de Pompéi précise, certes, que la mesure de vin ordinaire coûte 1 as (0,50 F environ), celle de vin meilleur, 2 as, et celle de falerne 4 as. Mais on ignore quelle était la capacité de la mesure.

En tout cas, le vin était d'un usage commun, même s'il n'a jamais été distribué gratuitement au peuple, comme l'était le blé. Et même si l'ordinaire des légionnaires romains comportait de l'eau additionnée de vinaigre, et non pas du vin.

Le vin entrait dans la composition de très nombreux plats, en compagnie de l'huile d'olive et du *garum* (une sorte de saumure de poisson, analogue probablement au nuoc-mam vietnamien). Il était aussi à la base de beaucoup de remèdes, comme en témoignent le naturaliste-amiral Pline l'Ancien (23-79) et Galien (vers 131-vers 201), le médecin de Marc-Aurèle. Bien entendu, les meilleurs vins faisaient les meilleurs médicaments.

Le commerce du vin apparaît dès le IIe siècle avant notre ère. Par chariots, le vin est transporté dans d'énormes outres de plus de 500 litres faites dans une peau de bœuf et il l'est dans des amphores pour les voyages en bateau. Mais il existait aussi, sans doute, pour les *vins ordinaires*, de vrais bateaux-citernes : on a trouvé, en effet, des épaves garnies d'une quinzaine de *dolia*, fixées à demeure bien sûr, et faisant office de cuves pour le transport du vin en vrac.

Les amphores sont précieuses pour identifier l'origine du vin : de 150 à 50 avant notre ère environ, les amphores étaient de type « italique » bien connu. Elles portent des estampilles identifiant leurs fabricants, mais ces derniers *pouvaient être aussi bien des* propriétaires de grands domaines ayant leur propre atelier d'amphores réservés à leurs seuls besoins que des propriétaires travaillant pour eux-mêmes certes, mais aussi pour des fermes vinicoles de leur voisinage, trop petites pour avoir leur atelier d'amphores.

Vers 50 avant Jésus-Christ, le type italique est remplacé par des imitations des amphores de Cos, bien que les grands crus italiens conservent toute leur réputation. Mais, même alors, les spécialistes arrivent à identifier l'origine réelle des amphores. Comme les amphores de type italique, les imitations romaines de Cos sont estampillées par leurs fabricants. On connaît, à ce jour, plusieurs centaines d'estampilles d'amphores de toutes époques.

Les amphores étaient des récipients « perdus ». Jamais elles n'étaient renvoyées à l'expéditeur. On les retrouve donc à leurs points d'arrivée. C'est ainsi que l'on a une idée de la quantité fantastique de vins italiens, bons et mauvais, consommés par les Gaulois entre 150 et 25 avant notre ère. Bien avant la conquête des Gaules par César (58-51 av. J.-C.), les Gaulois, qui ignoraient l'art de la vinification, appréciaient énormément le vin. D'abord, ils étaient de grands buveurs, ensuite, la société gauloise était enserrée dans un rituel très strict d'échanges de cadeaux. Et le vin était le plus prestigieux des cadeaux – au même titre que les métaux précieux et les esclaves – que pouvaient échanger les chefs.

Dans la région de Toulouse, le sol est littéralement constitué de débris d'amphores. On s'en plaignait au XVIIe siècle. Au XIXe siècle, les enfants jouaient couramment à casser des amphores à coup de cailloux. En 1980 encore, la préparation d'un terrain de golf obligea à enlever des débris d'amphores par camions entiers.

Il est évidemment très délicat d'estimer le volume de vins italiens importés en Gaule avant la conquête. M. Tchernia s'y est essayé en se fondant sur de nombreux paramètres (épaves, débris, notamment), eux-mêmes assez incertains. Pour lui, le chiffre de 100 000 hectolitres par an est plausible, à défaut d'être sûr. Après tout, au début du XIVe siècle, à une époque donc où les moyens de transport n'avaient guère évolué par rapport à ceux de l'Antiquité, 750 000 hectolitres de bordeaux étaient exportés chaque année vers l'Angleterre (grâces en soient rendues à Aliénor d'Aquitaine, reine d'Angleterre de 1154 à 1204), constituant ainsi le commerce international le plus important du Moyen Age.

Vers 25 avant Jésus-Christ, les importations gauloises de vins italiens s'arrêtent. C'est là le signe d'un changement de civilisation. Au lieu de chercher le prestige par des cadeaux de vin, d'or ou d'esclaves, les chefs ou les gens riches se comportent comme l'aristocratie romaine : ils font construire des monuments qui perpétueront le souvenir de leurs munificences. Comme ce Gaulois, Caius Julius Rufus, originaire de Saintes, qui a fait construire en 19 de notre ère l'amphithéâtre de Lyon, dit des Trois-Gaules.

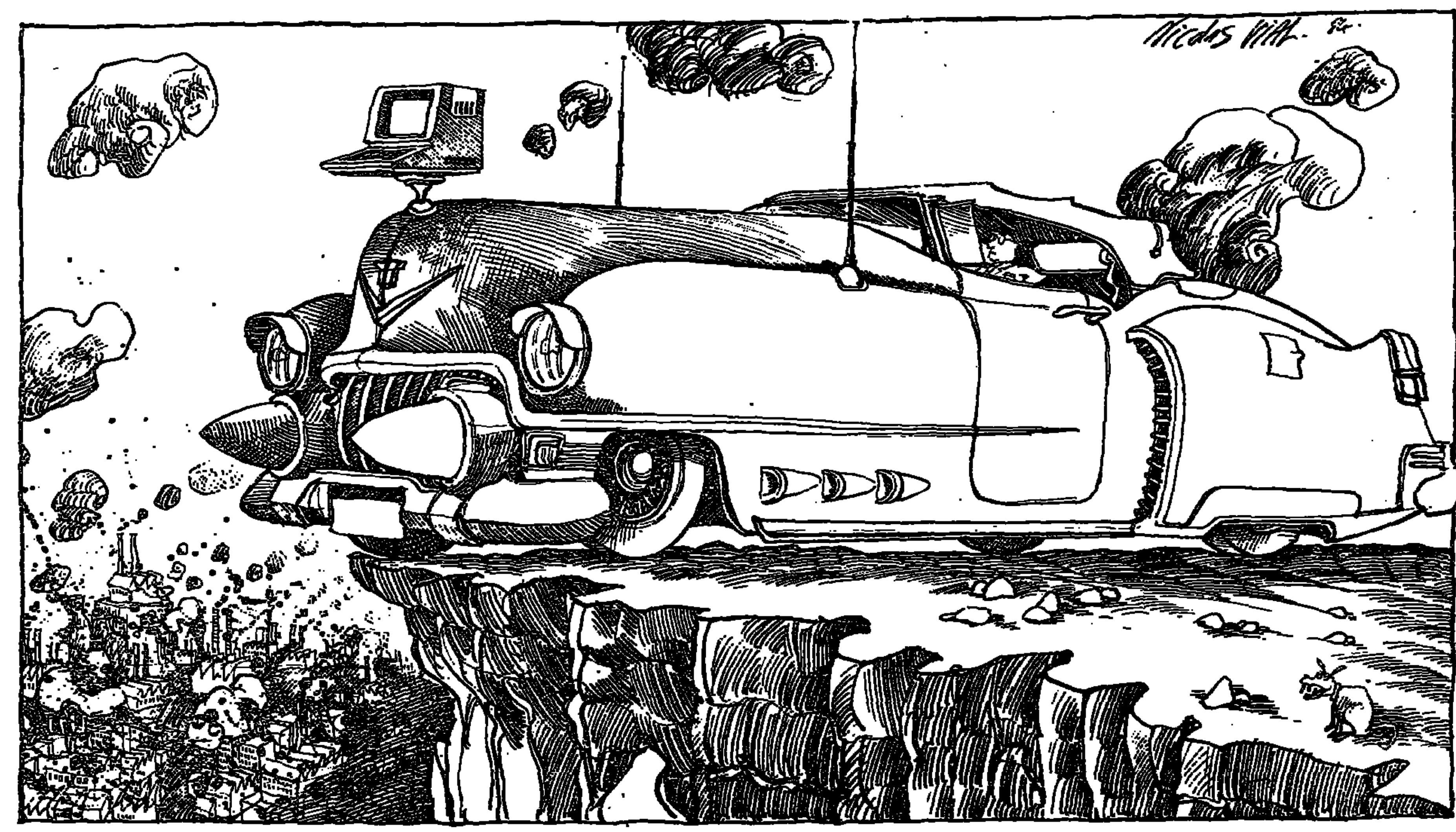
YVONNE REBEYROL.

(1) *Le Vin de l'Italie romaine* : essai d'histoire économique d'après les amphores.

(2) Le *dolium* était une sorte d'énorme amphore, d'une capacité de 500 à 2 000 litres. Pesant autant, de 250 à 1 000 kilos, le *dolium* était fabriqué sur place puis enterré dans le sol du chais. La fermeture des *dolia* était assurée par des gros couvercles de terre cuite. L'intérieur des *dolia* et des amphores était enduit d'un revêtement de poix.

Coup de semonce dans la vallée du silicium

Changement de cap chez les grosses têtes.



NICOLAS VIAL

SITUÉE sur la côte ouest des États-Unis, entre San-Francisco et San José, la vallée du silicium occupe une bande de terrain de 45 kilomètres sur 15 kilomètres. Il n'y poussait guère, il y a trente ans, que des arbres fruitiers. Aujourd'hui, la moitié des composants électroniques américains y sont fabriqués. Sur 8 000 entreprises, 70 % ont moins de 10 salariés et 80 % moins de 50. Sur 250 000 employés, on compte plus de 6 000 ingénieurs. A côté de cette multitude de petites entreprises, on trouve les géants de l'électronique (Hewlett-Packard, Intel, Syntex, Fairchild...), ainsi que les nouveaux venus de la biotechnologie.

Depuis une dizaine d'années, le monde entier a les yeux braqués sur cette première « technopole » qui regroupe, autour d'une université (Stanford), des ingénieurs, des financiers et des industriels. La vallée du silicium, on le répète à juste titre, est le berceau d'un individualisme new-look : une nouvelle race d'entrepreneurs — croisement d'ingénieurs et de financiers — y trouve les conditions idéales pour créer son entreprise. Le schéma est classique : après avoir passé quelques années dans une multinationale, où il renforce sa compétence technologique, l'ingénieur s'installe à son compte avec quelques amis. L'innovation passe par la création de petites unités qui se détachent des géants. C'est la stratégie dite de l'essaimage.

Tout cela est vrai. Mais ce n'est qu'une partie d'une réalité plus complexe : la création spontanée joue un rôle essentiel. Mais, aujourd'hui comme hier, l'Etat est au cœur du développement technologique. Dès les années 40, le Pentagone intervient massivement en subventionnant la recherche et en passant des commandes. On fait semblant de l'ignorer. La nouveauté, dans les années 80, c'est que, face à la concurrence japonaise, croissante, on reconnaît — au grand jour — les limites de la libre entreprise. On découvre les vertus de la coopération entre les entreprises, entre le patronat et les salariés, entre le secteur privé et le secteur public. Aux États-Unis comme dans l'ensemble des pays industrialisés, l'avenir économique dépend d'un équilibre subtil : il faut à la fois plus de marché et plus d'Etat.

Tel est le double message que suggèrent Rogers et Larsen dans un livre consacré à *la Fièvre de la vallée du silicium* (1). Telle est la problématique posée, à l'occasion d'un séminaire organisé à Paris, en mai dernier, par le Centre de prospective et d'évaluation (2). L'analyse du rôle respectif de la spontanéité et de la concertation est également un axe essentiel d'un stage organisé dans la vallée du silicium, en novembre prochain, à l'attention de cadres, d'ingénieurs et d'industriels français (3).

La préhistoire remonte aux années 30, lorsqu'un ingénieur, diplômé de Harvard, Frederick Treman, devient vice-président de Stanford, qui n'était alors qu'une université de seconde classe. Il invente le concept de technopole moderne.

L'histoire commence dans les années 50, avec le recrutement à Stanford des meilleurs cerveaux : William Schockley, prix Nobel, coïnventeur du transistor, Carl Djerassi, le « père de la pilule ». C'est aussi l'époque où des industriels, comme les frères Varian, s'installent, à prix d'or, sur les terrains que leur loue l'université.

Quant à la légende, elle explose dans les années 70, avec l'irrésistible ascension de la micro-informatique. Ses héros sont de tout jeunes hommes, titulaires d'un Ph.D., passionnés d'informatique. Cheveux et barbes longues, jeans délavés, ils s'installent dans un garage et travaillent douze heures par jour pour « s'amuser ». Pour survivre, ils vendent leur vieille Volkswagen. Quand ils ont trouvé le « créneau » adéquat, ils commercialisent leur découverte. Ils font la couverture de *Time magazine*. Ils s'appellent, par exemple, Steven Jobs et Stephen Wozniak, les fondateurs d'Apple.

Quelles sont les clefs du succès ? On en dénombre quatre :

1) Un nouvel esprit d'entreprise, rappelant celui du siècle dernier, et contraire à l'esprit dominant des années 50 où le modèle, dans l'entreprise comme dans la vie quotidienne, était « l'homme de l'organisation » (4), parfaitement intégré à la technostructure et à la suburbia. La nouvelle culture valorise le risque. Le droit à l'erreur fait son entrée. On ne progresse que par expérimentation.

2) Une nouvelle conception de l'investissement : le capital-risque. Les banques ne sont pas prêtes à s'engager dans des opérations « à tout gagne perd » ; elles n'ont pas la flexibilité nécessaire pour soutenir des projets instantanés. Les fonds sont trouvés par des individus qui investissent leur argent personnel, celui des universités, plus récemment les fonds salariaux. Ces nouveaux financiers fournissent, en plus du capital, l'expertise scientifique et la gestion. Il leur arrive de licencier l'initiateur de l'affaire. La capacité à « lever » du capital-risque demeure un des critères essentiels de la réussite d'une technopole.

3) La synergie entre université et entreprise, inaugurée à Stanford, caractérise la douzaine de « parcs industriels » créés aux Etats-Unis, dans le sillage de la vallée du silicium. La plupart se sont constitués autour de pôles scientifiques : le complexe de la « route 128 » à proximité du MIT, dans la région de Boston ; le « Research Triangle », délimité par les trois universités de Caroline du Nord ; la « vallée bionique » chez les Mormons (université de l'Utah) ; la « vallée est du silicium » (université d'Albany) ; la « prairie du silicium » (université d'Austin, au Texas) ; le « désert du silicium » (université d'Arizona). Les deux centres industriels conçus en marge des universités connaissent un développement moins rapide : la « vallée nord du silicium », près de Port-land, et la « montagne du silicium », dans le Colorado.

4) Le climat est un autre facteur important : le soleil est un atout dans la réussite de la vallée du silicium, et son absence un handicap dans le développement du complexe du Nord-Est. Le climat, c'est aussi une infrastructure adaptée : d'excellents services d'études de marchés, de planning stratégique, d'assistance juridique et de recrutement. C'est enfin un contexte d'affaires favorable : allégements d'impôts locaux, main-d'œuvre abondante et qualifiée.

Mais cette organisation n'est pas sans conséquence du point de vue social. C'est, en premier lieu, le renforcement des inégalités. Les cadres, ingénieurs et industriels ont les salaires les plus élevés des Etats-Unis et sont souvent propriétaires d'actions. La masse des OS en blouse blanche, qui assure l'assemblage des microprocesseurs, perçoivent les salaires les plus bas du pays. 75 % d'entre eux sont des femmes, et 40 % d'origine autre qu'américaine (Mexique, Philippines, Vietnam). L'exploitation la plus brutale touche les travailleurs au noir — à domicile ou dans des *sweatshops*. Pas de syndicalisme : les patrons s'y opposent par des moyens « légaux » et y substituent un paternalisme adapté aux besoins du siècle.

L'envers social, c'est aussi l'étonnante facilité pour licencier le personnel : l'ingénieur comme l'OS. Dans le premier cas, le licenciement est présenté comme la contrepartie de la mobilité de l'emploi : n'est-elle pas source de la circulation de l'information scientifique et technique, puisque l'ingénieur emporte, chez le concurrent, son savoir technologique ? Dans le second cas, le chômage est fatal dès que l'employé perd, très jeune, sa « dextérité ». Dans de nombreux cas, le licenciement fonctionne en série, et sans préavis. Tel contremaître, invité à licencier son équipe à 17 heures, est lui-même licencié à 17 h 15 et se retrouve au parking, un quart d'heure plus tard, avec son chef hiérarchique immédiat, lui aussi licencié.

La qualité de la vie n'est pas toujours ce qu'on imagine. Parmi les effets pervers de la surpopulation de la vallée : le coût prohibitif de l'habitat, qui repousse toujours plus vers le sud le nouvel immigré ; les embouteillages et l'accroissement du temps passé en voiture ; la pollution atmosphérique, créée par les gaz d'échappement dans une vallée où l'air ne circule pas. La vallée connaît par ailleurs un des taux de divorces les plus élevés d'Amérique : parmi les best-sellers de l'année figure un manuel de survie du couple (5). L'éthique du narcissisme est toute-puissante. Ce qui manque le plus, c'est un minimum d'esprit public.

Le choc est né d'une découverte récente : les Japonais contrôlent 60 % du marché du 64K RAM, un des composants essentiels de l'industrie de la micro-informatique. Une demi-douzaine d'ouvrages (6) ont été consacrés à la menace japonaise. Au-delà des réflexes xénophobes, émerge une réflexion neuve sur l'innovation, le financement, la gestion sociale et surtout les rapports entre l'industrie et l'État.

L'innovation a été bloquée, aux Etats-Unis, par la concentration sur la recherche militaire, alors qu'elle se développait, au Japon, dans le domaine des biens de consommation.

Le Japon ne s'est pas laissé enfermer dans le stéréotype de l'intelligence de fabrication, par opposition aux Etats-Unis, qui seraient le champion exclusif de l'intelligence d'innovation : la recherche menée au Japon sur les ordinateurs de cinquième génération en est un des signes. Les grands groupes peuvent créer un espace d'innovation à l'intérieur de leurs structures « bureaucratiques ». L'expansion des industries de pointe n'est pas structurellement liée à la précarité de l'emploi.

Cette révision des idées reçues infléchit les entreprises de la vallée — et de l'Amérique en général — dans le sens d'une plus grande concertation.

1) Des accords de production sont signés, en 1982, entre IBM et Intel, Xerox et Memorex, General Electric et Intersil.

2) Dès 1981, des programmes de recherche sont mis en commun, par exemple entre Intel et AMD. La même année est créé un Centre de recherche sur les systèmes intégrés (Central Integrated System — CIS), qui regroupe l'université Stanford, trente-huit industriels parmi les plus importants et l'Etat, par l'intermédiaire de la DARPA (Defense Advance Research Project Agency). L'objectif est de développer une approche pluridisciplinaire en recherche fondamentale, mais aussi en technologie appliquée.

3) On assiste à ce que les Américains appellent pudiquement un processus de « politisation ». C'est le renforcement des groupes de pression à Washington, en particulier la SIA (Semiconductor Industry Association). C'est l'idée, qui fait son chemin, de créer un tiers parti, regroupant des démocrates et des républicains sur une politique industrielle.

C'est surtout, à défaut d'un tel parti qui ne verra sans doute jamais le jour, la certitude, de plus en plus largement partagée, que l'Etat doit avoir un rôle de stimulation, voire de coordination, dans le développement des nouvelles technologies. Un conseil de la technologie (Massachusetts High-Technology Council) existe déjà. L'étape suivante est la création, souhaitée par un nombre croissant d'industriels, d'un Conseil de coopération économique (Economic Cooperation Council), dont le modèle serait le MITI japonais et qui s'inspirerait de certains principes européens de planification souple. Il ne s'agit pas de « collectivisme », bien que l'accusation soit portée par quelques extrémistes, mais d'un rapport nouveau, porteur de richesses, dont les deux composantes sont l'individu et l'Etat.

PIERRE DOMMERGUES.

(1) Everett Rogers et Judith Larsen *Silicon Valley Fever*, Basic Books, New-York, 1983.

(2) Séminaire organisé par le CPE du ministère de l'industrie et de la recherche sur « La Silicon Valley, anatomie d'une réussite », le 9 mai 1983. Marcel Bayen, *Capitalisme-risque et développement technologique aux États-Unis*, rapport du Centre de prospective et d'évaluation du ministère de la recherche et de la technologie, mai 1984.

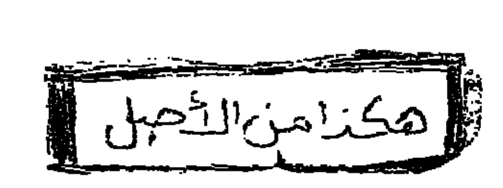
(3) Pour tout renseignement sur ce stage, s'adresser à la MICEFA, B 511-515, Alliance française, 101, boulevard Raspail, 75006 Paris. Tél. : 548-08-95 et 549-20-38.

(4) William Whyte, *The Organization Man*, Simon & Schuster, N. Y., 1956.

(5) Jean Hollands, *The Silicon Syndrome*, Coastlight Press, Palo Alto, Ca. 1984.

(6) Sur la concurrence avec le Japon : Daniel Okimoto, Takuo Sugano & Franklin Weinstein, *Competitive Edge*, (Simon & Schuster, N. Y., 1984) ; Roy Hofheinz & Kent Calder, *The East Asia Edge* (Basic, N. Y., 1983) ; Gerald O'Neill, *The Technological Edge* (Simon & Schuster, N. Y., 1983) ; Terutomo Ozawa, *Multinationalism, Japanese Style* (Princeton U. P., Princeton, N. J., 1982) ; Chalmers Johnson, *MITI* (Standford U. P., California, 1982) ; Thomas Peters et Robert Waterman, *le Prix de l'excellence* (Inter Éditions, Paris, 1984).

Sur la gestion : William Ouchi, *The M-Form Society* (Addison-Wesley, Don Mills, Ontario, 1984).



Indispensable Terre-Adélie

Les besoins et les demandes de la recherche française dans l'Antarctique.

CENT quarante spécialistes des différents domaines concernés se sont réunis à Grenoble du 19 au 21 septembre. Au programme de ce colloque : la recherche française antarctique. La réunion de Grenoble, conséquence indirecte de la querelle sur la piste qui permettrait la desserte aérienne de la Terre-Adélie, était d'autant plus souhaitable que l'éventail des disciplines concernées est très large (1). Il est donc fort utile que des praticiens de chaque spécialité soient au courant de ce qui se fait dans les domaines autres que les leurs. En outre, l'exposé, d'une part, des résultats acquis depuis plus de trente ans, d'autre part, des sujets d'études futures, permettra aux responsables politiques et scientifiques de définir les priorités et ainsi de répartir les crédits en fonction de l'importance et de l'intérêt des programmes retenus.

Depuis près de trente ans, les recherches ont surtout porté sur la géophysique externe, c'est-à-dire sur les *répercussions de l'activité solaire sur* l'environnement terrestre. Il y a une quinzaine d'années, les progrès techniques dans le domaine des analyses chimiques ont permis d'utiliser la calotte glaciaire comme archives de la planète. Les couches de glace, empilées année après année, conservent, en effet, la mémoire de la température à laquelle les cristaux de glace se sont formés et celle des teneurs de l'atmosphère en constituants mineurs (gaz carbonique, aérosols terrestres et marins, polluants naturels ou dus à l'activité humaine).

Déjà un carottage de 905 mètres de longueur réalisé en 1977-1978 dans l'intérieur du continent par l'équipe du laboratoire de glaciologie du CNRS de Grenoble (amené à pied d'œuvre par des avions américains) a permis de retrouver l'évolution du climat pendant les 30 000 dernières années. Plus récemment, les Soviétiques ont réussi, après plusieurs années d'effort, à forer la calotte glaciaire sur 2 163 mètres : les échantillons prélevés dans le « trou » ont confirmé que ces archives de glace existent et sont « lisibles » pour les 125 000 dernières années au minimum.

Or la dernière période glaciaire que la Terre a subie a commencé il y a environ 125 000 ans et s'est achevée il y a quelque 12 000 ans. Depuis lors, la Terre est dans un interglaciaire et l'humanité a tout intérêt à comprendre les mécanismes et les processus qui conditionnent le début et la fin des périodes glaciaires. Un appareil de forage capable de prélever des échantillons à 4 000 mètres de profondeur est d'ailleurs en construction au laboratoire de glaciologie de Grenoble.

Parmi les disciplines qui pouvaient se développer en Antarctique figurent l'astronomie et l'astrophysique. Les hautes latitudes sont, en effet, plongées dans de très longues nuits *hivernales* ou au contraire éclairées pendant l'été, ces nuits ou ces périodes d'éclairement constant étant de plus en plus longues au fUr et à mesure qu'on se rapproche du pôle géographique. L'observation du Soleil pendant l'été et des étoiles pendant l'hiver est donc possible pendant des jours d'affilée, alors qu'elle est forcément interrompue par l'alternance des jours et des nuits qui caractérisent les latitudes moyennes des zones tempérées. *En outre,* l'altitude et la sécheresse extrême de l'air de l'Antarctique facilitent beaucoup l'observation des astres.

Déjà, l'observatoire de Nice a pu aller à la base américaine du pôle Sud pendant l'été austral pour observer le Soleil. Maintenant, la même équipe voudrait profiter de l'hiver austral pour étudier les étoiles variables (ou clignotantes).

On connaît actuellement une centaine de ces étoiles qui « enflent » ou « dégonflent » inversement aux variations de leur éclat. La période de ces variations est, en général, de l'ordre de quelques heures. Mais elle est parfois la résultante de plusieurs cycles. Si bien qu'elle est de sept à dix jours. Une nuit à Nice ne dure pas assez longtemps pour l'observation de plusieurs cycles ou périodes consécutifs.

Pour le moment, on ne connaît pas les causes de ces clignotements. Tout ce que l'on sait, c'est que les étoiles variables ont une température de surface de 20 000 °C (celle du Soleil est de 4 600 °C), que leur masse est de huit à dix fois celle du Soleil, que leur rayon est cinq à dix fois celui du *Soleil et que leur âge est de* quelques dizaines de millions d'années (celui du Soleil est de 5 milliards d'années).

Une longue observation continue permet d'espérer la *détermination de cycles et* périodes. Et il est raisonnable de penser que la mesure des déformations de la surface de ces étoiles variables donnerait des informations sur les mécanismes internes des astres clignotants.

De même, l'Antarctique est indispensable à l'étude de la physiologie qui permet à certains animaux (en tout premier lieu aux manchots empereurs qui se reproduisent – et jeûnent – sur la glace de mer pendant l'hiver austral) de résister à des froids intenses en vivant uniquement sur leurs réserves de graisse.

Il y a aussi l'étude de diverses espèces marines et des fonds-marins. Les équipes françaises doivent continuer à participer aux programmes internationaux en cours ou à venir dans l'océan Austral et à entreprendre l'étude de la faune et de la flore des eaux proches de la Terre-Adélie.

Depuis sa création en 1952, la base française de l'Antarctique, Dumont-d'Urville, construite sur l'archipel côtier de Pointe-Géologie, est desservie par un cargo mixte polaire pendant le court été austral. Ce qui réduit la campagne d'été à deux mois (et encore parfois moins selon les conditions de glace de mer). Les Expéditions polaires françaises, qui ont la responsabilité de la logistique de Dumont-d'Urville, ont donc songé à allonger la campagne d'été grâce à la construction d'une piste aérienne de 1 100 mètres sur plusieurs îlots de Pointe-Géologie. Des avions Transall venus d'Australie amèneraient à pied d'œuvre le personnel et du matériel léger dès novembre (au lieu de décembre) et reviendraient chercher les participants à la campagne d'été en mars (au *lieu de février*). Les campagnes d'été dureraient ainsi les quatre mois indispensables, notamment, aux glaciologues.

Dans sa synthèse finale, M. André Lebeau, un des premiers *hivernants* en Terre-Adélie et actuel président du Comité scientifique des terres Australes et Antarctiques françaises a résumé trois journées d'exposés.

L'Antarctique doit rester « disponible » à la recherche française. Certaines disciplines ne peuvent poursuivre leurs études que sur le continent austral ou à proximité de celui-ci (glaciologie, climatologie, physiologie des manchots empereurs, biologie et géologie des zones littorales). D'autres spécialités peuvent se pratiquer ailleurs, mais gagneraient beaucoup à « travailler » en Antarctique (haute et basse atmosphères, astronomie).

Toutes ces recherches ont besoin d'infrastructures et d'une logistique améliorées. L'allongement des campagnes d'été permettrait de mener des opérations sur le plateau sans être complètement tributaire des transports aériens américains. La quasi-totalité des spécialistes qui se sont exprimés à Grenoble sont favorables à la desserte aérienne de Dumont-d'Urville. Seuls y sont opposés les physiologistes qui utilisent les manchots et les phoques comme sujets d'expérience.

La construction d'une base dans l'intérieur du continent – au Dôme C où a eu lieu le forage de 1977-1978 – serait indispensable aux glaciologues et fort utile aux astronomes et astrophysiciens.

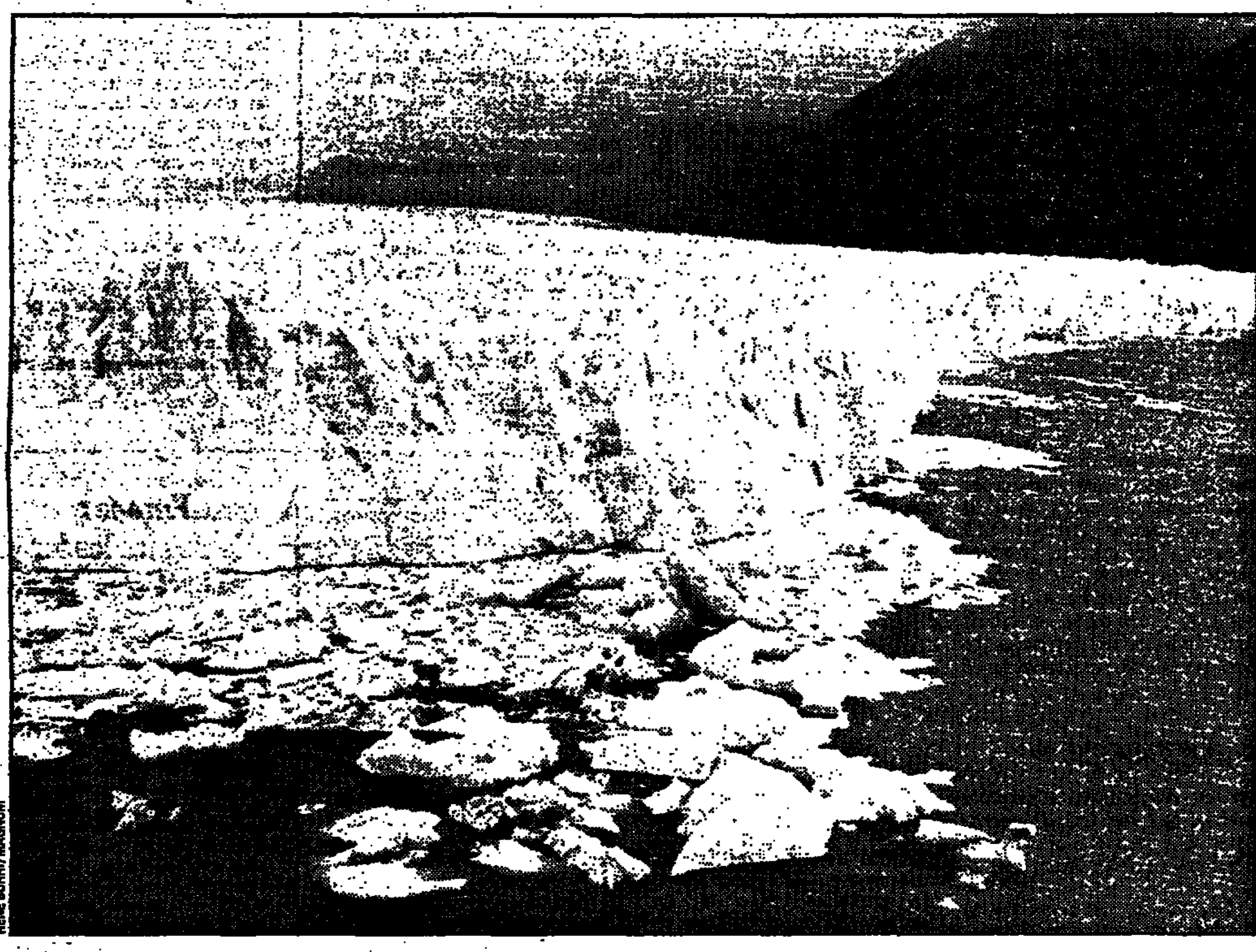
En outre, les biologistes et les géologues souhaitent pouvoir disposer d'un bateau polaire océanographique (beaucoup moins coûteux qu'un cargo mixte polaire) et d'une embarcation plus modeste pour la zone littorale.

Deux sujets semblent dès à présent prioritaires : d'une part, la glaciologie, la climatologie et la chimie de l'atmosphère, d'autre part les études marines. La National Science Foundation des Etats-Unis a d'ailleurs les mêmes priorités pour son programme antarctique.

Pour le reste, M. Lebeau souhaite que les équipes concernées et les autorités responsables se consultent. Ainsi pourraient être définis – d'ici à deux ans – les programmes futurs qui tiendront compte de l'intérêt des études proposées... et des disponibilités financières des divers ministères.

YVONNE REBEYROL.

(1) Glaciologie, paléoclimatologie et climatologie actuelle, physico-chimie et dynamique de l'atmosphère, astronomie et astrophysique, géophysique interne et externe, biologie marine et géologie du littoral, océanographie, géologie et géophysique marines, biologie des oiseaux et des mammifères marins, logistique et facteurs humains.



RENÉ BURRI/MAGNUM

La piste de Dumont-d'Urville

LE public français sera *consulté le mois prochain* sur le problème de la piste aérienne de Dumont-d'Urville, la base française de Terre-Adélie. Telle est l'annonce faite par M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, lors de l'ouverture du colloque de Grenoble.

M. Lemoine a d'abord rappelé qu'un comité des sages composé de scientifiques français et étrangers s'était réuni, à son initiative (en mars dernier), *pour examiner l'impact de la* piste sur l'avifaune. Ce comité a demandé au territoire des terres Australes et Antarctiques françaises une nouvelle étude d'impact, qui vient de recevoir l'accord des ministères concernés.

Cette étude *« va être mise à disposition du public après avis* au Journal officiel *et dans trois journaux à diffusion nationale. Cette consultation durera trois semaines. Le public pourra faire connaître ses observations sur un registre qui sera ouvert au siège du territoire* (34, rue des Renaudes, Paris 17e).

M. Lemoine a rappelé l'enjeu du dossier. *« Aujourd'hui se pose le problème de la poursuite de nos recherches en Terre-Adélie, car nous risquons, faute de navire polaire adapté, l'interruption des moyens d'accès à la base de Dumont-d'Urville. Seule la solution aérienne est à la fois crédible et fiable. Le coût de la piste est estimé à environ 100 millions de francs, très inférieur donc à la construction d'un navire polaire. »*

Le *Polar Stern* a coûté 600 millions de francs à l'Allemagne fédérale il y a quelques années.

« L'arrêt de la construction de la piste conduirait à terme à la fermeture de la base et à la fin de la présence française dans l'Antarctique, remettant en cause les travaux de recherche scientifique qui y sont menés, alors que, à la veille de la renégociation du traité sur l'Antarctique [en 1991] (1), *la plupart des pays étrangers augmentent leurs efforts de recherche et accroissent leur présence. »*

(1) Douze pays, (Afrique du Sud, Argentine, Australie, Belgique, Chili, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande et URSS) ont signé le traité en 1959. La Pologne, en 1977, la République fédérale d'Allemagne, en 1981, le Brésil et l'Inde, en 1983, sont devenus membres à part entière du traité.

Les combats d'un censuré

Malgré tous les bâillons « Jeune Afrique » progresse.

« JEUNE AFRIQUE *est – et nous nous en vantons – le journal le plus interdit du monde. Nous nous organisons pour subir l'arbitraire sans nous y résigner.* » Ce propos est de Béchir Ben Yamed, tunisien, directeur d'un véritable groupe multimédias qui connaît depuis cinq ans une saisissante expansion. D'après une étude du *Nouvel économiste*, ce groupe, qui se classait au quatre-vingt-troisième rang des entreprises de presse françaises en 1982, est parvenu au soixantième rang en 1983. Entre 1982 et 1983, son chiffre d'affaires a progressé de 5 %. La censure ne semble donc pas affecter sa croissance.



CHANTAL LORIOT-VIGNAL

Le premier « *hebdomadaire international indépendant* » d'expression française est créé en 1960 par Béchir Ben Yamed. Le tirage du journal stagne à 40 000 exemplaires jusqu'en 1973, date à laquelle, à l'occasion d'un numéro consacré à l'OUA (Organisation de l'unité africaine), il approche subitement les 73 000 exemplaires.

Béchir Ben Yamed lui-même n'explique pas ces nerveuses variations : « *C'est un des mystères du journalisme. Un jour il se passe quelque chose. Des efforts de plusieurs années débouchent.* »

A partir de 1981, le groupe Jeune Afrique se constitue autour de l'hebdomadaire *Jeune Afrique économie*, qui, d'abord, mensuel, deviendra bimensuel en 1983. Un *Télex confidentiel* bi-hebdomadaire est publié en 1982. Il s'est doté depuis d'une édition anglaise et d'un supplément économique. *Jeune Afrique Plus*, bimestriel traitant un sujet d'ordre général de façon détaillée, est fondé en 1983. Enfin, le dernier né, *Jeune Afrique Magazine*, supplément vendu couplé à l'hebdomadaire, ne devrait pas tarder à voler de ses propres ailes. Le groupe possède en plus sa propre maison d'édition, et une filiale, Difcom, créée en 1982, regroupe les éditions et la régie publicitaire. *Jeune Afrique Economie* fait partie de cette filiale depuis 1984.

Grâce à ce foisonnement de publications, le groupe Jeune Afrique touche un lectorat de plus en plus hétéroclite, bien qu'il ait pour assise une certaine élite africaine. Le projet est d'« *informer l'Afrique sur le monde et le monde sur l'Afrique* ». Tous les sujets sont traités avec une volonté de réalisme. L'agriculture, l'industrie africaine, les salaires des Africains sont des thèmes constamment abordés. Les grands problèmes de l'actualité mondiale sont également évoqués, sans oublier des pages consacrées aux loisirs, au sport et à la culture ; *Jeune Afrique* fait preuve d'un certain modernisme. On trouve par exemple un *J.A Plus* sur l'amour dans les pays musulmans. Il fallait oser aborder un tel sujet et écrire : « *Mesdemoiselles, ce n'est certainement pas en vous cachant derrière un moucharabia que vous allez trouver un mari.* »

Ni à gauche ni à droite – notions difficilement applicables au continent africain, – mais conservant la liberté de porter des jugements, ce journal est sans cesse mis en cause. *Libération* et *le Canard enchaîné*, l'ont accusé en 1981 d'avoir donné une image « positive et dynamique » de la Libye et de son président, le colonel Kadhafi. Ses lecteurs lui reprochent de n'avoir critiqué Sekou Touré qu'après sa mort.

Les publications du groupe sont interdites dans de nombreux pays, notamment en Algérie, au Maroc, en Libye, au Koweït, en Egypte, à Madagascar, en Mauritanie, et fréquemment saisies ailleurs, à Haïti, au Liban, au Cameroun par exemple.

Jeune Afrique s'impose malgré tout comme le grand titre de presse à destination de l'Afrique. 26 000 exemplaires sont vendus en Afrique de l'Ouest, 23 000 en Afrique centrale, 19 500 au Maghreb et 16 500 dans le reste du monde. Le chiffre d'affaires du groupe est de 93,3 millions de francs. Il a été réalisé pour 42,1 % par les ventes et abonnements de journaux, pour 39,2 % par la publicité, et pour 18,7 % par l'édition de livres. Cette dernière activité, toutefois, est en baisse. Elle subit une crise qui affecte d'abord les petits et moyens éditeurs. Conséquence d'une zone de diffusion très disséminée, d'un lectorat qui se situe à quelque 15 000 kilomètres du lieu de fabrication. Les frais de transports et de voyages étant beaucoup plus importants que dans n'importe quelle autre entreprise, et les rentrées d'argent lentes. Ainsi s'explique aussi la faiblesse de la marge bénéficiaire du groupe, inférieure à 1 % du chiffre d'affaires.

L'hebdomadaire, lui, est victime de sa propre concurrence et de cet effort de diversification. Il reste la locomotive du groupe, puisqu'il réalise 77,5 % du chiffre d'affaires, mais les ventes ont diminué. Il ne tire plus aujourd'hui qu'à 94 000 exemplaires. Beaucoup de lecteurs de *J.A.* se débrouillent pour le lire sans l'acheter.

Le vœu des actionnaires (B.B. Yamed, des membres du personnel et des amis du groupe) est que l'hebdomadaire et le reste du groupe participent à parts égales au chiffre d'affaires. Le groupe serait ainsi moins dépendant d'un seul titre et plus apte à faire face aux censeurs. Les annonceurs pourraient choisir le journal le mieux adapté à leur clientèle. Les bénéfices sont donc pour le moment réinvestis dans de nouvelles publications. L'« empire Ben Yamed » continue sa progression. Le projet, à court terme, est de figurer parmi les cinquante premières entreprises de presse.

MARINA JULIENNE.

50 ans pour « Agrisept »

L'HEBDOMADAIRE agricole *Agrisept* a vingt ans. « *Vingt ans et à la fois cinquante* », a déclaré son directeur, M. Jean-François Garnier, en présentant au Tout-Paris de l'agriculture le millième numéro d'*Agrisept*. Pourquoi cinquante ? Parce que l'hebdomadaire, qui arrive chaque semaine dans cent deux mille foyers agricoles ou ruraux, est issu de *Foyer rural*, créé en 1936 (il n'y a que quarante-huit ans...) par le premier aumônier national de la JAC (Jeunesse agricole chrétienne), le Père Foreau, et M. Bettencourt, président de l'Union catholique de la France agricole.

En 1964, *Foyer rural* se muait en *Agri Sept Jours*, qui se modernisait ensuite sous le nom d'*Agrisept*. De sensibilité chrétienne donc, l'hebdomadaire s'est fait une place représentant le courant progressiste en agriculture. Il est publié par la SPER (Société de publications et d'éditions réunies), groupe qui réalise un chiffre d'affaires de 100 millions de francs et publie également *Clair Foyer*, *Voiles et voiliers*, *Panorama aujourd'hui*, *le Pêcheur de France*, *Danser*, *Minitel magazine* et *Entreprises agricoles*.

Pour son millième numéro, *Agrisept* a de la chance : il peut véritablement parler d'une nouvelle page pour l'agriculture. Confrontés à la surproduction, à la hausse des coûts, les agriculteurs devront s'adapter ou disparaître. L'enquête menée par les treize journalistes d'*Agrisept* montre qu'il n'y a pas de résignation.

Les paysans sont prêts à se moderniser pour produire... moins, pour dépenser moins, et pour estimer aussi, comme l'écrit Jean-François Garnier, que « *l'entraide, c'est moderne, que les prix agricoles, cela ne résout pas tout, que la propriété de la terre n'est plus essentielle* ». Le passé d'*Agrisept* plaide pour l'avenir, il saura accompagner ce mouvement.

JACQUES GRALL.

« Elles » au minitel

ELLES partent à la conquête des Minitel. « Elles », ce sont les femmes de l'Agence femmes information (AFI), une agence de nouvelles créée par des femmes sur les femmes, qui publie déjà un bulletin d'information hebdomadaire. Depuis le *11 septembre*, celles et ceux qui possèdent un terminal de l'« annuaire électronique » peuvent – en composant sur leur cadran téléphonique le 614-91-66 à Paris et le 16 (3) 614-91-66 en province – se raccorder à leur banque d'informations, qu'elles ont baptisée « Ellétel ».

Celle-ci s'adresse plus particulièrement au public féminin et propose quatre services. Un carnet d'adresses concernant pour le moment trois cents associations sur Paris et sa région. Des renseignements sur la formation et les nouvelles technologies (limités encore à la région parisienne), qui touchent divers domaines : l'informatique, la bureautique, l'électronique, la médiatique, l'espace, l'énergie, la biotechnique et l'exploitation des océans. Une messagerie : les utilisateurs de Minitel peuvent envoyer des messages ou poser des questions à Ellétel sur des sujets comme l'actualité, l'amour, le babysitting, le droit, la consommation, la formation, les jeunes, les loisirs, la santé et le troc – Ellétel renvoyant sur le réseau certains messages avec leurs réponses. Enfin, Ellétel offre quatre jeux différents.

Le pari de l'AFI consiste à attirer les femmes vers ce média encore timidement utilisé qu'est le réseau Télétel. L'accès aux services, conçus par trois ingénieurs-conseils, est simple, mais le carnet d'adresses est encore trop restreint et les renseignements limités géographiquement. L'utilisateur ne paie pour le moment que le prix de la communication téléphonique. Il s'agit d'une expérience qui durera huit mois. Elle est subventionnée principalement par le Fonds d'intervention culturelle mais aussi par le Carrefour international de la communication, la direction générale des télécommunications, le ministère des droits de la femme, l'Agence de l'informatique, le ministère de la culture et celui du temps libre. Coût du lancement : six cent mille francs.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

« Cosmopolitan » et sa pub

LE mensuel féminin *Cosmopolitan* a lancé une campagne de publicité sur les ondes des radios locales privées de quinze villes de France. Bordeaux, Brest, Lille, Toulouse... ont entendu avant Paris la voix de la rédactrice en chef du magazine, Juliette Boisriveaud, interviewée chaque soir pendant une semaine sur sa conception du journal, sur la vie de la femme active. Son message a été relayé par quatre affiches aux slogans légèrement provocateurs : « *Je change de job ou je fais un bébé ? Cosmo secoue-moi !* », « *Ma forme est à la baisse, mes formes à l'inflation. Cosmo secoue-moi !* »

Ce magazine éprouve tout d'un coup le besoin de faire de la publicité alors que son chiffre de vente a augmenté de 7 % depuis le premier semestre 1984, et qu'il n'en avait jamais fait depuis sa création il y a onze ans.

Pourquoi ? La sortie le 17 juin dernier de *7 Jours Madame* et la fusion de *Mode de Paris* avec *Femmes d'aujourd'hui* le 25 mai y sont peut-être pour quelque chose, d'autant plus que, le 25 septembre, le *Nouveau F* devient *Femmes*, et que, le 1er octobre, le groupe Bertelsmann (qui possède déjà *Prima*) lance *Femmes actuelles*. *Cosmopolitan* n'est pas le seul à vouloir secouer les femmes.

J. C.

Médias du Monde

Italie : les réfractaires de la redevance

M. Gaetana Benedetto, militant du Parti radical italien, a créé en 1981 un comité pour le non-paiement de la redevance à la RAI. Il a réussi à entraîner cette année plus de dix mille téléspectateurs dans cette campagne de désobéissance civile en leur recommandant de s'engager, sur l'honneur et par écrit, à ne plus regarder les émissions du service public italien.

Dix mille téléspectateurs, c'est peu par rapport aux quatorze millions de foyers équipés de téléviseurs. Mais le phénomène inquiète tout de même les dirigeants de la radiotélévision publique italienne, qui soulignent qu'environ un million de téléspectateurs ne payent pas leur redevance par négligence ou dans l'espoir d'être oubliés par les services financiers de la RAI.

Les Italiens, qui reçoivent, en plus des trois chaînes de la RAI, un grand nombre de chaînes privées (jusqu'à vingt-cinq dans les grandes villes), financées exclusivement par la publicité, pourraient être tentés de suivre les conseils de M. Benedetto. D'autant que les trois grands réseaux privés ont maintenant un seul et même propriétaire et sont capables de dépasser en audience les programmes de la RAI.

La RAI reçoit environ 3,5 milliards de francs en provenance de la redevance, complétés par 2,7 milliards de francs en provenance de la publicité. L'ensemble des chaînes privées vit exclusivement de la publicité sur un marché total évalué pour 1984 à environ 5 milliards de francs.

Europe : la France leader de la télématique

Une étude d'IDC France (1) sur la télématique européenne confirme la position dominante de la France dans ce secteur. Avec un parc de 302 000 terminaux Minitel (dont 88 772 professionnels) en juin dernier, le système Télétel est largement en avance sur ses concurrents. En Grande-Bretagne, Prestel ne dessert que 42 000 terminaux grand public et 26 400 terminaux professionnels. Le Bildschirmtext allemand ne compte que 14 000 usagers, de même que le Vidéotex aux Pays-Bas.

L'étude estime toutefois que le développement de la télématique grand public en France reste essentiellement « artisanal » : de nombreux services ne sont pas rentables et l'accès est rendu difficile aux heures de pointe par le faible nombre de « portes » ouvertes au trafic. L'étude d'IDC montre que l'essentiel du trafic grand public sur Paris (41 %) est concentré sur les services diffusés par les journaux. L'annuaire du téléphone vient en seconde position avec 15,4 % du trafic, suivi par les jeux et messageries (10,7 %) et les services bancaires (5,4 %).

(1) IDC France, 12, avenue George-V, 75008 Paris.

Allemagne fédérale : les ambitions de Beta-Taurus

Le groupe audiovisuel Beta-Taurus vient de conclure deux importants contrats pour se placer sur le marché des nouveaux médias en Allemagne. Le premier accord, signé avec la société hollywoodienne Columbia, concerne l'acquisition des droits d'environ six cents longs métrages pour une diffusion en télévision. Le second accord concerne la mise en place d'une télévision payante sur le câble allemand, en association avec le consortium Première, qui regroupe le britannique Thorn EMI et des télévisions payantes américaines.

Les nouvelles ambitions de Beta-Taurus semblent répondre directement à la récente offensive de son rival direct, le groupe d'édition multimédias Bertelsmann. Ce dernier a en effet entamé des négociations avec le groupe américain UIP, qui rassemble Paramount, Universal et Metro Goldwyn Mayer. UIP – qui participe à la télévision payante britannique TEN – s'est également implanté aux Pays-Bas et en Norvège.

Arabie saoudite : coopération avec la France

Le conseil des ministres saoudien a donné son accord pour renouveler pour cinq ans le protocole de coopération franco-saoudien en matière de télévision. Cet accord, signé en 1974 et déjà reconduit une première fois en 1979, vise à équiper l'Arabie saoudite d'une chaîne de télévision couleur en procédé SECAM.

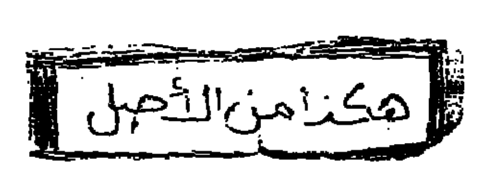
Plusieurs équipements de cette chaîne sont déjà opérationnels, dont un centre de production à Ryad. D'autres sont prévus à Djeddah, Dammam et Hail, ainsi que plusieurs stations d'émission réparties sur l'ensemble du territoire. Ce programme d'équipement est supervisé par une filiale spécialisée de Télédiffusion de France (TDF) et regroupe un certain nombre d'entreprises françaises, dont Thomson.

Union soviétique : les réseaux de satellites

Dans le développement de la communication en Union soviétique (*le Monde* des 5 et 6 septembre), les satellites occupent une place privilégiée. Très tôt, ils sont apparus aux Soviétiques comme une solution particulièrement bien adaptée permettant de vaincre des facteurs géographiques défavorables (distances, climat, population dispersée) en s'appuyant sur les capacités du complexe militaro-industriel. Dès avril 1965, soit moins de trois ans après le premier Telstar américain, l'URSS plaçait le premier satellite Molniya en orbite elliptique. A partir de 1967 fut installé le système Orbita, réseau d'une centaine de grosses stations de réception reliées aux satellites Molniya.

La période 1976-1980 voit l'organisme central Gosteleradio mettre en place le système Moskva, plus moderne, particulièrement pour la retransmission des Jeux olympiques. Les stations Ekran, moins coûteuses que les Orbita, et les satellites géostationnaires Gorizont y constituent un système d'un niveau technologique comparable à celui des pays occidentaux. Il joue dans le contexte soviétique un rôle très important, car il permet entre autres l'impression d'une douzaine de journaux dans environ quarante sites simultanément (système Gazeta) et la transmission des signaux TV des deux chaînes nationales vers environ cent trente réémetteurs couvrant presque tout le territoire.

En outre, le réseau Interspoutnik, constitué en 1971, est pour l'Est le pendant d'Intelsat, avec des satellites Molniya, Raduga, Gorizont. L'URSS a pu être récemment perçue comme un concurrent d'Intelsat avec ses projets de systèmes de satellites Loutch (réseaux géostationnaires domestiques pour pays du tiers-monde), et Volna (suivi de mobiles). De même, en 1983, le département de la défense des États-Unis considérait que le projet de système de satellites Glonass pour la radionavigation aérienne pourrait concurrencer le système américain équivalent Navstar.



Le traducteur kleptomane

par Dezso Kosztolanyi.

NOUS parlions de poètes et d'écrivains, d'anciens amis qui avaient commencé la route avec nous, jadis, et qui étaient ensuite restés en arrière et leur trace s'était perdue. De temps en temps, nous lancions en l'air un nom. Qui se souvient encore de ...? Nous hochions la tête, et nos lèvres esquissaient un vague sourire. Dans le miroir de nos yeux apparaissait un visage que nous avions cru oublié, une carrière et une vie brisées. Qui en a entendu parler ? Vit-il encore ? A cette question, la seule réponse était le silence. Dans ce silence, la couronne desséchée de sa gloire craquelait comme les feuilles mortes dans un cimetière. Nous nous taisions.

Nous nous taisions encore depuis plusieurs minutes quand quelqu'un prononça le nom de Gallus.

« *Le pauvre,* dit Kornél Esti. *Moi, je l'ai encore vu, il y a des années – cela doit faire déjà sept ou huit ans – et dans des conditions très tristes. Il lui était alors arrivé, à propos d'un roman policier, une histoire qui elle-même en est un, le plus palpitant et le plus douloureux que j'aie jamais vécu.*

» *Ainsi donc, vous l'avez connu, ne serait-ce qu'un peu. C'était un garçon de talent, brillant, plein d'intuition, et, qui plus est, consciencieux et cultivé. Il parlait plusieurs langues. Il savait si bien l'anglais que le prince de Galles lui-même, dit-on, aurait pris des leçons auprès de lui. Il avait vécu quatre ans à Cambridge.*

» *Mais il avait un défaut fatal. Non, il ne buvait pas. Mais il raflait tout ce qui lui tombait sous la main. Il était voleur comme une pie. Que ce soit une montre de gousset, des pantoufles, ou un énorme tuyau de poêle, aucune importance. Il ne se préoccupait pas plus de la valeur de ses larcins que de leur volume et de leur dimension. Il ne voyait même pas le plus souvent leur utilité. Son plaisir consistait simplement à faire ce qu'il ne pouvait pas ne pas vouloir : voler. Nous, ses amis les plus proches, nous nous efforcions de lui faire entendre raison. Avec affection, nous faisions appel à ses bons sentiments. Nous le réprimandions, nous le menacions. Lui, il était d'accord. Il ne cessait de promettre de lutter contre sa nature. Mais sa raison avait beau se défendre, sa nature était la plus forte. Sans arrêt, il récidivait.*

» *Plus d'une fois, il s'est trouvé confondu et humilié en public par des inconnus. Plus d'une fois, il a été pris sur le fait, et nous, alors, nous devions déployer d'incroyables efforts pour effacer d'une manière ou d'une autre les conséquences de ses actes. Mais un jour, dans l'express de Vienne, il a soustrait son portefeuille à un négociant morave qui, sur-le-champ, l'a saisi au collet et, à la station suivante, l'a remis aux gendarmes. On l'a ramené pieds et poings liés à Budapest.*

» *De nouveau, nous avons essayé de le sauver. Vous qui êtes écrivains, vous n'êtes pas sans savoir que tout dépend des mots, la valeur d'un poème aussi bien que le sort d'un homme. Nous avons tenté de prouver que c'était un kleptomane et non un voleur. Kleptomane est, en général, quelqu'un qu'on connaît, voleur, quelqu'un qu'on ne connaît pas. Le tribunal ne le connaissait pas, aussi l'a-t-il jugé comme voleur et condamné à deux ans de prison.*

» *APRÈS sa libération, par une sombre matinée de décembre, un peu avant Noël, il fait irruption chez moi, affamé et déguenillé. Il tombe à mes genoux. Il me supplie de ne pas l'abandonner, de lui venir en aide, de lui procurer du travail. Ecrire sous son propre nom, il n'en était pas question pour quelque temps. Mais il ne savait rien faire d'autre qu'écrire. Je suis donc allé voir un brave éditeur plein d'humanité ; je l'ai recommandé, et l'éditeur, le lendemain, lui a confié la traduction d'un roman policier anglais. C'était une de ces choses bonnes pour la poubelle, dont on a honte de se salir les mains. On ne les lit pas. On les traduit, à la rigueur, mais en mettant des gants. Son titre, je m'en souviens encore aujourd'hui :* le Mystérieux Château du comte Vitsislav. *Mais quelle importance ? J'étais content d'avoir pu faire quelque chose, et lui l'était d'avoir du pain, et, tout heureux, il s'est mis à l'ouvrage. Il a travaillé avec tant de zèle que, sans même attendre le délai fixé, au bout de trois semaines, il a remis le manuscrit.*

» *J'ai été infiniment surpris quand, quelques jours plus tard, l'éditeur m'a fait savoir au téléphone que la traduction de mon protégé était totalement inutilisable et qu'il n'était pas disposé à en donner même un rotin. Je ne comprenais rien. Je prends une voiture, et je me fais conduire chez l'éditeur.*

» *Celui-ci, sans un mot, me met en main le manuscrit. Notre ami l'avait joliment dactylographié, avait numéroté les pages et les avait même attachées avec un ruban aux couleurs nationales. C'était bien de lui, tout cela, car – je crois l'avoir déjà mentionné – en ce qui concernait la littérature, c'était quelqu'un de sûr, d'une scrupuleuse minutie. J'ai commencé à lire le texte. Avec des cris de ravissement. Des phrases claires, des tournures ingénieuses, de spirituelles trouvailles linguistiques se succédaient, dont cette camelote n'était peut-être même pas digne. Ahuri, je demande à l'éditeur ce qu'il pouvait trouver à redire. Il me tend alors l'original anglais, toujours sans un mot, puis il m'invite à comparer les deux textes. Je me suis plongé dedans, je suis resté une demi-heure les yeux tantôt sur le livre, tantôt sur le manuscrit. A la fin, je me suis levé consterné. J'ai déclaré à l'éditeur qu'il avait parfaitement raison.*

» *Pourquoi ? N'essayez pas de le deviner. Vous vous trompez. Ce n'était pas le texte d'un autre roman qu'il avait glissé dans son manuscrit. C'était vraiment, coulante, pleine d'art et, par endroits, de verve poétique, la traduction du* Mystérieux Château du comte Vitsislav. *Il n'y avait pas non plus dans son texte un seul contresens. Il savait parfaitement et l'anglais et le hongrois. Ne cherchez plus. Vous n'avez rien encore entendu de pareil. C'était autre chose qui clochait. Tout autre chose.*

» *Moi-même, je ne m'en suis rendu compte que lentement, graduellement. Suivez-moi bien. La première phrase de l'original anglais disait ceci :* « L'antique château rescapé de tant d'orages resplendissait de toutes ses trente-six fenêtres. Là-haut, au premier étage, dans la salle de bal, quatre lustres de cristal prodiguaient leur orgie de lumière... » *La traduction hongroise disait :* « L'antique château rescapé de tant d'orages resplendissait de toutes ses douze fenêtres. Là-haut, au premier étage, dans la salle de bal, deux lustres de cristal prodiguaient leur orgie de lumière... » *J'ai ouvert de grands yeux et j'ai continué ma lecture. A la troisième page, le romancier anglais avait écrit :* « Avec un sourire ironique, le comte Vitsislav sortit un portefeuille bien bourré et leur jeta la somme demandée, 1 500 livres sterling... » *L'écrivain hongrois avait traduit comme suit :* « Avec un sourire ironique, le comte Vitsislav sortit un portefeuille et leur jeta la somme demandée, 150 livres sterling... » *J'ai été pris d'un soupçon de mauvais augure qui, hélas ! dans les minutes suivantes, s'est changé en triste certitude. Plus loin, au bas de la troisième page, je lis dans l'édition anglaise :* « La comtesse Eléonore était assise dans un des angles de la salle de bal, en tenue de soirée, elle portait ses bijoux de famille anciens : sur sa tête, un diadème garni de diamants hérité de sa trisaïeule, épouse d'un prince-électeur allemand ; sur sa gorge d'une blancheur de cygne, un collier de véritables perles au reflet opalescent, et quant à ses doigts, ils ne pouvaient presque plus bouger, tant ils portaient de bagues ornées de brillants, de saphirs et d'émeraudes... » *Cette description haute en couleur, je n'ai pas été peu surpris de constater que le manuscrit hongrois la rendait ainsi :* « La comtesse Eléonore était assise dans un des angles de la salle de bal en tenue de soirée... » *Rien de plus. Le diadème garni de diamants, le collier de perles, les bagues ornées de brillants, de saphirs et d'émeraudes, tout cela manquait.*

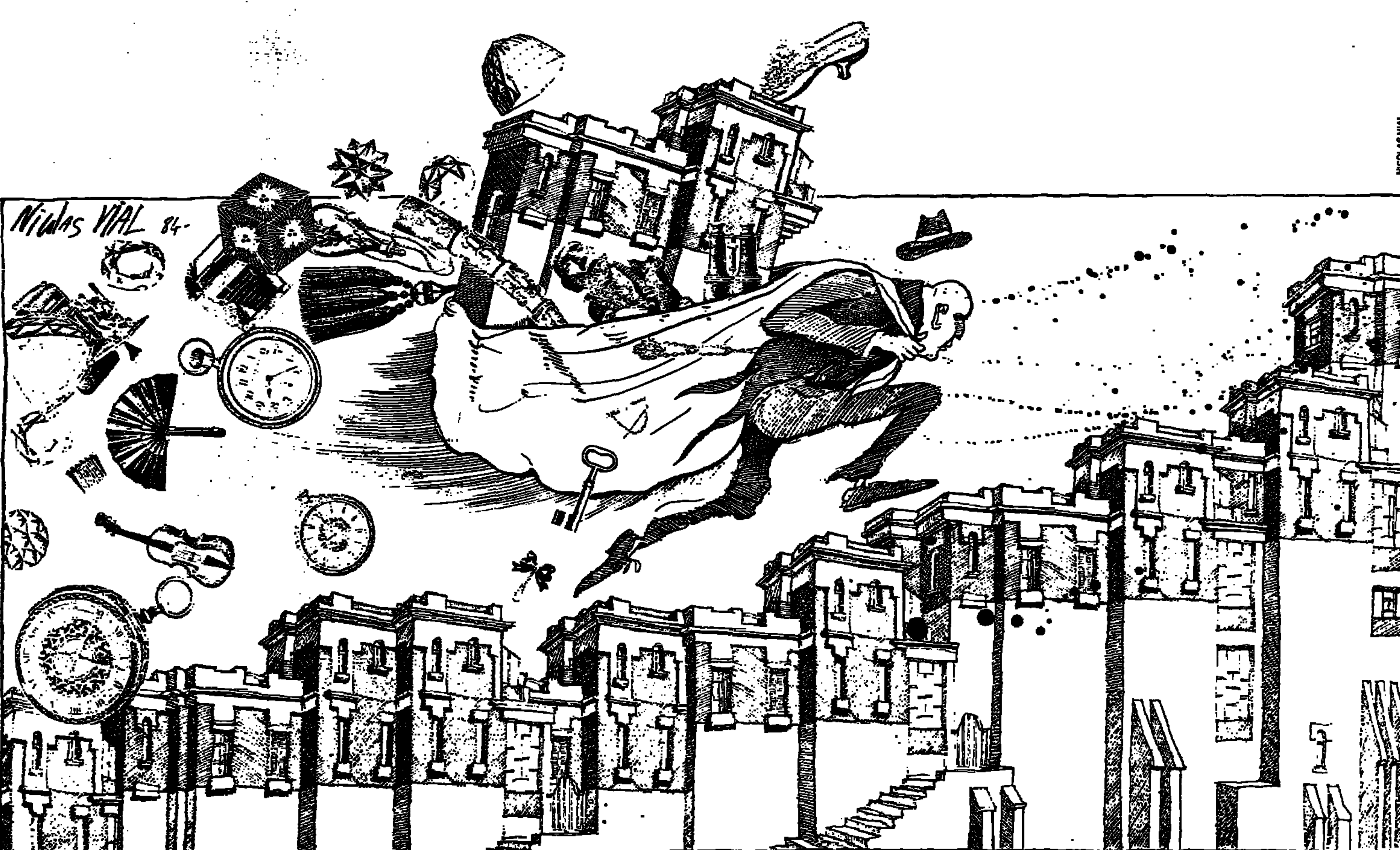
» *COMPRENEZ-VOUS ce qu'avait fait notre malheureux confrère, cet écrivain si digne, pourtant, d'un sort meilleur ? Il avait tout simplement volé les bijoux de famille de la comtesse Eléonore et dépouillé avec une légèreté tout aussi impardonnable le comte Vitsislav, pourtant si sympathique, de ses 1 500 livres, ne lui en laissant que 150, et soustrait de la même manière deux des quatre lustres de cristal de la salle de bal, et subtilisé vingt-quatre des trente-six fenêtres de l'antique château rescapé de tant d'orages. J'étais pris de vertige. Mais ma consternation a été à son comble quand j'ai constaté, tout doute exclu, que la chose, avec un fatal esprit de suite, se retrouvait du début à la fin de son travail. En quelque lieu que soit passée sa plume, le traducteur avait causé préjudice aux personnages, et cela à peine connaissance faite. Sans égard pour aucun bien, mobilier ou immobilier, il avait porté atteinte au caractère sacré, incontestable, de la propriété privée. Il travaillait de diverses manières. Le plus souvent, les objets de valeur, ni vu ni connu, avaient disparu. De ces tapis, de ces coffres-forts, de cette argenterie, destinés à relever le niveau littéraire de l'original anglais, je ne trouvais dans le texte hongrois aucune trace. En d'autres occasions, il en avait chipé une partie seulement, la moitié ou les deux tiers. Quelqu'un faisait-il porter par son domestique cinq valises dans son compartiment de train, il n'en mentionnait que deux et passait sournoisement sous silence les trois autres. Ce qui m'a paru le plus accablant – car c'était nettement une preuve de mauvaise foi et de veulerie, – c'est qu'il lui arrivait fréquemment d'échanger les métaux nobles et les pierres précieuses contre des matières viles et sans valeur, le platine contre du fer-blanc, l'or contre du cuivre, le vrai diamant contre du faux ou contre de la verroterie.*

» *J'ai pris congé de l'éditeur l'oreille basse. Par curiosité, je lui ai demandé le manuscrit et l'original anglais. Intrigué par la véritable énigme que posait ce roman policier, j'ai poursuivi mon enquête à la maison et dressé un inventaire exact des objets volés. De 1 heure de l'après-midi jusqu'à 6 heures et demie du matin, j'ai travaillé sans aucun répit. J'ai fini par établir que, dans son égarement, notre confrère, au cours de sa traduction, s'était approprié au détriment de l'original anglais, illégalement et sans y être autorisé : 1 579 251 livres sterling, 177 bagues en or, 947 colliers de perles, 181 montres de gousset, 309 paires de boucles d'oreilles, 435 valises, sans parler des propriétés, forêts et pâturages, châteaux ducaux et baronniaux, et autres menues bricoles, mouchoirs, cure-dents et clochettes, dont l'énumération serait longue et peut-être inutile.*

» *Où les avait-il mis, ces biens mobiliers et immobiliers, qui n'existaient tout de même que sur le papier, dans l'empire de l'imagination, et quel était son but en les volant ? Un tel examen nous entraînerait loin, aussi n'irai-je pas plus avant. Mais tout cela m'avait convaincu qu'il était toujours l'esclave de sa passion coupable ou de sa maladie, qu'il n'y avait pour lui aucun espoir de guérison et que de la société des honnêtes gens, il ne méritait pas le soutien. Dans mon indignation morale, je lui ai retiré ma protection. Je l'ai abandonné à son sort. Depuis, je n'en ai plus entendu parler.* »

Traduit du hongrois
par PETER ADAM
et MAURICE REGNAULT.

[Poète et prosateur, Dezso Kosztolanyi (1885-1936) est une des grandes figures du renouveau de la littérature hongroise opéré au début du siècle autour de la revue *Nyugat* (Occident). La nouvelle ci-dessus est tirée de son recueil le plus célèbre : *Kornél Esti* (1933).]



Kiosque

Les gagneurs sont parmi nous

FAUT-IL réussir ? Question stupide. Imagine-t-on que, à part la frange des masochistes incurables, il se trouve des gens pour répondre que non, que, tout bien pesé, l'échec est leur idéal, la défaite leur but, le « bide » leur souhait ? Et pourtant dans l'idée que chacun de nous se fait de ses contemporains il y a deux *a priori* : 1° ceux qui recherchent la réussite sont suspects ; 2° tous les autres sont des médiocres, des avachis, des flapis.

Il faudrait savoir. Ou la réussite est une tare ou c'est son contraire qui l'est. Les choses – ou plutôt les esprits – heureusement évoluent ces temps-ci. On se moquait naguère, en France, de la mentalité américaine qui sanctifiait la réussite sociale, professionnelle, et l'on présentait les hommes d'affaires ayant réussi comme des requins. Mais le vent a tourné.

Le vainqueur a cessé de déplaire. La *Sélection du Reader's Digest* a demandé à un institut de sondage (Démoscopie) ce que signifie, pour les Français, la réussite. Plus de 63 % d'entre eux estiment qu'il est « *aussi important* » de réussir sa vie professionnelle que sa vie sentimentale. Si on leur demande en quoi consiste ladite réussite professionnelle, près de 42 % répondent : « *faire ce qu'on aime* ». Si, tournant la question différemment, on leur demande quel est « *l'idéal de la réussite* », ils sont plus de 52 % à citer le fait d'être « *son propre patron* ».

Mais on ne réussit pas par hasard. Il faut y mettre du sien. Un Français sur trois place en tête des facteurs de la réussite le « *courage* », 17 % citent la « *persévérance* ». Le talent, les relations, la fortune des parents viennent loin derrière, tout comme l'absence de scrupules.

Les exemples de réussite ne manquent pas. Prenez Bernard Tapie. Un quadragénaire étonnant. Décrié il y a peu d'années, jugé louche par la classe dirigeante, il règne aujourd'hui sur un empire. Le journal *Entreprendre*, qui veut être un « *journal pour héros* », le « *journal des nouveaux conquérants* », lui consacre son premier portrait sous le titre : « *Tapie : le nouveau gagneur* ». « *Voilà un homme qui en moins de sept ans et à partir de rien va constituer, à coup de reprises d'entreprises, un groupe qui pèse aujourd'hui plus de 4 milliards de francs de chiffre d'affaires et emploie 8 700 personnes (...). Il nous faudrait en fait des milliers d'autres petits Tapie.* »

Pour l'instant il y en a un, et c'est déjà remarquable. Il s'explique dans *VSD* sur les « *ragots* » qui entourent sa réussite : « *C'est la jalousie, l'envie. Quand Beamon saute 8,80 mètres en longueur, alors que les autres ne font que 7,50 mètres, il y en a qui aimeraient bien pouvoir dire qu'il utilise des semelles à ressorts. Tous ces ragots, je les connais tellement bien qu'ils feront l'objet d'un livre.* » Edité par Tapie. Son secret, c'est de s'entourer : « *L'équipe de Fabius, c'est le meilleur staff que je connaisse, après le mien bien entendu ! Ce sont des types qui réagissent au quart de tour, tout le contraire d'une cour de béni-oui-oui (...) ; sous Giscard, on trouvait un mépris terrible pour les hommes d'affaires.* »

Et puis Bernard Tapie, cette force qui va, c'est un exemple pour nos jeunes : « *Quand je fais une conférence à Sciences-Po, il y a quatre cents bonshommes qui ont envie à leur tour de devenir chef d'entreprise après m'avoir entendu. (...) Je n'ai aucune honte à réussir.* »

Cela dit sans méchanceté, notre Tapie national est encore un jeune homme si on le compare à ce super Tapie d'Orient qu'est l'homme d'affaires saoudien Adnan Kashoggi. *Paris-Match* nous fait pénétrer dans « *l'intimité de l'homme d'affaires* », ce « *nomade* » toujours en transit entre ses « *vingt résidences réparties à travers le monde* ». Contentons-nous de cette description de la propriété qu'il possède en Andalousie : « *A une quinzaine de kilomètres de Marbella, le domaine de Kashoggi s'étend sur 1 900 hectares, treize fois la superficie de Monaco. Entre cinq lacs artificiels, il chasse dans sa réserve qui a été peuplée de mille deux cents cerfs et de soixante-dix mille faisans. Il a installé son propre héliport. Soixante-dix employés entretiennent ce domaine qui doit toujours être, en moins de deux heures, capable d'accueillir royalement n'importe lequel de ses invités. Dans le haras de la propriété sont élevés trente chevaux, essentiellement arabes. En plus du personnel qui l'accueille dans chacune de ses maisons, Kashoggi est partout accompagné par son barbier Georges, par son kinésithérapeute Alain, par son masseur Tony, par son chiropracteur Jean-Paul et, surtout, par Bob Shaheen, son homme de confiance depuis vingt-cinq ans.* » Étonnez-vous que le maître de maison déclare à *Paris-Match* : « *Je suis convaincu de la valeur du système de libre entreprise parce qu'il encourage le bien-être individuel.* »

Au Cameroun aussi, il y a des hommes d'affaires dont la réussite, nous dit *Jeune Afrique économie*, « *intrigue, dérange, épate, irrite : les Bamiléké* ». C'est de ce peuple des montagnes de l'ouest que sont issus les « gagneurs » camerounais. Là-bas aussi on les montre du doigt, on les traite de profiteurs, d'affairistes, d'exploiteurs. Ils s'en moquent et n'ont pas tort.

Voici l'itinéraire d'un « gros bonnet » spécialisé dans l'import-export : « *Il a commencé comme petit vendeur de cacahuètes devant les bars de New-Bell Last Poteau (quartier populaire de Douala). Cela se passait au début des années 60. Après avoir exercé successivement nombre de petits métiers – garçon de ménage, vendeur de cigarettes, chauffeur-livreur dans une boulangerie, chauffeur de taxi –, il a pu se dégotter un petit fonds de commerce et obtenir une licence d'import-export. Son sens de l'économie et du marketing a fait le reste. Aujourd'hui il roule en Mercedes 500 SL, et il y en a trois en permanence dans le garage de sa somptueuse villa blanche située dans le très résidentiel quartier Bonapriso.* »

« *Le vrai secret des Bamiléké*, explique *Jeune Afrique*, *c'est le travail, considéré comme une religion, comme l'objet de la vie, et non comme un nécessité* ». C'est donc partout la même chose : on n'a rien sans rien. Il faut se fatiguer pour réussir ? C'est très injuste pour les paresseux.

La paresse, ce n'est pas le problème de Mme Yvette Chassagne, ci-devant première femme préfet de France en 1981 et aujourd'hui présidente de l'Union des assurances de Paris. Patronne d'une entreprise de trente mille salariés, elle se souvient avec attendrissement, dans une interview publiée par *Choisir*, du temps où elle régnait sur le Loir-et-Cher : « *Le plus embêtant pour une femme-préfet, en vérité, ce sont les travaux d'entretien. Je ne bénéficiais pas, comme un préfet célibataire, d'une intendante... (...) Et je n'ai jamais tartiné autant de canapés que durant cette période. Je tartinais et j'embauchais mon directeur de cabinet, les attachés de préfecture, tout le monde. Je reçois un jour un jeune stagiaire de l'ENA qui me déclare :* « Je n'ai pas obtenu tous ces diplômes pour venir ici tartiner les canapés. » *Je lui ai dit :* « Vous ferez comme tout le monde ; moi, je suis préfet, et cela ne m'empêche pas de tartiner ! »

Tartinez, il en restera toujours quelque chose. Il y a des réussites encore plus surprenantes. La Mère Denis, à force de taper le linge, d'essorer et de se mouiller les bras, est devenue notre grand-mère à tous. *Médias* le dit : « *Des liens affectueux se sont créés entre la vieille dame et les Français. On leur permet même de lui rendre visite dans sa maison de retraite.* » Et pourtant cette notoriété a son revers : « *Vedette vit tellement dans et par la Mère Denis que la disparition de cette dernière causera de gros problèmes. A moins qu'allant au bout de son audace l'agence de publicité ne décide de filmer sa tombe.* » Réussir au-delà de sa propre mort ? Vieux débat.

BRUNO FRAPPAT.

Théâtre

Personnages en exil

TRADITIONNELLEMENT, le théâtre repose sur un double postulat. Il nous fait voir des hommes « *agissant, comme en acte* » (Aristote) : ce sont les personnages. Et ceux-ci sont interprétés par des comédiens. Ainsi que l'écrivait August-Wilhelm Schlegel : « *Le poète dramatique (...) fait paraître une personne réelle à la place de chacun de ses personnages supposés ; il exige que, sous tous les rapports d'âge, de sexe et de figure, elle réponde, autant que possible, aux qualités dont il a revêtu l'être qu'il a créé ; qu'elle adopte, pour ainsi dire, l'ensemble de sa manière d'être.* » (*Cours de littérature dramatique* – 1808).

F. LOCHON/GAMMA.

Or la pratique théâtrale contemporaine bat en brèche ce souble postulat. Elle remet en question le personnage comme unité, en tant qu'il coïncide absolument avec ce que les classiques appelaient un « caractère » (en anglais, *character* signifie précisément personnage). Dans sa célèbre préface à *Mademoiselle Julie* (1888), Strindberg a, l'un des premiers, ouvert cette ère du soupçon : « *Mes personnages sont des caractères modernes, vivant dans une époque de transition, plus agitée et plus nerveuse que la précédente. Je les ai donc peints hésitants, déchirés, écartelés entre la tradition et la révolte (...). L'âme de mes personnages (leur caractère) est un conglomérat de civilisations passées et actuelles, de bouts de livres et de journaux, des morceaux d'hommes, des lambeaux de vêtements de dimanche devenus des haillons, tout comme l'âme elle-même est un assemblage de pièces de toutes sortes.* »

A cette « *crise du personnage dans le théâtre moderne* » (1), répond une distance croissante, voire une rupture entre le personnage et le comédien. Celui-ci vent être autre chose qu'un simple truchement. Il revendique de parler et de paraître sur la scène en son nom propre, non sous une identité et un visage d'emprunt... Bref, il se refuse à *l'incarnation*.

Une telle attitude est courante, aujourd'hui. Elle va d'une affectation de détachement du comédien à l'égard du personnage, jusqu'à une négation de ce dernier. L'acteur nous montre, par exemple, l'envers et l'endroit de son interprétation. Il la construit sous nos yeux, sur les planches mêmes : il s'y maquille, s'y déguise, s'y modifie... et tout devient matière à jeu. Certaines vedettes du music-hall, Raymond Devos par exemple, y sont passées maîtres : elles se transforment à vue, ébauchent cent figures et, en fin de compte, restent elles-mêmes. Les personnages qu'elles esquissent importent moins que la façon dont elles passent de l'un à l'autre, sans perdre leur identité.

Parfois, c'est l'équivalence entre le « personnage supposé » et la « personne réelle » qui est récusée. Un comédien joue à lui tout seul un grand nombre de rôles ou, à l'inverse, plusieurs acteurs se succèdent dans le même héros. On se souvient de la *Catherine* (1976) que Vitez avait tirée des *Cloches de Bâle*, d'Aragon : huit acteurs prêtaient leurs voix et leurs corps à la foule des personnages du roman. Mais ils le faisaient par le moyen d'une fiction (et donc, d'une incarnation) intermédiaire : ils jouaient les convives d'un repas bourgeois au cours duquel ils se racontaient quelques épisodes et, peu à peu, se métamorphosaient en héros des *Cloches de Bâle*.

En fin de saison à Strasbourg, dans le *Woyzeck* monté par Jacques Lassalle, c'était, au contraire, tous les élèves du groupe XXI de l'école du TNS qui interprétaient la pièce : les sept garçons étaient à tour de rôle Woyzeck et les six filles Marie, en jouant, par ailleurs, les autres personnages. Woyzeck et Marie s'en trouvaient fragmentés. Mais ils y gagnaient aussi une sorte de généralité : ils étaient tous... et personne en particulier. L'incarnation ne s'en trouvait pas supprimée pour autant : elle était seulement démultipliée.

Parfois encore, le comédien est face au spectateur, sans la médiation d'un personnage ou d'une fiction. Il lit un texte. Ou, plus exactement, il se joue lisant. On fait de plus en plus de telles lectures, aujourd'hui. Sans doute y a-t-il à cela des raisons économiques. Un seul comédien est moins coûteux qu'une distribution complète. L'intimité de la lecture a aussi son charme : le théâtre s'y réduit aux dimensions du petit écran. Mais il faut compter également avec le désir des acteurs de se montrer tels qu'ils sont, sans masque, ni faux-semblants. C'est là que la difficulté commence. Peut-on faire l'économie de l'incarnation ?

J'y songeais, l'autre soir, au Théâtre des Amandiers de Nanterre, devant *die Nacht (la Nuit)*, le spectacle de Hans Jürgen Syberberg. Au milieu du plateau, sur une sorte de petite île carrée, noirâtre, il n'y a qu'Edith Clever et quelques accessoires (une peau de bête, des chiffons, une tasse blanche, une bouteille d'encre vide...). On connaît Edith Clever : elle a été la Marquise d'O. du film d'Eric Rohmer, *la Femme gauchère* de Peter Handke, elle travaille, depuis le début, à la Schaubühne de Berlin-Ouest où elle a joué bien des grands rôles (le dernier en date est celui d'Olga dans *les Trois Sœurs* montées par Stein). Elle est belle et un peu meurtrie. Sa voix a un charme discret. Ses mains sont longues, souples. Elle porte sa tête avec une tendre lassitude. Ses yeux sont souvent mi-clos... Et elle a un art bien à elle d'esquisser un geste, de le soutenir longtemps, de le pousser jusqu'au bout, sans affectation, ni hystérie. C'est une admirable actrice. L'on prend un grand plaisir à la voir ainsi, à découvert. Mais ce plaisir-là ne tient pas le parcours. Le spectacle (la première partie de *die Nacht*, car, le soir suivant, il y en a une seconde) dure plus de deux heures et demie. Passé le premier enchantement, l'on cherche la fiction. Du moins, le ou les personnages.

Là, les choses se gâtent. Syberberg a monté ensemble, sur le thème, oh ! combien germanique de la nuit romantique, des textes de Novalis, d'Hölderlin, de Kleist et, surtout, de Wagner... Au début, Edith Clever récite, évoque les grands poètes de la nuit. Mais voilà que, Wagner aidant, elle devient tantôt Isolde ou Brünnhilde (elle chantonne même « la mort d'Isolde » et l'air final du *Crépuscule des dieux*), tantôt Wagner, tantôt Mathilde Wesendonck, Cosima ou Judith Gauthier... sans oublier Meyerbeer que Wagner a flatté en vain et Liszt auquel il a confié, en retour, sa haine du « juif Meyerbeer »... Elle se prête à tous et à toutes. Elle le fait avec intensité et maestria. Avec une émouvante retenue aussi. Il n'empêche que *die Nacht* part en lambeaux. Elle commençait par une méditation à une voix sur la nuit ; elle sombre dans le numéro à transformations. On perd de vue Edith Clever et on ne trouve plus personne. Sinon les fantômes qui hantent Syberberg – plus complaisant et moins inventif, ici, que dans ses films. Moins aigu et moins libre à l'égard de son ennemi bien aimé : Richard Wagner.

C'est que, à trop craindre l'incarnation, les comédiens risquent de se retrouver les mains nues (je l'ai dit : celles de Clever sont fascinantes). Impuissants. A la merci d'un démiurge : en l'occurrence, Syberberg *alias* Wagner. Sans doute, le personnage, au sens classique du terme, est-il malade. Mais il n'est pas mort pour autant. C'est sur sa « crise » que peut jouer le théâtre aujourd'hui. Non sur son absence ou sa dissolution. Syberberg parle à propos de *die Nacht*, ce spectacle sur l'Allemagne, en allemand, créé en France, d'un « *théâtre d'exil* » (2). Un tel refus de l'incarnation pourrait bien signifier, aussi, l'exil du théâtre.

BERNARD DORT.

(1) C'est le titre même d'un excellent ouvrage de Robert Abirached, Grasset, Paris, 1978.

(2) Cf. les propos de Syberberg, recueillis par *Jean-Pierre Thibaudat*, dans *Libération* du jeudi 20 septembre 1984.

